

**UNIVERSITES DES SCIENCES ET
TECHNOLOGIES DE LILLE**

**UFR DE GEOGRAPHIE ET
D'AMENAGEMENT
EA HOMMES – VILLES -
TERRITOIRES**

Thèse présentée en vue du grade de
**Docteur de l'Université des Sciences et Technologies de Lille et de
l'Université de Szeged**
(Thèse en co-tutelle)

Discipline
Géographie

Présentée par
Johanna JORI

La mobilité scolaire transfrontalière dans la région de Szeged

Directeurs de thèse :

Monsieur Jean-Pierre RENARD, Professeur des Universités

Monsieur Michel BATTIAU, Professeur des Universités

Monsieur Rezső MÉSZÁROS, Professeur des Universités

Membres du jury :

Monsieur Michel BATTIAU, Université de Lille1 (France), président

Monsieur Ábel GARAMHEGYI, Université de Szeged (Hongrie), examinateur

Madame Fabienne LELOUP, Université de Mons (Belgique), rapporteur

Monsieur Rezső MÉSZÁROS, Université de Szeged (Hongrie), directeur de thèse

Monsieur Lajos RÁCZ, Université de Szeged (Hongrie), rapporteur

Monsieur Jean-Pierre RENARD, Université d'Artois (France), directeur de thèse

Remerciements

Ce travail a été réalisé à l'Université des Sciences et Technologies de Lille et à l'Université de Szeged au sein des UFR de Géographie Humaine, dont je tiens à remercier pour leur accueil et leur confiance.

Je suis très reconnaissante à Michel Battiau qui m'a gentiment accueilli au sein du Laboratoire Hommes – Villes – Territoires, m'a assuré toutes les conditions nécessaires pour la recherche lors de mes séjours en France et a accepté d'assurer la présidence du jury.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à mes directeurs de recherche : Rezső Mészáros, qui après avoir éveillé mon intérêt pour les questions de frontière, a accompagné de sa vive attention et de ses conseils l'élaboration de cette étude. Le sujet lui-même m'a été suggéré par Jean-Pierre Renard dont j'ai assisté à son séminaire portant sur la problématique des frontières. C'est sous sa direction que j'ai préparé mon mémoire de DEA sur les cartes mentales des collégiens français et hongrois. Je tiens à le remercier chaleureusement d'avoir accepté de diriger mon travail qu'il a toujours suivi, en dépit de la distance qui sépare la France et la Hongrie, de ses remarques critiques stimulantes et qu'il a contribué à forger ma compréhension du sujet.

Je tiens à remercier à Fabienne Leloup et à Lajos Rác d'avoir accepté la charge de rapporteur. Je suis très reconnaissante à Ábel Garamhegyi pour sa participation au jury.

C'est avec plaisir que je remercie ceux qui ont consacré temps et attention et m'ont encouragé de faire aboutir ce sujet : Valérie Morel dont les remarques m'ont été très précieuses, Gábor Kalmár pour son aide dans la réalisation des cartes et Katalin Kovács pour avoir relu avec attention ce manuscrit.

Cette liste ne saurait être complète sans un témoignage de ma profonde gratitude à mon mari, Farkas pour son soutien inépuisable ainsi que toute ma famille qui m'ont suivi de mes charges et m'ont aidé dans la préparation du manuscrit.

Sommaire

Introduction	7
I. Réflexion conceptuelle et épistémologique.....	13
I.1 A propos des frontières.....	13
I. 2 Géographie politique et géographie des frontières en France et en Hongrie	20
II. L'espace à étudier.....	35
II.1 La région de Szeged.....	35
III. Approche méthodologique.....	40
Partie I : Flux scolaires transfrontaliers dans la région de Szeged	46
I.1 Flux transfrontaliers en Hongrie avec une vue particulière sur la région de Szeged.....	47
I.1.1 Les secteurs frontaliers de la Hongrie.....	48
<i>I.1.1.1 Facteurs influençant la perméabilité des frontières hongroises</i>	49
<i>I.1.1.2 La perméabilité des frontières hongroises</i>	57
I.2. La mobilité scolaire transfrontalière dans la région de Szeged.....	72
I.2.1 Les flux transfrontaliers dans la région de Szeged.....	75
I.2.2 La scolarité transfrontalière à Szeged.....	85
<i>I.2.2.1 La perméabilité des frontières selon le nombre d'élèves transfrontaliers</i>	85
<i>I.2.2.2 Présentation des flux scolaires transfrontaliers</i>	92
A, <i>La direction des flux</i>	92
B, <i>Le recueil statistique</i>	94
C, <i>L'offre de formation de niveau secondaire à Szeged</i>	95
D, <i>Le nombre des lycéens par type d'établissement à Szeged</i>	100
E, <i>Le nombre des étrangers par orientation</i>	101
F, <i>Les élèves étrangers par an et par nationalité</i>	104
G, <i>La part occupée par les étrangers dans les établissements secondaires de Szeged</i>	108
H, <i>L'évolution de la présence étrangère par établissement</i>	110
I, <i>L'aire de recrutement de Szeged</i>	116
<i>I.2.2.3 Avantages des études en Hongrie avec quelques difficultés à surmonter</i>	121

Partie II : Questions de frontières en Hongrie	127
II.1 Les frontières de la Hongrie	128
II.1.1 La Hongrie : isolée en Europe	129
II.1.2 La situation géopolitique contemporaine de la Hongrie.....	134
II.1.2.1 <i>Du Traité de Trianon à nos jours</i>	135
II.1.2.2 <i>L'image de la frontière de nos jours</i>	143
II.2 La situation des minorités hongroises	150
II.2.1 La minorité hongroise dans les pays voisins	151
A, <i>La population hongroise et sa situation au sein des pays voisins</i>	151
B, <i>Cadre de vie et situation linguistique</i>	165
C, <i>Scolarité des élèves</i>	169
II.2.2 La minorité hongroise et l'Etat serbe.....	174
II.2.3 Les conséquences de l'intégration européenne sur les relations transfrontalières	181
II.3 La Voïvodine	195
II.3.1 La Voïvodine et son histoire.....	195
II.3.2 La Voïvodine de nos jours.....	201
 Partie III : La scolarité transfrontalière et le réseau des acteurs	 210
III.1 Scolarité hongroise de part et d'autre de la frontière serbo-hongroise	211
III.1.1 Le système éducatif hongrois	211
III.1.1.1 <i>Evolution du système scolaire hongrois</i>	212
III.1.1.2 <i>Le système scolaire hongrois de nos jours</i>	215
III.1.2 L'offre des formations scolaires.....	218
III.1.3 La situation scolaire de la minorité hongroise en Voïvodine.....	227
III.2 Jeu des acteurs dans la scolarité transfrontalière	244
III.2.1 L'élève en quête de.....	244
A, <i>Le début de la scolarisation en Hongrie</i>	245
B, <i>Typologie des choix</i>	247
C, <i>Cadre socio-économique des familles enquêtées</i>	249
D, <i>Déplacements transfrontaliers des lycéens</i>	255
E, <i>jugement porté sur l'école hongrois</i>	262
F, <i>Le sentiment de « transfrontiéralité »</i>	265
III.2.2 Les enjeux liés aux nouvelles fonctions de la frontière	269

Conclusion	280
Références bibliographiques	287
Liste des figures	298
Liste des tableaux	303
Liste des photographies	305
Annexes	306

Introduction générale

Introduction

Le concept de frontière est fondamentalement ambivalent. Souvent utilisé pour exprimer la **rupture** ou la discontinuité entre deux territoires, il peut aussi traduire l'idée de la mise en contact et de la **connexion**. En fait, toutes les frontières séparent et unissent. Elles séparent des unités territoriales, des cultures, des nations et des économies, mais elles assurent en même temps une liaison, en établissant des intérêts communs de proximité, en aidant les unions et la dynamisation de nouvelles ressources (par exemple des ressources culturelles), ainsi qu'en ouvrant le chemin vers de nouvelles possibilités.

« Alors que trop souvent on a considéré la frontière comme une protection face à l'altérité, un rempart à défendre, garant de notre identité, il s'avère nécessaire, dans un système-monde de plus en plus animé par de multiples flux (biens, personnes, capitaux, idées), d'accepter la frontière comme une périphérie territoriale particulièrement riche en échanges (un seuil ?) et de ce fait capable d'insuffler de nouvelles dynamiques aux espaces et aux sociétés. Hier, ligne à vocation militaire, protectionniste, la frontière est devenue dans le cadre de l'Europe communautaire un espace à développer bénéficiant du contact identité/altérité.¹ »

Bien que cette tendance générale concerne globalement les pays-membres de l'Union Européenne, le mouvement d'affaiblissement des limites étatiques reste cependant très circonscrit à quelques Etats. On assiste à l'apparition de nouvelles frontières partout dans le monde, même au sein du continent européen. Il suffit de penser aux lourdes naissances – accompagnées de guerre et de violence – des Etats de l'Ex-Yougoslavie ou bien, ironie de l'histoire, au démantèlement de la Tchécoslovaquie en deux parties indépendantes le 1^{er} janvier 1993, le jour de l'installation de l'Union Européenne.

Les frontières peuvent être considérées comme des symboles de souveraineté de chaque nation dont le rôle de **séparateur** l'emportait sur celui de **connecteur** au cours des derniers siècles. Après la période de reconstruction postérieure à 1945, une nouvelle phase s'ouvre peu à peu en Europe de l'Ouest à la coopération entre les régions frontalières. Elle

¹Renard, J.-P.(1993), *Frontières ambivalentes*, Travaux et documents du L.G.H., Série Etudes n°11, USTL, p. 40.

est suivie par l'affaiblissement progressif du rôle séparateur des frontières, cédant la place à leur rôle de connecteur des nations, des économies et des cultures.

L'affaiblissement de l'exercice du contrôle étatique s'intensifie dans les années 1970 sous les effets de mondialisation. Les frontières freinent non seulement la dissémination des nouvelles technologies, des fonds et des marchandises, mais également la diffusion des réseaux de communication. La mondialisation constitue en même temps l'un des principaux ressorts du développement des coopérations transfrontalières puisque la croissance de la puissance économique des Etats-Unis et du Japon pousse l'Europe vers l'unification. L'établissement du Marché Commun et l'intensification des processus d'intégration contribuent largement à la suppression des frontières, allant de pair avec la constitution d'un espace économique relativement cohérent.

Parallèlement à ce processus, le concept et l'importance de la frontière se transforment : le rôle des régions transfrontalières évolue, celles-ci se considèrent désormais comme des espaces stratégiques, comme des zones synergétiques de l'intégration. Ce changement de rôle est d'autant plus important que ces régions transfrontalières constituaient auparavant les zones périphériques des Etats.

Les relations transfrontalières subissent fortement l'influence des rapports entre deux pays voisins. Le comportement transfrontalier s'explique d'une part en fonction des conditions politiques et sociales de ces deux pays, et d'autre part – vers l'extérieur – de la délimitation spécifique de l'Etat.² En d'autres termes : ils dépendent des relations entre les Etats voisins ce qui implique évidemment des intérêts résultant de ces rapports. La rencontre entre différentes populations et cultures ainsi que la coopération économique peuvent encourager l'exploitation réciproque des avantages issus du statut frontalier ; de même, les frontières ouvertes peuvent améliorer l'intention de coopérer et de mieux connaître le pays voisin. En revanche, il est évident que l'isolement des Etats à cause des désaccords politiques peut créer une situation défavorable.

Ces changements se sont déroulés depuis plusieurs siècles en Europe de l'Ouest où l'intégration est parvenue à un degré assez important et les coopérations transfrontalières fonctionnent d'une manière efficace. En ce qui concerne l'Europe Centrale et Orientale, pendant la période de la Guerre Froide, les rapports entre les pays se sont réduits aux relations définies par les Etats-Nations. En dépit du régime politique cohérent, la séparation des Etats communistes entre eux était aussi forte qu'avec les pays

² Aschauer, W. (1995) « Határokön átnyúló magatartás és a határhelyzet tudatossága az osztrák-magyar határ térségében. » in. *Tér és Társadalom*, n° 3-4, p. 157-159.

« adversaires » tant idéologiquement que politiquement. L'isolement du bloc communiste se manifestait donc non seulement vers l'extérieur, vers l'Europe, mais aussi au sein du bloc lui-même. Malgré l'existence des échanges commerciaux au sein du COMECON, au niveau personnel, les citoyens de ces pays ne pouvaient se contacter que par des voies bien définies. Bien que ces voies se soient élargies pendant les années 1980, il n'existait pas encore des relations transfrontalières réelles ; elles ne figuraient que dans les démonstrations politiques.

Les années 1990 apportent des changements notables concernant les frontières des pays de l'Europe Médiane : la reprise des contacts dans les régions frontalières et leurs coopérations s'intensifient. Les motivations essentielles – l'exploitation commune des ressources, l'amélioration de la situation périphérique, la création d'un nouvel espace économique – s'accompagnent de la volonté d'adhésion à l'Union Européenne dont les pays espèrent des avantages économiques et politiques. L'instauration des relations transfrontalières efficaces en Europe Médiane s'avère vraiment nécessaire puisque « le développement vélocé des coopérations transfrontalières assure à cet espace une puissance politique et contribue en même temps à la constitution des nouvelles dimensions régionales européennes »³. Cette nouvelle dimension représente les nouvelles régions transfrontalières où la communication se produit sans à-coups, l'économie des différents pays profite des atouts mutuels, la situation périphérique s'adoucit, les relations sociales s'élargissent, la rencontre des cultures diverses résultent de nouvelles activités, enfin les tensions historiques se dissolvent, les peuples et les nations se retrouvent et se concilient⁴.

C'est à partir de cette réflexion menée dans le cadre de l'Europe et en présentant une situation frontalière – celle du Sud de la Hongrie –, que nous chercherons à étudier les effets de la frontière d'Etat sur l'organisation des espaces voisins et sur les flux transfrontaliers. Avec son adhésion à l'Union Européenne, la Hongrie doit reconsidérer ses espaces frontaliers d'où plusieurs interrogations qui surgissent. D'abord, quelle est la fonction des nouvelles frontières externes de l'Union Européenne comme celle du Sud de la Hongrie ? Assiste-t-on à son évolution, même si elle se forme très lentement ? Comment ces espaces frontaliers peuvent-ils être redynamisés ? Quelles sont les mobilités produites

³ Scott, J. (1997), « A határ menti együttműködés nemzetközi rendszerei, Németország, Lengyelország és az EU », in. *Tér és Társadalom*, n° 3-4, p. 117-142.

⁴ Même si cette argumentation paraît trop idyllique, les discours géopolitiques de l'Union Européenne soutiennent les idées mentionnées ci-dessus. Il est cependant vrai qu'ils visent à maintenir quelques fonctions des frontières comme par exemple celle de l'identité, ce qui mène à une situation paradoxale et renforce notre hypothèse sur la complexité de la frontière.

dans ces régions frontalières ? Est-il raisonnable de les considérer déjà comme un espace transfrontalier ? Quelles sont les causes de la présence d'une mobilité scolaire transfrontalière unilatérale ? Et, plus loin, quels sont les rôles des minorités hongroises ? Répondent-elles à des intérêts purement individuels ? Ou sont-elles le révélateur d'un changement de paradigme dans les relations transfrontalières de la Hongrie avec ses voisins ? Si tel est le cas, les flux sont-ils annonciateurs d'un futur élargissement de l'UE, de l'intégration politique à l'échelle européenne ?

C'est effectivement sur ce questionnement que s'appuie la trame de ce travail. Il en résulte que les réponses apportées à ce canevas de recherche, même si elles semblent parfois contradictoires, permettront de mieux appréhender la dynamique frontalière de la région de Szeged. A ceci s'ajoute l'imbrication de différentes échelles (des individus jusqu'au niveau européen), ce qui peut fournir une explication fiable aux contradictions d'une part et dont l'analyse permet d'attirer l'attention des géographes sur le devenir des frontières de l'autre. Puisque « les frontières forment ainsi des objets spatiaux multiscalaires, des espaces soumis à des stratégies et des politiques décidées à des échelles de pouvoir différentes : Europe, Etat, Région, Commune... L'articulation des échelles, parfois l'affrontement entre une tendance à l'intégration centripète et une dérive centrifuge animée par des logiques de proximité, démontre l'intérêt d'étudier les frontières à des échelles différentes. Ainsi les tensions qui animent les espaces frontaliers ne sont pas uniquement issues de la juxtaposition d'Etats concurrents et exprimant des convoitises sur leurs bordures mitoyennes, mais résultent aussi de l'organisation pyramidale des pouvoirs au sein de la même construction ou entité territoriale. Nous retrouvons ainsi exprimés, les croisements entre tensions horizontales et verticales, entre rapports de forces externes et internes. Les espaces frontaliers possèdent bien dans ce domaine quelques spécificités intéressantes⁵. »

Nous analyserons tout particulièrement la mobilité scolaire transfrontalière, à travers l'espace, le temps de l'histoire afin d'en comprendre les raisons, les stratégies familiales, les réseaux d'acteurs et de lieux existant de part et d'autre des frontières, enfin les conséquences identitaires qu'une telle mobilité peut engendrer.

Pour donner plus de fondement scientifique à notre travail, nous comparerons la mobilité transfrontalière du Sud de la Hongrie à celle du Nord de la France sur laquelle d'importantes recherches ont été réalisées auparavant.

⁵ Renard, J-P (2002), « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », in. *Limites et discontinuités en géographie*, coll. « DIEM », Paris, Sedes, p. 59.

Bien que le nombre des élèves transfrontaliers n'excède pas officiellement 400, son étude est pourtant pertinente. Il s'agit en effet d'une mobilité unilatérale, de la Roumanie, mais surtout de la Serbie vers le Sud de la Hongrie, et présente depuis une quinzaine d'années. Ce phénomène qui a débuté vers 1990, l'année du changement de régime dans les Etats communistes, ne cesse depuis d'exister, de plus, il prend de nouveaux élans de temps à autre et s'accroît significativement. Il est également important de souligner le mot « officiel », car nous supposons une présence plus importante de ces élèves transfrontaliers, les statistiques officielles agissant encore en fonction de divers intérêts.⁶ En outre, la question des minorités hongroises se trouve régulièrement à l'ordre du jour depuis presque cent ans, dû dans une large mesure à la politique⁷ et aux événements relatifs⁸. Ainsi, pouvons-nous remarquer que, même de nos jours, une série d'obstacles se manifeste face aux relations transfrontalières entre la Hongrie et la Serbie. Malgré ces obstacles, une partie des élèves de la minorité hongroise continue à suivre leurs études dans des établissements hongrois⁹. La mobilité scolaire transfrontalière a donc une signification très importante : elle pourrait constituer la base d'une réelle ouverture des frontières entre les pays voisins, et notamment dans notre cas, avec la République Serbe. Elle est déjà, juste par l'attestation de son existence malgré tout, un signe précurseur d'un futur espace transfrontalier sur lequel ce travail essaye d'attirer l'attention.

La question des frontières est donc, même si elle semble parfois contradictoire, par sa complexité elle-même, loin d'être sans importance de nos jours. Le domaine de la géographie paraît particulièrement apte à l'étude des frontières d'une façon très complexe. Cela relève de sa complexité en elle-même, car la géographie repose sur l'étude de l'espace et son rapport à l'homme. C'est en associant le volet physique et le volet humain de la géographie que peut s'expliquer sa complexité. C'est pour cette raison qu'elle s'avère apte à analyser un objet complexe comme la frontière et l'ambivalence de la fonction de séparation et de connexion que peut comporter la notion de frontière.

⁶ Nous reviendrons à cette question dans le chapitre III.2.1

⁷ Nous pensons par exemple au Référendum organisé sur la double nationalité des minorités hongroises le 5 décembre 2004 qui n'a pas accordé la nationalité hongroise aux minorités. Nous aborderons ce sujet ultérieurement.

⁸ L'événement le plus récent : les examens du Comité Européen sur les incidents provoqués par des Serbes contre la minorité (entre autres les Hongrois) en Voïvodine en janvier 2005.

⁹ Selon une étude faite par le Comité à la Recherche des Magyars à l'Université de Novi Sad (capitale de Voïvodine) en 2002, la moitié des élèves de 14-15 ans de la minorité hongroise aimerait continuer ses études dans les lycées de Szeged, mais seulement le huitième de ces élèves questionnés l'a réellement fait.

Pour comprendre la spécificité de la scolarité transfrontalière, il est inévitable d'aborder une réflexion sur la frontière : son épistémologie et les définitions relatives (I). L'étude ne pourra pas continuer sans la présentation de notre espace à étudier (II) ni sans la présentation de différents outils et méthodes de travail (III).

I. Réflexion conceptuelle et épistémologique

Celui qui a déjà eu l'occasion de se rendre aux lacs de Plitvice, en Croatie, a pu, en les visitant, s'approprier le caractère ambivalent des frontières.

Ce parc naturel se compose, entre autres, de 16 lacs de taille inégale mais contigus et séparés par de petites digues naturelles continues. Cet arrangement de la Nature nous a fait penser tout de suite à l'organisation politique du monde, tant aux Etats qu'aux frontières interétatiques. Métaphoriquement, l'image de ce parc naturel rappelle donc l'ambivalence du concept de la frontière constituant des limites et des discontinuités en même temps.

Autrement dit, les lacs sont séparés par des digues, mais gardent entre eux une connexion par des chutes d'eau plus ou moins importantes, grâce à leurs différences de niveaux. Chaque lac a donc une limite (circonscrite par des digues) et des discontinuités (différences de niveau) se sont produites parmi eux. Nous ne trouvons pas erroné d'appliquer cette métaphore au cas des frontières.

I.1 A propos des frontières...

« Devant moi s'étendaient en nappe blanche les terres stériles des Syrtes (...) Parallèlement à la côte courait à quelque distance, sur la mer, une ligne pointillée noire : la limite des zones de patrouille. Plus loin encore, une ligne continue d'un rouge vif : c'était celle qu'on avait depuis longtemps acceptée d'un accord tacite pour ligne frontière (...) Orsenna et le monde habitable finissaient à cette frontière d'alarme, plus aiguillonnante encore pour son imagination de tout ce que son tracé comportait de curieusement abstrait... »¹⁰

La frontière comme tout objet spatial s'observe de différentes approches : approche morphologique, approche fonctionnelle, approche historique. Quelle que soit l'approche choisie, le concept de frontière se heurte à de nombreuses ambivalences. Il est donc *a priori* préférable de partir des associations de mots opposés ou complémentaires dans le cas de chaque approche pour que cette notion très complexe de la frontière soit mieux

¹⁰ Julien Gracq, *Le rivage des Syrtes*, pp. 31-32, cité par Foucher, Michel (1988), *Fronts et Frontières (Un tour du monde géopolitique)*, Paris, Fayard, p. 29.

précisée. L'approche à l'aide des paires de mots n'exclut pas de transition entre eux, bien au contraire.

I.1.1 L'organisation de l'espace (approche morphologique)

En effet, le monde est fondamentalement organisé en Etats limités par des frontières. Telle est la représentation que se font les Européens de l'organisation du monde. Pour les sociétés humaines, la frontière peut constituer un outil essentiel pour maîtriser l'espace. Tout changement dans ce domaine – disparition ou émergence des Etats et des frontières – est, bien évidemment, un événement considérable pour la communauté humaine. D'où vient l'importance de présenter l'organisation de l'espace.

Dès l'origine, les ethnies humaines s'efforcent d'organiser et de maîtriser l'espace, ce qui s'est avéré impossible à l'échelle de la Terre : de ce fait, l'espace a été divisé en « compartiments »¹¹ juxtaposés.

A petite échelle, la planète apparaît comme un continuum dont les interdépendances entre la lithosphère, l'hydrosphère et l'atmosphère constituent les éléments fondamentaux. Ce continuum de **l'espace terrestre** est déterminé par ses dimensions physiques et écologiques. L'action humaine n'est jamais entièrement libre mais dépendante de certaines contraintes, c'est-à-dire qu'elle doit toujours prendre en considération les données physiques et écologiques de la surface terrestre où elle veut s'investir. Cependant, l'espace terrestre, quant à lui, est un produit de l'activité et de la culture humaine qui le transforment et peut même produire des discontinuités¹². Il en résulte que cet espace terrestre est divisé en plus de cent cinquante entités politiques distinctes. Cette division de l'espace terrestre prend une forme toute particulière dans le sens où elle n'a rien à voir avec le cadre naturel. Il s'agit, en effet, de la division politique du monde, produit de l'histoire et de l'organisation des sociétés humaines.

Si un système politique intervient sur une partie de l'espace, il le transforme en **territoire**. En d'autres termes, dès qu'un espace est globalement approprié par une communauté humaine, il devient territoire¹³. Autrement dit, le concept de territoire implique que l'on l'a constitué. Cette affirmation commence au niveau élémentaire des

¹¹ Nous empruntons ce terme à M. Foucher, op. cit., p. 29.

¹² Dauphiné, A. : *Espace terrestre et espace géographique*, in : Bailly, A. et al. (1998), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, p. 54.

¹³ Sanguin, A-L (1977), *La géographie politique*, Paris, PUF, p. 16.

groupes humains dans le sens où chacun essaie de se procurer une portion d'espace. En passant à des états plus structurés, l'organisation de l'espace va prendre une forme « transcalaire »¹⁴, depuis des communautés élémentaires jusqu'aux sociétés nationales. « Le territoire établit ainsi une centralité qui entre en contraste avec le vaste monde. Nous plaçant d'abord au niveau de cet univers centré, cette signification se traduit dans l'opposition fondamentale Moi – les Autres ; elle fixe ainsi une première séparation entre le lieu où je vis et le lieu où vivent les autres : “Ils” est opposé à “Moi”. [...] La dialectique dedans – dehors correspond à la distinction “proche – lointain” : dedans, c'est ici, dehors, c'est là-bas, et tout ce qui se passe “là-bas” ne me concerne pas tout à fait au même titre que ce qui se passe “ici”. L'espace est donc progressivement structuré en un certain nombre d'oppositions qui affirment la valeur du territoire (figure n°1)¹⁵. »

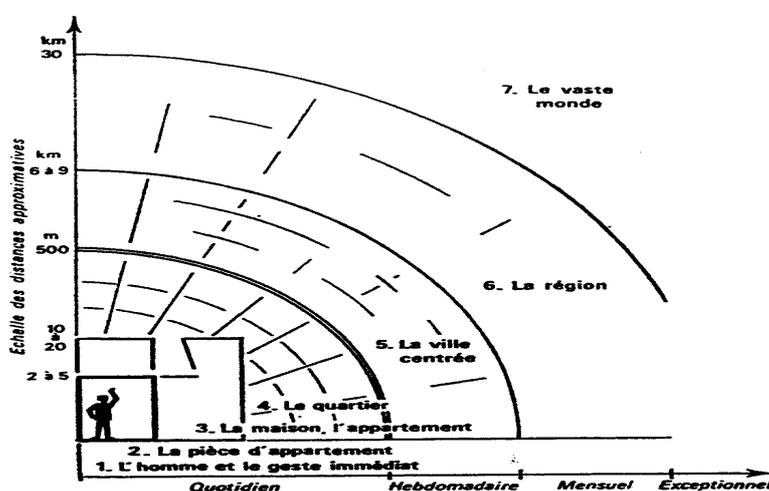


Figure n°1 : Les coquilles de l'homme selon Moles et Rohmer, source : André Y., *Représenter l'espace*, p. 17.

Ce territoire approprié va donc prendre une forme : il est délimité par le groupe social qui y vit sa quotidienneté. Quant au passage entre deux territoires, il se fait de différentes manières. Ce qui retient pourtant particulièrement notre intérêt, c'est qu'à chaque échelle de cette organisation s'associe la notion de limite, ou celle des discontinuités.

¹⁴ Cf. Bailly, A. et al. (1998), op. cit.

¹⁵ André Y, Bailly, A. et al. (1989), *Représenter l'espace*, Paris Anthropos, p.16.

I.1.2 Limite – discontinuité (approche fonctionnelle)

L'étude des frontières du point de vue fonctionnel peut se regrouper autour de deux notions étroitement liées : celles de limite et celle de discontinuité¹⁶. La frontière sépare en tant que limite territoriale (sens politique, historique, identitaire), mais en même temps elle engendre des discontinuités dans l'organisation de l'espace (approche structurelle et systémique).

Conformément à cette approche, la discontinuité est davantage liée au vocabulaire de l'analyse spatiale comme le gradient, l'interface, la distance etc. Dans le cadre de la géographie, on entend par **discontinuité la rupture dans l'organisation de l'espace** provenant soit du vide, soit de l'accumulation. La rupture qui apparaît dans l'espace peut revêtir des formes bien différentes que nous énumérerons par la suite :

- Changement de rythme, de temporalité (changement des zones du temps)
- Changement dans les formes spatiales (l'écartement entre deux rails n'est pas identique d'un pays à l'autre, ex. la Hongrie – l'Ukraine)
- Rupture dans les fonctions (la présence ou le manque du commerce de part et d'autre de la frontière)
- Rupture des dynamiques (une région périphérique se trouve face à une région développée)
- Rupture en terme de représentation (le regard que l'on porte sur l'autre)

La frontière peut être donc conçue d'une part comme une discontinuité dans le sens où elle représente une rupture qui rassemble les différences dans l'organisation de l'espace. D'autre part, la frontière se considère également comme une limite.

La limite signifie la séparation entre deux ensembles spatiaux, notamment entre deux pays, Etats ou régions. Etant des constructions politiques et sociales, ces formes spatiales données se révèlent par leur caractère approprié et identifié, ce qui constituent les particularités du territoire. Par conséquent, le concept de limite est fortement lié à celui du territoire. La limite assure la cohésion interne du territoire circonscrit.

Le territoire dispose d'un centre où s'exerce le pouvoir et d'une périphérie qui se termine par la limite, soit linéaire, soit zonale. La frontière est aussi la limite entre deux

¹⁶ La sous-partie suivante est rédigée à la suite d'un séminaire portant sur les frontières par M. Jean-Pierre Renard qui s'est déroulé entre octobre - novembre 2002 à l'Université d'Artois.

territoires : des souverainetés, des Etats en possession d'un pouvoir politique, d'une identité d'une société autonome, des symboles (une langue, un drapeau). C'est au cours de l'histoire que des limites se sont formées entre eux.



Photographie n°1 : La frontière ukraino-slovaque, source : Quotidien Délmagyarország, le 16/04/2005, p.3.

La photographie précédente (photographie n°1) prise sur la frontière ukrano-slovaque dans un village coupé à deux après la Deuxième Guerre Mondiale représente très visiblement la fonction de limite et de discontinuité de la frontière. Entre les portes en bois coupées également à deux (discontinuité) s'étend le *no man's land*. Devant la porte, la barrière et une colonne (limite) portent la couleur du drapeau national slovaque (blanc, bleu, rouge), servant de symbole de l'identification.

La délimitation d'un territoire approprié prend son sens dans une démarche identitaire. Le rapport des sociétés à leur espace comporte donc une forte composante identitaire. **L'identité**, « phénomène social de reconnaissance individuelle et collective [...], outil de singularisation et de séparation des entités sociales, principe de différenciation – fragmentation à l'œuvre dans tous les groupes humains, [elle] prend fréquemment appui sur des aires territoriales découpées et configurées pour la circonstance¹⁷. » Autrement dit, un groupe social qui s'approprie un territoire se présente d'une manière particulière. « D'un côté, le groupe affirme son existence par l'appropriation d'un espace vis-à-vis des autres ; de l'autre, le groupe se reconnaît en fonction de ce même

¹⁷ Di Méo, G. (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », in. *Géocarrefour*. Revue de Géographie de Lyon, vol. 77, p. 175.

espace. C'est ce que nous pouvons appeler l'identité territoriale¹⁸. » L'identification à un territoire se révèle efficace dans le cas où elle se cache derrière sa propre délimitation, c'est-à-dire derrière un territoire dont les limites sont linéaires ou zonales. A propos de l'identification, il faut encore mentionner la dimension symbolique de la frontière, capitale surtout dans le cas des populations vivant de part et d'autre de la frontière¹⁹, idée que nous développerons dans la deuxième partie du présent mémoire.

I.1.3 Ligne – espace (approche historique et culturelle)

Suite à une petite enquête que nous avons réalisée dans notre entourage, à la question « Qu'est-ce qu'une frontière ? », les réponses fournies ont nettement convergé : « Une frontière, c'est une ligne séparant deux Etats. » Toutefois, considérer la frontière comme une **ligne** ne s'avère pas totalement pertinent dans la réalité de tous les jours. Cette idée de ligne-frontière se déduit de la cartographie : rien que regarder le bulletin météorologique à la télévision nous suggère la linéarité des frontières.

Le travail de cartographe, concernant la délimitation de cette « ligne » sur la carte, ne semble pas être facile, surtout à grande échelle. En sus, sur le terrain, le travail se complique davantage car aucune ligne réelle n'existe : il faut donc matérialiser en quelque sorte la démarcation.

En ce qui concerne les origines de la linéarisation en Europe, elle remonte au 18^e siècle. Auparavant, la séparation entre deux entités territoriales se traduisait par des *limes* dans le cas de l'Empire romain, par des enclaves au Moyen Age, des *no man's land*, des espaces périphériques – en un mot, des marges, des écarts entre deux limites territoriales et non pas des lignes.

Il est intéressant de noter que même le mot « frontière » n'existait pas avant le 14^e siècle. C'est à cette époque-là que le terme « front militaire » se transforme en un seul mot, celui de la frontière. Elle garde son caractère militaire pendant des siècles ; elle prend un sens national à partir du 18^e siècle : sens symbolique qui signifie la limite de souveraineté

¹⁸ Moullé, F. (2003) « De la ligne aux espaces frontaliers. Les exemples comparés des montagnes et des détroits ». Travail présenté lors du séminaire « Détroits » le 13 mars 2003 à Lille, organisé par le groupe de recherches « Détroits ».

¹⁹ M. Foucher dit à propos des frontières : elles nous renvoient vers trois registres d'études, celui du réel, de l'imaginaire et du symbolique. Cf. à ce sujet Foucher, Michel (1988), *Fronts et Frontières (Un tour du monde géopolitique)*, Paris, Fayard

nationale. Souveraineté et nation sont deux notions qui vont désormais de pair et le caractère militaire de la frontière se transforme de plus en plus en sens national. La linéarisation de la frontière commence donc à l'époque de la naissance des nations et s'appuie sur les travaux des cartographes, au service des pouvoirs politiques.

En revanche, penser la frontière comme une ligne nous semble incomplet. Jacques Ancel, dans les années 1930, a présenté ses doutes concernant cette question²⁰. A son avis, les frontières sont beaucoup plus complexes que leur représentation par une simple ligne : il faudrait les concevoir plutôt comme une aire avec une certaine épaisseur. Même sur le terrain, il est rare de trouver une structure linéaire délimitant nettement deux territoires²¹. Dans le cas des frontières militaires fermées, nous nous heurtons rarement à des murs réels ; ces Etats sont plutôt séparés par des *no man's land*, des bornes plus ou moins espacées. Alors que la plupart des frontières restent encore des zones de turbulence surveillées par l'armée, la perception idéale – ou utopique – du progrès frontalier serait, nous semble-t-il, la mise en commun des savoirs complémentaires et l'échange culturel favorisé par le rapprochement des nations aux frontières pacifiques et créatrices. Dès lors, une **zone** de transition pourrait se constituer entre deux territoires étatiques. Une zone particulière, étant à la fois un *miroir* dans lequel se perçoit la société elle-même, une *fenêtre* à travers laquelle il est possible de percevoir les autres (au-delà de la frontière) et une *vitrine* que l'on expose aux autres²². Il s'agit donc d'une zone de communication.

Une forme spatiale donc qui s'accompagne de la **mobilité** spatiale : « forme du mouvement qui s'exprime par le changement de position géographique²³. » Cette mobilité peut être engendrée par les flux de biens et de personnes comme ceux de produits illicites, de réfugiés, de la main d'œuvre pas toujours légale ou enfin, point de vue que nous développerons, celui des lycéens dans les cas de la frontière serbo-hongroise. Quant à la dynamique de cette mobilité transfrontalière, il est nécessaire de souligner l'importance des pouvoirs politiques d'une part et l'intégration de l'espace frontalier dans le développement économique de l'Etat de l'autre. Si cette dynamique frontalière se révèle assez importante,

²⁰ Ancel, J. (1938) *La géographie des frontières*, Paris, Gallimard.

²¹ Il existe quand même des murs, par exemple en Palestine ou en Irlande du Nord.

²² Renard, J-P. (2002), « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », in. *Limites et discontinuités en géographie*, coll. « DIEM », Paris, Sedes, p. 65. et Gay, J-C (1995), *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica, p. 63.

²³ Brunet R., Ferras R. Théry H (1992), *Les mots de la Géographie. Dictionnaire critique*. Montpellier – Paris, Reclus – La Documentation Française, coll. Dynamique du Territoire, p. 304.

elle peut conduire à un véritable « métamorphisme de contact »²⁴ et, de ce fait, à une zone transfrontalière avec une « population hémotone »²⁵ spécifique.

Le métamorphisme de contact – cette forme vraiment riche d'échanges induite par la mobilité – n'est pourtant pas forcément favorisé : il se forme selon différents intérêts suivant **l'échelle des stratégies** (c'est-à-dire des acteurs de la frontière) politiques. Il s'agit en effet des intérêts relevant des échelles multiples, partant des individus, en passant par des communes et des régions jusqu'à l'échelle nationale, voire internationale. Les intérêts se confrontent parfois dans les questions liées surtout à la mobilité : ainsi, il n'est pas surprenant que la redynamisation de la frontière ne soit pas toujours interprétée positivement. Dans un certain contexte politique, la frontière se considère davantage comme contrainte ou concurrence que comme ressource ou outil de complémentarité. « L'énergie de la frontière »²⁶ se manifeste en fonction de son rôle de miroir, c'est-à-dire de ce que la société et le pouvoir politique se renvoient d'eux-mêmes. La notion de frontière a toujours fait partie des réflexions de la géographie politique qui s'est beaucoup transformée au cours de l'histoire.

I. 2 Géographie politique et géographie des frontières en France et en Hongrie

« L'histoire ne se répète pas, mais les événements se riment. » Cette citation de Mark Twain s'applique également à l'histoire et à la formation de la géographie politique et à celle des frontières. Ainsi, en avançant au cours des siècles de l'histoire, des retours sur des sujets similaires s'observent au sein de cette géographie politique. Bien que la géographie politique au sens strict du terme soit née au 19^e siècle, ses principaux sujets et problématiques étaient présents à partir de l'époque de l'Antiquité : ses racines remontent en effet à la philosophie grecque antique.

²⁴ Terme utilisé par Renard J-P (1992), « Populations et frontières : problématiques et méthodes. » In : *Espace, Population, Sociétés*, n° 2, p. 180.

²⁵ Moullé, F. (2003), op. cit.

²⁶ Nous entendons par l'énergie de la frontière l'ensemble des activités générées par la présence de l'objet spatial.

L'une des principales œuvres de Platon, intitulée *Etat* traite de ce sujet principal qui le demeure jusqu'à nos jours. La géographie politique s'est très concentrée sur l'Etat : elle étudie les conflits sociaux et économiques dans l'espace ; c'est l'Etat et ses composants spatiaux spécifiques (local, régional, global) qui se situent au centre de telles recherches²⁷ (tableau n°1).

Géographie politique			
<i>I. Sujets de recherche stricto sensu géographique</i>		<i>II. Sujets recherchés d'une perspective géographique</i>	
<i>A, examinant l'organisation spatiale</i>	<i>B, examinant l'organisation politique de l'espace</i>	<i>A, s'occupant de la politique intérieure d'un Etat</i>	<i>B, s'occupant de la politique extra-étatique</i>
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ségrégation ◆ Polarisation ◆ Conflits des ethnies ◆ Conflits locaux ◆ Analyse des conflits dans l'espace social ◆ Régionalisation ◆ Nationalisme 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Régimes d'Etat ◆ Géographie des frontières ◆ Géographie des intégrations ◆ Entrelacements politiques ◆ Géographie de l'Administration ◆ Centralisation ◆ Décentralisation 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Géographie des élections ◆ Géographie du bien-être ◆ Politique de la répartition spatiale ◆ Autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Géopolitique ◆ Géoéconomique ◆ Globalisation ◆ Contre-globalisation ◆ Géographie de la colonisation ◆ Régularités globales (ex. politique de l'environnement) ◆ Institutions intra-et extra-étatiques (OTAN, ONU, WTO)

Tableau n°1 : Structure de la géographie politique selon Taylor (1995) et Ossenbrugge (1998), Source : MEZŐ, Ferenc, 2003, *Précis de la géographie politique – [A politikai földrajz alapjai] –*, Debreceni Egyetem)

Les antécédents de la géographie politique, incorporant la géographie des frontières, remontent à une époque dominée par le déterminisme (I), suivi par le concept organique des Etats et la naissance de la géopolitique (II), renaissant récemment de ses cendres après une longue période de silence (III)²⁸.

²⁷ Johnston R. J. (1996), *The dictionary of Human Geography*, Oxford, Blackwell Reference, p. 440

²⁸ La longueur de ces périodes de silence varie largement d'un pays à l'autre : c'est dans les pays anglo-saxons où le silence fut le plus court (quelques années seulement) après la Deuxième Guerre Mondiale ; par contre dans les pays de l'Europe Médiane, cette période a duré presque 40 ans. Ce sujet sera abordé en détail dans les chapitres suivants.

I.2.1 Vers une géographie politique...

Depuis sa naissance au 19^e siècle, la géographie politique a toujours eu un rôle déterminant dans la réflexion géographique. Malgré les tentatives pour la faire totalement disparaître, elle a ressuscité et analyse de nouveau justement l'environnement qui voulait sa disparition. En réalité, la géographie politique devrait avoir le même âge que l'Etat, l'idée territoriale, la souveraineté, la défense, les nations²⁹.

I.2.1.1 L'époque de l'Antiquité

Depuis l'Antiquité, la notion de « l'Etat idéal » occupe les philosophes grecs. Platon analysait à ce sujet surtout la création d'un Etat, son développement et son déclin. Il supposait la disparition de l'Etat : si le destin de toute créature prend fin par sa disparition, en est-il autrement pour l'Etat ? Une question qui n'a toujours pas perdu de son actualité !

La réflexion sur l'interaction de l'environnement géographique et des processus spatiaux politiques apparaît la première fois chez Aristote, dans son œuvre intitulée *Politique*. C'est par un biais déterministe qu'il interprète ces interactions et les notions de lieu, d'Etat, de « polis ». L'homme est prédestiné à vivre dans le cadre d'un Etat qui a son propre développement (création, développement, maturité, déclin, disparition)³⁰. Aristote a même démontré la taille, la population et la situation idéale de l'Etat pour arriver au niveau d'autarcie.

Dans sa monographie descriptive du monde, Strabon – conformément aux intérêts romains – interroge l'environnement géographique et politique dans le but de trouver la voie à la stabilité de longue durée de l'Empire Romain. Il considère la géographie au service des hommes d'Etat. Par cette approche, il détermine pour des siècles la mission de la géographie (être au service de l'Etat).

Il estime important la question de la répartition du monde connu (Europe, Asie, Libye) et également celle de la relation entre le tout et la partie. La délimitation de l'Europe et de ses parties se pose désormais sans relâche dans la géographie européenne.

²⁹ Taylor, J.P., 1993, *Political Geography*, Longman, Essex, p. 360.

³⁰ L'idée de périodicité du développement du monde est reprise – après Aristote – par le stoïcisme.

I.2.1.2 Du Moyen Age au 19e siècle

Sans être reconnue comme science autonome jusqu'au 19^e siècle, la géographie se met au service de l'Etat, en fournissant une description variée et universelle des Etats et de leurs délimitations. Le rôle des géographes-cartographes³¹ se limitait à tracer les frontières d'Etat procédant ainsi à leur linéarisation et à la réalisation des inventaires territoriaux³².

Du point de vue politique, le processus de linéarisation est la conséquence de la naissance des Etats modernes. Avec ses conquêtes perpétuelles, le souverain commence à sentir le besoin de connaître les limites de sa souveraineté auxquelles s'ajoutent dès lors plusieurs sens. Un sens politique et juridique tout d'abord : le pouvoir central exige la formation d'un pouvoir administratif ce qui délimitera la souveraineté. Un sens économique ensuite, concernant le commerce et les échanges ce qui détermine toute la fiscalité relative aux frontières étatiques. Un sens militaire enfin : défendre son territoire et tenter de conquérir davantage d'où, par ailleurs, la naissance du terme frontière³³. C'est à partir de cette époque que se forme l'identité nationale liée à un territoire et que les géographes, qui ont surtout les rôles de cartographe, sont sollicités « en tant qu'outil de pouvoir, mais aussi en tant que représentation idéologique propagandiste »³⁴. La propagande sert surtout à faire une sorte de « publicité » au service de l'Etat en justifiant ses actions et en faisant pénétrer le sentiment de nationalité – d'appartenance à un groupe, une ethnie commune – aux pensées de ses habitants.

Ainsi le nationalisme³⁵ fait-il sa première apparition. « Nationalité » et « nationalisme » sont originaires du mot latin « nasci » qui veut dire naissance, ancêtres et lieu de naissance communs. La notion de nationalité exprime une entité historique dont l'idéologie jointe est le nationalisme. Il prend ses germes au 16^e siècle dans le contexte de l'avancement du capitalisme où les cibles de l'extension de l'économie capitaliste sont les Etats-Nations. L'idée selon laquelle c'est le peuple qui forme la nation, apparaît lors de la Révolution Française et c'est au Congrès de Vienne en 1815 que s'affirme la concordance de l'Etat et de la Nation. L'idéologie du nationalisme – le vœu de lier des impératifs culturels et spatiaux – deviendra une force déterminante au 19^e siècle – notamment en

³¹ Renard, Jean-Pierre (dir.), 1993, *Le Géographe et les Frontières*, Paris, L'Harmattan, p. 28

³² L'utilisation des figurés linéaires sur les cartes a fait oublier de considérer des frontières dans leur réalité (un espace, une zone avec une certaine profondeur).

³³ Linguistiquement, le mot frontière est dérivé du front militaire.

³⁴ Y. Lacoste cité par Renard, J.P., op.cit., p. 36

³⁵ Nous trouvons nécessaire de présenter la notion de nationalisme et ses origines pour une meilleure compréhension de notre sujet principal.

Europe Médiane – par l'introduction de l'éducation nationale et, par conséquent, par l'augmentation du nombre des lettrés. Il est donc l'une des plus anciennes idéologies qui influence depuis deux cents ans la vie politique.

Ces années sont porteuses d'autres changements aussi : c'est également à cette époque que l'on reconnaît la nécessité de la géographie en tant que science autonome.

I.2.2 Géographie politique et géopolitique

L'époque du 18^e et du 19^e siècle, connue pour la révolution industrielle, connaît également différentes révolutions scientifiques, entre autres celle de la géographie. L'autonomisation de la géographie mérite à juste titre le nom de révolution, surtout pour un géographe, dont les germes dérivent de la philosophie.

I.2.2.1 De la philosophie à la géographie politique

Ce tournant du 18^e -19^e siècle apporte en Allemagne la naissance de la géographie politique après une longue période de gestation³⁶. Grâce aux philosophes allemands (Johann Gottfried von Herder, Anton Friedrich Büsching, et surtout Immanuel Kant), la géographie connaît un développement notable et aussi une ascension parmi les sciences autonomes.

Kant s'interroge sur la relation entre la géographie et l'histoire, mais aussi entre le temps et l'espace : il reconnaît le lien consubstantiel entre eux. Au début de sa carrière, conformément à l'esprit de l'époque, il traite la géographie comme faisant partie de l'histoire. Jusqu'à Kant, effectivement, les questions de frontière et de territoires politiques relevaient essentiellement des compétences de l'historien. A partir de son œuvre intitulée *Physische Geographie (Géographie physique, 1802)*, un tournant inattendu survient dans sa théorie : les rôles de subordination s'inversent. La géographie entre en harmonie avec l'espace, et l'histoire avec le temps. L'action historique, se déroulant dans l'espace, fait partie de la géographie : de ce fait, c'est l'histoire que Kant conçoit désormais subordonnée à la géographie. La discipline de la géographie devient pour lui la science de l'espace qui analyse tous les phénomènes dans leur dimension spatiale et dans leurs relations de cause à

³⁶ A partir de l'Antiquité jusqu'au 19^e siècle.

effet, dépassant ainsi la pure description. Toutefois, il admet au sujet des relations spatio-temporelles que tous les événements et les objets spatiaux s'inscrivent aussi dans le temps.

C'est à partir de ces idées que Kant peut être considéré comme le fondateur de la géographie moderne, contribuant ainsi à la reconnaissance de la géographie comme science autonome à la fin du 19^e siècle. Ses pensées sont reprises chez Ritter dans sa *Géographie générale dans son rapport avec la nature et l'histoire de l'homme* (1817)³⁷, œuvre inachevée qui traversera tout de même l'histoire d'une géographie moderne naissante (géographie déterministe) par le biais de ces nouveaux rapports entre l'homme et son milieu. En ce qui concerne, enfin, Ratzel, il cherche à achever l'œuvre kantienne.

I.2.2.2 Friedrich Ratzel et la géographie politique

L'accomplissement de l'œuvre de Ritter ne se réalise pas chez Ratzel non plus ; la synthèse se réalise chez lui à un degré moins élevé, celui de la géographie politique où l'Homme et son Milieu s'unissent dans la notion de l'Etat. Fondateur de la géographie politique moderne grâce à son ouvrage de référence, intitulé *Politische Geographie* et publié en 1897³⁸, Ratzel est le premier à commencer véritablement à théoriser la géographie politique et à étudier les frontières non plus comme de simples traces, mais comme des facteurs du développement.

L'Etat, constituant la base de sa réflexion, est conçu comme un organisme vivant. (En fait, Ratzel se réfère dans son vocabulaire fréquemment à des expressions de la biologie : il est fortement marqué par l'évolutionnisme de Darwin.) L'Etat n'est autre pour lui qu'une poignée de sol et de sang, et l'organisme qui les lie, assure leur coexistence et les maintient. Cet organisme vit, évolue, prospère et finit par décliner. La frontière « s'apparente à une membrane périphérique »³⁹ de cet organisme qui se déforme au gré de la dynamique territoriale de l'Etat.

La conception de Ratzel concernant le développement et le déclin de l'Etat se construit autour du concept de l'espace. Pour lui, le développement consiste dans une tendance allant de la phase du petit vers celle du grand. Autrement dit, cela signifie la clé du développement tandis que tout déclin est, selon lui, la conséquence du retour en arrière dans ce processus. Dans l'histoire, l'Etat qui domine, est toujours celui qui est le plus

³⁷ Bailly, A., Ferras, R. (2001), *Eléments d'épistémologie de la géographie*, A. Colin, Paris, p. 70.

³⁸ Renard, J.P. (1993), op.cit., p. 40.

³⁹ Guichonnet, P., Raffestin, C., (1974), *Géographie des frontières*, Paris, PUF, coll. Sup, p. 21.

grand ou qui a tendance à l'être. Les territoires essaient donc de s'unir et, par conséquent, de nombreuses frontières disparaissent. Celles qui subsistent deviennent durables : plus vaste est un espace, plus solide est sa frontière⁴⁰.

La théorie du dynamisme de l'Etat organique, influençant également les frontières, pousse Ratzel à rejeter la linéarisation du concept de la frontière : à la ligne-frontière, il préfère la zone. A propos des lois d'extension des Etats, il convoque la zonalité de la frontière comme un espace de conquête où se passent les combats des différents pouvoirs. Le terme « frontier » est par ailleurs utilisé la première fois par Turner en 1893⁴¹ dans le sens différent de la ligne : il désigne une zone de confrontation et de transition entre des civilisations différentes dans le but de conquérir l'Autre.

Ces deux siècles de réflexion sur la géographie ont largement contribué à ce que la géographie – destinée à observer les réalités spatiales dans leur rapport à l'homme – puisse enfin occuper sa propre place parmi les sciences. Cette approche demeure déterminante tout au long du 20^e siècle.

1.2.2.3 La géopolitique

Avant et durant la Première Guerre Mondiale, la géographie politique se développe d'une manière éclatante, cependant, elle subit d'importantes transformations idéologiques qui marqueront son avenir pendant des dizaines d'années.

Le changement le plus important se rattache au nom de Rudolf Kjellén. Inspiré par les travaux de Ratzel, Kjellén étudie les frontières de la Suède dont il fournit une publication en 1899 dans la revue géographique suédoise « Ymer ». C'est dans cet article qu'il introduit le mot « géopolitique » qui bouleversera complètement la récente géographie politique. La géopolitique de Kjellén est en effet l'analyse politique de l'Etat comme une existence à part dans l'espace. L'Etat ressemble selon lui à un organisme vivant qui veut subsister et englober de plus en plus d'espace. Il s'intéresse surtout aux grandes puissances, à leur situation dans l'espace et à leur caractère dominant de volonté d'extension.

Il a considéré la géopolitique comme une partie de la géographie politique, cependant la dénomination montre son attachement plus politique que géographique.

⁴⁰ Cette idée de Ratzel nous semble un peu discutable vu la dissolution de certains Etats, p. ex. L'Ex-Yougoslavie.

⁴¹ Renard, J.P., (1992), « Populations et frontières : problématiques et méthodes », in. *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, p. 169.

Tandis que la géographie politique essaie de fournir des principes rigoureux des faits politiques, la géopolitique mesure les prétentions des puissances politiques par un biais géographique.

Déjà à la fin du 19^e siècle, Kjellén voit se former trois pôles de grandes puissances, celle des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne englobant l'Europe Médiane et la Turquie. Karl Haushofer, fondateur en 1924 de la revue « Zeitschrift für Geopolitik », reprend cette idée et publie son ouvrage sur les « pan-régions »⁴². C'est avec Haushofer que la géopolitique devient un outil des machinations politiques et perd considérablement sa scientificité. Bien que Haushofer se focalise sur les études théoriques et pratiques des frontières étatiques, il le fait d'une manière foncièrement utilitaire afin de prouver les injustices des traités de paix, issus de la Première Guerre Mondiale. Sa réflexion influence directement la politique expansionniste d'Hitler. Voilà comment une discipline à peine née se transforme et se discrédite pour quelques dizaines d'années et se trouve exclue de la palette des sciences reconnues.

1.2.2.4 Les différences entre les écoles françaises et hongroises de la géographie politique avant la Deuxième Guerre Mondiale

La géographie politique des pays vaincus et vainqueurs de la Première Guerre Mondiale se différencie fondamentalement tant dans ses thématiques que dans ses jugements de valeur. Ce sont les changements territoriaux européens qui occupent le centre des intérêts, surtout pour les vaincus comme la Hongrie. Quant à l'école de géographie politique française, de grands moments alternent avec des périodes de grands silences.

1.2.2.4.1 L'école de géographie politique française

L'école française doit une partie de son inspiration aux géographes allemands. Dès l'apparition de l'œuvre de Ratzel sur la géographie politique, les géographes français ouvrent un débat. C'est Paul Vidal de la Blache qui présente l'ouvrage de Ratzel devant le public français : il refuse le déterminisme de Ratzel et lui préfère le possibilisme (la nature propose, l'homme dispose). « Cette façon de concevoir les rapports des hommes aux milieux constitue sans doute un progrès, mais place la géographie dans une position

⁴² Cf. Haushofer, Karl (1931), *Geopolitik der Pan-Ideen*, Zentral-Verlag G.m.b.H., Berlin.

singulière : elle en fait une discipline à part⁴³. » La géographie relève autant des sciences de la nature que des sciences humaines et sociales. *Les principes de la géographie humaine* (1902) de Vidal de la Blache marquent en effet le début scientifique pour la géographie humaine.

Même si l'intention de Vidal de la Blache et de ses collègues français est de garder l'objectivité pour maintenir l'aspect scientifique de cette nouvelle géographie, ils sont tous influencés par le contexte politique de l'époque. Vidal de la Blache tente de justifier le retour de l'Alsace et de la Lorraine à l'Etat français. « Ce traité (1814), qui nous imposait de si pénibles sacrifices, montrait du moins la préoccupation de laisser à la France une frontière solide et rationnelle. Les forteresses de Landau en Alsace, de Sarrelouis en Lorraine lui servaient de points d'appui ; la ligne de la Sarre constituait de Sarreguemines à Sarrelouis une démarcation continue empiétant même sur la rive droite pour comprendre la presque totalité du bassin houiller. C'était, en somme, l'accomplissement d'un dessein poursuivi par la diplomatie française depuis Ryswick jusqu'à la veille de la Révolution. Il était certes douloureux pour la France de se voir frustrée de ses conquêtes de la République [...] Du moins la frontière de 1814 nous donnait-elle un territoire compact et une bonne ligne de défense ... Waterloo remit tout en question ...⁴⁴ » Jean-Pierre Renard écrit à ce propos : « Le concept de frontière juste et naturelle, entre autres, démontre combien il était facile d'oublier l'objectivité nécessaire à tout raisonnement scientifique, ce qui, dès cet instant, ouvrait toutes grandes les portes menant à la géopolitique⁴⁵. » (Vidal de la Blache saluait d'ailleurs cette branche de la géographie dès sa naissance.)

Le détournement de la géopolitique au service du nazisme jette cependant un discrédit durable également sur la géographie politique française. A ce propos, il est à noter que la géographie politique est souvent confondue avec la géopolitique. Le silence dure jusqu'en 1938, date de l'apparition de l'ouvrage de Jacques Ancel : *La géographie des frontières* (première publication de géographie politique en langue française), destinée à s'opposer à la géopolitique allemande nazie. Contrairement à Vidal de la Blache, Ancel rejette – d'après son expression – l'illusion linéaire de la frontière tout autant que son caractère naturel et immuable. La linéarité de la frontière, à son avis, n'est qu'une simple illusion de représentation due à la cartographie. Il considère la frontière plutôt comme « une isobare politique », à savoir une zone, un espace de rivalité entre deux Etats, à un

⁴³ Claval, P., (1998), « Histoire de la géographie », in. Bailly, A. et al., *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, p. 41.

⁴⁴ Paul Vidal de la Blache cité par J.P. Renard, (1993), op. cit., p. 49.

⁴⁵ Renard, J.P., (1993), op. cit., p. 49.

moment donné de l'histoire. Loin d'être immuable, le tracé de frontière est dynamique et évolue au fil de l'histoire. Cependant, Ancel n'étudie pas l'évolution de la frontière dans ses fonctions, ni ses effets sur l'organisation de l'espace.

Si l'école allemande déclenche différentes réactions au sein de la géographie française, en est-il autrement pour les géographes hongrois ?

1.2.2.4.2 La géographie politique en Hongrie

Au tournant du 20^e siècle, de vifs débats se déclenchent à propos de la substance de la géographie en Hongrie : la discipline « géographie » est-elle uniquement une science naturelle, ne s'occupant que des éléments naturels portant sur la surface de la Terre ou bien l'effet de l'Homme fait-il également partie de ces éléments ?

Les partisans de la géographie humaine sont pratiquement tous sous l'influence de Ratzel et de la géographie politique allemande. C'est Géza Cirbusz qui tient le premier cours de géographie politique à l'Université de Budapest en 1910 et qui se concentre sur le rapport Homme/Milieu. Disciple de Ratzel et surtout de Kjellén, sa « Geopolitika » (Géopolitique) de trois volumes aborde la théorie organique des Etats, leur typologie et se termine par l'ouverture sur des problèmes politiques globaux.

La géographie des frontières se forme en Hongrie avec Rezső Milleker en 1917 et András Rónai en 1941 : l'histoire, les différents types de frontières étatiques et leurs effets sur les états occupent le centre de leurs intérêts. La frontière apparaît chez eux comme une zone de front – en cela, ils sont toujours influencés par Ratzel – et de séparation. Ils soulèvent le concept de frontière naturelle à propos des tracés de frontière du Traité de Versailles de 1918. Ils s'accordent pour dire que la ligne de crêtes de la montagne des Carpates constitue une frontière sans discontinuité dans l'histoire et, à part les Pyrénées, il n'existe en Europe aucune autre frontière fonctionnant en pareille harmonie avec la Nature.

L'impact de la géopolitique de Haushofer se manifeste surtout à propos des essais révisionnistes hongrois. Ce mouvement, entièrement imprégné de radicalisme, tente de justifier le rattachement des territoires perdus à la Hongrie après la Première Guerre Mondiale.

Le personnage le plus modéré de cette époque, Pál Teleki, a tout de même le plus grand mérite dans la propagation et la culture de la géographie politique hongroise. D'après Vidal de la Blache, il considère la géographie comme une science synthétisante, prenant place entre les sciences naturelles et humaines.

Il s'oppose aux exagérations de Haushofer et à l'application des approches de l'école allemande aux problèmes hongrois. L'élaboration d'une géographie politique particulière lui semble inévitable. Il tient pour nécessaire une distinction nette entre la géographie politique et la géopolitique, cette dernière ne faisant pas partie de la géographie, mais appartient à la science politique. Sa justification s'appuie sur une approche linguistique : 'géo' est un préfixe dans le mot « géopolitique » tandis que la « géographie politique » a comme attribut le terme politique. Ce décalage de l'accent exprime la différence de ces deux disciplines. Teleki trouve insolite et dangereux le règne de la géopolitique sur la géographie politique, voire sur la géographie entière.

Bien entendu, il ne reste pas insensible aux questions des nouveaux tracés des frontières hongroises d'après-guerre. Il cherche à trouver des solutions spatiales aux problèmes ethniques liés aux confiscations des territoires. Ce sujet apparaît également sur une carte, préparée pour la Conférence de Paix de Paris sur les ethnies de la Hongrie (d'avant-guerre), sous le fameux nom de « carte rouge » (voir Partie II, chapitre II.1.2.1 : Du Traité de Trianon à nos jours) parce que les zones rouges signifient les territoires habités par des Hongrois. Teleki propose une nouvelle répartition administrative de l'ancien territoire de la Hongrie, se basant sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité ethnique. C'est par cette répartition qu'il vise à demander la révision du territoire d'une manière pacifique, mais la nouvelle guerre l'empêche de terminer son travail.

La Seconde Guerre Mondiale entraîne des changements importants non seulement sur la carte politique du monde, mais également au sein de la géographie politique. Après une longue période de silence, nous pouvons récemment assister à un renouveau scientifique de cette branche de la géographie.

I.2.3 Le renouveau scientifique de la géographie politique

Pendant les années 1950-1960, la géographie politique et celle des frontières connaît une période d' « eau morte » tant en France qu'en Hongrie. Nombreux sont ceux qui voient déjà sa disparition totale du sein de la géographie. Elle renaît cependant de ses cendres en France à partir des années 1970, s'incorporant au processus du renouvellement de la géographie dans son ensemble. En Hongrie, il faut attendre jusqu'au changement de régime des années 1990, pour que la géographie politique occupe de nouveau sa place parmi les réflexions géographiques. Ainsi, le développement de la géographie suit-elle deux voies bien différentes aux deux bouts de l'Europe.

I.2.3.1 Géographie politique : géographie du silence

Depuis sa naissance au 19^e siècle, la géographie politique s'intéresse aux tracés de frontières étatiques. Elle s'est trouvée vite au centre des intérêts des pouvoirs politiques rivaux d'où la prospérité de la géographie politique. La fin de la Deuxième Guerre Mondiale impose un silence profond sur l'étude des frontières. Comment expliquer cet *intermezzo*⁴⁶ silencieux ?

I.2.3.1.1 Le silence en France

L'héritage du contexte militaire et nationaliste, source de la « Geopolitik » allemande, pèse lourdement sur les deux premières décennies d'après-guerre et discrédite la géographie politique du camp de la vie scientifique. En France, de nombreux géographes refusent toute réflexion sur les questions politiques et frontalières. De plus, l'expansion économique après 1945 favorise les recherches économiques, industrielles et urbaines tels que l'aménagement du territoire, la péri-urbanisation, la reconstruction économique. La géographie politique ancienne a besoin de se renouveler pour pouvoir s'adapter à ces nouvelles questions. La mise à l'écart de la géographie politique en France perdure jusqu'aux années 1970 et se fait sentir tant dans le domaine de la recherche que dans celui de l'enseignement.

⁴⁶ L'utilisation du mot *intermezzo* veut dire qu'il ne s'agit pas d'un hiatus dans le développement de la géographie politique ; bien au contraire, cette période de silence en fait partie intégrante.

1.2.3.1.2 ... et en Hongrie

En Hongrie, toutes les disciplines – dont la géographie – se développent après la Guerre sous le contrôle du pouvoir soviétique. De là, il n'est pas surprenant que la géographie des pays de l'Europe de l'Est et de l'Union Soviétique se trouve isolée pendant les longues décennies de la guerre froide. D'une part, leurs relations extérieures avec les pays occidentaux se paralysent, d'autre part, la géographie est fortement affaiblie par des contraintes idéologiques, de l'intérieur.

La structure de la géographie soviétique se différencie fortement des tendances des pays de l'Ouest. L'un des traits caractéristiques se manifeste dans le fait que la géographie physique a une place privilégiée, distincte : elle garde son importance et dispose même d'un rôle exceptionnel au sein de l'Académie de l'Union Soviétique. (Ceci s'explique par des possibilités extrêmement riches fournies par des territoires inconnus de « l'Empire ».) L'autre trait caractéristique de la géographie soviétique est la substitution de la géographie humaine par la géographie économique. La géographie économique représente seulement une branche de la géographie humaine, plus synthétisante et universelle. La planification centrale et la possession étatique des moyens de production offrent également des démarches opportunes pour la recherche géographique. Ces recherches restent cependant unilatérales : elles accordent une préférence à l'industrie sans prendre en considération les secteurs tertiaires et l'infrastructure. Au sein de la démogéographie, des chercheurs soviétiques importants sont devenus réputés (par exemple P. E. Tyerletski), car cette branche peut entrer dans le cadre de la géographie économique. Toutefois, la géographie régionale des périphéries en crise – celle de l'Estonie, de Lituanie, de l'Asie Centrale etc. – échappe à toute recherche étant donné que l'idéologie officielle a nié même leur existence.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'Union Soviétique transforme non seulement la situation socio-économique de chaque pays mis sous sa tutelle, mais également leur vie scientifique. Quant à la Hongrie, la Société des Géographes Hongrois est dissoute en 1949 suite à ses essais révisionnistes. Elle ne peut recommencer son travail que trois ans après, à condition de nier quasiment toute recherche préalable. La carrière de plusieurs géographes hongrois – surtout dans le domaine de la géographie humaine, comme R. Milleker, A. Rónai, P. Teleki – se brise. C'est la géographie physique qui se renforce sous l'influence soviétique. « Dans les pays de l'Est, la géographie humaine se développe mal, à cause de l'idéologie marxiste et du contrôle exercé par le parti : beaucoup de chercheurs jugent plus

prudent de se tourner vers la géographie physique. » - écrit Paul Claval à ce propos⁴⁷. La géographie hongroise se rétrécit d'autant plus par prudence qu'elle restreint le domaine de ses recherches uniquement au territoire de la Hongrie, en rompant « volontairement » d'importants champs de recherche, comme par exemple celui des frontières. Ces contraintes perdurent pendant quarante ans, jusqu'aux années 1990 : jusqu'à l'aube du changement de régime.

1.2.3.2 Les nouvelles voies de la géographie politique

En France, les années 1970 entraînent des changements notables dans le domaine des recherches géographiques : une curiosité nouvelle s'éveille vers la géographie politique et celle des frontières. « Le souci d'éclairer la vie politique dans ses liaisons avec tous les autres aspects des relations sociales conduit donc à s'intéresser à des aspects considérés naguère comme économiques ou sociaux. Il pousse aussi à changer constamment d'échelle : l'uniformité du droit et des effets du pouvoir est réelle lorsqu'on examine d'un même regard l'ensemble d'un territoire national, mais les différences apparaissent lorsqu'on se penche sur les réalités locales. » – nous témoigne Paul Claval⁴⁸ à propos de cette époque. Il aperçoit que cette nouvelle géographie politique doit prendre en considération les dimensions culturelle, économique et sociale pour l'étude des frontières. D'autres échelles que celle des frontières étatiques tendent également à occuper le centre des intérêts des recherches (par exemple celles des régions ou des villes)⁴⁹. Les chercheurs orientent leurs réflexions vers l'influence des frontières sur l'organisation et l'aménagement du territoire. En ce qui concerne l'enseignement, il faut attendre les années 1990 pour que la géographie des frontières réapparaisse au niveau supérieur d'abord, secondaire ensuite. Dans quel contexte cette réhabilitation du concept de frontière peut-elle se dérouler ?

Plusieurs facteurs incitent les géographes francophones à s'intéresser de nouveau aux frontières. Au sein de l'Union Européenne, un nouveau rapport se forme à la frontière. L'intégration économique européenne – accompagnée de la mondialisation, de la régionalisation et d'un développement technologique important – entraîne la recomposition

⁴⁷ Claval, P. (1996), *Histoire de la Géographie*, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?, Paris, p.101.

⁴⁸ Claval, P. (1974), « L'étude des frontières et la géographie politique », in. *Cahiers de Géographie de Québec*, vol. 18, p. 12.

⁴⁹ Cf. la thèse de Roger Brunet (1965) à ce sujet : *Les phénomènes de la discontinuité en géographie*, Université de Toulouse, 304 p.

des espaces, et surtout celle des régions frontalières. La fonction de barrière militaire, économique et politique des frontières tend à s'effacer et, par là, les frontières deviennent plutôt des zones de coopération et d'échange⁵⁰. A partir des années 1990, la Hongrie s'inscrit également dans cette voie de développement qui exige évidemment un renouvellement dans le domaine de la géographie politique hongroise.

Cela fait à peine plus d'une décennie que le bloc communiste s'est effondré. Durant les quarante années de l'occupation soviétique, même la possibilité d'exercer la géographie politique fut interdite. Certes, il existe des recherches en géographie politique et en géopolitique, mais uniquement à l'usage du pouvoir, sans la possibilité d'exposer leurs résultats au public. Un seul point de vue est reconnu légal pour exercer la géographie politique : il s'agit en effet de fournir des critiques et surtout de discréditer la géographie politique considérée comme une pseudo-science bourgeoise et capitaliste.

Le changement de régime hongrois permet pourtant la réapparition des recherches dans le domaine de la géographie politique et celle des frontières (Bernek Á., Hajdú Z., Hardy T., Mező F., Pap N., Tóth J., Rechnitzer J.). Cependant, l'enseignement de la géographie politique et celle des frontières ne réapparaît que tout récemment au niveau universitaire et n'est toujours pas présent dans l'enseignement secondaire. La tendance des recherches concernant les frontières s'inscrit en effet dans le cadre des recherches spatiales et régionales. Les relations centre-périphérie, mais surtout les nouvelles possibilités de coopération et de mobilité liées à l'ouverture des frontières occupent avant tout le centre des intérêts. La création des Eurorégions multiplie les publications sur le sujet des frontières tout en essayant d'expliquer leur raison d'être (Süli-Zakar I., Rechnitzer J.) Ces recherches sont capitales dans notre perspective car elles fournissent la base des analyses des relations et des mobilités transfrontalières entre la Hongrie et ses voisins.

⁵⁰ Par exemple, les programmes Interreg existent depuis le début des années 1990.

II. L'espace à étudier

C'est dans la région de Szeged où la mobilité scolaire transfrontalière se fait sentir le plus significativement en Hongrie et notamment au niveau secondaire de l'enseignement. En effet, ce sont les adolescents de nationalité serbe qui arrivent en plus grand nombre pour effectuer leurs études secondaires dans les lycées de la région. Il n'est peut-être pas erroné de comparer cette situation singulière à celle de la région du Nord en France qui fournit également un exemple pertinent de cette mobilité transfrontalière. Avant de se pencher sur le sujet de ce flux assez particulier, il est nécessaire de présenter la région de Szeged et les mobilités liées à la proximité de la frontière.

II.1 La région de Szeged

La ville de Szeged est la troisième ville de Hongrie avec ses 160 000 habitants. Elle se situe dans le Sud de la Hongrie, dans la Grande Plaine Hongroise, à 15 km seulement de la frontière serbe et à une quarantaine de km de la frontière roumaine. Cette localisation de la ville crée même sa particularité. Elle se trouve à un angle du triangle Timisoara-Novi Sad-Szeged, trois villes de trois pays différents qui formaient cependant une unité – tant économique que physique ou culturelle⁵¹ – avant le démantèlement contemporain des frontières. Les cartes suivantes représentent l'unité physique (faisant partie de la Grande Plaine) et l'unité culturelle de cette région au sein du bassin des Carpates (figures n°2, n°3 et n°4).

⁵¹ Ces trois villes se trouvent dans la région de Bacska et de Banat, formant un évêché unique depuis l'an 1000, le règne de Saint-Etienne (Evêché Csanád).



Figure n°2 :Le comitat Csongrád, source : www.cia.gov et lazarus.elte.hu

A Kárpát-medence

STIEFEL

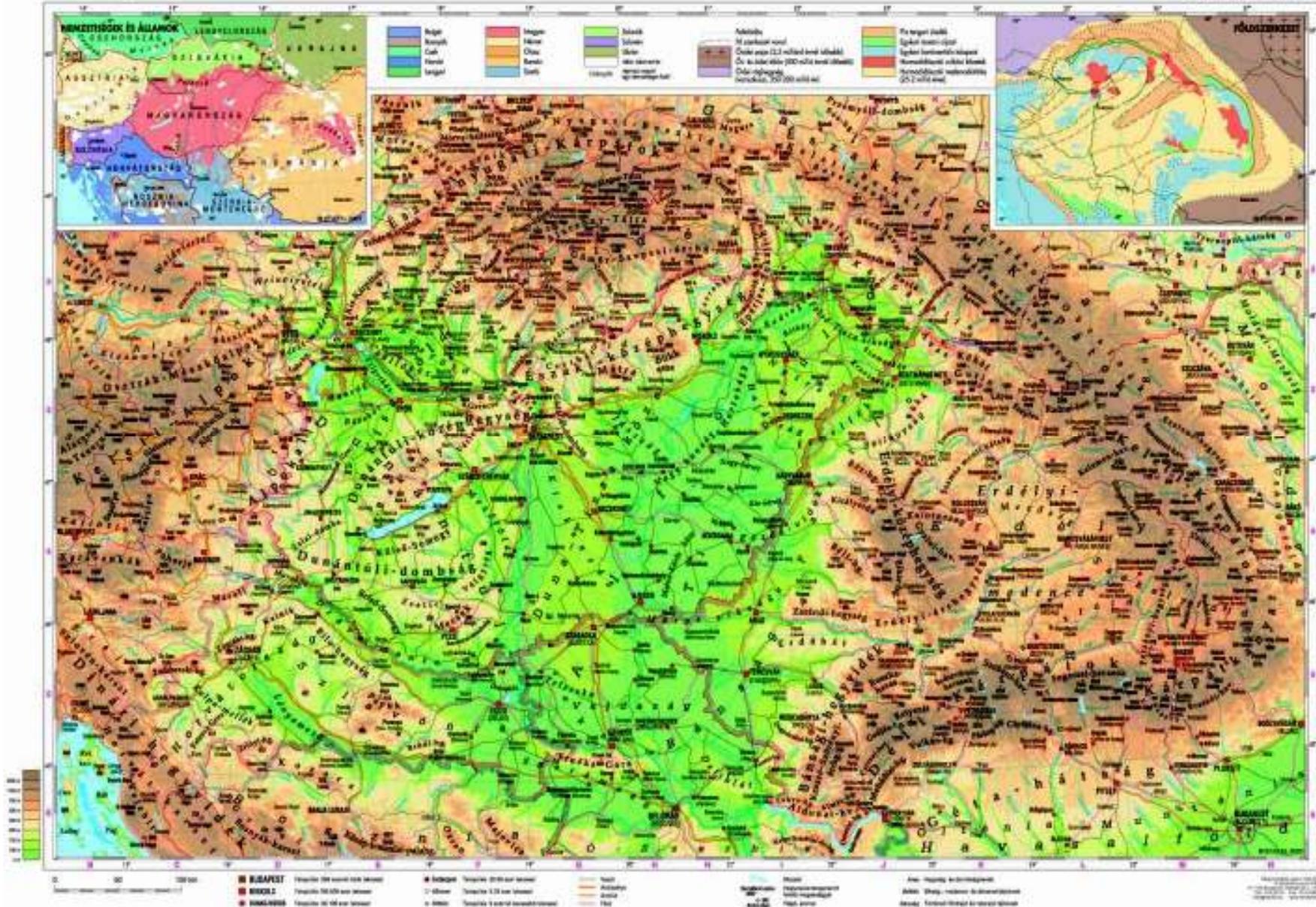


Figure n°3 : Le bassin des Carpates, source : maginfo.hu/st-terkep/karpat_med.jpg

Szeged occupe la position de chef-lieu d'un comitat hongrois (le comitat Csongrád)⁵² (figure n°2) et sera sans doute la capitale de la future région de la Grande Plaine Hongroise du Sud puisqu'elle est l'un des centres les plus importants pour les sciences, la culture et l'éducation. Ce statut culturel de la ville remonte en effet au 19^e siècle où 90% de la ville a été détruite par l'inondation de la rivière Tisza en 1879. Suite à l'inondation, et parallèlement à des travaux de reconstruction, d'importants investissements ont été réalisés, surtout en faveur de l'éducation et de la culture (nombreuses écoles et lycées, théâtre, bain thermal, mairie). Il n'est donc pas étonnant qu'après la modification des frontières, l'Université de Kolozsvár (Cluj-Napoca) ait transféré son siège à Szeged et soit connue de nos jours sous le nom de l'Université de Szeged. Outre cette université, une vingtaine de lycées à caractère très différencié propose un choix à ceux qui désirent poursuivre leurs études à Szeged. Il n'est donc pas abusif d'affirmer que c'est l'enseignement qui donne le profil de la ville et qui pourrait soutenir son dynamisme et son attraction régionale, même au-delà des frontières. Selon la loi de Reilly, l'attraction de Szeged devrait comprendre une partie de la Voïvodine, au moins en théorie. En réalité, les aires d'attraction des villes se situant à proximité des frontières ou des limites départementales transgressent pourtant rarement même ces dernières⁵³. Comment se manifeste donc cette attraction dans le cas de la ville de Szeged ? Quelles sont les relations entre la frontière et l'attraction par rapport à cette région ? Toutes ces questions sont nécessaires pour guider l'étude des frontières entre la Hongrie et ses deux voisins du sud et du sud-est.

⁵² La division administrative de la Hongrie est différente de celle de la France : elle se compose de 20 comitats qui peuvent être considérés comme les équivalents des départements français. L'adhésion du pays à l'Union Européenne exige la création des régions : ce processus est en cours depuis plusieurs années. D'après les dernières publications, la Hongrie sera divisée en sept régions : la région du Centre avec Budapest, la région du Nord de la Hongrie, la région de la Grande Plaine Hongroise du Sud, la région de la Grande Plaine Hongroise du Nord, la région de la Transdanubie du Nord, la région du Balaton et la région de la Transdanubie du Sud. Les limites des régions suivront les limites des comitats qu'elles impliquent.

⁵³ Cf. Renard, J-P. (1987), *Etude Géographique des Marges Mitoyennes des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie*. Thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Flandres-Artois, p. 233-238.



Figure n°4 : La région de Backa et de Banat, source : www.mti.hu/magyarsag

La proximité des deux frontières, celle de la Serbie et de la Roumaine (figure n°5), apporte ses influences sur la région de Szeged, et cela de plusieurs points de vue. Elle a accueilli plusieurs milliers de réfugiés suite à la révolution roumaine de 1989 et à la guerre en Serbie dans les années 1990 dont une partie s'est installée définitivement dans la région. L'Eurorégion de Danube-Körös-Maros-Tisza – existant depuis 1997 et formée aux frontières sud-est de la Hongrie avec la participation de la Hongrie, la Serbie et la Roumanie – vise à développer les liens entre ces trois territoires dans le domaine économique, scientifique, culturel et éducatif. On peut seulement espérer que cette Eurorégion devienne une véritable zone de coopération. Pourtant, il serait important d'abord que la situation politique de crise en Serbie se résolve le plus vite possible, car cela constitue un obstacle important au développement des coopérations entre ces trois pays⁵⁴. Un troisième effet des frontières sur la région de Szeged est celui des flux transfrontaliers qui mérite d'être étudié d'un peu plus près. Avant d'entamer toute recherche, il est cependant indispensable de présenter la méthodologie utilisée.

⁵⁴ Il nous semble malheureusement que la crise est loin de toucher à sa fin ; au contraire, la Serbie a voté pour un parti radicaliste lors des élections du 29 décembre 2003 ce qui l'éloigne une fois de plus d'une future adhésion à l'Union Européenne.



Figure n°5 : Carte de localisation de la région de Szeged au sein de la Hongrie présentant sa situation par rapport à la Serbie et à la Roumanie, source : lazarus.elte.hu

III. Approche méthodologique

Pour ce qui est de la réalisation de mes recherches, le système de cotutelle a servi de support méthodologique indispensable à la thèse. D'abord, les séjours en France m'ont permis d'élargir mes connaissances dans le domaine des frontières qui était un sujet tabou même dans les sciences pendant une longue période en Hongrie et qui l'est encore dans la politique extérieure du pays. Sans mes séjours en France, je n'aurais certainement pas maîtrisé certaines méthodes d'enquête sur le terrain comme par exemple celles des

questionnaires, des entretiens, de l'analyse des statistiques ou de l'analyse du contenu (technique indirecte utilisée sur des productions sonores ou écrites des groupes d'élèves transfrontaliers). Enfin, le fait de pouvoir examiner et de comparer deux situations frontalières foncièrement différentes a enrichi dans une grande mesure mon point de vue par rapport à ce sujet. Malgré tous ces avantages, la cotutelle engendre aussi de nombreuses difficultés, notamment dans les dates et les durées de mes séjours, un cadre rigide déterminé en tout début de mes études. Par conséquent, il se trouva que je dus parfois interrompre soit mes études théoriques, soit mes enquêtes sur terrain. Toutefois, le bilan demeure largement positif.

Vu le caractère de la cotutelle, la complémentarité dans les démarches s'impose nécessairement. L'articulation des enquêtes sur terrain et de l'observation participante a commencé pendant le premier séjour de six mois à Lille : tout d'abord, j'ai eu accès à l'UFR de Géographie de l'Université de Lille et de l'Université d'Artois et, surtout, j'ai eu l'occasion de participer à un séminaire de M. Jean-Pierre Renard sur les frontières. J'ai pu ensuite consulter les ouvrages de la Bibliothèque Universitaire de Lille qui ont constitué une première base de données pour mes travaux. J'ai également profité des conseils de plusieurs spécialistes soit de l'Université soit du Rectorat de Lille sur les questions frontalières. J'ai eu encore l'opportunité de participer à plusieurs réunions du groupe « DATAR-Interreg Nord » sur les relations transfrontalières entre le Nord-Pas-de-Calais, l'Angleterre et la Belgique dont les réflexions m'ont beaucoup aidée dans l'avancement de mes recherches. Comme les relations transfrontalières prennent une intensité assez importante dans le domaine scolaire entre le Nord-Pas-de-Calais et la Wallonie, j'ai pu également bénéficier des résultats de ces recherches. Celles-ci ont servi de références à mes propres recherches sachant par ailleurs que la mobilité scolaire transfrontalière du Nord-Pas-de-Calais s'inscrit dans le cadre de l'Union Européenne et qu'elle a des racines historiques plus profondes que dans la région de Szeged.

Après mon séjour dans le Nord de la France, je me suis rendue à Szeged pour commencer le travail de terrain. J'ai d'abord pris contact avec le chef du bureau responsable de l'éducation⁵⁵ pour le recueil des statistiques et ensuite pour un entretien semi-directif sur la gestion de l'éducation. Après avoir connu certaines difficultés que j'aborderai par la suite, un stage volontaire m'a été accordé ; ainsi j'ai pu passer un mois à

⁵⁵ En Hongrie, l'équivalent des Rectorats français n'existe pas. Comme les régions ne sont pas encore établies, ce sont les mairies des communes qui sont responsables de l'éducation de même que pour les établissements scolaires. Seulement les écoles privées ne relèvent pas de la responsabilité des mairies : elles sont régies par leurs propres tutelles (église ou autre organisme).

la mairie de Szeged dans le bureau chargé de l'éducation. Des rencontres avec des chefs d'établissement ont accompagné ce travail. Au total, sur les dix-neuf lycées nationaux et les cinq privés, j'ai réussi à prendre contact avec une douzaine d'entre eux. J'ai réalisé des entretiens semi-directifs avec les chefs d'établissements et parfois avec quelques enseignants concernant les élèves de nationalité étrangère (leur insertion, leurs problèmes, leurs motivations, etc.)

Au départ, j'avais l'intention d'encadrer également les écoles primaires, mais suite aux statistiques recueillies en mairie, j'ai réalisé qu'à ce niveau-là, la mobilité scolaire transfrontalière est quasi insignifiante pour des raisons que j'aborderai plus tard.⁵⁶

La rencontre avec des chefs d'établissement a été suivie de la prise de contact avec des lycéens eux-mêmes. J'ai procédé de deux manières : d'une part, j'ai réalisé des enquêtes sous forme de questionnaires ; d'autre part, j'ai rencontré des adolescents afin d'initier un entretien informel au cours duquel ils pouvaient s'exprimer librement. Quant aux questionnaires, ils ont été repartis parmi les lycées en fonction de leurs élèves de nationalité étrangère. Au total, 139 personnes ont été questionnées. Les entretiens avec des jeunes se sont déroulées dans deux internats : une cinquantaine de lycéens a participé à ces entretiens collectifs.

Finalement, j'ai eu la chance de faire également connaissance de quelques parents : dans la plupart des cas, ces rencontres étaient seulement virtuelles (via Internet) ou passaient par une conversation téléphonique, mais elles ont contribué à mieux saisir la motivation des familles à inscrire leurs enfants dans des établissements de Szeged.

Les enquêtes à Szeged m'ont démontré à quel point il est indispensable d'étudier cette mobilité d'un autre point de vue, notamment de l'autre côté de la frontière. Je me suis donc rendue plusieurs fois en Voïvodine où j'ai procédé à des entretiens au Centre Méthodologique d'Enseignement Hongrois de Voïvodine et aussi avec les membres du Conseil National Hongrois de Voïvodine. Ces voyages m'ont permis non seulement d'éclaircir leurs attitudes à l'égard de cette mobilité transfrontalière, mais également de concevoir la frontière serbo-hongroise, de même que la Voïvodine sous un angle différent de mes visites précédentes de nature plutôt commerciale.

A l'aide de ces enquêtes, j'ai cherché à mieux cerner les phénomènes transfrontaliers et les jeux des différents acteurs impliqués dans la mobilité scolaire

⁵⁶ Par « écoles primaires », il faut entendre des écoles qui assurent l'enseignement à partir de l'âge de six ans jusqu'à quatorze ans. Le système des collèges n'existe pas en Hongrie.

transfrontalière. C'est justement la complexité des différentes stratégies qui a constitué la principale difficulté du travail.

Si un travail de recherche porte sur un sujet sensible comme celui des frontières en Hongrie, le chercheur se heurte vite à la difficulté d'accès aux documents souhaités. Dans mon cas, même le recueil des statistiques a posé problème. A la mairie, c'est seulement après avoir formulé une demande officielle auprès du secrétaire général de la ville de Szeged, qu'on m'a accordé l'accès aux données statistiques. Concernant les établissements privés, la plupart des gérants ont refusé de fournir leurs statistiques. Certains chefs d'établissement n'ont pas répondu à mon appel non plus. Toutefois, il n'aurait été ni possible, ni nécessaire de procéder à des entretiens avec chacun d'entre eux, car tous les établissements n'accueillent pas des élèves de nationalité étrangère en une quantité importante.

L'enquête n'a pas été facile à réaliser non plus. Je l'ai effectuée entre avril et décembre 2004, interrompue à plusieurs reprises en raison des vacances et à cause d'un dernier séjour à Lille, impossible à reporter. De plus, le refus du référendum sur l'opportunité d'accorder la double nationalité aux minorités hongroises a rendu encore plus méfiant les enquêtés⁵⁷.

A tout ceci s'ajoute le manque d'objectivité : l'approche passionnelle des personnes interrogées et non seulement des lycéens concernés, mais celle de tous les acteurs aussi. Par conséquent, chaque source doit être traitée avec vigilance et distanciation.

Une fois le cadre théorique et méthodologique posé, nous présentons les résultats en trois parties. La première partie porte sur les flux scolaires transfrontaliers dans la région de Szeged. Pour ce faire, une exposition globale du problème s'avère nécessaire, pour éclairer la situation particulière de la région de Szeged au sein de la Hongrie. Pour la meilleure compréhension de mon sujet, une comparaison avec la scolarité transfrontalière de la France, en particulier de la région du Nord de la France semble bien utile. Il ne

⁵⁷ Cf. sur ce point le chapitre II.1.2.2., intitulé « L'image de la frontière de nos jours ».

faudrait pas ignorer la perméabilité des frontières afin de mieux saisir le phénomène de la scolarité transfrontalière, qui est très important parmi les flux transfrontaliers en général aux frontières sud de la Hongrie.

La deuxième partie essaiera de fournir des éléments d'explication au phénomène de la mobilité scolaire transfrontalière dans la région de Szeged. En partant de la dimension historique des questions de frontières en Hongrie, il sera impossible d'ignorer les conséquences des modifications des frontières et la situation des minorités avec un accent particulier sur la Voïvodine et sa population hongroise de souche.

Enfin, la troisième partie soulignera l'importance du jeu des acteurs dans la scolarité transfrontalière en passant par toutes les échelles, des individus jusqu'au niveau européen. Tout ceci dans un but d'évaluer le rôle des frontières vécues par les différents acteurs et la manière dont ils les utilisent. A cet endroit, il faudra présenter les différents intérêts que ces acteurs représentent (dans leur comportement) par rapport à la frontière. L'articulation des enjeux liés à cette fonction de frontière nous paraît également important : les différents intérêts liés aux différentes échelles sont parfois complètement opposés, d'où la complexité, l'ambiguïté et la pertinence de l'analyse de cette situation.

Partie I

**Flux scolaires transfrontaliers dans la
région de Szeged**

Partie I : Flux scolaires transfrontaliers dans la région de Szeged

Pendant les années 1990, l'horizon européen s'est élargi avec l'ouverture du rideau de fer. Cependant, les frontières ont subsisté. De plus, avec la création de nouveaux états en Europe médiane, des frontières internes latentes séparant des régions sont devenues de réelles frontières (l'exemple yougoslave : création de nouveaux Etats de quelques millions d'habitants), parfois à l'issue de conflits très violents. Par conséquent, des liens ont été rompus dans de nombreux pays. Tout cela n'a pas facilité la marche vers l'unification de l'espace européen.

En Europe médiane, la connexion est accompagnée de la séparation. Des situations et des possibilités nouvelles se sont formées et influencent significativement le développement des régions. La situation frontalière d'une région peut apporter des contraintes et des avantages en fonction des circonstances changeantes, voire instables : elle peut contribuer à l'utilisation multiple et plus intégrée des données et des ressources existantes, mais elle peut aussi réduire les potentialités de développement en augmentant le caractère périphérique et la fonction de séparation des marges nationales.

En ce qui concerne les flux transfrontaliers dans une région particulière comme celle de Szeged, il est nécessaire d'abord de présenter les régions frontalières de la Hongrie avec une vue particulière sur la région de Szeged ; sur cette base, il sera possible d'évoquer l'importance des flux scolaires transfrontaliers dans la région. Pour cela, il est souhaitable de présenter la scolarité transfrontalière dans tous les secteurs frontalières de la Hongrie : une présentation globale est nécessaire pour éclairer la situation particulière de la région de Szeged au sein de la Hongrie. Des éléments de comparaison avec la scolarité transfrontalière de la France seront fournis en mettant l'accent sur la région du Nord de la France justement pour encore mieux cerner le sujet de la scolarité transfrontalière et pour en souligner l'importance parmi les flux transfrontaliers.

1.1 Flux transfrontaliers en Hongrie avec une vue particulière sur la région de Szeged

Cela fait plus d'une décennie, époque de la transition pour les pays de l'ancien bloc communiste qu'une attente se manifeste pour la redynamisation des liens transfrontaliers qui demeurent toujours très ambivalents. Des périodes à tendance d'ouverture alternent avec des moments de fermeture. La France, au contraire, en tant que l'un des fondateurs de la C.E.E., comptait donc parmi les premiers à exprimer la volonté « d'effacer » les frontières économiques entre les membres de la C.E.E. A la suite d'une période d'une quarantaine d'années, cette aspiration semble se réaliser et même se prolonger vers de nouveaux horizons de l'Europe.

La Hongrie est voisine de sept états : l'Autriche (longueur de la frontière est de 356 km), la Slovénie (100 km), la Croatie (355km), la République serbe et monténégrine (166 km), la Roumanie (448 km), l'Ukraine (137 km) et la Slovaquie (655 km). Le pays possède donc une longue zone frontalière par rapport à son territoire. 35% de son territoire peuvent être considérés comme frontaliers et 28.2% de sa population (à peu près 2.7 millions d'habitants) habitent ces marges frontalières⁵⁸. 43% des logements et 30% du nombre des villes hongroises se situent à faible distance des frontières⁵⁹.

Sous le régime socialiste, les zones frontalières se sont trouvées en position de marge, mais en même temps l'importance de leur retard était différente d'une région frontalière à l'autre. Le modèle d'économie étatique centralisée n'a pas permis l'établissement des liens transfrontaliers, même pas parmi les « Etats-frères », les états du bloc socialiste, car l'Union Soviétique a craint un éventuel complot entre les Etats (forcés) dans le système communiste.

Les changements politique et économique observés brutalement à partir de 1989 ont fortement influencé l'organisation spatiale de la Hongrie, et notamment des espaces frontaliers. Les habitants de ces zones ont immédiatement profité de la possibilité de libre circulation – avec tous les pays voisins – pour bénéficier des différences de prix

⁵⁸ Selon la terminologie hongroise, un territoire est considéré comme frontalier s'il se trouve à une distance inférieure à 20 km de la frontière.

⁵⁹ Sans doute, faut-il voir dans cette répartition périphérique des hommes, le fruit de l'histoire contemporaine et le démantèlement de l'Autriche – Hongrie auquel nous reviendrons dans la partie II.

notamment. En même temps, l'effacement des inconvénients vécus en régions frontalières a également commencé. En revanche, les différences de dynamiques et de transformations entre ces territoires frontaliers se sont de plus en plus accentuées tant dans le domaine économique que social.

I.1.1 Les secteurs frontaliers de la Hongrie

Les zones frontalières se situant près de grands centres régionaux comme Győr, Sopron, Szeged, ont été capables de s'adapter aux changements tandis que des centres plus petits ne pouvaient pas attirer les innovations⁶⁰; les crises structurales sont ainsi devenues plus profondes et le fonctionnement d'une économie souterraine et illégale s'est renforcé (l'économie noire, la délinquance, la contrebande des hommes). Seuls les espaces frontaliers périphériques non mitoyens d'autres espaces marginalisés pouvaient espérer devenir des espaces innovants, c'est-à-dire que dans de telles situations, une synergie, une économie de complémentarité pouvait être impulsée et attribuer aux régions frontalières concernées une énergie de développement (investissement, tourisme d'achat et des services, main-d'œuvre, liens culturels). De nos jours, nous comptons parmi les territoires frontaliers périphériques ceux qui se situent en position de marge, ils peuvent être également nommés les « périphéries des périphéries » (les espaces frontaliers ukrainien, roumain et slovaque de l'Est) par opposition aux régions frontalières plus intégrées, celles de l'Ouest notamment.

L'espace frontalier du Sud-Est de la Hongrie n'est pas en crise même s'il est à un niveau moins développé que la partie occidentale de la Hongrie. Cette zone frontalière du Sud-Est (la région de Szeged) fait partie d'une unité économique constituée par le triangle de trois villes appartenant à trois pays différents, notamment de Szeged (Hongrie) – Timisoara (Roumanie) et Novi Sad (Serbie et Monténégro). L'unité a des racines historiques communes : une importante population d'origine hongroise réside dans les espaces frontaliers des pays voisins qui a été séparée par les modifications contemporaines des frontières. Suite à ces modifications répétées, les relations existantes se sont

⁶⁰ En fait, ce sont les grandes villes, notamment les chefs-lieux des départements, qui gèrent les financements fournis par l'Etat. De ce fait, ils profitent davantage de ces ressources.

brutalement interrompues, les frontières sont devenues complètement étanches après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

1.1.1.1 Facteurs influençant la perméabilité des frontières hongroises

Au cours du 20^e siècle, concernant les frontières de la Hongrie, des périodes d'ouverture alternent avec des périodes de fermeture. De ce fait, la perméabilité des frontières hongroises change de façon relativement fréquente. Une frontière est perméable si « au passage de laquelle aucun obstacle n'entrave la circulation des hommes, des biens et des informations ». ⁶¹ Il est évident que les frontières absolument perméables ou, au contraire, imperméables n'existent pas, la situation étant beaucoup plus nuancée. Il nous semble donc plus pertinent d'utiliser une subdivision ternaire concernant cette notion de perméabilité en l'utilisant pour désigner les fonctions de la frontière.

La frontière, séparant des maillages territoriaux différents, cristallise des différences. Comme les différences génèrent de tout temps des flux, encouragés ou refusés, la frontière devient une projection de notre propre représentation, et de ce fait, elle va prendre un sens et une valeur. C'est de cette valeur que dépend la fonction de la frontière. Ces fonctions sont différenciées selon les dynamiques imposées par les Etats ou des organismes supranationaux et peuvent traduire la rupture mais aussi la connexion. Si les flux sont extrêmement limités, la frontière représente la fonction de fermeture, elle se manifeste comme une barrière entre deux Etats, comme dans le cas du territoire de Kaliningrad, territoire enclavé de la Russie. Si les flux peuvent traverser la frontière, mais sous un contrôle, la frontière se considère comme filtrante ; c'était le cas entre la Belgique et la France à la fin du 19^e siècle ou actuellement aux Etats-Unis. Enfin, si les mobilités sont encouragées, les frontières sont ouvertes comme aux frontières de l'espace Schengen. Ce sont ces fonctions qui vont déterminer les quantités et les qualités des flux.

Quels sont les facteurs qui déterminent la fonction que va prendre une frontière ? Tout d'abord, c'est la morphologie qui entre en ligne de compte : les obstacles naturels peuvent empêcher de transgresser facilement la frontière. En ce qui concerne la Hongrie,

⁶¹ Guichonnet, Paul, Raffestin, Claude (1974), *Géographie des frontières*, Paris, PUF, p.47.

sur ses sept dyades frontalières⁶², trois – celle avec la Serbie, la Roumanie et la Slovaquie – ne connaissent aucun obstacle naturel qui rendrait plus difficile le passage des flux. A la frontière ukrainienne, c'est la rivière Tisza qui la longe, mais seulement sur un quart du tronçon frontalier. Tandis qu'aucun fleuve ne court le long de la frontière autrichienne, le deuxième lac de la Hongrie, le lac Fertő la traverse sur une longueur d'une trentaine de kilomètres, et les chaînes descendantes des Alpes la contournent sur la moitié sud du tronçon frontalier. A vrai dire, il n'y a que deux dyades frontalières où de vrais obstacles naturels sont présents : il s'agit de la frontière slovaque, mais surtout croate. Quant à la frontière slovaque, sa partie occidentale jusqu'à Szob suit le Danube : le tracé de la frontière est sis au centre du chenal navigable du fleuve. A Szob, c'est la rivière Ipoly qui se déverse dans le Danube, et de Szob à Litke, sur une soixantaine de kilomètres, la ligne médiane de cette rivière constitue le tracé frontalier entre la Hongrie et la Slovaquie⁶³. Le reste de la frontière slovaque, un peu plus de deux cents kilomètres, longe la partie la plus élevée du territoire de la Hongrie, appelée Montagne du Nord, parfois sise sur les lignes de crête comme au Karst d'Aggtelek ou à la Montagne de Zemplén. La frontière avec la Croatie est, quant à elle, presque entièrement sise sur la vallée de la rivière Dráva, notamment le tracé de frontière jalonne au centre du chenal navigable (figure n°6).

⁶² Une dyade est « une frontière commune à deux Etats contigus », terme de M. Foucher (1991), proposé dans *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, p. 15.

⁶³ Ipoly est une petite rivière non navigable, ainsi, le tracé de frontière ne peut pas être déterminé selon le centre du chenal navigable comme dans le cas du Danube. Un bon exemple d'ailleurs pour prouver que les éléments physiographiques ne constituent pas de « bonnes » frontières et, de ce fait, créateur de conflits entre les Etats, voir par exemple le conflit autour du centrale hydroélectrique de Gabčíkovo-Bős entre la Hongrie et la Slovaquie.



Figure n°6 : La Hongrie et ses frontières, source : www.europe-planet.com/hongrie

La possibilité de transgresser la frontière varie d'une part donc selon la morphologie du tracé frontalier. Nous ne pouvons pourtant pas affirmer que plus un tronçon frontalier est accessible du point de vue géographique, plus il est perméable (les preuves en seront fournies dans le chapitre suivant) ; nous devons également tenir compte d'autres éléments.

Le deuxième facteur déterminant la perméabilité d'une frontière est de nature géopolitique. Les frontières actuelles de la Hongrie coïncident *grosso modo* à celles issues du démantèlement de 1920 (figure n 7). Presque un siècle est passé depuis ce qui a entraîné plusieurs changements dans l'intensité des flux transfrontaliers. Suite au traité de Trianon, trois pays – la Yougoslavie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie – se sont partagés le territoire amputé de la Hongrie. Le refus de ce démantèlement a conduit la Hongrie à mener durant l'entre deux-guerres une politique de révision. Par crainte de cette politique « révisionniste », les trois voisins de la Hongrie ont formé une alliance en 1921, nommée la Petite-Entente, dans le but d'isoler complètement la Hongrie. De ce fait, le pays n'a quasiment aucune relation avec ces trois pays, les flux étant ainsi très limités, surtout les flux des personnes, et les frontières fermées. Une seule frontière est restée ouverte pour la Hongrie, celle avec l'Autriche : son alliée pendant les deux guerres mondiales.

THE 64 COUNTIES OF THE KINGDOM OF HUNGARY IN 1876

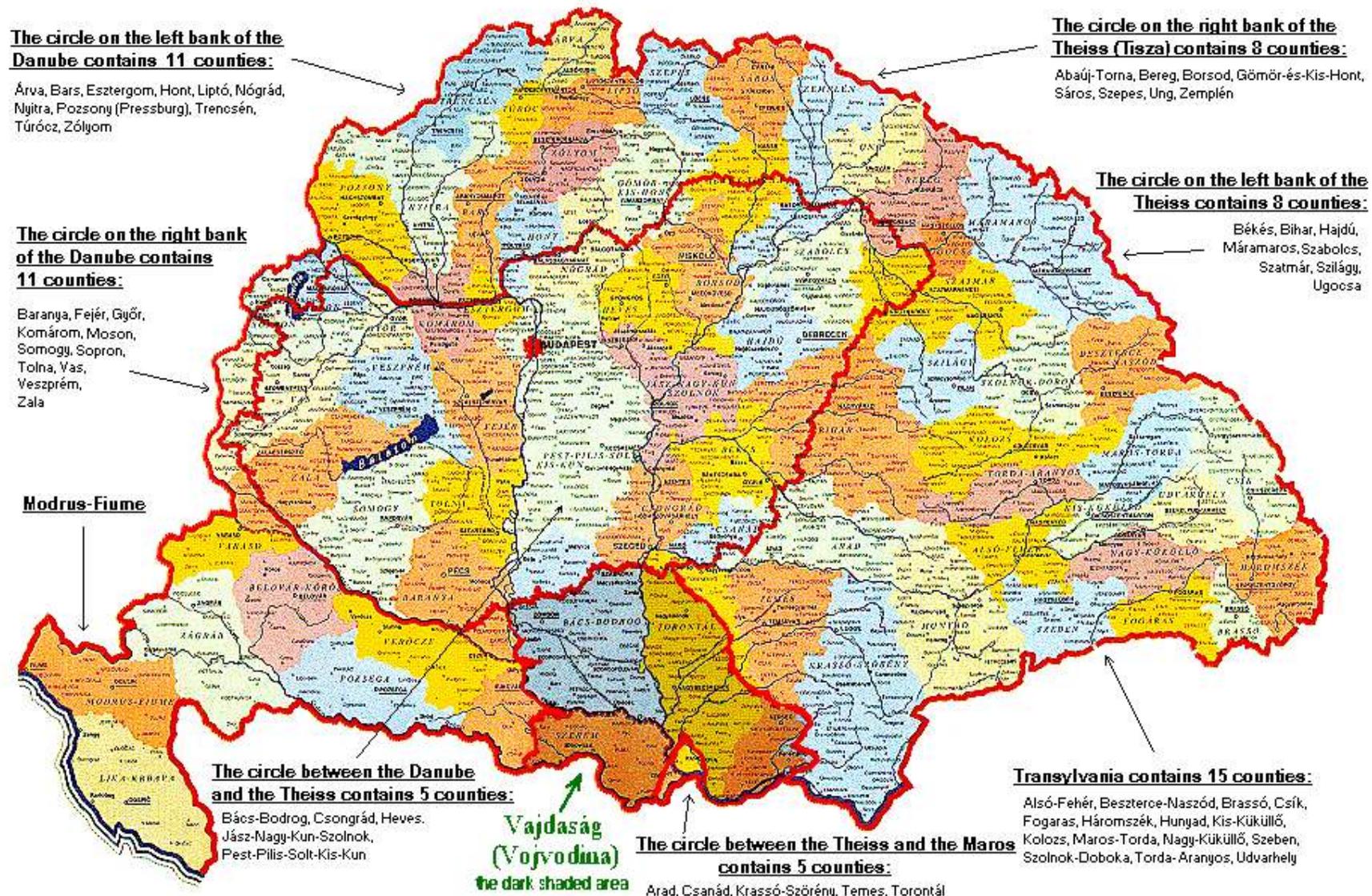
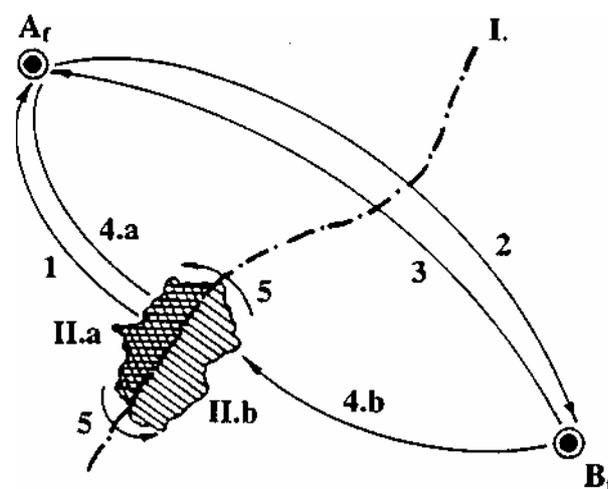


Figure n°7 : La Hongrie avant et après le démantelement, source : mek.oszk.hu

Après la Deuxième Guerre Mondiale, La Hongrie est acculée à entrer dans le bloc soviétique ce qui entraîne la fermeture de ses frontières quasiment sur chaque dyade. Le caractère périphérique des territoires frontaliers caractérise cette période. Le modèle de l'économie étatique centralisée n'a permis ni la création, ni le maintien des relations transfrontalières même pas avec les Etats-frères, les pays du bloc communiste. Dans le cas de rares exceptions, la prise de contact s'est déroulée selon un scénario bien déterminé. Le peu de relations transfrontalières fonctionnait de la manière suivante (figure n°8) : D'abord, les *leaders* d'un comitat ont décidé d'introduire des relations culturelles avec le comitat ou une ville située de l'autre côté de la frontière (1). Ensuite, ils ont soumis leur intention devant les forums nationaux du gouvernement ou du parti communiste (2). Si les organes centraux acceptaient cette initiative, ils prenaient contact, par voie diplomatique, avec les *leaders* du parti communiste des pays voisins (3). Si ces derniers accordaient leur consentement à nouer des relations, les deux gouvernements apportaient également leurs autorisations. Après avoir reçu ces autorisations, les villes ou les comitats concernés ont pu commencer à construire les relations de jumelage entre eux (4A et 4B). Ces relations très contrôlées et centralisées fonctionnaient toutefois toujours selon les rapports des deux pays ; il arrivait souvent que les relations aient été interrompues, voire interdites. C'étaient donc l'effet du centralisme politique imposé par le Parti Communiste Hongrois.



Légende : I. – frontière d'Etat ; II.a – Région frontalière de l'Etat A ; II.b – Région frontalière de l'Etat B ; A_r – Capitale de l'Etat A ; B_r – Capitale de l'Etat B ; 1-4. – les étapes possibles de la prise de contact à l'époque communiste ; 5. – Prise de contact de nos jours

Figure n°8 : La possibilité de garder le contact entre les Etats voisins du bloc communiste, source : Tóth J. (1996), « A regionális fejlődés kezdetei és mai problémái a Kárpát-medencében » (Le début du développement régional et ses problèmes d'aujourd'hui dans le Bassin des Carpates), in : Határon innen – Határon túl, Szeged, JGYTF, p. 32

En ce qui concerne les dyades de la Hongrie, et les flux, la mise en place progressive du rideau de fer aboutit à l'isolement sévère de la Hongrie vis-à-vis de l'Occident. Les flux entre l'Autriche et la Hongrie étaient réduits jusqu'aux années 1970⁶⁴. C'est à partir de cette époque-là que les flux commencent à se mettre en place (en conséquence de l'affaiblissement du système communiste), ce qui aboutit dans les années 1980 à des relations de plus en plus dynamiques, surtout dans les flux des personnes (en grande partie illégaux) et des coopérations économiques.

En revanche, nous aurions pu compter sur des flux beaucoup plus importants pendant la période communiste concernant les « Etats-frères ». Nous avons cependant tort de penser que les autres frontières de la Hongrie étaient plus ouvertes que la dyade autrichienne. Malgré l'alliance politique, militaire et économique, la frontière soviétique était aussi fermée que la frontière autrichienne. Cette fermeture est liée à la concentration militaire importante en Ukraine due à la peur de l'agitation hongroise (souvenir du démantèlement du pays après la Première Guerre Mondiale) à cause de la présence des

⁶⁴ Si une personne de nationalité hongroise voulait partir en Europe de l'Ouest, elle avait la possibilité de s'y rendre seulement une fois tous les trois ans et pour une durée d'un mois, munie d'une somme déterminée si insignifiante – deux dollars par jour par personne au maximum – que même ces rares possibilités ne pouvaient pas être saisies par de nombreux citoyens.

200'000 habitants appartenant à la minorité hongroise. Ainsi, les Hongrois n'avaient pas le droit de passer la frontière jusqu'au changement du régime. Avec le seul point de passage à Záhony, le flux des marchandises restaient également assez limités.

La situation n'est pas bien meilleure dans le cas de la frontière yougoslave. La rupture de la Yougoslavie titiste avec l'Union soviétique a fermé les frontières de la première au contact des autres pays du bloc communiste. La frontière yougoslave est restée fermée et les flux interdits pour les marchandises et strictement limités pour les personnes jusqu'aux années 1980. Dès lors, c'est dans le domaine du tourisme d'achat que les flux s'intensifient de part et d'autre de la frontière. Il n'existe cependant pas de relations institutionnalisées.

Malgré la propagande officielle (la frontière hongro-roumaine est le territoire de la coopération et de l'amitié entre les frères communistes), diverses attitudes ont contrarié les vraies coopérations. L'aire linguistique hongroise de part et d'autre de la frontière aurait dû théoriquement promouvoir les flux, mais elle est devenue son obstacle majeur. Les flux avec la Roumanie se restreignent avec l'arrivée de Ceausescu au pouvoir. C'est lui qui force la minorité hongroise vivant la proximité de la frontière à déménager au cœur de la Roumanie et impose la diminution des échanges commerciaux de même que les flux des personnes vers la Hongrie.

Lors du régime communiste, seule la Tchécoslovaquie soutient des relations plus intenses avec la Hongrie⁶⁵, il s'ensuit que la frontière tchécoslovaque reste la plus filtrante parmi les dyades de la Hongrie. Le flux de main-d'œuvre (par exemple dans l'industrie textile de Győr) a été singulier à cette époque. Les coopérations entre les kolkhozes (des entraides lors des récoltes, des vacances réciproques chez l'une et l'autre) de même que le tourisme d'achat peuvent être considérés assez dynamiques de part et d'autre de la frontière.

Ce n'est donc pas uniquement la frontière autrichienne qui demeure fermée pendant l'ère soviétique, mais presque la totalité de l'enveloppe frontalière hongroise. La présence constante des réseaux des fils de fer barbelés et des soldats avec des mitraillettes tout au long des frontières hongroises était très visible à l'époque. Il était même interdit de s'approcher de la borne frontalière sans risquer des tirs sans préavis. Ce degré de militarisation, avec des *no man's land* épais, a mené vers une direction opposée à celle des

⁶⁵ En effet, la Hongrie a des relations à long terme avec les Tchèques puisque les deux populations faisaient partie de l'Empire des Habsbourgs et également ces deux Etats étaient les plus développés dans le bloc communiste.

Etats de l'Europe de l'Ouest où la défonctionnalisation de leurs frontières s'est réalisée progressivement.⁶⁶

En 1989, le changement de régime a justement commencé par l'ouverture des frontières de la Hongrie et tout premièrement par l'ouverture de la frontière autrichienne en juin 1989 pour les Allemands de l'Est-ce qui a largement contribué à la chute du mur de Berlin au mois de novembre de la même année. Au cours des quinze dernières années, de nombreux traités bilatéraux ont été signés par la Hongrie et ses voisins pour l'amélioration des relations : la reconnaissance des tracés frontaliers, la multiplication des échanges, l'instauration d'une zone de libre échange au sein de l'Union Européenne. Toutes ces démarches s'instaurent dans le but de bénéficier d'une mobilité accrue le long des frontières hongroises. Cependant, l'augmentation de la perméabilité n'est pas toujours sans perturbations : il suffit de penser aux crises et aux guerres à plusieurs reprises sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie, ce qui a constitué un obstacle important pendant plusieurs années aux flux quelles que soient leurs natures.⁶⁷

1.1.1.2 La perméabilité des frontières hongroises

Comment mesurer les flux ? Etant donné que les flux varient selon les dyades, leur perméabilité varie également suivant ces mêmes dyades. Une possibilité d'envisager la perméabilité des frontières, proposée par S. Rosière, nous est présentée par le nombre des points de passage le long d'une dyade : la perméabilité « exprimée soit par le nombre de kilomètres séparant, en moyenne, deux postes frontière ; soit par le nombre de points de passage pour 100 km de frontière, ce que l'on pourrait appeler le taux de perméabilité »⁶⁸. Cette formule nous paraît adéquate, car nous pouvons la transférer facilement à l'examen des élèves transfrontaliers. Il nous semble donc indispensable de présenter cette méthode afin de pouvoir proposer une méthode similaire pour la scolarité transfrontalière.

D'après Stéphane Rosière, le nombre de points de passage en 1987, étaient de 54 sur 2251 kilomètres d'enveloppe frontalière hongroise. La longueur des dyades mentionnées par lui ne correspond cependant pas aux statistiques officielles de la Hongrie

⁶⁶ Guichonnet, Paul, Raffestin, Claude (1974), *op. cit.*, p.53.

⁶⁷ Rosière Stéphane (1998), *Contribution à l'étude géographique des frontières: le cas de la Hongrie*, Revue Géographique de l'Est, tome 38/4, p. 164-165

⁶⁸ Rosière Stéphane (1998), *op.cit.*, p. 165

citées dans les Atlas les plus récents. Il y a quelques années une nouvelle mesure a été effectuée concernant la longueur des frontières hongroise, car un nouveau système référentiel cartographique est né récemment. Les mesures originelles sont devenues imprécises par rapport aux nouvelles. De nos jours, les mesures sont faites par la technique GPS⁶⁹, ainsi les points de référence des frontières peuvent-ils être fournis à seulement quelques centimètres d'imprécision contrairement à 0,5-1,5 mètre des techniques anciennes. L'apparition de la technique GPS a entraîné l'établissement d'un nouveau système référentiel (ETR89) qui est devenu standard partout en Europe.⁷⁰ Ceci nous a amené à changer les résultats obtenus par S. Rosière et nous avons recalculé la perméabilité de chaque dyade frontalière pour l'année 1987 de même que pour 1997.

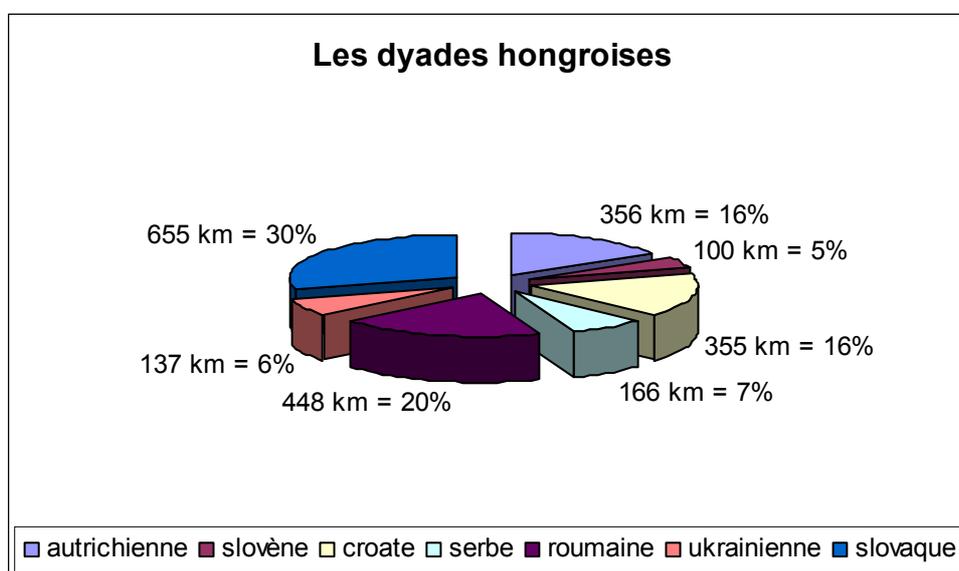


Figure n°9 : Les dyades hongroises, réalisée par J. JORI

L'enveloppe frontalière de la Hongrie d'après la technique GPS est de 2217 kilomètres. (figure n°9) Si nous comptons 54 points de passage, nous constatons une perméabilité très faible avec en moyenne un point de passage tous les 41,1 kilomètres de frontière, le taux moyen de perméabilité ne dépassant qu'à peine 2 (c'est-à-dire nous comptons 2,44 points de passage sur 100 km de frontière en 1987). Cette moyenne ne

⁶⁹ Le GPS (Global Positioning System) est un système de positionnement par satellite à l'aide duquel on peut positionner un lieu à une grande précision sur n'importe quel point de l'espace terrestre.

⁷⁰ Busics Gy (2002), *Államhatármérés GPS technikával, mérési és feldolgozási tapasztalatok* (« Positionnement des frontières étatiques à l'aide de la technique GPS, des expériences de positionnement et d'exploitation »), 22^e Congrès de FIG, Washington

suffit pourtant pas surtout si nous voulons comparer la situation juste avant le changement de régime à celle de nos jours. Il est nécessaire donc de voir la perméabilité sur chaque dyade frontalière de la Hongrie⁷¹ :

- *La frontière soviétique* (la frontière ukrainienne actuelle) : 2 points de passage (1 routier et 1 ferroviaire, les deux situées dans la même ville, à Záhony). Un point de passage tous les 68,5 km. **Taux de perméabilité : 1,46.**
- *La frontière roumaine* : 10 points de passage (5 routiers et 5 ferroviaires). Un point de passage tous les 44,8 km. **Taux de perméabilité : 2,23.**
- *La frontière yougoslave* (les actuelles frontières slovène, croate et serbe) : 15 points de passage (10 routiers et 5 ferroviaires). Un point de passage tous les 41,4 km. **Taux de perméabilité : 2,42.**
- *La frontière tchécoslovaque* (la frontière slovaque actuelle) : 17 points de passage (9 routiers et 8 ferroviaires). Un point de passage tous les 38,5 km. **Taux de perméabilité : 2,6.**
- *La frontière autrichienne* : 10 points de passage (6 routiers et 4 ferroviaires). Un point de passage tous les 35,6 km. **Taux de perméabilité : 2,81.**

La perméabilité dévoile le caractère spécifique des dyades frontalières, car la Hongrie était la plus perméable avec l'Autriche et la moins perméable avec l'Union Soviétique (l'Ukraine actuellement). Tout cela s'explique d'une part par la situation géopolitique mentionnée ci-dessus (héritage de l'Empire austro-hongroise) et d'autre part par le développement économique des pays (les pays les plus développés ont des produits et des services à échanger).

Le changement de régime a apporté des changements dans la perméabilité des frontières aussi. En dix ans, le nombre des points de passage a augmenté d'un tiers, de 54 en 1987, il a atteint 80 en 1997. L'augmentation la plus significative se présente sur la dyade ukrainienne où les points de passage sont passés de deux à sept, soit 250% d'augmentation. Cette croissance est due essentiellement à la création de l'Eurorégion des Carpates⁷² en 1993 dans le cadre de laquelle on a visé tout premièrement à

⁷¹ Nous commençons par la dyade la plus fermée et finissons par la plus ouverte. « Sont indiqués successivement : le nombre de points de passage, le nombre moyen de kilomètres entre deux postes frontière, et le taux de perméabilité – soit le nombre de postes frontière pour 100 km de dyade », Rosière Stéphane (1998), op. cit., p. 165

⁷² L'Euro-région des Carpates comprend comme membre la Slovaquie, la Pologne, l'Ukraine, la Roumanie et la Hongrie. Elle était la première à se fonder sur le territoire hongrois. Une présentation détaillée sera consacrée aux euro-régions dans un des chapitres qui suivent.

augmenter la perméabilité des frontières par l'ouverture de plusieurs points de passage tout au long de la frontière Est de la Hongrie. En revanche, les frontières de la Croatie ne connaissent aucun changement concernant les points de passage surtout en conséquence de la situation politique instable durant la crise yougoslave. À part la dyade croate, chaque dyade connaît une certaine augmentation de ses points de passage, il s'ensuit que la perméabilité des frontières hongroises s'est modifiée de façon positive par rapport à la situation de 1987 : on trouve un point de passage tous les 27,7 kilomètres et le taux de perméabilité est de 3,61.

Si nous décomposons les frontières de la Hongrie en dyades, nous trouvons des différences dans la hiérarchie de perméabilité de ces dyades par rapport à la situation antérieure ⁷³:

- *La frontière croate* : 8 points de passage dont 5 routiers et 3 ferroviaires (8 en 1987). Un point de passage tous les 44,4 km. **Taux de perméabilité : 2,25.**
- *La frontière roumaine* : 12 points de passage dont 7 routiers et 5 ferroviaires (10 en 1987). Un point de passage tous les 37,3 km. **Taux de perméabilité : 2,68.**
- *La frontière slovaque* : 25 points de passage dont 16 routiers et 9 ferroviaires (17 en 1987). Un point de passage tous les 26,2 km. **Taux de perméabilité : 3,82.**
- *La frontière slovène* : 4 points de passage dont tous routiers (2 en 1987). Un point de passage tous les 25 km. **Taux de perméabilité : 4.**
- *La frontière serbe* : 7 points de passage dont 5 routiers et 2 ferroviaires (5 en 1987). Un point de passage tous les 23,7 km. **Taux de perméabilité : 4,22.**
- *La frontière autrichienne* : 17 points de passage dont 12 routiers et 5 ferroviaires (10 en 1987). Un point de passage tous les 20,9 km. **Taux de perméabilité : 4,78.**
- *La frontière ukrainienne* : 7 points de passage dont 5 routiers et 2 ferroviaires (2 en 1987). Un point de passage tous les 19,6 km. **Taux de perméabilité : 5,11.**

⁷³ Nous recalculons toujours les résultats de S. Rosière selon nos données fournies par la technique GPS.

Depuis 1997, l'augmentation des postes frontière s'est ralenti, surtout dans le cas des points de passage ferroviaire. Au total, nous comptons 89 points de passage⁷⁴ en 2005, soit une augmentation de 10% par rapport aux données de 1997. Un poste frontière se trouve désormais tous les 24,9 kilomètres et le taux de perméabilité dépasse 4 (4,01 pour l'instant). C'est la dyade slovène qui a subi le plus de changement positif durant cette période, ses postes frontière ont augmenté de 4, soit une augmentation de 100% ! Il n'est donc pas surprenant que cette dyade est de nos jours la plus perméable.

Malgré l'apparition de trois nouveaux postes frontières sur la dyade roumaine, la perméabilité de cette frontière n'a pas augmenté significativement étant donné que cette dyade est la deuxième plus longue parmi les dyades hongroises.

La grande gagnante du changement de régime, la dyade ukrainienne s'est bloquée, il n'est passé aucun changement par rapport 1997. La dyade slovaque, quant à elle, a gagné un point de passage routier, mais elle en a perdu deux ferroviaires au fur et à mesure que les chemins de fer cèdent leurs activités dans la région.

La perméabilité lors de la période de 1997-2005 est très variée selon les dyades et par rapport aux données précédentes. Il nous semble donc nécessaire de présenter d'abord les changements des postes frontières suivant les dyades (on commence par le cas de diminution ou stagnation et on finit par la plus forte augmentation) :

- *La frontière slovaque* : diminution d'un point de passage. 24 points de passage dont 17 routiers et 7 ferroviaires (25 en 1997).
- *La frontière ukrainienne* : stagnation. 7 points de passage dont 5 routiers et 2 ferroviaires.
- *La frontière serbe* : stagnation. 7 points de passage dont 5 routiers et 2 ferroviaires.
- *La frontière autrichienne* : augmentation de 10%. 19 points de passage dont 13 routiers et 6 ferroviaires (12 et 5 en 1997).
- *La frontière croate* : augmentation de 11%. 9 points de passage dont 6 routiers et 3 ferroviaires (5 et 3 en 1997).
- *La frontière roumaine* : augmentation de 20%. 15 points de passage dont 10 routiers et 5 ferroviaires (7 et 5 en 1997).
- *La frontière slovène* : augmentation de 100%. 8 points de passage dont 7 routiers et 1 ferroviaire (4 et 0 en 1997).

⁷⁴ D'après les statistiques officielles du site de la Ministère Intérieure de la Hongrie (www.bm.hu)

Le changement des postes frontière a entraîné l'augmentation de la perméabilité moyenne pour la Hongrie entière : 4,01, mais pas de façon significative dans le cas de certaines dyades (tableau n°2). La situation la plus surprenante s'impose à la frontière slovaque. Malgré l'entrée récente de la Hongrie et de la Slovaquie dans l'Union Européenne, les postes frontière diminuent plutôt en nombre. Avant d'essayer de fournir une explication à cette situation paradoxale, il est souhaitable de voir la perméabilité des frontières hongroises suivant les dyades (de la moins perméable à la plus perméable) :

- *La frontière croate* : un point de passage tous les 39,4 km.

Taux de perméabilité : 2,54.

- *La frontière roumaine* : un point de passage tous les 29,9 km.

Taux de perméabilité : 3,35.

- *La frontière slovaque* : un point de passage tous les 27,3 km.

Taux de perméabilité : 3,66.

- *La frontière serbe* : un point de passage tous les 23,7 km.

Taux de perméabilité : 4,22.

- *La frontière ukrainienne* : un point de passage tous les 19,6 km.

Taux de perméabilité : 5,11.

- *La frontière autrichienne* : un point de passage tous les 18,7 km.

Taux de perméabilité : 5,34.

- *La frontière slovène* : un point de passage tous les 12,5 km.

Taux de perméabilité : 8.

Changement de perméabilité sur les dyades frontalières hongroises			
Dyade	Taux de perméabilité		
	1987	1997	2005
<i>soviétique (ukrainienne)</i>	1,46	5,11	5,11
<i>roumaine</i>	2,23	2,68	3,35
<i>yougoslave</i>	<i>slovène</i>	2	4
	<i>serbe</i>	3,01	4,22
	<i>croate</i>	2,25	2,25
<i>(tchéco)slovaque</i>	2,6	3,82	3,66
<i>autrichienne</i>	2,81	4,78	5,34
<i>Total</i>	<i>2,44</i>	<i>3,61</i>	<i>4,01</i>

Tableau n°2 : *Changement de perméabilité sur les dyades frontalières hongroises, réalisé par J. JORI*



Légende :

- Point de passage routier ou ferroviaire
- ⊙ Point de passage routier et ferroviaire (les deux en même temps)

Figure n°10 : Les points de passage en Hongrie, réalisée par J. JORI et G. KALMAR
(Le nom des points de passage se figure en annexe n°1)

Selon nos calculs, c'est la frontière slovène qui est la plus perméable et la dyade croate, juste dans son voisinage, la moins perméable (figure n°10). Qu'est-ce qui provoque une telle différence dans la perméabilité sur les frontières de la Hongrie ?

A première vue, le taux de perméabilité reste le plus élevé où la Hongrie avoisine les espaces les plus développés économiquement, c'est-à-dire l'Autriche et la Slovaquie. Cependant, il y a d'autres facteurs à prendre en considération.

Deux des trois dyades les moins perméables, notamment la Croatie et la Slovaquie possèdent une morphologie assez difficile à franchir. Comme nous avons vu auparavant (figure n°6), la frontière croate suit presque entièrement la rivière Dráva. Il serait donc assez coûteux d'établir de nouveaux postes frontière, car pour cela, il serait inévitable d'assurer la construction de nouveaux ponts, or les ressources financières des deux pays ne le permettent pas vraiment. La même situation s'impose sur la partie ouest de la frontière

slovaque : la possibilité de construire de nouveaux ponts sur le Danube pour ouvrir de nouveaux points de passage reste fortement illusoire surtout si on regarde sur la carte de la Hongrie le faible nombre des ponts traversant le Danube sur le territoire hongrois (à part Budapest, il y en a trois)⁷⁵. Le seul nouveau point de passage d'ailleurs ouvert sur la dyade slovaque depuis 1997, est la reconstruction du pont entre Esztergom (ville hongroise) et Stùrovo en Slovaquie (Párkány en hongrois avec une population majoritairement magyare). Quant à la partie est de la frontière slovaque, des espaces en crise se trouvent depuis le changement de régime de part et d'autre de la frontière en conséquence de l'industrialisation forcée de ces territoires durant l'ère soviétique. L'industrie lourde a été installée sur ces territoires, de nos jours, quasiment aucune de ces anciennes activités ne fonctionne plus et ces territoires connaissent une longue et grave crise avec un taux de chômage élevé. Les flux, par conséquent sont très peu actifs, aussi bien pour les marchandises que pour les personnes.

Les dyades roumaine et serbe pourraient représenter une perméabilité beaucoup plus importante, si nous prenions seulement en considération la morphologie des frontières, car sur ces dyades, il n'existe pas d'obstacle naturel qui rendrait difficile la construction de nouveaux points de passage. Dans leurs cas, il s'agit du manque de volonté politique de part et d'autre de la frontière. Il existe un protocole de bonne entente parmi ces trois pays, c'est-à-dire la Hongrie, la Roumanie et la Serbie : les ministres des Affaires Etrangères se sont réunis par exemple avant le 28 mai 2005 – 25^e anniversaire du traité de Trianon – au triplex⁷⁶ de ces trois pays à Kùbekhàza pour confirmer les bonnes relations entre eux. (photographie n°2) Le triplex a été ouvert juste pour cette seule journée devant la population des trois pays et aucun projet n'a été élaboré pour l'ouverture des frontières.

⁷⁵ De nos jours, le faible nombre des ponts sur le Danube s'explique plutôt par le manque des moyens financiers que celui des volontés politiques.

⁷⁶ Le triplex: la rencontre des trois-frontières entre la Roumanie, la République Serbe et Monténégine et la Hongrie.



Photographie n°2 : La rencontre des trois ministres des Affaires Etrangères au triplex le 28 mai 2005, source : Quotidien Délmagyarország, le 30/05/2005, p. 1.

La perméabilité des frontières ne dépend pas uniquement du nombre de points de passage. Il faudrait également tenir compte d'autres facteurs comme l'importance des flux, ce qui cependant dépasse le cadre de cette thèse. (Concernant les flux des personnes, nous les présenterons uniquement sur les frontières serbe et roumaine dans le chapitre suivant.) Nous avons utilisé ces calculs plutôt comme « indicateur de tendance » pour que les données concernant notre sujet initial, celui de la scolarité transfrontalière soient comparables sur les différentes dyades de la Hongrie, puisque nous supposons que le manque de points de passage entraîne que les flux sont moins importants. Qu'en est-il vraiment pour les flux scolaires transfrontaliers ?

I.1.2 La scolarité transfrontalière en Hongrie

La mobilité scolaire transfrontalière en Hongrie reste un sujet assez peu travaillé, justement à cause de la délicatesse de la problématique frontalière. Ce qui est visible, c'est la présence de cette mobilité dans deux secteurs frontaliers, le long de la frontière austro-hongroise et serbo-hongroise. La scolarité transfrontalière montre cependant des caractères différents dans ces deux zones : alors que ce sont les élèves hongrois qui se rendent en Autriche pour suivre leurs études, le mouvement est inverse dans le Sud de la Hongrie qui constitue une région d'accueil pour les élèves de nationalité serbe.⁷⁷

⁷⁷ Il est difficile d'avoir des données exactes sur le nombre d'élèves transfrontaliers dans le secteur de la frontière austro-hongroise : comme ce sont les élèves hongrois qui font leurs études en Autriche, le gouvernement hongrois n'a aucune donnée de leur nombre d'autant plus qu'ils sont obligés de s'inscrire

En ce qui concerne les autres zones frontalières de la Hongrie, cette mobilité n'atteint pas de proportion importante par rapport au nombre total des élèves hongrois. L'explication dans le cas des frontières slovène et croate est relativement simple : ce sont des contraintes linguistiques qui empêchent la création de cette scolarisation transfrontalière.

Vu le grand nombre de la minorité hongroise en Slovaquie et en Roumanie, il serait possible d'établir des relations scolaires transfrontalières, néanmoins leur faiblesse ne nous étonne pas. La possibilité de transgresser la frontière slovaque reste fortement limitée. D'une part, à cause des obstacles naturels : la Danube et une autre rivière, l'Ipoly longent le deux-tiers de la frontière et le nombre de ponts reste limité (six ponts de passage sur une longueur de 400 km). Le reste du secteur frontalier slovaque se trouve dans un territoire montagneux, également avec peu de points de passage. Il nous semble cependant nécessaire de noter que le nombre limité de points de passage entre la Slovaquie et la Hongrie est également la conséquence de la mauvaise relation d'après-guerre entre ces deux pays ; les pouvoirs politiques ne faisant aucun effort pour ouvrir de nouveaux points de passage ou reconstruire des anciens ponts détruits pendant la guerre.

Ce n'est pas que la Hongrie ait plus de points de passage avec la Roumanie (15 sur 448 km), toutefois, la faiblesse de la scolarité transfrontalière ne s'explique pas par la difficulté de traverser la frontière. En effet, les territoires habités par la minorité hongroise se trouvent au cœur de la Roumanie, du centre de la Transylvanie au côté est des Carpates de l'Est. Une zone de plus de 100 km de profondeur le long de la frontière hongroise est habitée par le peuple roumain, dû à l'établissement forcé des Roumains par le gouvernement Ceausescu, craignant des tentatives révisionnistes des Hongrois. Il serait donc difficile, à cause de cette distance, d'établir des relations scolaires transfrontalières entre ces deux populations hongroises.

Pour ce qui est du secteur frontalier hongrois avoisinant l'Ukraine⁷⁸, le nombre d'élèves de nationalité étrangère fréquentant des établissements scolaires hongrois atteint 800 pendant l'année scolaire 2000/2001 dont 540 Ukrainiens. Ce sont probablement les enfants de la minorité hongroise d'Ukraine, mais nous ne disposons d'aucune information sur leur lieu de résidence et leur motivation. Ce qui est certain, c'est la différence économique et, de ce fait, les différences de niveau de vie hongroise et ukrainienne qui

parallèlement dans un établissement hongrois. D'après la seule enquête existante sur ce sujet, leur nombre atteint une centaine de personnes dans la région de Sopron (ville hongroise de 50 000 habitants).

⁷⁸ Les données concernent le comitat Szabolcs-Szatmár-Bereg qui a une superficie de 5937 km² et 572 000 d'habitants.

pourraient éventuellement entraîner le déplacement des familles vers la Hongrie. Ainsi, ne s'agit-il pas nécessairement d'une scolarité transfrontalière dans ce cas, mais du fruit de l'immigration (figures n°11 et n°12).

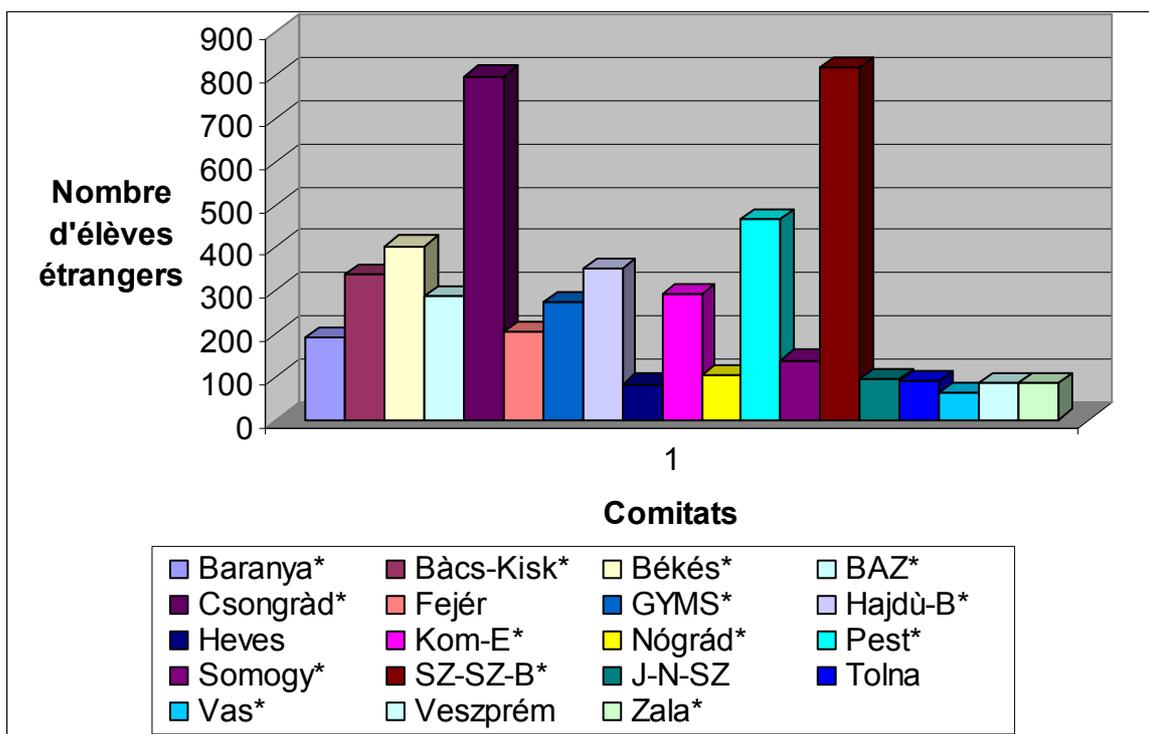


Figure n°11 : Le nombre d'élèves de nationalité étrangère en Hongrie en 2000/2001, source : www.om.hu

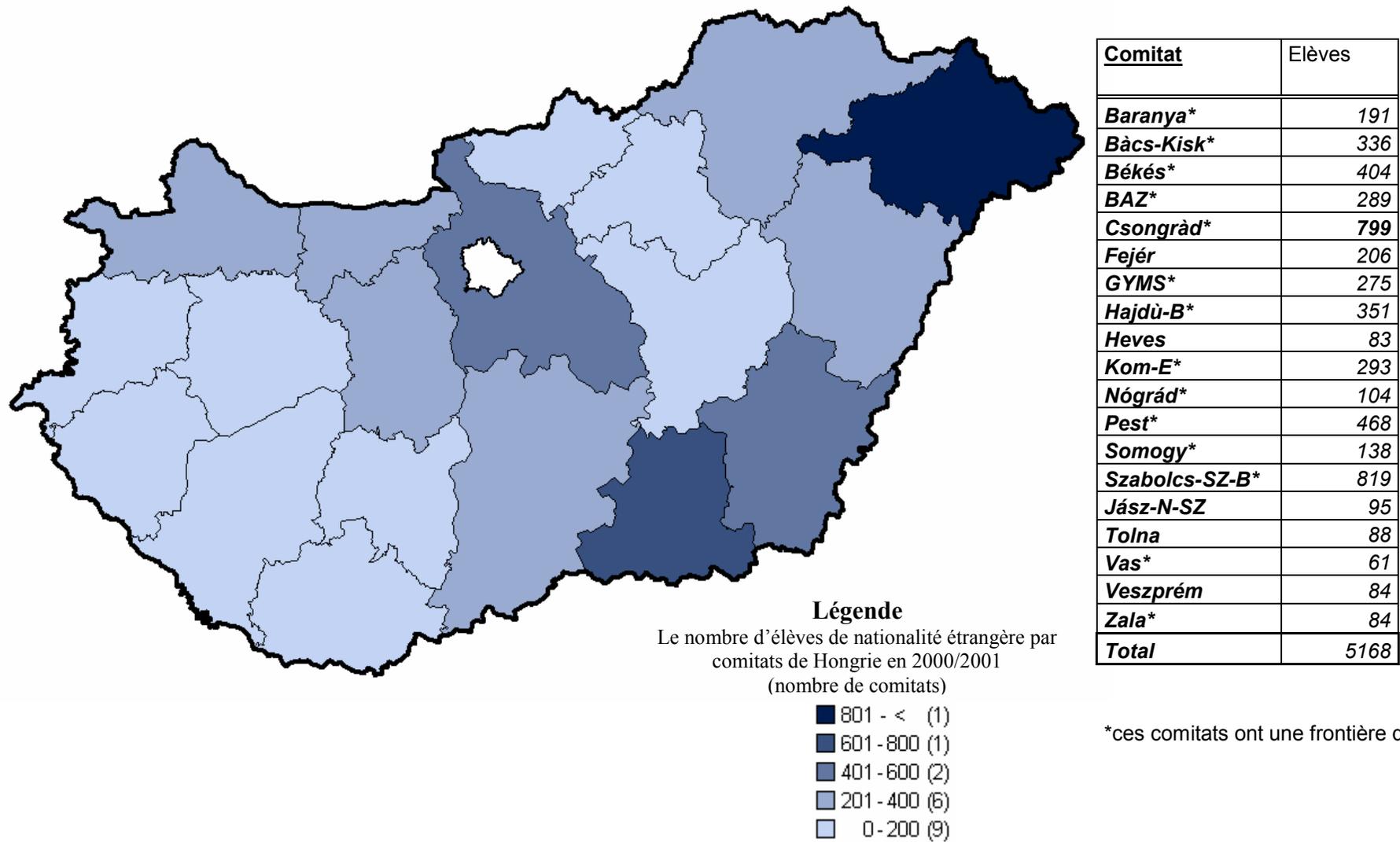


Figure n°12 : La répartition des élèves de nationalité étrangère en Hongrie en 2000/2001, source : www.om.hu

L'ouverture de la frontière vers l'Ouest a fait tout de suite sentir ses effets sur la vie scolaire, surtout du côté autrichien avec l'arrivée des élèves hongrois. La possibilité de faire des études en Autriche facilite l'apprentissage d'une part de la langue allemande (la présence allemande est déterminante dans l'économie hongroise par des raisons historiques – Monarchie Austro-Hongroise) et de divers métiers d'autre part (le certificat d'un lycée autrichien a une plus grande reconnaissance non seulement lors d'une embauche à l'étranger mais aussi en Hongrie juste parce que le certificat est issu d'un pays plus développé). De plus, les jeunes – avec un diplôme autrichien en poche – peuvent plus facilement trouver du travail en Allemagne ou en Autriche pour un salaire cinq fois supérieures à celui qu'ils gagneraient en Hongrie. La proximité de Vienne (77 km de la frontière austro-hongroise), capitale de l'Autriche, attire davantage les jeunes Hongrois. La motivation des chefs d'établissement autrichiens à accueillir des élèves hongrois ressemble fortement à celui de leurs collègues belges : ils peuvent compenser la chute des effectifs scolaires autrichiens – conséquence de la faible fécondité – par les élèves hongrois. Les études en Autriche ont cependant un prix élevé pour les élèves hongrois : en réalité, ils ne peuvent pas bénéficier des avantages liés au statut scolaire (réduction de prix des moyens de transport). De plus, s'ils souhaitent continuer leurs études en Hongrie, ils sont dans une position désavantageuse parce qu'ils n'apprennent pas l'histoire, la littérature et la linguistique hongroise et les études secondaires autrichiennes ne préparent pas à l'examen d'entrée des universités hongroises (qui existe encore en Hongrie). Ces relations scolaires, n'ayant aucune forme officielle (pas de prise de contact entre les établissements scolaires autrichiens et hongrois), se créent spontanément. De ce fait, elles peuvent se renverser à tout moment étant donné que c'est à la charge de l'Etat autrichien que ces élèves hongrois font leurs études.

En comparant la situation hongroise à celle de la France, nous trouvons certaines ressemblances et différences surprenantes. A vrai dire, la scolarité transfrontalière prend des proportions importantes seulement sur un secteur frontalier français, notamment le long de la frontière franco-belge (à l'exception des Flandres).

En ce qui concerne les autres secteurs frontaliers français, la mobilité scolaire transfrontalière n'atteint pas autant d'intensité que dans le sens France – Belgique, ainsi les Flandres restent-elles également hors de cette mobilité. L'explication est plutôt facile dans

ce cas-là, l'inscription des élèves français au sein des établissements néerlandophones semble faible surtout à cause de la frontière linguistique.

Même explication pour le manque de scolarisation des Français dans des établissements scolaires allemands : la frontière linguistique oblige. En outre, en Alsace il existe de nombreux lycées où la langue allemande est très utilisée (50% des cas). Il faut toutefois ajouter que de nombreuses familles allemandes sont venues s'installer récemment en France (à proximité de la frontière franco-allemande) à cause de prix immobilier plus faibles qu'en Allemagne tout en continuant leur vie professionnelle (les parents, leur travail et les enfants, l'école) dans leur pays d'origine. Ceci provoque également des flux transfrontaliers de plusieurs natures, très spécifiques (qui demandent à être étudiés), mais qui dépassent le cadre de notre travail.

Dans le cas de la Suisse, les essais d'attirer des élèves français dans des écoles congrégationnistes réfugiées également dans quelques villes suisses après 1904, après la loi Combes, ont été effectués, toutefois, sans de réels succès. Est-ce la conséquence de la morphologie, les chaînes de montagne difficiles à traverser ou bien des traditions religieuses différentes ? Ce qui est surprenant même de nos jours, c'est que la frontière franco-suisse apparaît très ouverte à bien des égards, en revanche, elle constitue une réelle barrière en matière d'éducation. Y. André voit l'explication dans le caractère très centralisé et hiérarchisé du système scolaire français ne facilitant pas du tout la mobilité transfrontalière dans le domaine scolaire. De plus, il n'y a pas d'équivalence scolaire entre le système français et suisse.

Pour ce qui est de l'Italie et de l'Espagne, à part les frontières linguistiques existantes, ce sont également des obstacles physiques, notamment des chaînes de montagnes et parfois l'éloignement des villes par rapport à la frontière qui réduisent l'accessibilité des flux scolaires vers ces deux pays. De ce fait, même les voies de communications sont moins développées ce qui rend encore plus difficile l'éventuel dynamisme des flux scolaires transfrontaliers, leurs effectifs restant très limités et très difficiles à démontrer⁷⁹.

Depuis les deux dernières décennies, le nombre d'élèves français fréquentant un établissement scolaire belge est supérieur à 10 000 à la fin des années 1990. Cette

⁷⁹ Perez Sandra (1996), *L'influence d'une frontière politique sur la répartition de collèges: le cas de la frontière franco-espagnole*, in. *L'école et les discontinuités territoriales*. Rencontre Scientifique. Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université des Sciences et Technologies de Lille1 et l'Ifrési, p 1-13

croissance, de même que le sens des flux de scolarité restent cependant très inégalement répartis : le flux scolaire dans le sens Belgique - France reste exceptionnel. Ce sont donc les élèves de nationalité française qui s'inscrivent en grand nombre dans des établissements scolaires belges.

Cette scolarité transfrontalière a des racines profondes dans l'histoire de la région de Lille : elle remonte au début du 20^e siècle. A la suite de la loi Combes de 1904, qui interdit aux congrégations d'enseigner sur le territoire français, ces dernières trouvent refuge en Belgique.

Il est bien évident que les régions étrangères francophones représentent un lieu idéal, dont tout particulièrement la Belgique. La frontière franco-belge a toujours été un lieu de passage, les voies de communications sont multiples et les caractéristiques physiques ne constituent pas d'obstacles non plus. Bref, tous les atouts sont donnés pour rendre la frontière perméable. Ceci se démontre au 19^e siècle avec les migrations ouvrières venant des Flandres ; cette population s'est installée à proximité de la frontière et a travaillé dans l'industrie textile. En même temps, un nouveau flux apparaît, cette fois-ci arrivant de l'autre côté de la frontière, pour maintenir l'enseignement religieux, qui n'était plus réalisable en France.

Ces flux scolaires se sont maintenus jusqu'aux années 1970 : c'est à l'époque de la crise économique qu'une loi belge voit le jour destinée à diminuer le flux scolaire français jugé trop coûteux. En effet, un Minerval doit être payé par les élèves français. Les effectifs des élèves français dans des établissements belges sont en régression jusqu'en 1988 où la législation européenne refuse cette loi belge jugée discriminante. Depuis 1988, les inscriptions des élèves français en Belgique ont de nouveau augmenté, voire doublé pendant la dernière décennie du 20^e siècle.

L'explication de cette reprise des flux scolaires en direction de la Belgique demande encore des précisions. Au premier lieu, la natalité dans le Nord de la France reste plus élevée que chez les voisins belges d'où cette campagne publicitaire chaque année de part et d'autre de la frontière pour attirer les inscriptions des élèves français autant que celles des Belges. Suite à de nombreux changements dans la législation belge en matière d'éducation, l'éventail d'enseignement est très ouvert, et propose un choix considérable tant dans le réseau privé que dans le public. Ainsi, les Français peuvent-ils disposer d'une offre plus large d'enseignement en Belgique qu'en France. De plus, le nombre d'élèves par classe reste moins élevé en Belgique qu'en France, ce qui peut être considéré et vécu positivement par les parents et les élèves, surtout suite à une série d'échecs scolaires plus

importants pour les élèves français que du côté belge. Les Français n'hésitent donc pas à surmonter l'inconvénient de la distance (qui est souvent même faible) en visant une meilleure réussite scolaire en Belgique. L'identité des jeunes français scolarisés en Belgique enregistre également des changements : ils s'avèrent plus ouverts envers l'établissement des coopérations transfrontalières du fait qu'ils ont déjà élaboré des contacts avec les Belges. Une population transfrontalière spécifique est donc en train de se renforcer et d'ouvrir de nouvelles dimensions aux espaces et aux sociétés⁸⁰.

Voilà deux régions frontalières, celle du Nord de la France et celle de Szeged dans le Sud de la Hongrie où la scolarité transfrontalière prend une proportion importante en comparaison avec les autres régions frontalières. Lille et Szeged sont parmi les plus grandes villes de leur pays située à très faible distance de la frontière, il y existe des traditions dans les relations transfrontalières, ces deux régions sont cependant très différentes du point de vue de la direction de leur scolarité transfrontalière : alors que le Nord de la France « exporte » ses élèves vers la Belgique, la région de Szeged se présente comme « importatrice » des élèves, surtout de nationalité serbe. Voyons donc si cette région hongroise dispose des mêmes atouts que le Nord de la France, si elle peut contribuer au renforcement des dynamiques frontalières et à l'établissement d'un futur espace transfrontalier.

1.2. La mobilité scolaire transfrontalière dans la région de Szeged

Le nom de Szeged apparaît la toute première fois écrit en 1183 quand le roi Béla III le nomme en tant que port fluvial du transport du sel. En fait, c'est du sel venant de Transylvanie qui a été transporté sur la rivière Tisza depuis de la ville de Szeged. Même de nos jours, une rue conserve toujours le nom de cette activité.

Les flux traversant la région ne sont pas ignorés depuis cette époque-là. Grâce à ces flux, la ville devient la deuxième ville commerciale après la capitale et garde ce rôle

⁸⁰ Cf. à ce sujet le mémoire de DEA de Morel S. (1994), *Scolarité transfrontalière et métropole lilloise*, USTL, UFR de Géographie et d'Aménagement

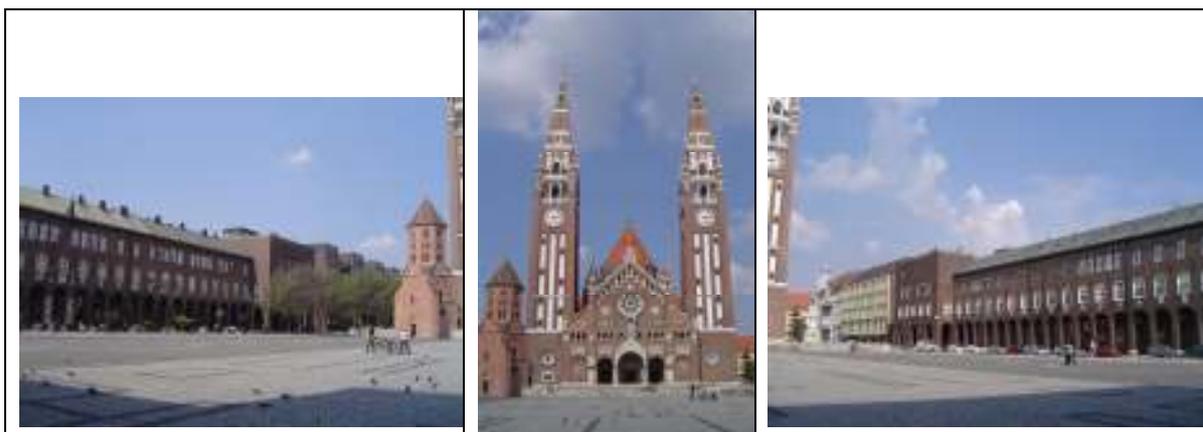
jusqu'à la fin du 19^e siècle. En 1879, l'inondation de la rivière Tisza a détruit quasiment toute la ville ; c'est avec l'aide des capitales européennes que Szeged a pu se reconstruire. Le grand boulevard (boulevard traversant toute la ville), issu de cette reconstruction porte toujours les noms de ces villes (répartie en Boulevard de Rome, de Paris, de Berlin, etc.).

Suite au traité de Trianon, la situation de la ville a fondamentalement changé : d'une position centrale au sein de la Monarchie Austro-Hongroise, elle s'est trouvée aux marges du pays. Szeged est devenue la ville la plus proche des frontières roumaine et serbe en perdant toutes ses fonctions antérieures. Il lui fallait donc trouver une nouvelle stratégie urbaine qui est désormais celle du centre de la culture, des sciences et de l'éducation.

Entre autres, l'Université de Cluj Napoca a transféré son siège en 1921 à Szeged, l'épiscopat de Timisoara en 1923⁸¹, la cathédrale de Szeged a été dédiée en 1930 à la mémoire de la grande inondation. Devant cette cathédrale, un théâtre de plein-air fonctionne chaque été depuis les années 1930. Finalement, en 1978, le principal Institut de Recherches Biologiques de l'Académie Hongroise a déménagé à Szeged qui est le plus grand institut en Europe médiane dans ce domaine (photographies n°3, n°4 et n°5).

Il n'est pas donc étonnant que la plus grande attraction de la ville soit son rôle culturel et scientifique et attire d'importants flux, entre autres dans le domaine scolaire même de l'autre côté de la frontière.

⁸¹ La ville de Cluj-Napoca s'est trouvée sur le territoire de la Hongrie avant la Première Guerre Mondiale et l'Université a transféré son siège à Szeged après le démantèlement de la Hongrie. L'épiscopat de Timisoara a représenté l'église catholique sur le territoire de la Hongrie avant la Première Guerre Mondiale. Après le démantèlement du territoire, l'épiscopat s'est réfugié en Hongrie du territoire de la Roumanie où la religion orthodoxe domine.



Photographie n°3 : La cathédrale de Szeged entourée des bâtiments de l'Episcopat de Szeged (à gauche) et ceux de l'Université de Szeged, Faculté de Médecine (à droite), prise par J.JORI le 12/04/2006



Photographie n°4 : La Faculté de Droits de l'Université de Szeged (à gauche), le bâtiment central de l'Université de Szeged (au milieu), le Siège régional de l'Académie des Sciences Hongroise (à droite), prise par J.JORI le 12/04/2005



Photographie n°5 : Le Palais de la Culture (à gauche), le Musée National de Szeged (au milieu), l'Institut de Recherches Biologiques de l'Académie Hongroise (à droite), prise par J.JORI le 12/04/2005

I.2.1 Les flux transfrontaliers dans la région de Szeged

Quant aux flux traversant les frontières serbes et roumaines de Hongrie, c'est d'abord la révolution en Roumanie, puis la guerre en Yougoslavie qui ont contribué à une ambivalence dominante. Cette ambivalence s'exprime bien fortement : c'est une zone où les réfugiés ont traversé la frontière en grand nombre (plusieurs centaines de milliers dont une partie s'est retournée après la fin des conflits), parfois en toute clandestinité. C'est aussi une zone de flux intenses pour les travailleurs. La Hongrie accueille la main-d'œuvre roumaine et serbe, pas toujours légale, mais non seulement depuis 2004, année où les frontières sud et est de la Hongrie sont devenues les portes d'entrée de l'Union Européenne à 25 membres.

Concernant les flux des marchandises, les crises roumaine et surtout yougoslave ont contribué à leur régression, voire à leur suspension totale avec la Serbie. En dépit de l'embargo sur la Serbie, toutes les relations n'ont pas été rompues entre les deux pays : où il y a interdiction, il y a toujours transgression.

Cet autre facteur de l'ambivalence des frontières serbes et roumaines se traduit par son caractère de l'illicite et de « l'économie noire » – c'est-à-dire l'économie souterraine ou informelle – qui étaient et demeurent encore très fortes sur ces marges. A l'époque communiste, ce sont les Hongrois qui se rendaient en Yougoslavie pour des achats d'articles peu connus et interdits, considérés comme symboles du monde capitaliste (jeans, Coca-cola, chocolat, banane, alcool, etc.). La crise politique et économique de la Yougoslavie et de la Roumanie amène ces derniers à venir chercher des articles manquants dans leur pays, notamment de la nourriture (viande, produits laitiers, huile, etc.)⁸² (photographie n°6). La ville de Szeged voit en deux ou trois ans, au milieu des années 1990, la construction de quatre grands hypermarchés et centres commerciaux où de nombreuses inscriptions sont indiquées en trois langues : hongroise, serbe et roumaine. De plus, aux marchés de Szeged, appelés par le peuple hongrois les marchés de COMECOM (pas uniquement à Szeged, mais partout dans le pays), l'abondance des marchands et des produits serbes et roumains est très visible. De nos jours, le tourisme d'achat n'est plus

⁸² Il est interdit de traverser la frontière avec des matières premières alimentaires comme de la viande crue et du lait.

généralisé par le manque de produits dans les pays voisins, mais plutôt par la différence dans le niveau de vie, dans les prix des marchandises d'une part (flux de la Hongrie vers l'extérieur) et par le choix plus élargi d'autre part (flux de la Serbie et de la Roumanie vers la Hongrie). C'est donc le différentiel frontalier monétaire qui se joue à plein dans cette région.





Photographie n°6 : Voitures d'immatriculation serbe et roumaine aux centres commerciaux de Szeged, photos prises par J. JORI en décembre 2004

De plus, l'embargo a entraîné des affaires illégales dans le commerce du pétrole et dans les opérations de change. De nombreux « agents de change » ont envahi les rues de Szeged dans les années 1990, arrivant de Serbie. Toutes ces activités liées aux contraintes frontalières ont également amené à l'augmentation de la criminalité dans la région surtout de type maffia. L'opinion publique a été choquée en janvier 1994 par l'exécution de toute une famille de pâtissier (impliquée dans le trafic d'armes) par une troupe composée de guerriers serbes. En ce qui concerne les tendances actuelles, il est visible que les activités criminelles liées aux migrations illégales sur les dyades serbe et roumaine augmentent en conséquence de l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne. (figure n°13) De plus, la contrebande des marchandises comme l'essence, l'alcool, les cigarettes continue toujours et les bandes criminelles utilisent la Hongrie comme lieu de rencontre pour l'organisation de leurs activités illégales.⁸³ Ces activités montrent une proportion plus importante à proximité des frontières de Hongrie qu'à l'intérieur du pays.

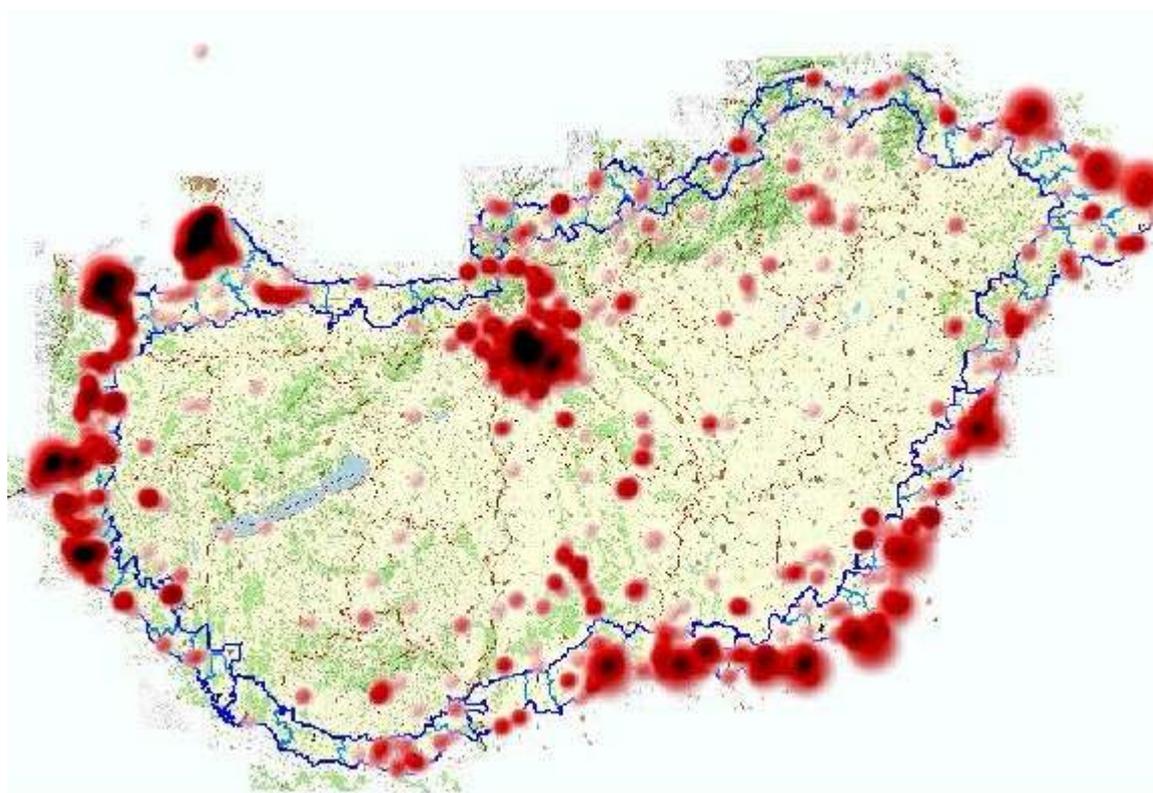


Figure n°13 : Les activités criminelles liées à la migration illégale en 2004, source : www.bm.hu

⁸³ La situation des frontières hongroises est présentée sur le site du Ministère des Affaires Intérieures (www.bm.hu) et dans l'article de Kobolka, István (2002), *A biztonságföldrajz sajátos területei a határmenti és átnyúló bűnözésföldrajz szempontjából*, in. Határok és az EU, Nemzetközi Tudományos Konferencia, Szeged, Gazdaság- és Társadalomföldrajz Tanszék

En regardant les flux en chiffres⁸⁴, il apparaît que, pendant la deuxième moitié des années 1990, les flux ont diminué sur chaque dyade, mais en plus grande mesure sur les dyades roumaine et serbe (figure n°15). Tandis que sur l'enveloppe frontalière de la Hongrie, ces deux dyades représentent un quart de la longueur (614 km sur 2217 km), elle ne dispose que d'un cinquième des flux. Les causes sont de deux natures : d'une part, la Hongrie située au cœur du continent européen, enregistre un important trafic de transit ; ainsi la proportion des personnes non hongroises et non issues des pays voisins reste assez élevée dans les statistiques concernant les flux des personnes. D'autre part, sur les dyades serbe et roumaine, la principale direction des flux s'oriente du pays moins développé vers le plus développé, c'est-à-dire que beaucoup plus de citoyens roumains et serbes arrivent en Hongrie que de citoyens hongrois en Roumanie ou en Serbie. Comme les migrations internationales ne s'expliquent pas uniquement en fonction des données économiques et sociales, il existe des périodes où les flux deviennent fluctuants en conséquence d'autres facteurs importants (des événements politiques par exemple) :

- Au début des années 1990, les flux importants sur la dyade roumaine s'expliquent par la révolution roumaine et les années précaires qui l'ont suivie ;
- En 1994, l'embargo international contre la Yougoslavie a entraîné la récession des flux (surtout des flux des marchandises) sur la dyade serbe ;
- A cause de la guerre en Bosnie, les flux se sont déplacés de la frontière serbe vers la frontière roumaine. On a donc assisté à un détournement des flux. Une partie des flux n'est pas retournée à la frontière serbe même après que l'embargo soit levé en novembre 1995.
- Il existe un système de paiement de droits lié au passage de la frontière. Les personnes doivent payer pour le passage et les véhicules pour l'utilisation des routes. Les obligations à plus grand montant, qui sont toujours en vigueur, touchent les citoyens de la Serbie. Les citoyens roumains ont payé, entre 1992 et 1997, les droits d'essence. L'effet de ces droits restrictifs est bien visible en regardant les statistiques sur les flux (figures n°15 et n°16).

⁸⁴ Nous ne disposons que des statistiques sur le nombre de passages annuels des personnes et des véhicules qui sont présentés à la page suivante.

- Pendant les années 1990, et même de nos jours, les flux ont été beaucoup influencés sur les dyades serbe et roumaine par le commerce illégal des carburants dû à un niveau différent des taxes de part et d'autre de la frontière, aux manques en Serbie et aux augmentations du prix de l'essence en Hongrie. Après que l'embargo ait été appliqué sur la Serbie en 1994, une grande partie de la population hongroise vivant à proximité de la frontière a accédé à une « fortune » plus ou moins importante par le trafic illicite des carburants. Proprement dit, ce sont les Hongrois qui vendaient de l'essence aux Serbes. (Les citoyens yougoslaves ne pouvaient pas en être intéressés à cause des droits de passage.) Ce phénomène est très visible : en deux ans, les deux comitats voisinant la frontière serbe étaient les mieux desservis concernant les stations-service. Depuis la levée de l'embargo, de nombreuses stations-service ont été fermées à proximité de la frontière serbo-hongroise. Par exemple, à côté de Rösztke – le point de passage concentrant la majorité des flux entre la Hongrie et la Serbie – nous trouvons trois stations fermées tandis qu'à Tiszasziget – point de passage moins important, de ce fait préféré par les trafiquants – quatre stations sont restées abandonnées (photographie n°7). De plus, la vente des Mercedes a également doublé. (Les Mercedes sont les véhicules préférés des contrebandiers à cause de leur grand réservoir.)



Photographie n°7 : Station abandonnée à la frontière serbo-hongroise, source : « Les fleurs du mal », Quotidien Délmagyarország, le 24/09/2005, p. 5.

De nos jours, ce sont plutôt les Hongrois qui se rendent en Serbie pour faire le plein, car le prix d'un litre d'essence y est 25% moins cher, en novembre 2005. En 2003, un article de presse a visualisé les zones (marquée en vert foncé sur la figure) d'où il est encore rentable de passer la frontière pour faire le plein dans l'Etat voisin (figure n°14). A cette date, les différences des prix d'un litre d'essence (marqué en rouge et en forint, 1 forint revient à 0,4 centimes d'Euro) et du gasoil (marqué en bleu et également en forint) étaient les plus importantes en Ukraine (presque 60 centimes de moins cher le litre) et en Roumanie (25 centimes de moins cher) tandis qu'en Serbie tant l'essence que le gasoil étaient à peine moins chers qu'en Hongrie (7 et 14 centimes de moins cher le litre). Par contre, au printemps 2005, un véritable tourisme d'essence s'est activée à la frontière serbo-hongroise, car le prix d'un litre d'essence est revenu à 63 forints moins cher (environ 25 centimes d'Euro) en Serbie (photographie n°8).

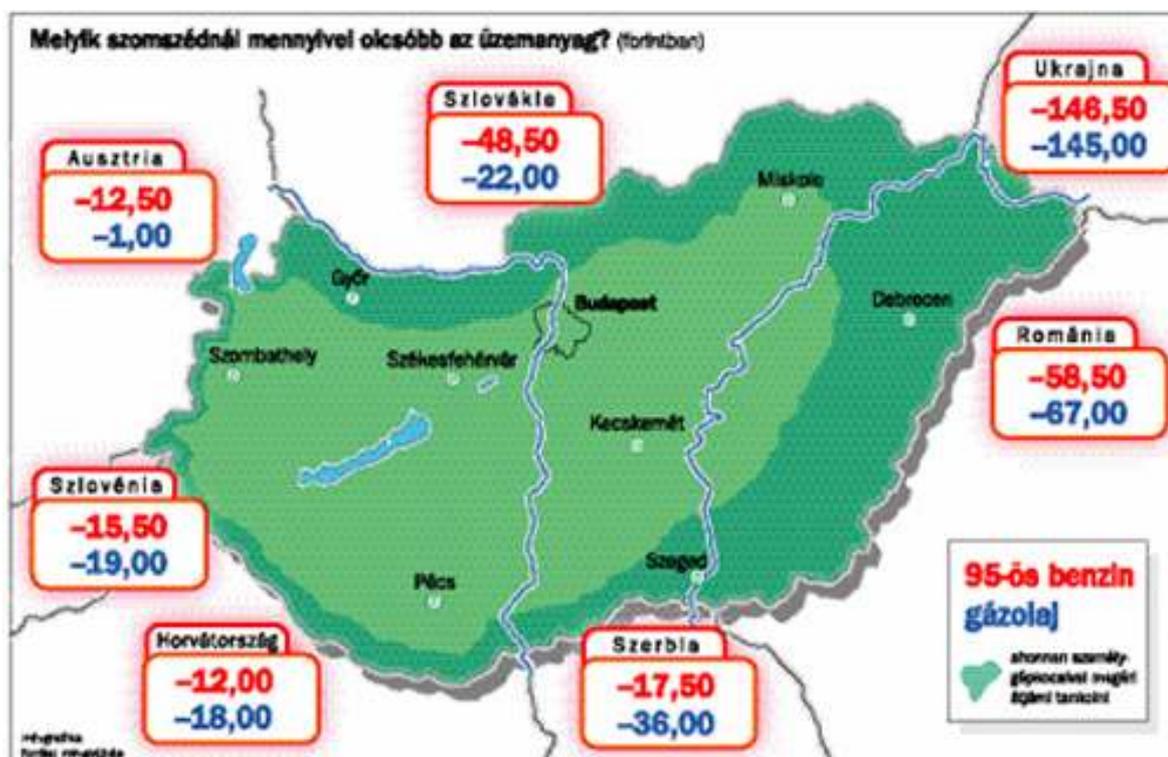


Figure n°14 : « On fait le plein au-delà de la frontière », source : *Quotidien Magyar Hírlap*, le 14/07/2003



Photographie n°8 : File d'attente à la station de Horgos (Serbie), source : Quotidien Délmagyarország, le 13/04/2005, p. 1.

Les graphiques suivants présentent effectivement les périodes où il était rentable de passer la frontière soit pour l'essence soit dans le but de tourisme d'achat.

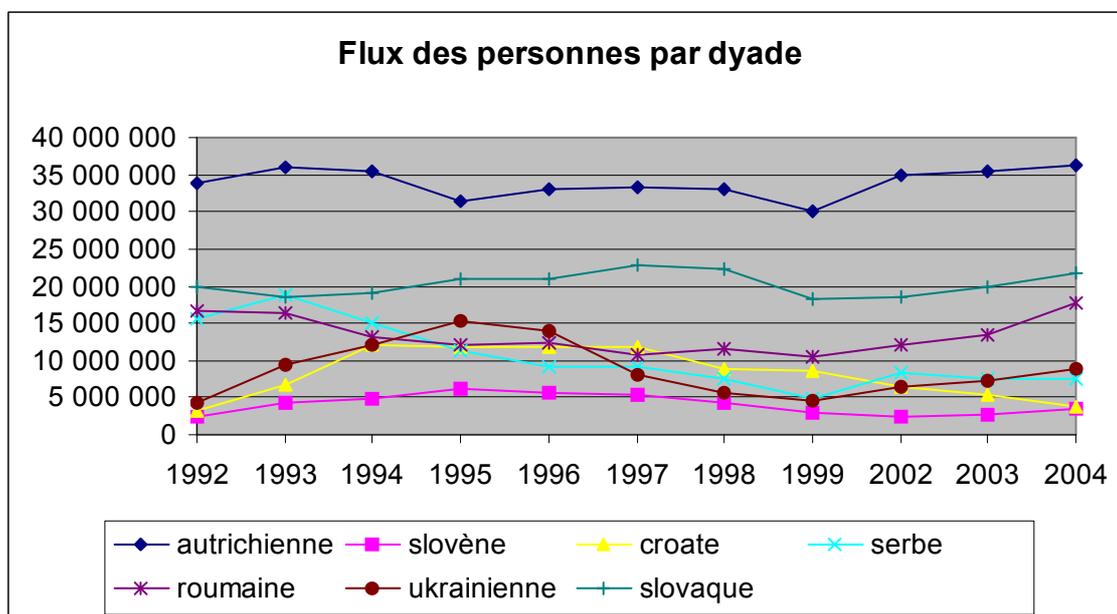


Figure n°15 : Nombre des passages annuels des frontières, source : Kiss J. P. (1999), « A határátkelők szerepe a határmenti kapcsolatokban az Alföldön » (Le rôle des points de passage concernant les relations transfrontalières sur la Grande Plaine), in. Határok és régiók, Szeged, SZTE TTK, p. 136. complétée par J.JORI par les données de l'Office des Douanes de Hongrie (www.vam.hu)

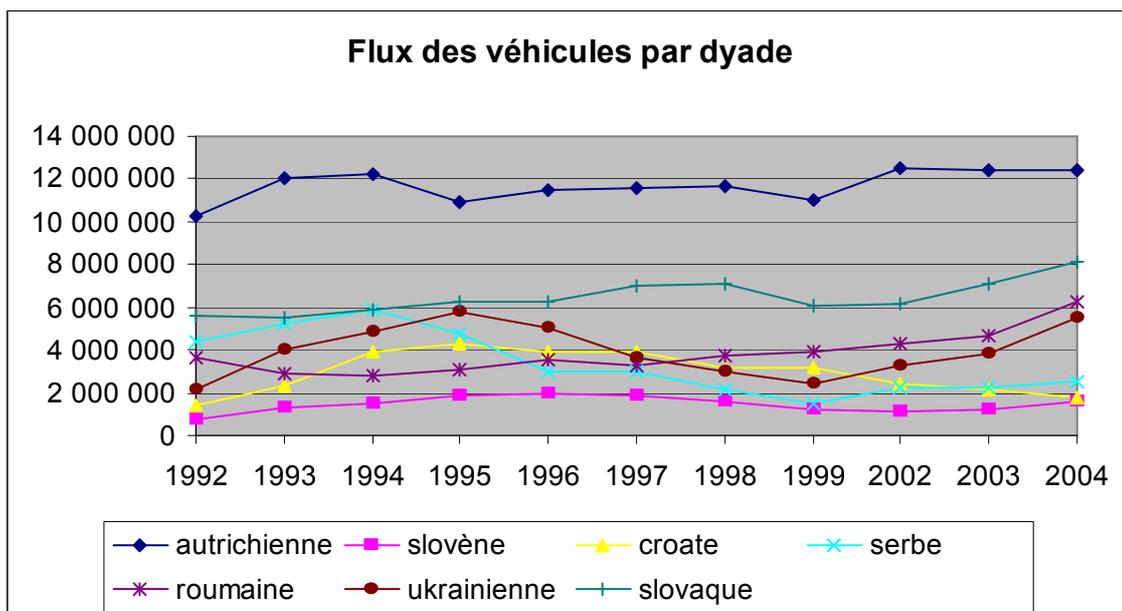


Figure n°16 : Flux des véhicules par dyades, source : Kiss J.P. (1999), « A határátkelők szerepe a határmenti kapcsolatokban az Alföldön » (Le rôle des points de passage concernant les relations transfrontalières sur la Grande Plaine), in. *Határok és régiók, Szeged, SZTE TTK, p. 136.*, complétée par J. JORI par les données de l'Office des Douanes de Hongrie (www.vam.hu)

De nos jours, les relations officielles sont reprises entre la Serbie et la Hongrie, et par conséquent, les flux commencent de nouveau à augmenter. Si le calme s'installe durablement dans notre voisinage sud, il est possible que la frontière soit animée de multiples flux et qu'un espace transfrontalier devienne une réalité.

En outre, il est également possible d'envisager des projets à long terme (par exemple l'ouverture de nouveaux points de passage et la création des itinéraires touristiques sur des thématiques transfrontalières) dans le cadre de l'Eurorégion de Duna-Körös-Maros-Tisza comprenant trois régions, celle du Sud de la Hongrie, deux départements de l'Ouest de la Roumanie (départements de Times et d'Arad) et la Voïvodine en Serbie.

Un dernier exemple des flux transfrontaliers est celui des flux scolaires qui constituent un facteur assez dynamique dans le secteur frontalier de Szeged. Cette mobilité transfrontalière est parfois presque inexistante de part et d'autre de la frontière hongroise

comme nous l'avons vu auparavant, il existe toutefois ce secteur frontalier où elle constitue l'un des dynamismes les plus importants.

I.2.2 La scolarité transfrontalière à Szeged

Le sujet de la mobilité scolaire transfrontalière apparaît seulement une fois dans la littérature concernant les relations transfrontalières. T. Kozma suggère (en 1992 déjà) de mettre ce sujet à l'ordre du jour puisqu'il voit dans l'éducation, notamment entre la région de Szeged et la Voïvodine, la possibilité de renouveler les relations transfrontalières. Il rappelle que les deux régions constituent une unité, une région topographique nommée Bácska dont la partie Nord se trouve sur le territoire actuel de la Hongrie (le Sud-Est de la Hongrie), la partie Sud est la Voïvodine et sa partie Est atteint même le Sud-Ouest de la Roumanie. Il trouve que la politique régionale de Szeged devrait réfléchir sur la possibilité d'ouvrir une coopération vers l'au-delà de la frontière, et notamment dans le domaine d'éducation. Il ébauche une enquête sur le terrain qui ne s'est pas réalisée jusqu'à nos jours. Il aimerait voir, à l'aide de cette enquête les différentes mobilités liées à la frontière en mettant l'accent sur la mobilité scolaire, s'il existe un rapprochement dans le domaine scolaire entre les deux côtés de la frontière, quelles sont les caractéristiques de cette mobilité scolaire transfrontalière, finalement quelles perspectives s'annoncent pour l'avenir.⁸⁵ C'est justement cette enquête que nous avons tentée de réaliser dont les résultats sont présentés par la suite.

I.2.2.1 La perméabilité des frontières selon le nombre d'élèves transfrontaliers

Pour démontrer que le sujet n'a pas perdu sa pertinence, voire il a toujours gardé son importance de le traiter en détail, il suffit de présenter la perméabilité de la frontière serbo-hongroise du point de vue des scolarisés. Comme nous l'avons vu auparavant, la

⁸⁵ Kozma T (1992), Határmenti régiók együttműködése az oktatásban (« La coopération des régions transfrontalières dans l'éducation »), in. *A határmenti együttműködés és az oktatás*, Budapest, Oktatáskutató Intézet, pp. 18-24.

perméabilité de cette dyade frontalière, si nous comptons le nombre des points de passage, occupe le 4^e rang parmi les sept dyades frontalières de la Hongrie. Sur 100 kilomètres, on y trouve 4,22 points de passage, ce qui est un peu au-dessus de la moyenne hongroise (4,01). Suivant la même logique, il est également possible d'évaluer la perméabilité des dyades concernant le nombre des élèves transfrontaliers. Selon les statistiques de l'année 2002 du Ministère de l'Education, 4425 lycéens de nationalité étrangère ont suivi leurs études sur le territoire de la Hongrie (tableau n°3 et figure n°17). La perméabilité moyenne des frontières hongroises provient cette fois du nombre des élèves transfrontaliers pour 100 km de dyade qui est de 199. Presque 200 lycéens sur 100 km passent les frontières de la Hongrie pour étudier en Hongrie.

<i>Le passage des lycéens de nationalité étrangère sur les frontières hongroises (2002)</i>			
<i>Dyade</i>	<i>Longueur de dyade(km)</i>	<i>Lycéens</i>	<i>Taux</i>
<i>croate</i>	355	27	7,61
<i>slovène</i>	100	17	17,00
<i>slovaque</i>	655	643	98,17
<i>roumaine</i>	448	1495	333,71
<i>serbe</i>	166	629	378,92
<i>ukrainienne</i>	137	802	585,40

Tableau n°3 : Le passage des lycéens de nationalité étrangère sur les frontières hongroises en 2002, source : www.om.hu

En comparant ces chiffres à une carte localisant les minorités hongroises dans les Etats voisins (figure n°18), il est bien visible que la population hongroise la plus importante vit en Roumanie, suivie de la Slovaquie, de la Serbie et d l'Ukraine (voir partie II., chapitre II.2.1 : La minorité hongroise dans les pays voisins). En revanche, le nombre de lycéens de nationalité étrangère diffèrent de ce rang : même davantage d'élèves viennent de Roumanie, ils sont suivis des Ukrainiens, puis des Slovaques et des Serbes arrivent au dernier rang, mais à peine moins nombreux que les élèves slovaques.

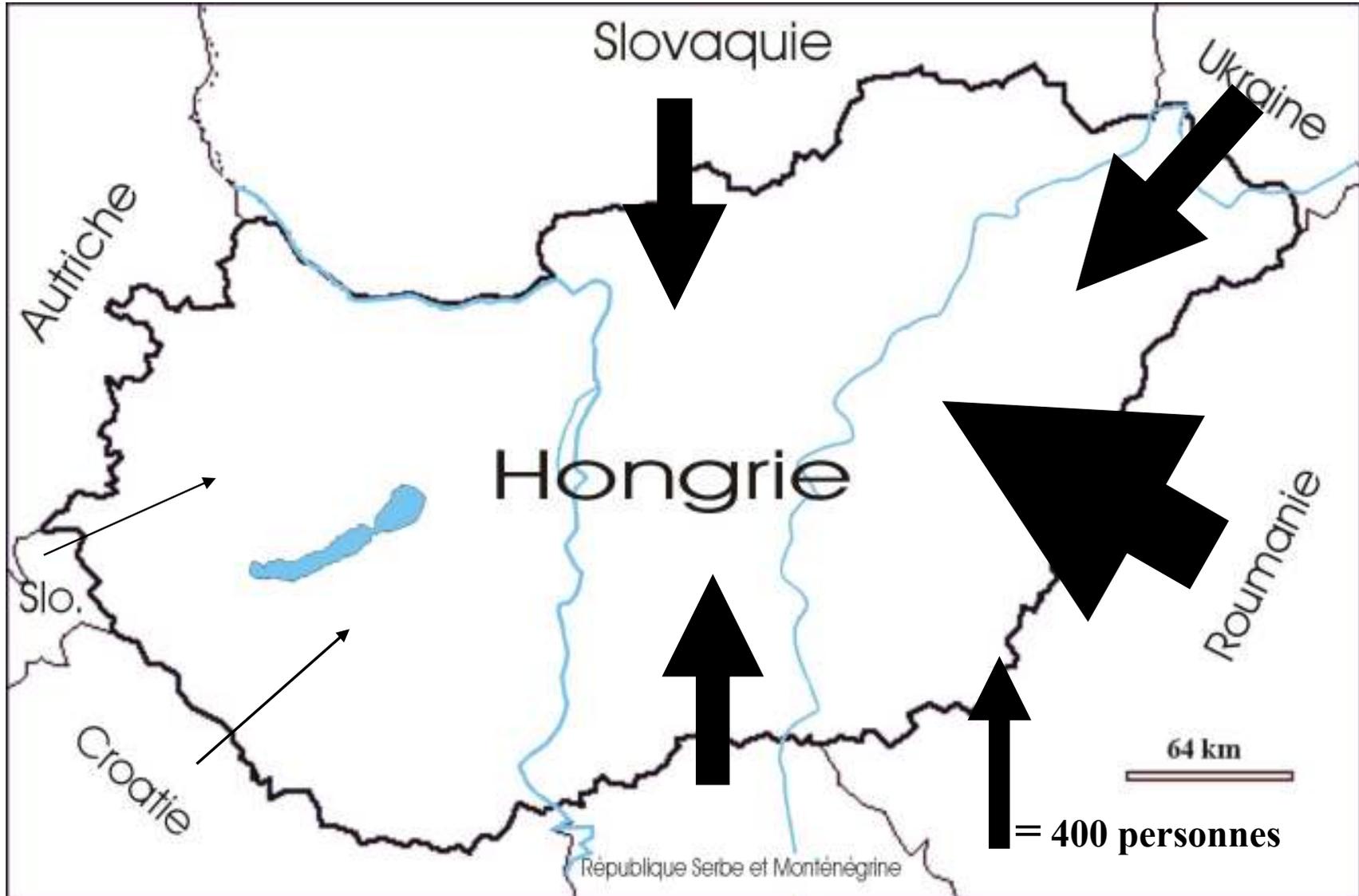


Figure n°17 : Le passage des lycéens de nationalité étrangère sur les frontières hongroises en 2002, réalisée par J. JORI et G. KALMAR

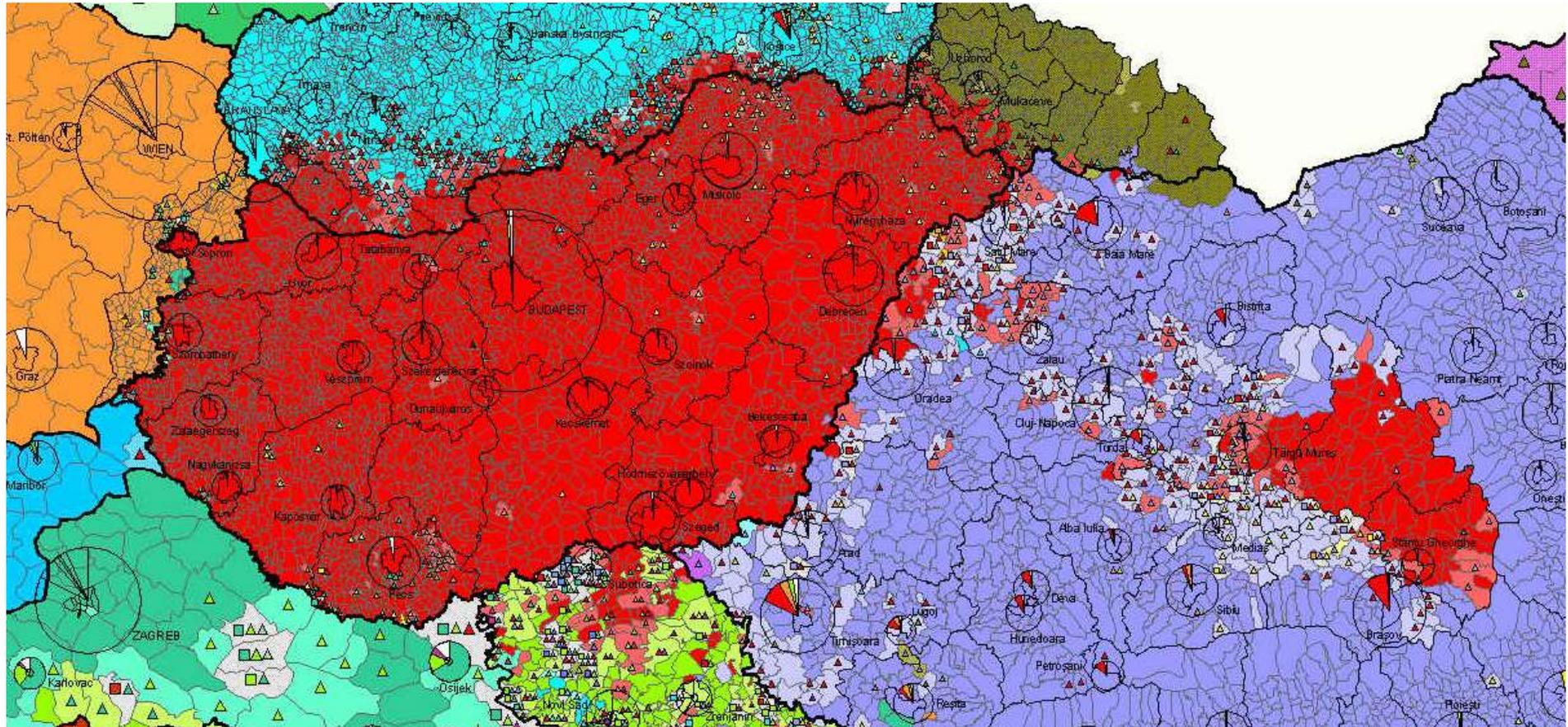


Figure n°18 : Carte localisant les minorités hongroises en Europe Centrale, source : Sebök L.(1998), Nationality map of East Central and Southeast Europe, Südost Institut, München, Teleki László Foundation-Institute for Central European Studies, Budapest

En décomposant la frontière en dyade, nous arrivons au classement suivant (partant de la dyade la moins perméable)⁸⁶:

- *La frontière croate* : 27 lycéens sur 355 km de frontière. **Le taux de perméabilité est de 8** (8 lycéens sur 100 km de frontière)⁸⁷.
- *La frontière slovène* : 17 lycéens sur 100 km de frontière. **Le taux de perméabilité est de 17.**
- *La frontière slovaque* : 643 lycéens sur 655 km de frontière. **Le taux de perméabilité est de 98.**
- *La frontière roumaine* : 1495 lycéens sur 448 km de frontière. **Le taux de perméabilité est de 334.**
- *La frontière serbe* : 629 lycéens sur 166 km de frontière. **Le taux de perméabilité est de 379.**
- *La frontière ukrainienne* : 802 lycéens sur 137 km de frontière. **Le taux de perméabilité est de 585.**

Il est bien visible que la dyade serbe arrive à une meilleure position concernant la perméabilité si nous comptons le taux de perméabilité des élèves transfrontaliers que celle des postes frontière. Quoique d'après celle-ci, elle occupe la quatrième position, elle est la deuxième à laisser passer les flux des élèves. Malgré le nombre de points de passage, plus de 600 lycéens de nationalité serbe arrivent en Hongrie pour effectuer leurs études secondaires dans des établissements hongrois.⁸⁸

Pourquoi avons-nous traité seulement les données des lycéens ? Il est plus raisonnable de préparer l'inventaire des besoins en éducation au niveau secondaire, car l'enseignement primaire est toujours lié au lieu de domicile. Nous disposons également des registres sur le nombre des élèves de nationalité étrangère au niveau élémentaire de

⁸⁶ Nous ne disposons pas de données concernant la frontière austro-hongroise. Ces données sont relatives à l'année scolaire 2001/2002 et parviennent du bureau statistique du Ministère de l'Éducation où les registres se font par dyade. Parmi les sept voisins de la Hongrie, nous trouvons les données relatives aux six, la septième rubrique porte le nom « lycéens de nationalité étrangère d'un autre pays que les mentionnées ci-dessus ». Il manque donc la dyade autrichienne dont nous ne connaissons pas les raisons. C'est pour cette raison que nous traitons les données pour les six autres voisins de la Hongrie.

⁸⁷ Nous avons arrondi les chiffres étant donné qu'il s'agit de personnes.

⁸⁸ Il nous aurait été conseillé de confronter des données sur plusieurs années mais le bureau statistique du Ministère de l'Éducation ne voulait pas me fournir d'autres registres dont nous ne comprenons pas les raisons.

l'éducation, mais leur nombre est marginal. C'est pour cette raison que nous concentrons notre étude sur les lycéens.

Une répartition plus détaillée des lycéens est possible. Les registres statistiques se font par comitat, il est donc possible de distinguer la proportion des lycéens de nationalité étrangère par comitat (figure n°19). Si nous laissons de côté les trois dyades les moins perméables, c'est-à-dire la dyade croate, slovène et slovaque, car le nombre des élèves étrangers y demeure moins élevé, il nous reste la dyade roumaine, serbe et ukrainienne.



Figure n°19 : Les Comitats de la Hongrie, source : www.lapterjeszto.hu/_i/magyarorszag.gif

Quatre comitats hongrois côtoient la Roumanie où la présence des élèves de nationalité roumaine se répartit de la manière suivante en 2002 :

- Comitat Szabolcs-Szatmár-Bereg : 69 lycéens ;
- Comitat Hajdú-Bihar : 110 lycéens ;
- Comitat Békés : 249 lycéens ;
- Comitat Csongrád : 113 lycéens.

Il s'agit donc de 472 lycéens étrangers de nationalité roumaine dans ces quatre comitats. Au total, nous avons trouvé 1495 lycéens de nationalité roumaine sur le territoire de la Hongrie. Une grande partie (572) réside encore à Budapest et le reste se dissémine dans le pays. En transformant ces chiffres en proportion, la part des quatre comitats est la suivante :

- *Comitat Szabolcs-Szatmár-Bereg* : $69/1495 = 4,5\%$;
- *Comitat Hajdú-Bihar* : $110/1495 = 7,4\%$;
- *Comitat Békés* : $249/1495 = 16,7\%$ ⁸⁹ ;
- *Comitat Csongrád* : $113/1495 = 7,6\%$.

Au total, les quatre comitats avoisinant la Roumanie disposent seulement 36,2% des lycéens roumains séjournant en Hongrie. Il se trouve en plus grand nombre même à Budapest, leur proportion étant de 38,3%. Ces chiffres démontrent bien évidemment que deux tiers de ces élèves ne peuvent pas être considérés comme transfrontaliers puisqu'ils ne traversent certainement pas la frontière roumaine de façon régulière. Nous supposons que leur famille réside également en Hongrie.

Les mêmes constats s'avèrent vrais pour l'Ukraine. Dans ce cas, un seul comitat hongrois avoisine le territoire ukrainien. Dans ce comitat, nommé *comitat Szabolcs-Szatmár-Bereg*, le nombre des lycéens de nationalité ukrainienne est de 361, ce qui constitue seulement 45% de la totalité des élèves résidant en Hongrie (802). Nous en rencontrons presque 20% à Budapest et le reste se trouve aussi éparpillé dans le pays comme pour les élèves roumains et ils restent également hors de la transfrontiéralité.

En revanche, les lycéens de nationalité serbe ne se disséminent pas autant que leurs autres camarades étrangers. Les deux comitats de la frontière serbe accueillent la majorité des élèves serbes :

- *Comitat Csongrád* : 419 lycéens ;
- *Comitat Bács-Kiskun* : 66 lycéens.

Au total, 485 lycéens sur 629 se trouvent dans ces deux comitats et seulement 69 à Budapest. En transformant ces chiffres en proportion, nous obtenons des résultats suivants :

- *Comitat Csongrád* : $419/629 = 66,6\%$;
- *Comitat Bács-Kiskun* : $66/629 = 10,5\%$.

Il est bien net que les trois quarts des lycéens de nationalité serbe restent à proximité de la frontière et les deux tiers résident dans le comitat Csongrád. Comme il a été présenté dans les pages précédentes, aucun des autres comitats ne concentre une telle proportion d'élèves étrangers. Les lycéens de nationalité serbe préfèrent ne pas s'éloigner de leur pays, ainsi ils choisissent les établissements scolaires proches de la frontière. Dans le comitat Csongrád, la plus grande communauté est la ville de Szeged qui occupe

⁸⁹ Ce département a la dyade la plus longue avec la Roumanie.

d'ailleurs la quatrième position parmi les plus grandes villes hongroises. De plus, Szeged se situe seulement à 15 km de la frontière serbe.

Il nous semble bien fondé d'analyser de plus près la scolarité transfrontalière dans la région de Szeged, car les élèves se concentrent certainement (362 sur 419, soit 86,5%) dans cette ville où l'offre scolaire doit fournir l'éventail le plus large. Ces élèves peuvent bien être considérés comme transfrontaliers du fait qu'ils passent régulièrement la frontière (au moins une fois en quinzaine), contribuant ainsi au dynamisme de cette dyade frontalière. Le sujet suggéré par M. T. Kozma en 1992 n'a rien perdu de son actualité dont la présentation détaillée suivra.

1.2.2.2 Présentation des flux scolaires transfrontaliers

A, La direction des flux

Le fait transfrontalier lié à la scolarité se concentre avant tout dans la ville de Szeged. Ce sont des élèves de nationalité serbe et beaucoup moins souvent de nationalité roumaine qui y arrivent en grand nombre. Les flux dans le sens Hongrie-Serbie ou encore Hongrie-Roumanie sont quasiment inexistants, du moins, nous n'avons trouvé aucune trace significative de leur existence. De ce fait, la dynamique frontalière ne s'appuie pas sur les flux des élèves hongrois vers les pays voisins ; au contraire, le phénomène est significatif dans le sens inverse.

Depuis 1990, date de changement du régime et de l'ouverture relative des frontières, concernant le nombre des lycéens transfrontaliers, il y a toujours une borne inférieure stable. L'explication est plutôt simple : les contraintes linguistiques et la situation politique de la Serbie et de la Roumanie. Les lycéens hongrois ne s'inscrivent pas dans des établissements où l'enseignement se fait en langue serbe ou en roumain, la frontière linguistique oblige. En outre, en Hongrie, il subsiste peu de minorité depuis le déplacement des frontières en 1920, et les enfants de cette minorité, même s'ils souhaitaient effectuer leurs études dans l'un des pays voisins, se heurteraient à des difficultés car les pays voisins étaient politiquement et économiquement instables. Il est vrai que des accords bilatéraux ont été signés par la Hongrie et ses voisins sur la reconnaissance réciproque des certificats et des diplômes scolaires, mais il est encore peu

probable que des adolescents de nationalité hongroise choisissent les établissements serbes ou roumains.

Ainsi assistons-nous à des flux scolaires transfrontaliers « à sens unique » tout comme dans le Nord de la France. Cette *dissymétrie*, comme nous l'avons vu auparavant, va dans le sens inverse : le flux des élèves transfrontaliers de la France vers la Belgique augmente depuis des années 1980 (tableau n°4 et figure n°20). En revanche, très peu d'élèves belges arrivent en France. Cette fuite des élèves français pose problème au Rectorat de Lille, car elle attire l'attention sur le dysfonctionnement dans certains domaines du système scolaire français. (Nous pensons surtout aux élèves en grande difficulté.) Est-ce que ce sont les mêmes raisons dans le cas de la Hongrie et de la Serbie ? Nous y reviendrons un peu plus tard.

L'évolution des effectifs des élèves non belges dans les arrondissements de Mouscron et de Tournai				
Année	Elèves français	Elèves belges	Total	Proportion
1974/75	5553	48532	54085	10%
1988/89	7113	41146	48259	15%
1993/94	10500	41431	51931	20%

Tableau n°4 : L'évolution des effectifs des élèves non belges dans les arrondissements de Mouscron et de Tournai, source : S.Morel, *Dossiers de Profil*, 1998

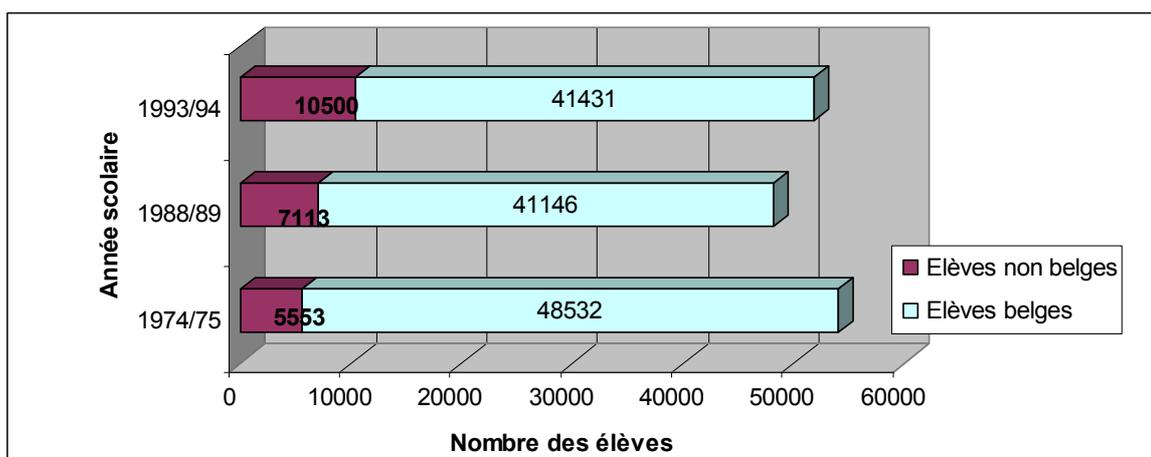


Figure n°20 : L'évolution des effectifs des élèves non belges dans les arrondissements de Mouscron et de Tournai, source : Morel S., *Dossiers de Profil*, 1998

B, Le recueil statistique

Il nous semble tout d'abord indispensable de préciser le nombre d'élèves transfrontaliers à Szeged, étant donné que les échanges transfrontaliers liés à la scolarité prennent leur dimension avec la présence des élèves de nationalité serbe dans les établissements de Szeged.

Quant à cette ville, les premières traces des élèves de nationalité étrangère remontent à l'année scolaire 1990/1991. Cette forme de scolarité n'a pas existé avant le début des années 1990, car les frontières étaient fermées entre la Hongrie et la Yougoslavie à cause de l'« apostasie » de ce dernier du camp communiste. De plus, jusqu'en 1990, selon la législation communiste hongroise, l'entrée d'un élève étranger dans un établissement scolaire hongrois relevait de la décision du Ministère de l'Education. Depuis la dernière décennie du 20^e siècle, les chiffres augmentent et atteignent une base stable à la fin des années 1990. En effet, la proportion des élèves transfrontaliers par rapport au nombre total des élèves dans le secteur de Szeged, nous semble important à traiter justement à cause de leur présence continue depuis une quinzaine d'année.

Le travail sur terrain a débuté par la collecte des données statistiques à la Mairie de Szeged. Après avoir eu la permission du maire adjoint de la ville, j'ai pu passer un mois à la Mairie pour le recueil statistique. J'ai eu accès à un bureau vide, parfois sans fenêtres même, en plein hiver, car le bâtiment était en rénovation. Le bureau responsable de l'éducation m'a fourni les statistiques pour les quatorze dernières années, donc à partir du changement de régime, de l'année scolaire 1990/1991 jusqu'à l'année scolaire 2003/2004. La récolte de ces données s'est fait manuellement, chaque établissement ayant son propre dossier avec toutes les données relatives à une année scolaire et je les ai tous dépouillés un par un, étant donné qu'il n'existait pas de tableau récapitulatif des élèves de nationalité étrangère, mais les lycéens étaient regroupés par classe. Tout cela nous fait penser que les autorités de Szeged n'accordaient pas un grand intérêt aux nationalités.

Le recueil des données fut effectué sur les 19 lycées gérés par la communauté urbaine de Szeged, les cinq autres lycées présents à Szeged appartiennent au réseau privé, soit religieux, soit tenu par un autre organisme. Le dépouillement des données permet de dresser un tableau synthétique des quatorze dernières années sur la présence des lycéens de nationalité étrangère. Ce tableau représente une source unique, aucun dépouillement

n'ayant été réalisé auparavant. Avec ce tableau, il devient possible de mesurer l'ensemble des évolutions de la présence étrangère dans les établissements de Szeged.

Malheureusement, l'exhaustivité n'a pas pu être atteinte pour toutes les années considérées. Il est bien dommage que les statistiques concernant les années scolaires 1990/1991 et 1991/1992 soient incomplètes même sur le nombre total des lycéens de Szeged. Pour l'année scolaire 2000/2001, les statistiques ne mentionnent pas la nationalité des élèves étrangers, nous disposons seulement le nombre total des lycéens de nationalité étrangère⁹⁰. En outre, nous n'avons réussi à accéder à aucune statistique concernant la présence étrangère dans les établissements scolaires privés.

C, L'offre de formation de niveau secondaire à Szeged

Les établissements scolaires de niveau secondaire se regroupent autour de trois types. Sur les 19 établissements recensés, 3 offrent une formation générale (nous l'appellerons lycées généraux par la suite), 4 des formations générales et professionnelles (lycées mixtes) et 12 uniquement des formations professionnelles (lycées professionnels). De ce fait, nous attendons un nombre plus important de lycéens suivant leurs études dans des lycées qui offrent des formations professionnelles (figure n°21).

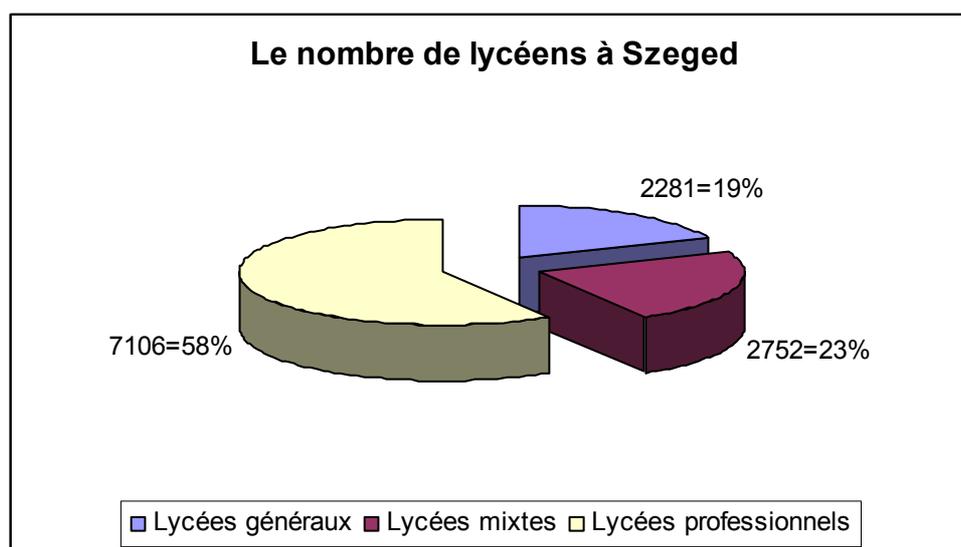


Figure n°21 : Le nombre de lycéens à Szeged en 2003/2004, réalisée par J.JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie de Szeged

⁹⁰ C'est en 2000 que la mise en place du recueil statistique s'est effectuée, ce qui explique les erreurs de ce système « débutant ».

Ces lycées n'offrent que des formations de niveau secondaire dont un établissement spécialisé dans l'enseignement adapté aux déficients cérébraux et physiques. En revanche, ce lycée n'accueille pas d'élèves de nationalité étrangère, mais les raisons ne sont pas connues, le directeur de cet établissement n'ayant pas répondu à notre appel.

L'offre de formation dans les lycées de Szeged se répartit selon le schéma suivant (figure n°22) :

- **Lycées généraux :**

- *Lycée Deák Ferenc (DFG):*
 - Classes générales ;
 - Classes bilingues (anglais – hongrois) ;
- *Lycée Eötvös József (EJG) :*
 - Classes générales ;
 - Classes spécialisées en microbiologie ;
 - Classes spécialisées en communication ;
- *Lycée Radnóti Miklós (RMG) :*
 - Classes générales ;
 - Classes spécialisées en mathématiques ;
 - Classes spécialisées en biologie ;

- **Lycées mixtes :**

- *Lycée Gábor Dénes (GDG) :*
 - Classes générales ;
 - Classes professionnelles spécialisées en informatique ;
 - Classes professionnelles spécialisées en logistique ;
- *Lycée Kossuth Zsuzsa (KZS):*
 - Classes générales :
 - Classes professionnelles spécialisées en médecine ;
- *Lycée Széchenyi István (SZIG) :*
 - Classes générales ;
 - Classes professionnelles spécialisées en pédagogie ;
 - Classes professionnelles spécialisées en éducation physique et sportive ;

- Classes professionnelles spécialisées en service technique des eaux ;
- *Lycée Tömörkény István (TIG) :*
 - Classes générales ;
 - Classes bilingues (allemand – hongrois) ;
 - Classes professionnelles spécialisées en musique et chants ;
 - Classes professionnelles spécialisées en danse classique ;
 - Classes professionnelles spécialisées en beaux-arts ;
- **Lycées professionnels :**
 - *Lycée Alternatif (ASZK) :*
 - Classes professionnelles adaptées aux déficients cérébraux et physiques ;
 - *Lycée Csonka János (CSSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en transport ;
 - Classes professionnelles spécialisées en logistique ;
 - Classes professionnelles spécialisées en mécanique ;
 - Classes professionnelles spécialisées en informatique ;
 - *Lycée Déri Miksa (DSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en industrie lourde ;
 - *Lycée Fodor József (FSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en industrie agroalimentaire ;
 - *Lycée Kiss Ferenc (KFSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en sylviculture ;
 - *Lycée Kőrösy József (KSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en économie ;
 - *Lycée Krúdy Gyula (KGYSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en commerce ;
 - Classes professionnelles spécialisées en services (serveur) ;
 - *Lycée Móra Ferenc (MSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en industrie chimique ;
 - Classes professionnelles spécialisées en industrie du bâtiment ;
 - Classes professionnelles spécialisées en gardiennage ;
 - *Lycée Tápai Antal (TÁSZK) :*
 - Classes professionnelles spécialisées en industrie légère ;

- Classes professionnelles spécialisées en services (coiffeur, esthéticien)
- *Lycée Tisza Lajos (TiSZK)* :
 - Classes professionnelles spécialisées en industrie textile ;
- *Lycée Vasvári Pál (VSZK)* :
 - Classes professionnelles spécialisées en économie ;
 - Classes professionnelles spécialisées en tourisme ;
- *Lycée Vedres István (VISZK)* :
 - Classes professionnelles spécialisées en génie civil.

Les établissements offrent un vaste choix aux élèves sortant de l'enseignement primaire. L'offre des établissements professionnels se base sur l'industrie et les services présents dans cette région. A part ces lycées municipaux, les cinq lycées privés⁹¹ élargissent encore cette offre : deux lycées appartenant à l'église catholique dont un est destiné uniquement aux garçons et l'autre aux filles. J'ai eu l'occasion de prendre contact avec le lycée catholique des filles, les sœurs m'ont permis de faire remplir mes questionnaires, en revanche, elles n'ont pas accepté de me montrer leurs statistiques⁹².

Parmi les trois autres lycées privés, un appartient à l'Université de Szeged et sert de lycée d'application pour les étudiants qui aimeraient pratiquer ultérieurement une profession d'enseignant. J'ai également pu me rendre dans ce lycée pour faire mes enquêtes par questionnaire, mais le directeur ignore l'existence des statistiques concernant la nationalité des élèves.

Les deux derniers lycées privés appartiennent à des organismes privés (fondations) et offrent surtout des formations en tourisme et en services, et s'adaptent aux exigences des élèves en difficulté (par exemple en retard scolaire). Je n'ai pas eu l'occasion de me rendre dans ces deux établissements, les directeurs n'ayant pas répondu à mon appel. Notons, néanmoins, que ces établissements sont de petite taille.

Il manque également les structures assurant les cours du soir. J'ai trouvé les effectifs concernant cette forme d'enseignement, mais il n'existe pas de données sur la nationalité des élèves.

⁹¹ Les lycées privés appartiennent soit à l'Eglise (catholique ou protestante), soit à une Fondation. Nous présenterons le système scolaire hongrois en ses détails dans la partie III, chapitre III.1.2.

⁹² Je n'ai pas eu d'explication pour quelle raison elles ont refusé de me montrer leurs statistiques.



Légende : ligne de bus
 ligne de tramways
 ligne de tramways
 lycée général
 lycée mixte
 lycée professionnel

Figure n°22 : La situation des lycées à Szeged, source : www.tiszavolan.hu, complétée par J.JORI et G. KALMAR

D, Le nombre des lycéens par type d'établissement à Szeged

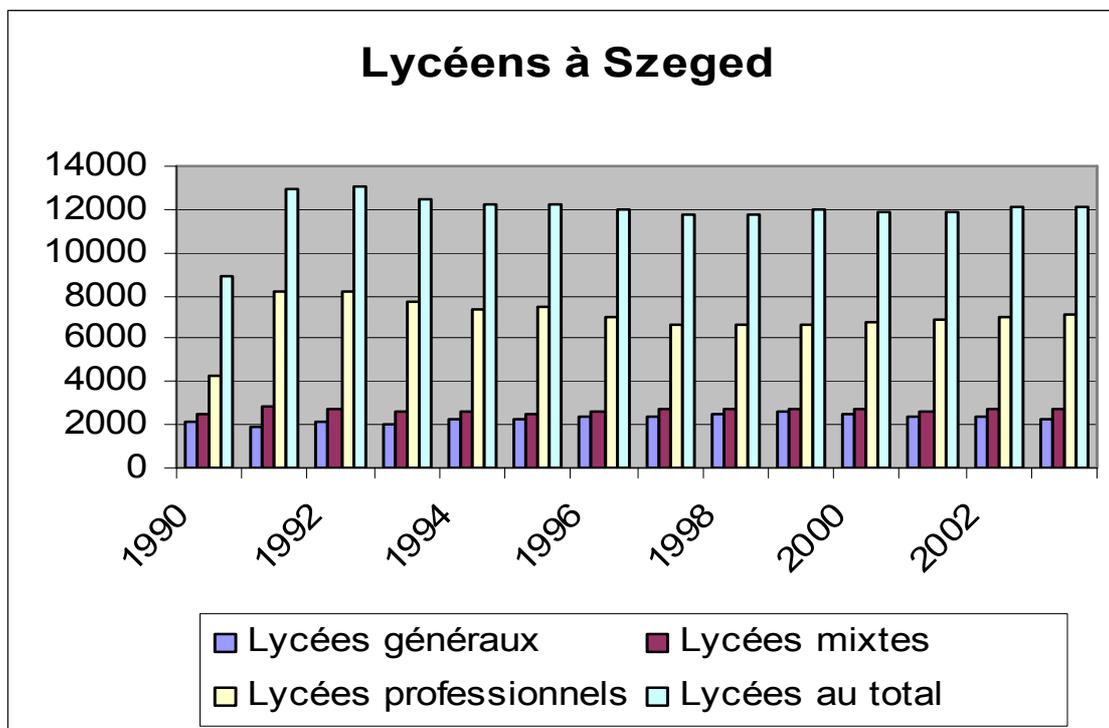


Figure n°23 : Le nombre de lycéens à Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie de Szeged

La figure réalisée à partir du dépouillement de notre enquête (figure n°23) permet de visualiser l'effectif des lycées par année et par type d'établissement secondaire. La dernière colonne représente l'effectif total des lycéens dans les lycées de Szeged (sauf les établissements privés dont je n'ai pas pu recevoir de statistiques). Ce sont les établissements à profil mixte qui semblent les plus stables. Quant aux lycées généraux, le nombre des élèves y suivant leurs études s'avère également relativement stable, néanmoins, avec une croissance modérée. Les lycées professionnels étaient « préférés » dans une plus large mesure au début des années 1990 que de nos jours. Toutefois, ils réussissent à augmenter leurs effectifs au cours des dernières années. Contrairement aux processus démographiques⁹³, pendant les quatorze dernières années, le nombre total des

⁹³ Les naissances sont en chute depuis le début des années 1980 ce qui veut dire que le nombre de lycéens devrait diminuer de plus en plus à partir du milieu des années 1990. Cependant, on assiste, suite au

élèves n'a pas fortement diminué, mais au contraire augmenté pendant les deux dernières années. L'attraction de Szeged vis-à-vis de ses alentours (même transfrontaliers) se manifeste dans cette stabilité.

Après cette remarque préliminaire, voyons les données concernant nos élèves de nationalité étrangère. A l'aide de ces données, il nous sera possible de tracer l'évolution de l'acte transfrontalier lié à la scolarité sans commettre une erreur. La comparaison permet de mieux cerner cet effet transfrontalier.

E, Le nombre des étrangers par orientation

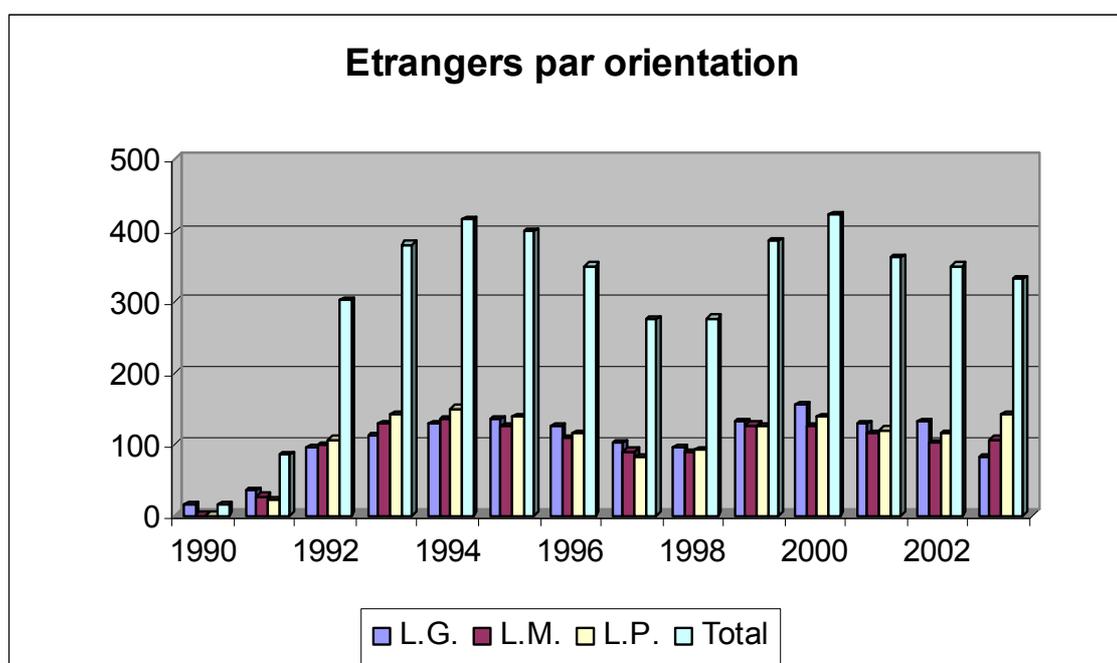


Figure n°24 : Le nombre de lycéens étrangers par orientation dans les lycées de Szeged, réalisée par J.JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie de Szeged

changement de régime, l'augmentation des naissances jusqu'à 1995, l'année des restrictions économiques. Au fait, après la baisse des effectifs jusqu'à 1998, le nombre des lycéens augmentent de nouveau et ce phénomène dure jusqu'à nos jours.

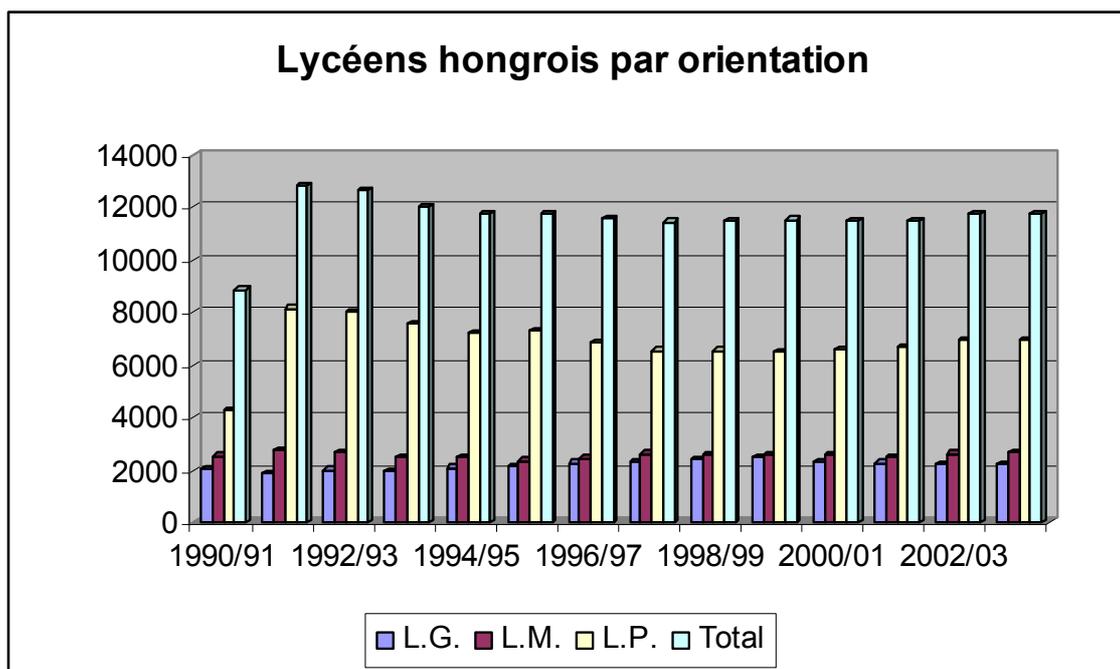


Figure n°25 : Le nombre de lycéens de nationalité hongroise par orientation dans les lycées de Szeged, réalisée par J.JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

La répartition des élèves de nationalité étrangère par an et par orientation (figure n°24 et annexe n°2) nous dévoile l'impact des inscrits étrangers sur l'effectif total des lycéens à Szeged. La figure synthétique permet de marquer l'évolution annuelle des étrangers qui suit approximativement la même logique que le nombre total des lycéens. Ce sont toujours les lycées à profil mixte qui nous semblent les plus stables, le nombre des étrangers dans ces établissements reste toujours plus ou moins proche de 100. Concernant les lycées généraux et professionnels, par contre, une diffusion plus importante est apparente. Il est vrai que le moyenne des étrangers choisissant l'enseignement général au niveau secondaire reste autour de 100 mais il change assez radicalement d'une année à l'autre : de 96 en 1998/1999 à 132 en 1999/2000. Le choix des lycées professionnels par les étrangers présente les mêmes que pour le nombre total des lycéens : après leur prospérité au début des années 1990 (150 étrangers en 1994/1995), leur popularité décline quelques années plus tard (81 étrangers en 1997/1998), mais l'élan est repris dès le tournant du millénaire, atteignant presque les mêmes chiffres en 2003/2004 que dix ans plus tôt (143 en 2003/2004). Au total, à part les deux premières années recensées où nos statistiques ne sont pas complètes, le nombre moyen des lycéens étrangers dépasse 350.

Les changements par année suivent les mêmes tendances que le nombre total des élèves. Pourquoi ne pas voir en cela l'effet de compensation des chutes des effectifs des élèves résidant de la communauté urbaine de Szeged ?

Pour répondre à cette question, il suffit de comparer les chiffres précédents au nombre de lycéens de nationalité hongroise à Szeged (figures n°24, n°25 et n°26). Il nous apparaît tout d'abord que le nombre total des lycéens hongrois présente une diminution jusqu'au tournant du millénaire: du 12 828 en 1991/1992 au 11 475 en 2000/2001. Par contre depuis 2000, on assiste à une légère augmentation concernant leur nombre. Tandis que les lycées généraux sont de plus en plus préférés jusqu'en 2000 (de 1896 en 1991/1992 à 2483 en 1999/2000), les deux autres types de lycée (mixte ou professionnel) montrent la diminution des élèves hongrois jusqu'en 2000. Depuis cette année, le nombre de lycéens généraux diminue face aux lycéens de deux autres types de lycée où les chiffres sont en croissance, surtout dans les deux dernières années. Cette augmentation est sûrement la conséquence de l'apparition, à partir de l'année 2000/2001, des formations post-secondaires (c'est-à-dire après le baccalauréat) qui sont de plus en plus populaires parmi les lycéens qui n'ont pas eu le chance d'être admis à une université⁹⁴.

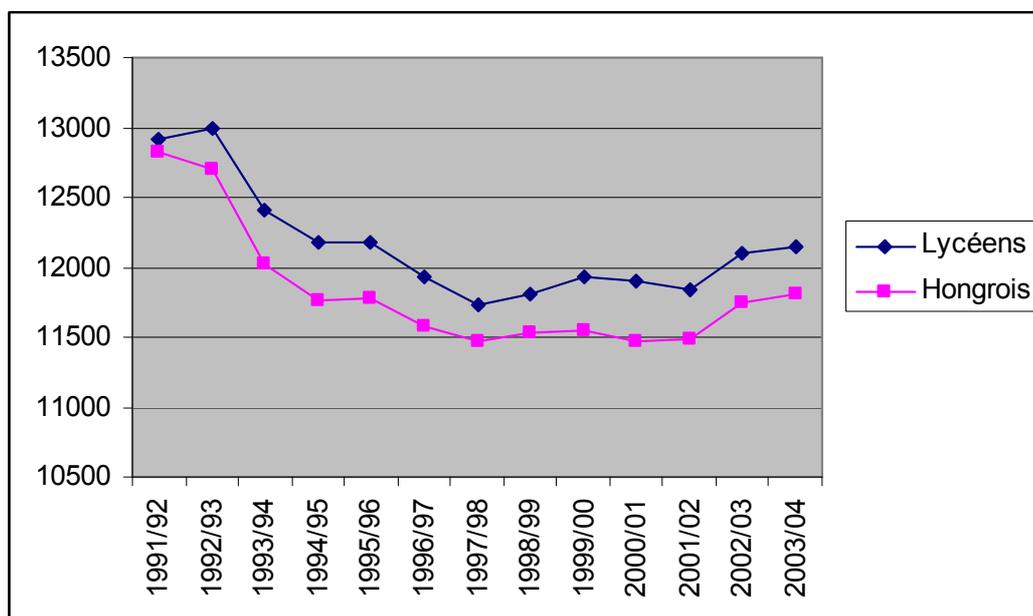


Figure n°26 : Evolution du nombre total de lycéens et de lycéens de nationalité hongroise dans les lycées de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

⁹⁴ En Hongrie, jusqu'à l'année 2005/2006, on a pu entrer à l'Université sur concours. Dès lors, un élève est admis à l'Université sur ses résultats de baccalauréat, les concours d'entrée sont effacés.

Après avoir comparé le nombre des lycéens hongrois et étrangers, il est bien visible que les lycéens étrangers contribuent vraiment au maintien des effectifs à la fin des années 1990 où le nombre de Hongrois a fortement diminué (figure n°25). Pendant les deux dernières années, ce sont les formations post-secondaires d'une part et l'augmentation des taux de natalité au début des années 1990 (suite à l'euphorie du changement de régime) d'autre part qui explique sans doute la croissance générale des effectifs lycéens.

F, Les élèves étrangers par an et par nationalité

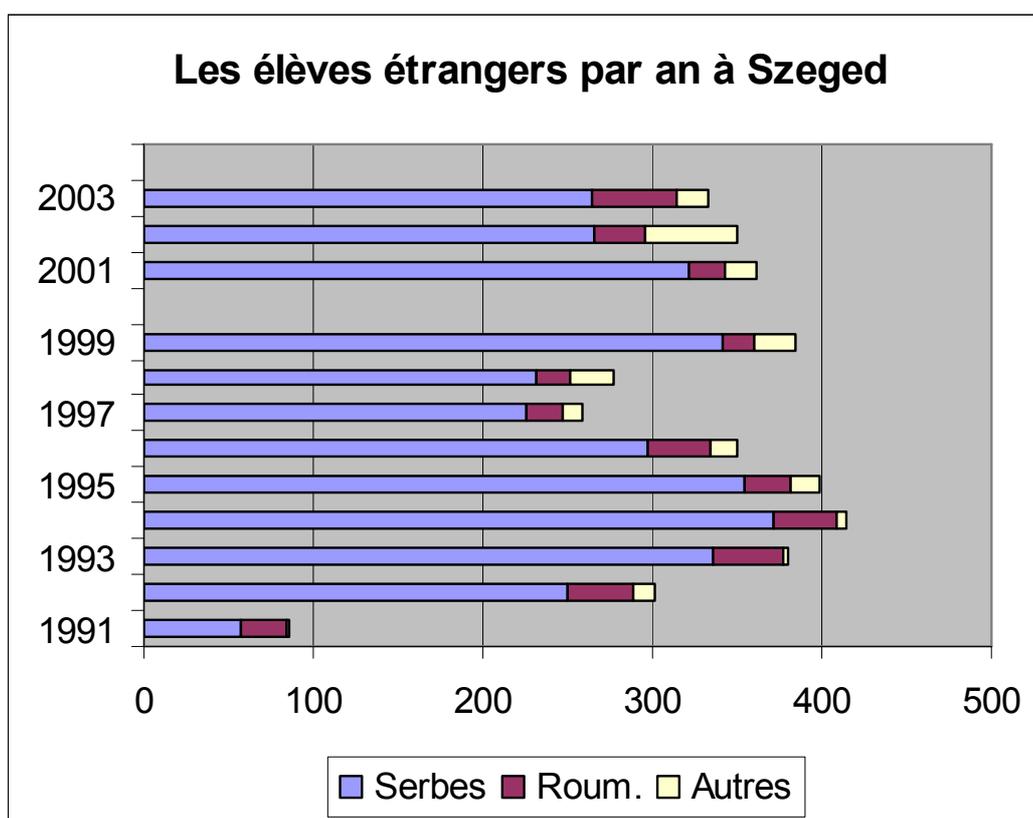


Figure n°27 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

Une comparaison directe des étrangers par nationalité nous semble indispensable. La figure n°27 permet de visualiser la proportion d'élèves par nationalité (voir annexe

n°3). L'information est complète sauf pour les deux premières années et l'année 2000/2001 où les statistiques ne mentionnent en aucune façon la nationalité des élèves étrangers.

La couleur bleue représente les lycéens de nationalité serbe dont la proportion est prépondérante parmi toutes les nationalités. En moyenne, des 350 élèves étrangers, 300 ont la nationalité serbe chaque année ce qui constitue presque 85% des lycéens non-hongrois. Nous devons toutefois ajouter que le nombre des lycéens de nationalité serbe change d'une année sur l'autre, varie entre 225 et 371, mais leur proportion s'approche chaque année scolaire de 90%.

Quant aux élèves de nationalité roumaine, leur nombre varie entre 19 et 50 au cours des années recensées. En moyenne, ils sont 31 par an dans l'enseignement secondaire à Szeged. Dans le groupe des autres nationalités, nous avons classé tous les étrangers arrivant des autres pays voisins de la Hongrie (surtout les Ukrainiens) ou d'ailleurs, leur nombre restant tout de même très limité⁹⁵.

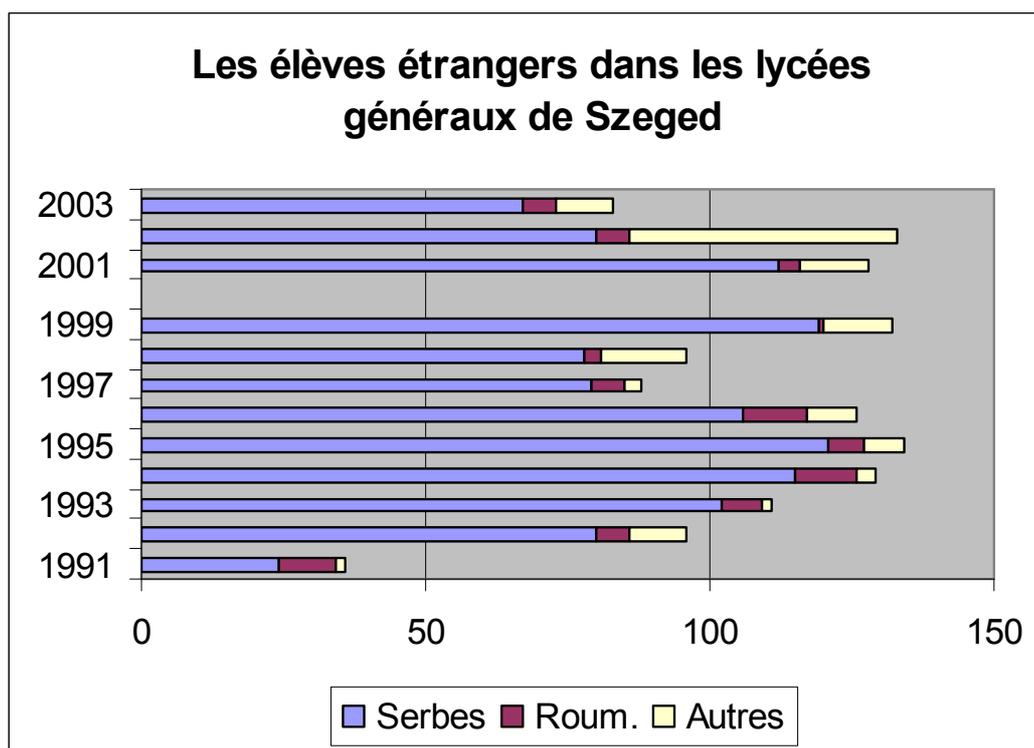


Figure n°28 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées généraux de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

⁹⁵ A l'exception de l'année scolaire 2002/2003 où un établissement a accueilli des étrangers de plusieurs pays dans le cadre d'un échange scolaire

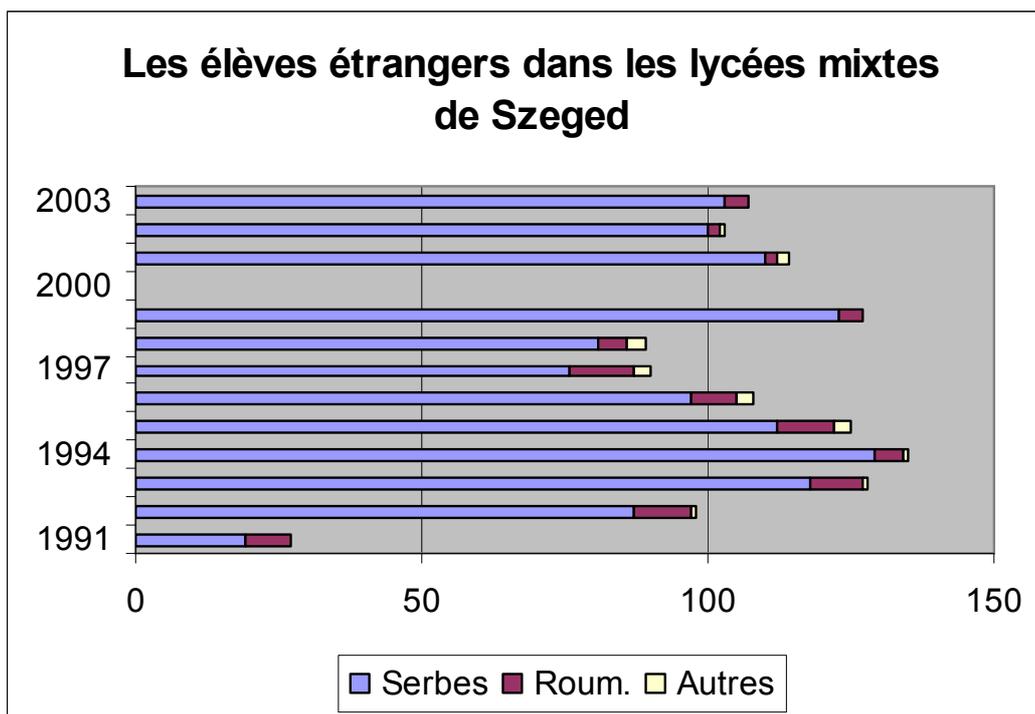


Figure n°29 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées mixtes de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

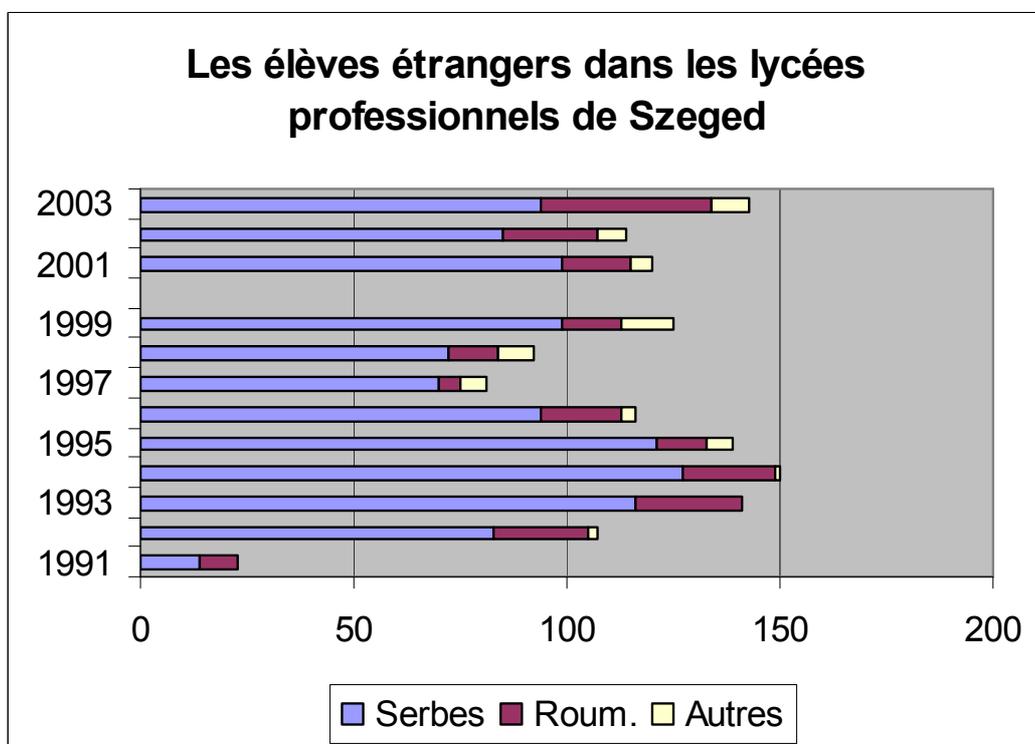


Figure n°30 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées professionnels de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

La comparaison du choix des étrangers selon le type d'établissement (figure n°28, n°29 et n°30 et annexe n°3) nous oblige à traiter nos informations d'une façon encore plus détaillée. Les trois figures précédentes nous permettent de dévoiler le choix des élèves de nationalité étrangère. En moyenne, les lycées à profil général sont choisis par autant d'élèves serbes que les lycées professionnels : 96 – 96 adolescents dans chacun de ces deux types d'enseignement. Il nous semble que les élèves serbes préfèrent les établissements à profil mixte : 103 élèves y sont présents chaque année. La raison ne réside-t-elle pas dans l'offre proposée par les lycées professionnels de Szeged ? Nous fournirons une réponse à cette question à l'aide des élèves eux-mêmes, dans une partie suivante (partie III, chapitre III.2.1), à propos de leur motivation à venir en Hongrie.

Par contre, les jeunes Roumains optent plutôt pour les lycées professionnels. Tandis que dans les lycées et les lycées à profil mixte, nous n'avons pas recensé plus de six élèves roumains par an en moyenne, dans les lycées professionnels, leur nombre est largement supérieur à ceux des deux autres types d'établissement : 19 par an en moyenne. Il est en tout cas bien visible que les jeunes étrangers, les Serbes tout comme les Roumains, préfèrent les établissements où ils peuvent acquérir une profession et accéder ainsi à un certificat professionnel contrairement aux Hongrois qui choisissent de plus en plus les lycées généraux.

D'année par année, l'écart concernant le nombre des lycéens étrangers présente un échantillon plus large. C'est entre 67 et 121 que le nombre d'élèves serbes s'inscrivent en lycées généraux ; un peu plus, entre 76 et 129 en lycées à profil mixte et plus varié, entre 70 et 127 en lycées professionnels.

Dans les lycées généraux, la présence des lycéens serbes culmine pendant deux années scolaires, celle de 1995/1996 et celle de 1999/2000. Après cette date, les élèves de nationalité serbe accordent plutôt la préférence aux lycées mixtes ou professionnels où leur proportion est en train d'augmenter. Alors que dans les lycées généraux, nous avons recensé le moins d'élèves serbes en 2003/2004, leur nombre dépasse la moyenne annuelle dans les deux autres types d'enseignement secondaire.

Concernant les élèves roumains, les mêmes tendances se manifestent. Dans les lycées généraux, ils sont très peu représentés tandis que, après un point culminant en 1993/1994, leur nombre est en croissance depuis le tournant du millénaire dans les lycées professionnels et dans les lycées mixtes. Assistons-nous à la revalorisation des certificats

professionnels parmi les élèves étrangers ? Ou ce processus, est-il l'impact de l'adhésion de la Hongrie dans l'Union Européenne ? Nos questionnaires en fourniront les réponses.

G, La part occupée par les étrangers dans les établissements secondaires de Szeged

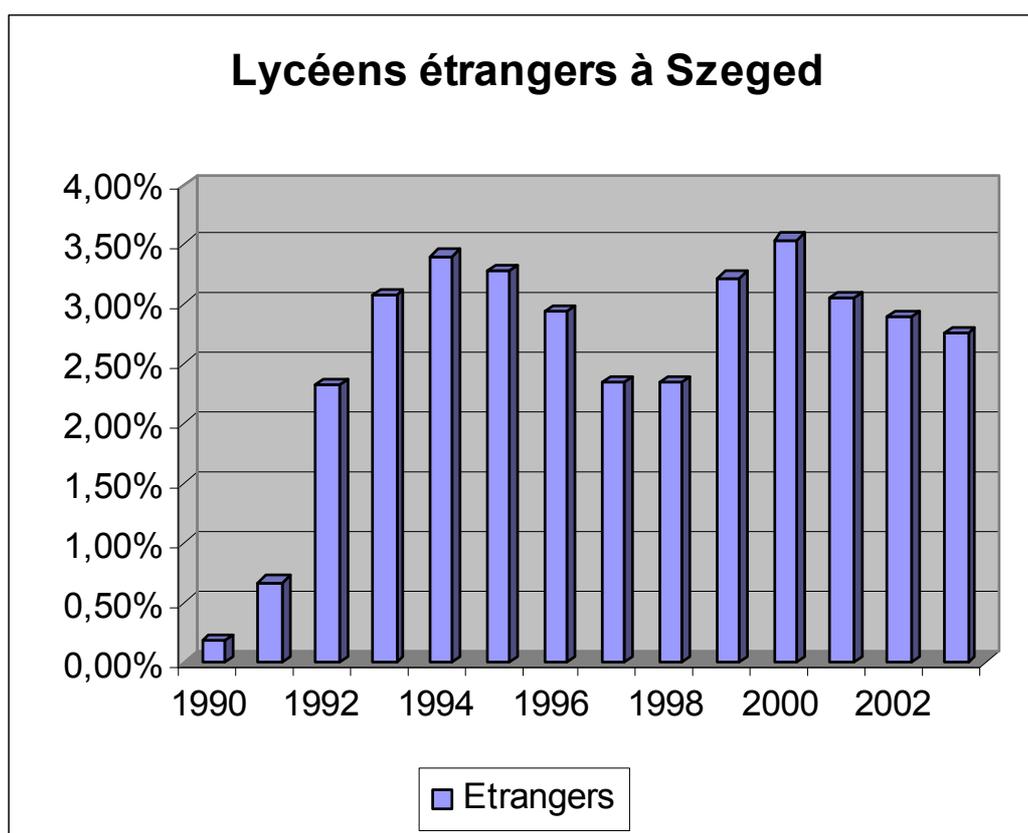


Figure n°31 : Proportion des lycéens étrangers dans les lycées de Szeged, réalisé par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

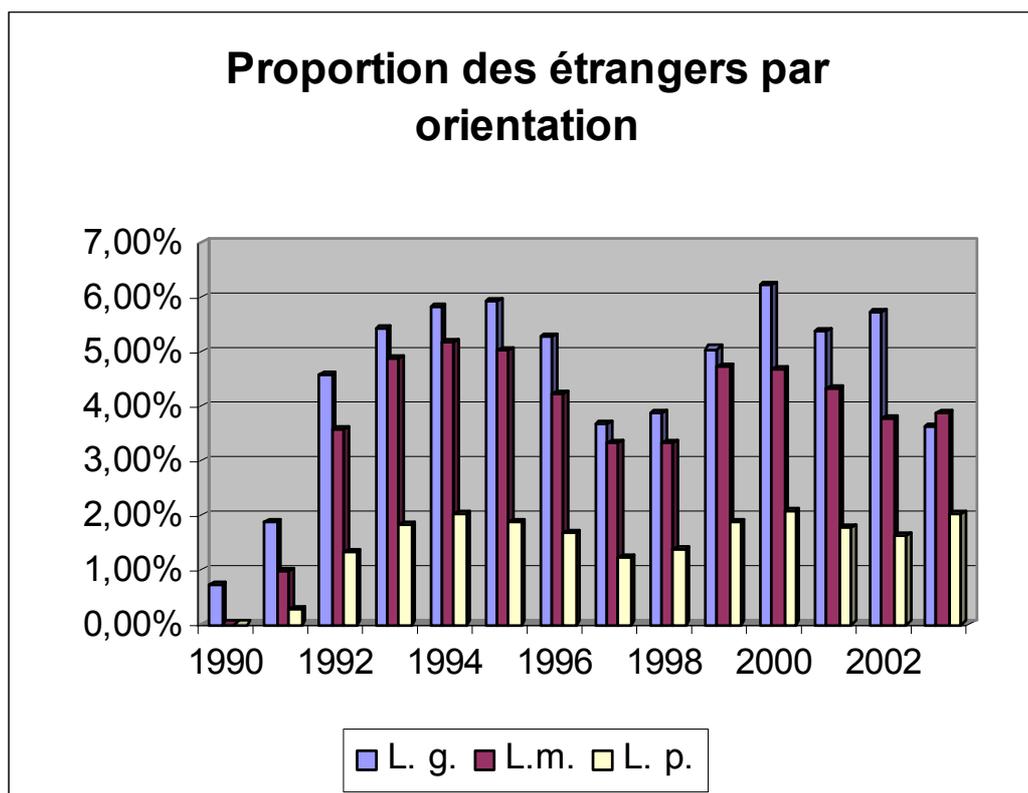


Figure n°32 : Proportion des lycéens étrangers par orientation dans les lycées de Szeged, réalisé par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

Les deux histogrammes précédents (figures n°31 et n°32 et annexe n°4) visent à éclairer la part occupée par les lycéens étrangers dans l'enseignement secondaire à Szeged, d'une part en sa totalité, d'autre part par orientation des élèves étrangers. Au total, après les deux points culminants, l'un en 1994/1995, l'autre en 2000/2001, les années qui suivent montre une décroissance relative bien que le nombre d'élèves hongrois diminue également. Il faut cependant ajouter que les naissances sont également en chute en Serbie depuis la même période qu'en Hongrie et le nombre des enfants a diminué également par l'émigration des Hongrois de Serbie lors des années de guerre. En dépit de cela, il est très probable qu'au cours de l'année scolaire 2004/2005, leur proportion augmente de nouveau, suite à l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne puisqu'un certificat européen a sans doute une plus grande valeur dans les yeux des élèves transfrontaliers.

Les différents types d'enseignement secondaire dévoilent des structures différentes à propos des proportions d'étrangers. C'est dans les lycées généraux que l'importance des lycéens étrangers varie le plus d'une année à l'autre et semble tendre désormais vers la diminution. La perte du nombre d'élèves étrangers dans les lycées mixtes ou

professionnels semble s'arrêter, ceux-ci reprenant un « élan convalescent » pendant les deux dernières années. Cette tendance prouve l'intérêt croissant porté par les jeunes étrangers aux formations professionnelles. C'est par le soutien de ces formations que la mobilité transfrontalière liée à la scolarité pourrait se renforcer. La nouvelle dynamique de l'inscription transfrontalière le met en évidence.

H, L'évolution de la présence étrangère par établissement

Pour comprendre l'évolution de la présence étrangère dans les établissements scolaires à Szeged, il est encore nécessaire de mettre en œuvre le nombre des lycéens étrangers par établissement (figures n°33, n°34 et n°35 et annexe n°5). C'est également par nos statistiques que nous avons essayé de chercher la réponse aux questions suivantes : Qui recrute ? Quelles sont les orientations privilégiées ?

Il faut cependant ajouter qu'en décomposant le nombre d'élèves étrangers par établissement, nous avons accédé à des effectifs parfois limités. De ce fait, le traitement de ces données doit s'effectuer avec une grande prudence de la part du chercheur et ne pas essayer d'en tirer des conséquences absolues. Tout de même, il est également vrai que les frontières à proximité de la région de Szeged ont un caractère fermé depuis bien longtemps et elles sont restées fermées même jusqu'à nos jours (frontières externes de l'Union Européenne). Malgré la difficulté de traverser les frontières, la présence continue et relativement stable (globalement) des élèves transfrontaliers nous permet d'esquisser certaines tendances bien visibles.

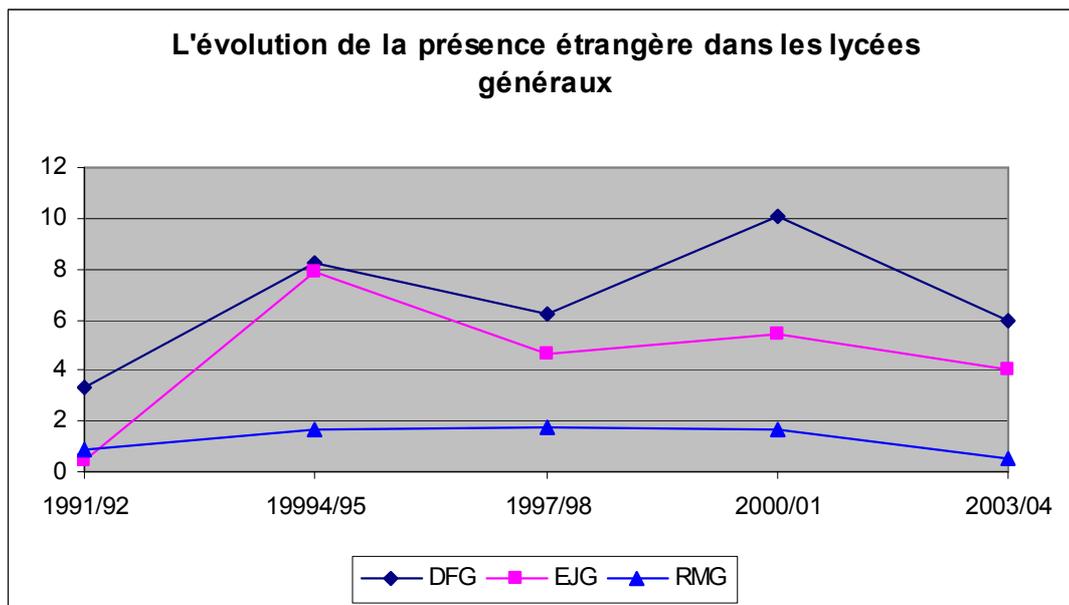


Figure n°33 : L'évolution de la présence étrangère dans les lycées généraux, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

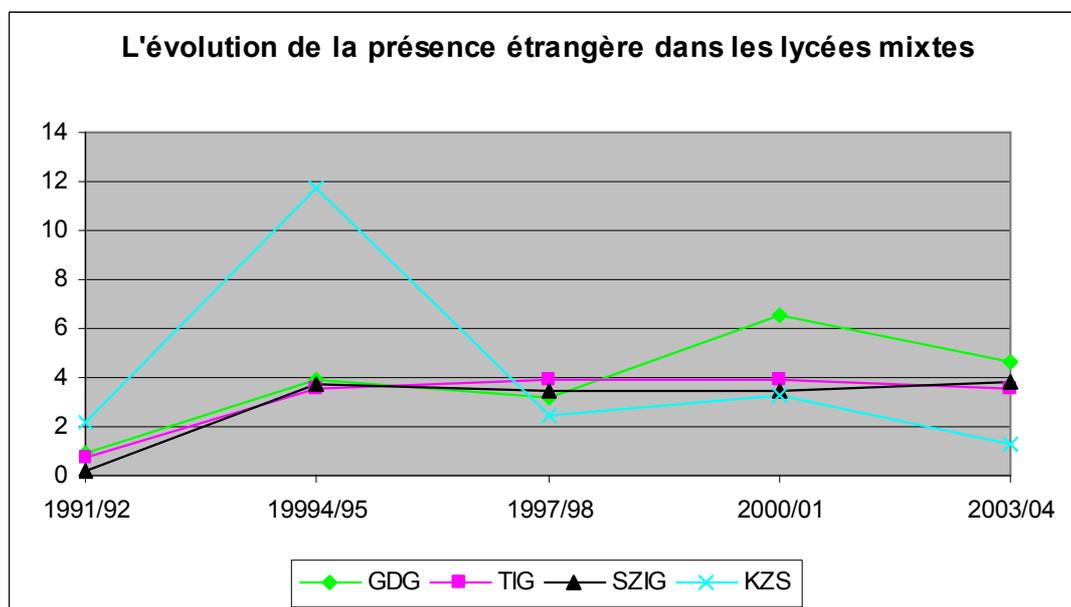


Figure n°34 : L'évolution de la présence étrangère dans les lycées mixtes, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

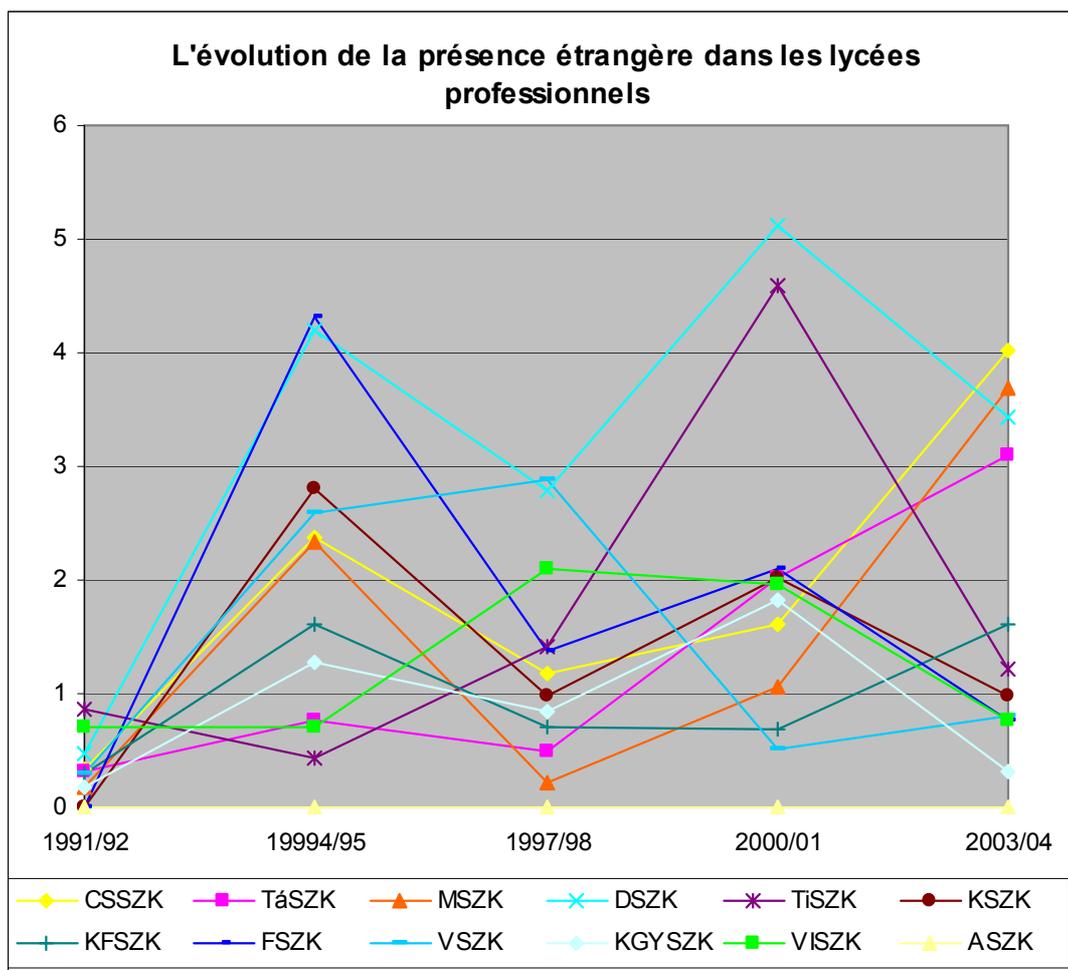


Figure n°35 : L'évolution de la présence étrangère dans les lycées professionnels, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie

Les établissements, indépendamment de leur type, conduisent quatre logiques différentes. Dans un premier cas, notons la fluctuation du nombre des étrangers dans des lycées, surtout dans certains lycées professionnels (Lycée Tisza Lajos et Lycée Körösy József). Comme malheureusement nous n'avons pas la possibilité de nous rendre dans ces établissements, aucune réponse n'a été fournie à l'explication de ce phénomène. Est-il probable que ces lycées ne se préoccupent guère du recrutement de leurs élèves (cela se vérifierait par la fluctuation de leur effectif total) ? Selon une autre hypothèse : l'effectif de ces lycées change en fonction des formations proposées par eux. Si un établissement ne porte pas attention au renouvellement de son offre de formation, il risque de se trouver hors des intérêts des jeunes. En outre, comme nous avons entendu de nos lycéens enquêtés lors de nos conversations avec eux, l'évaluation d'un lycée par les élèves se fait en général de

bouche-à-oreille, c'est-à-dire si un lycée n'est pas estimé par ses élèves eux-mêmes, sa réputation se dégrade parmi les jeunes et, de ce fait, moins d'élèves ont envie d'y demander leur inscription.

Dans un second cas, ce qui saute aux yeux, c'est la décroissance de la présence des lycéens étrangers dans certains établissements. La chute la plus remarquable de l'effectif des étrangers touche deux établissements, notamment le lycée professionnel Fodor József et le lycée mixte Kossuth Zsuzsa. Concernant le premier, il s'agit d'un lycée professionnel spécialisé en industrie agroalimentaire. Comme cette branche d'industrie est en déclin⁹⁶, les élèves se tournent plutôt vers d'autres spécialités. Comment en serait-il autrement pour les étrangers ? A propos du deuxième lycée, les mêmes remarques s'imposent. Bien que ce lycée ait un profil mixte, il est connu pour sa formation d'infirmières, de travailleuses familiales et d'autres personnels sanitaires. Le choix des étrangers s'est détourné de cet établissement à cause de la crise des services sanitaires, les salaires restant encore plus bas en Serbie qu'en Hongrie. Par conséquent, les élèves étrangers ne voient pas l'intérêt de passer la frontière pour des métiers inappréciés ou qui les mènent directement au chômage.

Il est vrai que les lycées généraux connaissent également la baisse des effectifs des élèves étrangers, leur attraction reste néanmoins importante. Il nous faut surtout mentionner le lycée Deák Ferenc. C'est un établissement relativement neuf qui a ouvert ses portes au milieu des années 1980. On peut dire que c'est l'un des établissements les mieux équipés de la ville de Szeged. De plus, avec ses classes bilingues anglo-hongroises, il est l'établissement préféré des lycéens étrangers. Notons que l'enseignement des langues étrangères, surtout celui de l'anglais, est très efficace en Serbie, de ce fait, les élèves serbes concourent fortement avec leurs camarades hongrois lors des examens d'entrée aux lycées⁹⁷. C'est l'établissement où la part de la présence étrangère est toujours resté élevée, dépassant en 2000/2001 10% de l'effectif du lycée. Les dernières années connaissent une chute du nombre des étrangers qui est, selon l'adjoint du proviseur de ce lycée, « la conséquence de la politique nationale de la Hongrie envers sa propre minorité vivant dans les pays voisins »⁹⁸.

⁹⁶ La part de l'agriculture dans l'économie hongroise se dégrade depuis le changement de régime, car sous l'ère soviétique, la Hongrie était considérée comme le fournisseur d'aliments des Etats du bloc communiste.

⁹⁷ De nos jours, pour choisir leurs futurs élèves, les lycées à forte réputation organisent des concours d'entrée étant donné que le nombre des places est limité. Donc, un élève étranger a le même change d'être admis dans un de ces lycées.

⁹⁸ Cette politique sera présentée dans la partie III, à propos du jeu des acteurs dans la scolarité transfrontalière.

Un autre lycée à profil général où l'effet de transfrontiéralité se fait sentir assez remarquablement même si les effectifs sont en baisse depuis quelques années, c'est le lycée Eötvös József. C'est surtout pour son offre de formation en microbiologie que le lycée est choisi par les étrangers parce qu'ils aimeraient continuer leurs études d'une part en médecine, d'autre part en biologie moléculaire. Suivre des études de médecine en langue hongroise est impossible en Serbie, les élèves de Serbie préfèrent faire déjà les études secondaires en Hongrie pour avoir plus de chance aux concours d'entrée à l'Université. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, à Szeged, il existe un Institut de Biologie dont la réputation est reconnue partout en Europe Médiane. Les élèves étrangers s'intéressant à la biologie choisissent ce lycée dans l'espoir de faire partie de cet institut célèbre un jour. La proportion des étrangers dans ce lycée est de 5% en moyenne bien qu'en 2003/2003, elle ait diminué à 4%. Cette baisse est probablement due à la crise des services sanitaires que nous avons mentionnée auparavant.

Le troisième cas concernant l'évolution de la présence étrangère est celui de la stabilité. Cette stabilité caractérise surtout les lycées à profil mixte dont l'offre est assez spécifique et dont les formations ne se trouvent ni en Serbie, ni en Roumanie. Le lycée Tömörkény István, avec ses formations artistiques (danse, chant, beaux-arts : céramique, textile, sculpture, etc.) fournit une offre diversifiée aux élèves qui s'intéressent aux arts. Le lycée Széchenyi István, au contraire, permet d'acquérir des professions plus pratiques comme les métiers liés aux services des eaux ou l'éducation physique et sportive ou encore la pédagogie. A vrai dire, c'est surtout ces deux derniers qui intéressent les étrangers souhaitant d'une part devenir professionnels dans un sport, ou psychologues d'autre part. En tout cas, il nous semble que ces lycées joueront à long terme un rôle significatif dans l'effet transfrontalier lié à la scolarité.

Enfin, dans le dernier cas, un certain nombre des lycées ont réussi à augmenter l'effectif d'élèves étrangers malgré tous les obstacles présentés ci-dessus (la baisse du nombre des enfants en Serbie, la situation politique de part et d'autre de la frontière, etc.). Cette croissance caractérise en premier lieu des lycées offrant des formations professionnelles comme les lycées Tápai Antal et Móra Ferenc, spécialisés d'une part en services comme les métiers d'esthéticien ou de coiffeur, préférés principalement par les filles, d'autre part en industrie chimique, filière en voie de développement. Ces métiers dont la formation n'est pas assurée en langue hongroise, ni en Serbie ni en Roumanie, attirent des étrangers de plus en plus grand nombre ces dernières années (croissance de 5 à 27 élèves étrangers au lycée Tápai et de 1 à 18 au lycée Móra de 1997/1998 à 2003/2004.

Assistons-nous à la renaissance, à la revalorisation du travail manuel, phénomène contraire aux anciens pays de l'Union Européenne ? Si c'est le cas, les établissements professionnels peuvent espérer l'effet positif de ce phénomène transfrontalier.

Quant au lycée mixte Gábor Dénes, il offre des formations en matière d'informatique et de logistique, les deux étant très recherchées sur le marché de travail. La même formation est proposée par le lycée professionnel Csonka János, les deux inexistantes en langue hongroise tout en Serbie comme en Roumanie. Ce dernier lycée a pensé compenser ce manque dans ces deux pays voisins et a initié en 2002 une relation trilatérale avec deux autres lycées dont un se trouve en Voïvodine et l'autre en Roumanie. Cette relation a débuté à partir de l'année scolaire 2003/2004 dans le but d'échanger des lycéens, d'organiser des compétitions sportives communes à court terme. A long terme, ils visent à élargir le champ de la coopération pour les formations post-secondaires proposées par le lycée hongrois et adaptées aux exigences des bacheliers roumains et serbes. Ils se sont déjà présentés à un concours auprès du Ministère de l'Education hongrois dans le but d'acquiescer un financement à leur projet (annexe n°6 : la copie de ce concours). La décision est encore attendue de la part du Ministère. Entre temps, le lycée a déjà organisé des échanges scolaires pour que les lycéens puissent faire connaissance avec l'établissement hongrois. C'est d'ailleurs la seule initiative de la part d'un établissement scolaire hongrois pour la coopération transfrontalière. Nous n'avons trouvé aucun autre lycée cherchant à coopérer de façon institutionnelle avec un lycée serbe ou roumain. Toutefois, l'effet positif de cette coopération transfrontalière se fait sentir dès le début de cette initiative. Par rapport aux 15 élèves étrangers présents chaque année précédente dans ce lycée, l'année 2003/2004 connaît une augmentation importante : 38 étrangers optent pour ce lycée.

Les avantages espérés de cette coopération transfrontalière sont de triples natures. D'abord, ce sont les deux établissements scolaires serbe et roumain qui comptent sur une amélioration du niveau d'éducation dans leurs écoles tant matériellement (dans le cas de concours réussi, les établissements auront accès du matériel informatique et d'une connexion Internet manquants jusqu'à présent) que dans le domaine de l'offre de formation (formation assurée dans le lycée hongrois avec un certificat européen chaque année pour un certain nombre d'élèves). Ensuite, le lycée Csonka, en accueillant les élèves de Voïvodine et de Roumanie, espère augmenter ses effectifs scolaires et aussi une réputation qui va au-delà des frontières. Finalement, cette coopération peut porter des avantages dans un cercle plus large : le renforcement des relations transfrontalières scolaires peut contribuer à une meilleure connaissance et reconnaissance des autres de part et d'autre de

la frontière, ce qui est un grand défi pour l'Europe Médiane de nos jours où d'importantes méfiances règnent face aux voisins. Il est vrai qu'une hirondelle ne fait pas de printemps, une coopération ne signifie pas de changement dans ce domaine ; nous espérons tout de même qu'un bon exemple éveille l'intérêt des autres écoles envers les relations scolaires transfrontalières.

La nécessité des relations transfrontalières institutionnalisées dans le domaine scolaire se reflète dans l'exemple précédent. Il est dommage que les autres lycées ne se soient pas encore rendus compte de la possibilité de s'ouvrir sur l'autre côté de la frontière. Espérons que, voyant la réussite de cette première initiative, les autres lycées s'intéresseront également à l'institutionnalisation de leurs relations transfrontalières pour faciliter d'une part le passage de leurs élèves et pour s'ouvrir de nouvelles dimensions par les ressources offertes par la proximité de la frontière.

I, L'aire de recrutement de Szeged

Malgré la proximité de la frontière, l'attraction de Szeged est-elle capable de s'exercer au-delà ? Pour répondre à cette question, la loi de Reilly est d'une grande utilité. A l'aide de cette loi, nous pouvons mesurer l'attraction d'une ville. Selon Reilly, l'influence d'une ville est proportionnelle à sa population, mais inversement proportionnelle au carré de la distance qui la sépare d'un point donné (hypothèse d'un espace isotrope) dont la formule est la suivante :

$$\frac{A1}{A2} = \left(\frac{P1}{P2} \right) \left(\frac{D2}{D1} \right)^2$$

A1/A2 représente l'attraction de la ville 1 par rapport à la ville 2,

P1 et P2 sont la population de la ville 1 et la ville 2,

D1 et D2 signifient la distance kilométrique entre ces deux villes.

Cette formule représente donc la part de l'attraction des deux villes sur une troisième de moindre importance.

Comme nous avons besoin de déterminer la zone d'attraction de deux grandes villes à influence régionale, notamment celle de la ville de Szeged et celle de Novi Sad, capitale de la Voïvodine, il nous semble plus pertinent d'utiliser la formule dite de Reilly-

Converse qui cherche le point d'équilibre spatial entre les aires d'attraction de deux villes concurrentes dont la formule est la suivante :

$$E_{v2} = \frac{D_{1-2}}{1 + \sqrt{\frac{P_1}{P_2}}}$$

E_{v2} est le point d'équilibre spatial entre les deux villes, localisé à partir de la ville 2,

D_{1-2} représente la distance entre les deux villes,

P_1 et P_2 signifient la population de ces deux villes⁹⁹.

En s'appuyant sur ces deux formules, nous pouvons déterminer l'influence spatiale de Szeged (V_1) par rapport à Novi Sad (V_2).

$$D_{1-2} = 112 \text{ kilomètres}$$

$$P_1 = 158\,200$$

$$P_2 = 191\,300$$

Dans ce cas, $E_{v2} = 58,7 \text{ km}$.

Ainsi, l'influence de Szeged serait équilibrée avec celle de Novi Sad à environ 53 kilomètres de celle-là. C'est dire que théoriquement l'attraction de Szeged par rapport à la plus grande ville de Voïvodine devrait comprendre une partie de la Voïvodine étant donné que Szeged est à 15 km de la frontière. Cette attraction devrait s'arrêter donc à peu près 40 km au-delà de la frontière serbo-hongroise.

En réalité, nous rencontrons un effet qui perturbe le réseau urbain de Szeged : c'est la frontière qui provoque un dysfonctionnement en terme d'attraction. En effet, la présence d'une frontière politique casse un maillage déjà existant, d'où que les réseaux et les liens vont être rompus. La frontière devient donc un facteur d'éloignement et, de ce fait, l'attraction de la ville va perdre son influence parce que la frontière déforme les distances. Dans la pratique, l'attraction réelle reste inférieure à l'attraction théorique, la frontière accroissant les distances entre les lieux.

⁹⁹ Cf. Renard, J-P (1987), *Etude Géographique des Marges Mitoyennes des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie*. Thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Flandres-Artois, p.233-238

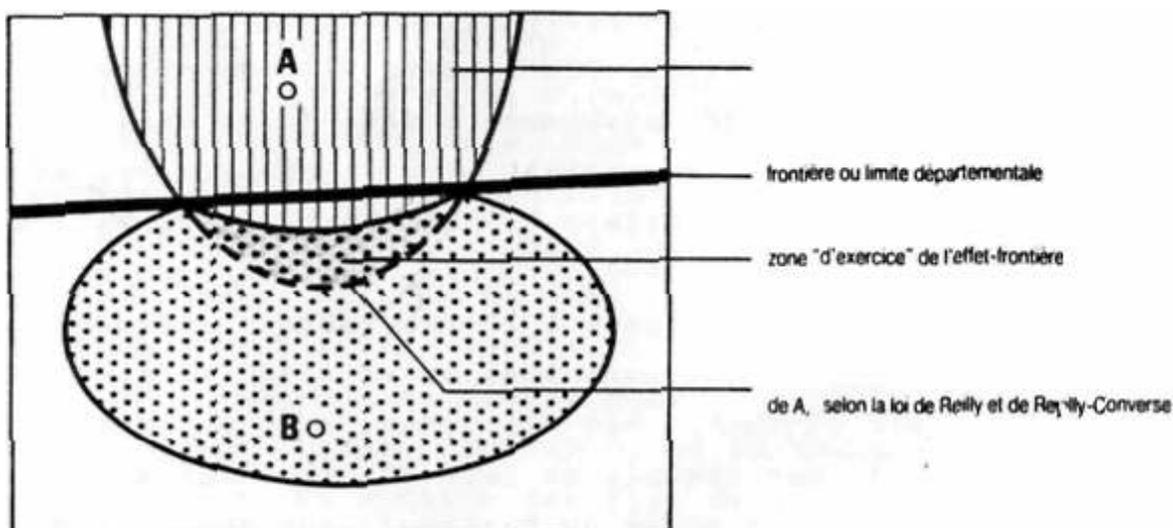


Figure n°36 : Frontière et attraction Croquis théorique. Renard, J-P (1987), *Etude Géographique des Marges Mitoyennes des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Flandres-Artois, p.234*

Si nous reconsidérons l'attraction de la ville de Szeged concernant les élèves étrangers, il nous suffit de représenter l'aire du recrutement de Szeged en Voïvodine. Mais les statistiques ne mentionnent pas le lieu de domicile des lycéens, ni pour les Hongrois, ni pour les Etrangers. Nous pouvons nous appuyer uniquement sur nos enquêtes réalisées auprès de 139 lycéens de nationalité étrangère. Des 139 élèves, 122 habitent en Voïvodine, le reste en Roumanie ou en Ukraine et quelques-uns d'entre eux n'ont pas fourni leur lieu de domicile. Au total, nous avons donc pu compter avec 117 lycéens.¹⁰⁰

Nos lycéens enquêtés sont arrivés de 28 communes au total dont en plus grand nombre de 7 communes :

- 17 lycéens de Kanjiza, situé à 23 km de Szeged en ligne droite ;
- 14 de Subotica, à 42 km de Szeged ;
- 13 de Senta, à 36 km ;
- 13 de Horgos, à 18 km ;
- 10 de Becej, à 10 km ;
- 8 de Bajsa, à 67 km ;
- 6 de Ada, à 50 km.

¹⁰⁰ Nous comptons seulement avec les lycéens de Voïvodine, car nous avons très peu d'élèves roumains d'une part, et leur lieu de domicile présente un écart type très grand d'autre part à cause de la transplantation de la minorité hongroise en Roumanie sous l'ère de Ceausescu.

Quant aux autres communes, de 1 à 4 élèves y sont résidents, la commune la plus loin se trouve à 155 km de Szeged.

Pour pouvoir comparer l'aire de recrutement de la ville de Szeged concernant le nombre des lycéens étrangers avec l'attraction de la ville, nous devons d'abord calculer le centre du lieu de résidence de nos élèves enquêtés. C'est-à-dire trouver la moyenne kilométrique du lieu de domicile des élèves dont la formule suivante nous sert d'aide :

$$R_s = \frac{\sum m_i \cdot R_i}{\sum m_i}$$

R_s représente le centre massique du lieu de résidence des lycéens,

M_i est le nombre des lycéens,

R_i signifie la distance¹⁰¹.

En appliquant cette formule à nos lycéens étrangers, nous arrivons au résultat suivant : $R_s = 47,47$, ce qui veut dire que la distance pondérée par le nombre de lycéens est de 47,5 km les élèves de Voïvodine, qui est inférieur à environ 6 km de l'hypothèse de la formule de Reilly-Converse (figure n°37).

¹⁰¹ Pour arriver à des résultats plus précis concernant l'aire de recrutement de la ville de Szeged, il aurait été plus préférable de compter la distance-temps. Cependant, comme la frontière serbo-hongroise a un caractère fortement contrôlé, la durée d'attente à la frontière peut varier d'un jour à l'autre entre dix minutes et une heure et demie. De ce fait, les élèves enquêtés ne pouvaient pas fournir même une estimation approximative sur la durée de leur voyage depuis leur domicile jusqu'à Szeged. De ce fait, il est impossible de compter avec la distance-temps. Ainsi, il nous semble que la seule prise en compte de la distance fournit des résultats plus précis.

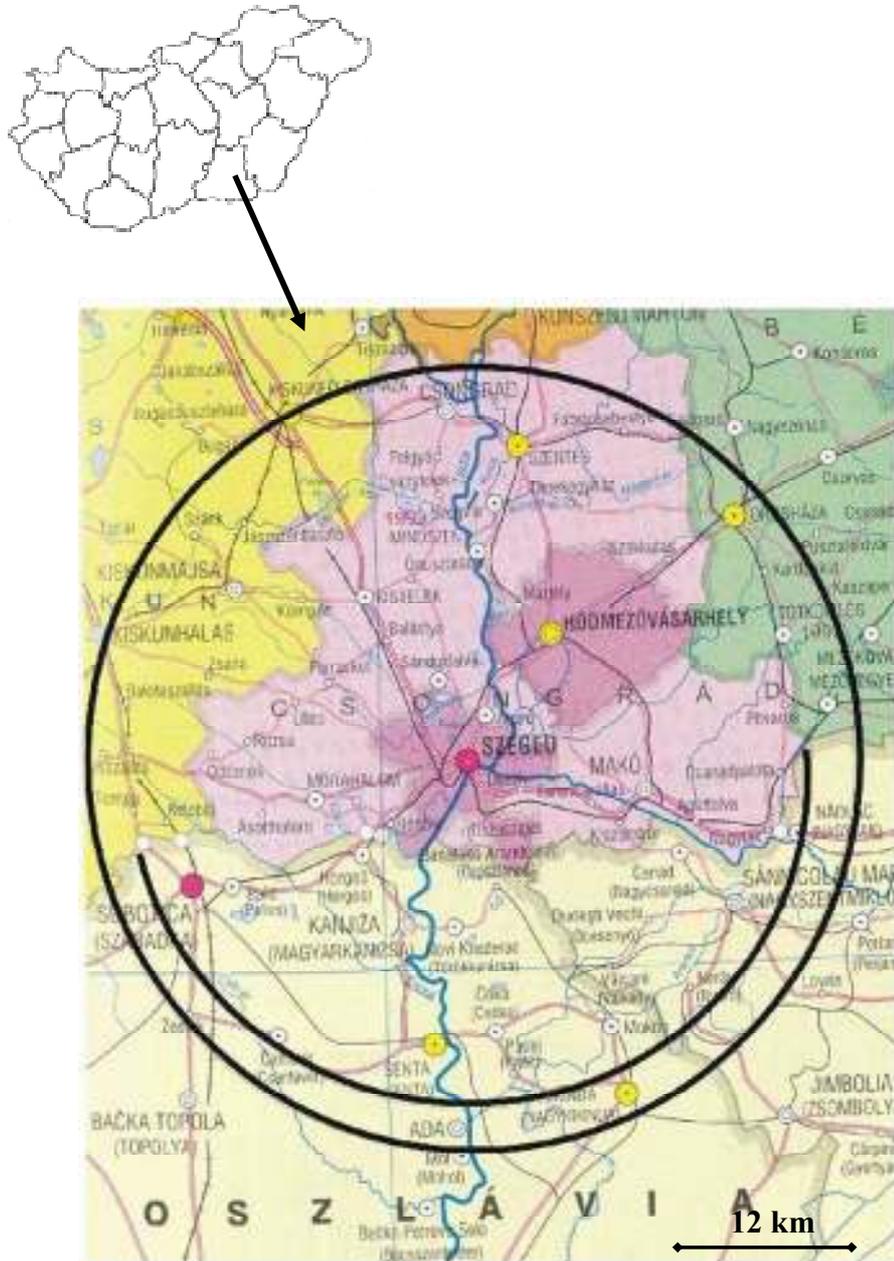


Figure n°37 : L'attraction de Szeged, réalisée par J. JORI¹⁰²

¹⁰² Le cercle entier représente l'attraction théorique de Szeged tandis que le demi-cercle montre l'aire de recrutement de la ville de Szeged concernant le nombre des lycéens étrangers.

L'attraction réelle de Szeged est amputée par rapport à son attraction théorique. S'il n'y avait pas de frontière, l'aire de recrutement s'étendrait sans doute plus loin que dans le cas réel. La discontinuité joue à propos de cette frontière, néanmoins sa mesure n'est pas si importante que nous l'ayons supposée auparavant. Les lycéens sont donc capables de traverser chaque semaine la frontière même d'une distance plus importante. De plus, les parcours sont largement supérieurs à ce que nous avons indiqué, les routes ne menant jamais en ligne droite jusqu'à Szeged. L'exemple de Kanjiza y sert de démonstration : Kanjiza d'où arrivent nos lycéens enquêtés en plus grand nombre se situe en ligne droite à 23 km de Szeged tandis que sur les routes nous devons faire 31 km. Une plus grande différence se présente dans le cas de Senta et d'Ada : au lieu de 36 km et 50 km en ligne droite, les routes menant de Szeged à ces deux villes parcourent une distance de 55 km et de 71 km. Une difficulté parmi les autres qui est assumée par ces élèves.

1.2.2.3 Avantages des études en Hongrie avec quelques difficultés à surmonter...

L'inscription des élèves étrangers dans des établissements hongrois relève uniquement des chefs d'établissement¹⁰³, et les écoles touchent autant de subvention de l'Etat pour les étrangers que pour les élèves de nationalité hongroise. Les écoles exercent donc la même politique de scolarisation dans le cas des élèves étrangers que dans ceux des Hongrois. De plus, les élèves étrangers bénéficient des mêmes avantages liés au statut scolaire (réduction de tarif pour les moyens de transport¹⁰⁴, dans des établissements culturels, subvention pour les repas de cantine). Ces élèves n'ont pas le statut d'immigrés bien qu'ils aient besoin d'une carte de séjour de longue durée. Jusqu'à nos jours, une seule forme de coopération institutionnelle de part et d'autre des frontières existe pour faciliter ces relations, l'exemple du lycée Csonka que nous avons mentionné auparavant.

La motivation essentielle pour les élèves de Voïvodine serait-elle la possibilité d'apprendre en langue hongroise, ce qui n'est assuré que dans peu de communes serbes à cause du manque d'enseignants déjà mentionné ?¹⁰⁵ (A l'époque de la guerre dans les

¹⁰³ Officiellement, ce sont les chefs d'établissement qui déterminent le nombre d'élèves admis dans leur lycée.

¹⁰⁴ En Hongrie, la réduction des prix des moyens de transport se fait par statut scolaire et non par l'âge comme en France.

¹⁰⁵ La partie III en fournira la réponse.

années 1990, de nombreux jeunes garçons de Voïvodine ont choisi cette forme de scolarité, fuyant l'ordre d'appel militaire (au-dessus de l'âge de 18 ans). Ainsi, ne font-ils pas partie de cette mobilité transfrontalière étudiée puisqu'ils ont résidé en Hongrie pendant les années de guerre sans franchir la frontière et leurs mères venaient les voir de temps en temps.) Le certificat hongrois est reconnu en Serbie à la condition de passer un examen en langue serbe et de quelques autres matières (histoire, littérature), ce qui est pourtant une procédure longue et coûteuse.

Certains établissements hongrois accueillent volontiers les élèves étrangers : serait-ce pour compenser la chute des effectifs comme dans le cas des établissements scolaires autrichiens ou belges ? D'après ma propre expérience d'enseignante, les élèves de Voïvodine sont respectueux, plus polis, avec plus de sens d'autonomie (ils sont capables de trouver plus facilement une solution à des problèmes émergents) que leurs camarades hongrois. Leur intégration dans les classes hongroises ne pose pas de problème particulier, ils parlent tous la langue hongroise et ils participent en général assez activement à la vie scolaire.

Ces élèves transfrontaliers se heurtent cependant à plusieurs obstacles : l'absence de couverture sanitaire et médicale, c'est-à-dire, que chaque étranger doit payer tout soin médical en Hongrie. L'autre obstacle, c'est la perméabilité changeante de la frontière. A l'époque de la guerre de Yougoslavie, une contrainte de visa a été imposée entre la Hongrie et la Yougoslavie. De ce fait, à chaque passage de frontière, les élèves ont payé une certaine somme pour le visa (il a été valide seulement pour un passage). Depuis quelques années, cette contrainte de visa a été annulée, mais elle réapparaît avec l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne. Actuellement, ce problème occupe une grande partie des débats politiques ; et c'est à l'avenir d'y trouver une solution acceptable pour tout le monde.

A part le visa, les lycéens doivent recourir à une carte de séjour étudiant dont la procédure reste même de nos jours très longue et coûteuse. Les lycéens doivent posséder un certificat de leur école attestant leur inscription, ensuite ils doivent avoir une adresse en Hongrie et déposer une certaine somme (importante pour un citoyen de la Serbie où les salaires sont beaucoup moins élevés qu'en Hongrie) sur un compte bancaire. Ainsi, toutes les familles serbes ne peuvent pas se permettre d'envoyer leur ou leurs enfants continuer leurs études en Hongrie.

Un autre obstacle encore, celui de la durée d'attente à la frontière à chaque passage. Au minimum, il faut compter avec une attente d'un quart d'heure- vingt minutes, mais

cette durée peut largement dépasser une heure et demie aussi. Dans les questionnaires, un élève sur deux a mentionné cette contrainte de la frontière, la longueur de la durée d'attente à la frontière. Même quelques-uns ont ajouté qu'ils pourraient rentrer chaque jour chez eux s'il n'existait pas cette durée d'attente à la frontière due à la procédure de contrôle toujours existant entre la Hongrie et ses pays voisins (frontière externe de l'Union Européenne).

Quant à l'évolution de la scolarité transfrontalière, il est assez incertain de la prévoir. Les tendances présentes montrent la stabilité de la présence des élèves étrangers, mais elle relève essentiellement du jeu de différents acteurs participant à cette mobilité scolaire transfrontalière dont les intérêts révèlent parfois des enjeux complètement opposés. Tout d'abord, la motivation des élèves et de leur famille comptent pour un facteur important. Si les élèves voient dans cette scolarité transfrontalière une possibilité à propos de leur futur, ils continueront de traverser la frontière malgré les difficultés qui s'y imposent. A une autre échelle, si les chefs d'établissement perçoivent la possibilité de coopération transfrontalière avec la Voïvodine ou la Roumanie, cela donnerait une vraie dynamique pour les frontières sud et sud-est de la Hongrie. Pour tout cela, il faudrait également que la volonté politique de part et d'autre de la frontière tant au niveau des communes qu'au niveau national soit favorable à ces relations. Finalement, la politique européenne pourrait également jouer un rôle important dans le développement de ces relations. De nos jours, il est plutôt probable d'attendre encore en grand nombre ces élèves dans la région de Szeged malgré la complexité de la situation esquissée.

Ce qui serait vraiment nécessaire de prendre en considération, c'est le facteur temporel de ce phénomène. Si la scolarité transfrontalière subsiste à long terme, une complémentarité scolaire transfrontalière pourrait s'envisager parmi ces trois pays. De ce fait, on assisterait à un véritable « métamorphisme de contact » et la recomposition spatiale de ce triplex du Sud-Est de la Hongrie longuement paralysé par son statut périphérique. Mais tant à petite qu'à grande échelle, tant au niveau local que national, la question des frontières devrait être revisitée et ne plus voir uniquement dans les frontières ses contraintes, mais aussi, ses ressources multiples.

La mobilité transfrontalière représente un grand défi en Hongrie, et surtout dans le cas de l'éducation. L'évolution des possibilités se reflète par la composition, la grandeur et la direction des flux : la direction du déplacement des personnes, de la main-d'œuvre va en général du territoire moins développé vers le plus développé ce qui se manifeste également dans le domaine scolaire.

La mobilité scolaire transfrontalière a un rôle particulier : elle participe à la transformation fonctionnelle des frontières politiques, culturelles et linguistiques. Les flux scolaires transfrontaliers se développent et se maintiennent durablement le long des frontières françaises d'abord là où la francophonie est assurée de part et d'autre de la frontière. Il existe à la suite d'autres facteurs facilitant cette sorte de mobilité comme les caractéristiques physiques favorables (un relief plat par exemple), des voies de communications développées, la perméabilité de la frontière assurée et des traditions. Faute de ces facteurs, la scolarité transfrontalière risque de n'exister que de manière occasionnelle ou conjoncturelle.

Dans le cas de la Hongrie, les flux scolaires transfrontaliers n'ont pas autant de tradition que dans le Nord de la France, mais ses racines remontent assez loin dans l'histoire. C'est le caractère hétérogène du point de vue ethnique qui a déterminé depuis des siècles et détermine même de nos jours la mobilité des personnes, mobilité qui a été parfois contrainte dans la région de l'Europe Médiane. Les intérêts et les initiatives concernant les mobilités transfrontalières arrivent depuis les territoires en situation défavorable et dirige vers les espaces plus développés. Par contre, le maintien des relations dépend des deux parties intéressées.

Quant aux flux scolaires transfrontaliers, ils sont présents dans deux régions frontalières en Hongrie. D'une part, ce sont les élèves de l'Ouest de la Hongrie qui partent pour les études en Autriche dans l'espoir de l'acquisition de la langue allemande (déterminant dans l'économie hongroise) et aussi d'un éventuel travail en Autriche ou en Allemagne.

D'autre part, le Sud de la Hongrie et plus spécialement la région de Szeged se présente comme une région accueillante des élèves de Roumanie, mais surtout de Voïvodine de Serbie. Il s'agit en effet des jeunes de la minorité hongroise qui optent pour les lycées de Szeged. Ils se trouvent dans chaque type de lycées hongrois : d'après les statistiques, c'est surtout le caractère spécifique de la formation qui semble compter pour eux. Même si le nombre des élèves transfrontaliers ne constitue pas une masse importante par rapport aux lycéens hongrois (ce qui s'explique par de nombreux facteurs ; par

exemple la fermeture de la frontière serbo-hongroise due à l'instabilité du système politique en Serbie), leur importance réside dans le maintien des relations culturelles entre les deux pays. Même si le côté d'accueil ne prend pas d'initiatives, il est plutôt favorable aux relations transfrontalières tout autant sentimentalement que par intérêt.

Pour voir s'il est possible et même souhaité de développer davantage cette mobilité scolaire transfrontalière, il serait nécessaire de développer la problématique du point de vue des divers intérêts et à toute échelle, partant des élèves et de leur famille jusqu'au niveau européen. Il serait néanmoins regrettable pour des pays concernés de ne pas trouver une solution commune répondant aux intérêts de tous et de ne pas encourager ces flux scolaires transfrontaliers qui, à part donner un nouveau dynamisme aux espaces frontaliers, pourraient également conduire à un nouveau sentiment d'identité et à la reconnaissance des autres vivant au-delà de la frontière. En Europe Médiane de nos jours, il est temps de vaincre les méfiances demeurant depuis bien longtemps entre les Etats et les peuples voisins. La mobilité scolaire transfrontalière peut contribuer, justement par la connaissance de l'autre à l'âge ouvert de l'adolescence, au rapprochement des parties éloignées dans cette Europe Médiane multi-ethnique.

Avant de se concentrer sur les différents intérêts liés à la scolarité transfrontalière et sur le jeu des acteurs dans ce phénomène, il nous semble indispensable d'analyser plus attentivement la situation spécifique de la frontière serbo-hongroise parmi les autres frontières de la Hongrie. Il est également important du point de vue de la mobilité scolaire transfrontalière de présenter la Voïvodine avec son caractère multi-ethnique (entre autre la minorité hongroise) pour voir quelles motivations dirigent les élèves vers la Hongrie.

Partie II

Questions de frontières en Hongrie

Partie II : Questions de frontières en Hongrie

Parler des frontières avec les Hongrois reste un sujet très sensible. Le mot « frontière » pour eux n'a toujours pas acquis de connotation positive. Ils tendent à voir en la frontière uniquement ses contraintes et non pas ses ressources. Ce point de vue collectif des Hongrois résulte en effet de l'histoire du pays.

Sa situation géopolitique a toujours remis les frontières de la Hongrie en question, car elle jouait le rôle d'état tampon entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, situation qui caractérise d'ailleurs également les autres pays de l'Europe Médiane. Le territoire de l'Europe Médiane, dont la Hongrie fait partie, a toujours été envisagé comme un espace problématique. Déjà, sa délimitation pose problème.

Il faudrait commencer par élucider ce que signifie l'Europe Médiane. Lors de certaines époques du développement territorial de l'Europe, elle jouait le rôle de tampon puisqu'elle occupait la scène des rivalités entre différentes puissances de l'Ouest et de l'Est. Il arrivait même que pendant certaines époques de son histoire, les efforts de maintenir ses frontières se soient effondrés. De ce fait, l'Europe Médiane – en général divisée – s'est intégrée dans des ensembles géopolitiques plus importants. Le territoire entier de l'Europe Médiane n'a jamais été durablement couvert par aucun empire : il a été toujours caractérisé par une division interne. Une vraie unité de ce territoire ne s'est jamais organisée ; ainsi, il n'a jamais pu constituer un pouvoir économique et géopolitique souverain à long terme. Chaque moment historique, où une grande puissance avait l'intention d'unifier cette région, a déclenché la pression d'autres pouvoirs dont le but était de conserver la multipolarité de ce territoire. Il suffit de penser aux conquêtes turques face à l'Empire Habsbourg.

Comme l'Europe Médiane ne dispose pas de vraies limites historiques, elle se considère en tant que catégorie plus politique que géographique. L'Europe Médiane, avec ses limites souvent controversées, comprend également la possibilité de conflits intérieurs. Ainsi, une certaine incertitude la caractérise concernant son appartenance historique et géopolitique. De nos jours, ce territoire est une zone intermédiaire où se rencontrent de nombreux intérêts économiques et politiques en conséquence de la vacance du pouvoir

unique. C'est à l'avenir de nous montrer si elle prendra désormais le rôle de région tampon ou plutôt celui de trait d'union entre l'Est et l'Ouest.

Quelle place pourrait-on accorder à la Hongrie dans cette zone turbulente ? Et, de plus, quelle est l'importance de la minorité hongroise dans la problématique des frontières de la Hongrie ? Qu'est-ce qui caractérise plus spécifiquement la Voïvodine qui dispose de l'un des plus grands groupes de *magyars* sur son territoire ? Pour pouvoir répondre à ces questions, il conviendrait de commencer par un aperçu du développement de la Hongrie au sein de l'Europe Médiane sous l'angle historique.

II.1 Les frontières de la Hongrie

Il n'est pas surprenant que la division de l'espace européen comprenne beaucoup d'incertitudes. Lors du développement historique, la naissance des états européens, en tant qu'entités politiques liées à un territoire, avance de l'Ouest à l'Est. C'est l'organisation politique du territoire qui a permis la formation de la tripartition (Est-Médiane-Ouest) du continent européen. La Hongrie se trouve dans l'espace intermédiaire de l'Europe Médiane avec plusieurs changements des ses frontières au cours de l'Histoire.

Pour mieux comprendre la situation de la Hongrie au sein de l'Europe Médiane, il n'est pas suffisant de commencer la présentation par la période contemporaine. Nous devons en effet évoquer les fondements de l'identité de ce pays qui se caractérise par la prise de conscience de la séparation ethnique. La langue hongroise, issue de l'Asie, est d'origine finno-ougrienne : la Hongrie s'est insérée au début du Moyen Age, au cours de la vague des « invasions Barbares », parmi des régions germaniques et slavo-byzantines, c'est-à-dire à son emplacement actuel. D'où le sentiment d'isolement et de solitude permanent dans la pensée hongroise sur lequel nous reviendrons.

II.1.1 La Hongrie : isolée en Europe

La formation de la région de l'Europe Médiane fut lancée par l'Empire Carolingien, notamment par son expansion vers l'Est. C'est au sein de cet empire qu'un pouvoir central se forme, capable de s'ouvrir des couloirs innovants vers l'Est. Suite à l'expansion de l'Empire Carolingien, la première grande puissance est apparue en Europe médiévale dont le centre géopolitique se trouvait à Aix-la-Chapelle, sur le territoire actuel de la Rhénanie.

En 843, au traité de Verdun, ce premier empire, symbolisant l'universalisme de l'espace européen, se divise en trois¹⁰⁶ et c'est le Royaume de l'Est qui signifie la première entité politique et territoriale en Europe Médiane.

En Europe de l'Est, c'est pendant ce même siècle que les premières organisations étatiques se forment (p.ex. autour de Kiev) qui appartiennent plutôt à la culture byzantine. Le grand schisme de 1054 rend encore plus palpable les différences culturelles, celles des identités et de l'organisation de l'espace. C'est au cours de ces événements que la structure tripartite devient réalité en Europe, l'Europe Médiane représentant la zone intermédiaire entre ces « deux Europe ».

Le peuple hongrois arrive dans cette Europe à la fin du 9^e siècle. Les Hongrois, peuple nomade, ont fait un long voyage à partir de leurs lieux d'origine de l'autre côté de la montagne Oural jusqu'au bassin des Carpates (figure n°38).

¹⁰⁶ L'Empire Carolingien a été partagé par les trois fils de Charlemagne. Les espaces de l'Ouest appartiennent désormais à Charles Chauve, le Royaume central est hérité par Lothar et Louis le Germanique devient le roi des territoires de l'Est.



Légende : Magyar őshaza=Pays d'origine *magyare*, Frank Kir.= Royaume Franc, Bizánci Birodalom= Empire Byzantin

Figure n°38 : Itinéraire du peuple hongrois du pays d'origine jusqu'au Bassin des Carpates, source : Bernek A (2002), *A globális világ politikai földrajza* (« La géographie politique du monde global »), Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó, p. 95.

Les frontières du royaume de Hongrie, s'étendent jusqu'aux Carpates au nord et à l'est, et jusqu'aux Dinarides au sud. Quant aux frontières ouest du royaume hongrois, elles se servent des marches entre la Hongrie et le pouvoir germanique. Pendant plus de cinq siècles, le royaume de Hongrie se renforce et devient une puissance politique en Europe Médiane, il réussit même à contrôler les peuples slaves au nord et au sud jusqu'à l'Adriatique (figure n°39). « Destin singulier pour un peuple venu de l'Est, – écrit M. Foucher – installé à la fin du 9^e siècle dans le bassin danubien, une vaste plaine intérieure, aisément pénétrable, au milieu de peuples parlant des langues indo-européennes, radicalement différentes du magyar aux lointaines origines finno-ougriennes¹⁰⁷. »

¹⁰⁷ Foucher Michel (1988), *Fragments d'Europe. Un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, p. 150.



Figure n°39 : L'Europe et la Hongrie au 15^e siècle, source : Történelmi Atlasz (« Atlas Historique »), Budapest, Tankönyvkiadó, 1998, p. 15.

La Hongrie, dès sa formation dans le bassin des Carpates, souhaite appartenir au monde occidental. Le premier roi de Hongrie, le roi Saint Etienne opte pour le catholicisme face au paganisme, car il trouve que l'avenir du pays dépend fortement du maintien de bonnes relations avec le monde Ouest dont la meilleure façon est l'adoption de leur culture. C'est également la Hongrie qui s'est sacrifiée et a sauvé « l'Ouest » de l'invasion turque¹⁰⁸ et « l'Ouest » n'a jamais reconnu ce sacrifice. Derrière les décisions géopolitiques, se cachent toujours les sentiments d'identité. Les Hongrois ressentent encore plus fortement leur solitude au sein de l'Europe, car ce peuple a toujours voulu appartenir à « l'Ouest » dont la culture se pose comme la bonne voie à suivre depuis Saint Etienne.

Au 15^e siècle, l'Empire Ottoman s'étend de plus en plus vite, ce qui signifie un danger réel pour le royaume hongrois. Les Turcs ne menacent pas uniquement la Hongrie, ils visent à conquérir l'Europe entière. La Hongrie est bien évidemment incapable d'affronter seule cet empire grandissant. Quant aux grandes puissances de l'Europe, face à cette menace, ou elles ne voient pas en l'empire ottoman le danger réel, ou elles sont empêchées par d'autres soucis : en tout cas, la Hongrie reste seule à sauver l'Europe de l'invasion turque.

Ces luttes durant pendant 150 ans transforment le territoire de la Hongrie en un front militaire, et, par là, le pays devient une zone de tampon entre l'empire des Habsbourg et l'empire ottoman. Suite à l'irruption des Ottomans, la Hongrie perd son autonomie et vit désormais dans une dépendance pendant cinq siècles, jusqu'aux années 1990 ! La souveraineté hongroise est perdue : les Turcs envahissent d'abord le sud, puis le centre du pays. Les Habsbourg, sous prétexte de défendre la Hongrie, prennent possession de l'ouest et du nord (figure n°40). Tandis que les Ottomans quittent la Hongrie à la fin du 17^e siècle, les Habsbourg restent et la tutelle de l'Autriche demeure jusqu'au 20^e siècle malgré les efforts de séparation de la Hongrie lors de la révolution de 1848-1849.

¹⁰⁸ De 1526 à 1699, la Hongrie fut intégrée à l'empire ottoman, les turcs ont baptisé le peuple hongrois Ohogour (10 tribus d'archers). En effet, c'est la Hongrie, par sa défense forte, qui a retenu les Turcs de l'invasion de l'Europe de l'Ouest



Légende : Magyar Királyság=Royaume Hongrois, Török Birodalom=Empire Ottoman

Figure n°40 : La Hongrie et les Habsbourg au 16^e siècle, source : Történelmi Atlasz (« Atlas Historique »), Budapest, Tankönyvkiadó, 1998, p. 26.

Cependant, le Royaume Hongrois au Moyen Age, ensuite au 19^e siècle – en tant que membre de la Monarchie Austro-Hongroise – la Hongrie, en tant que pays dominé, a dominé en même temps lui-même les peuples slaves (croates et slovaques) et orthodoxes (roumains). Suite au compromis de 1867 avec l’Autriche, la Hongrie se proclame comme un « Etat national unitaire » dont la politique « reposait sur la fiction d’une "nation politique unitaire hongroise" comprenant des "citoyens de diverses langues nationales", la langue d’Etat étant le hongrois. A l’exception de la Croatie, qui bénéficiait d’un statut d’autonomie particulier, ces nationalités ne disposaient que de droits individuels et culturels, et durent subir une politique de magyarisation qui provoqua des réactions de défense des langues et des cultures, tout en exacerbant les tendances séparatistes[...]»¹⁰⁹ »

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, la Hongrie devient bastion de résistance face à la Russie tsariste ce qui la pousse un peu plus près de la stratégie allemande. Même à la fin du 19^e siècle, la vocation de la Hongrie ne change pas : le pays souhaite rester un bastion de l’Europe contre les invasions des peuples orientaux. Cette fois-ci, il s’agit des Russes et des Slaves du sud et non des Turcs. C’est sous l’influence de cette situation géopolitique que la Hongrie –en tant que membre de la Monarchie Austro-Hongroise – entre dans la Première Guerre Mondiale, bien évidemment aux côtés des troupes allemandes. Par la suite, ce choix malheureux coûtera cher à la Hongrie.

II.1.2 La situation géopolitique contemporaine de la Hongrie

Le début du 20^e siècle connaît toujours la tripartition de l’Europe. L’Ouest se caractérise d’une part par les rivalités des autorités sur la détention des colonies d’Outre-Mer, d’autre part par l’Entente franco-anglaise, fondée en 1904 face au territoire géopolitique central du continent. La région centrale de l’Europe est basée sur l’alliance de deux empires, celui de l’Allemagne et celui de la Monarchie Austro-Hongroise tandis qu’à l’Est de ceux-ci, la domination de la Russie est présente depuis le 18^e siècle. Les frontières de ces deux derniers empires – en conséquence de la puissance relative de la *Mitteleuropa*

¹⁰⁹ Foucher Michel (1988), *op.cit.*, p. 150.

– étaient en changement perpétuel (voir le cas de la Pologne qui a même disparu un temps de la carte politique).

Les concepteurs de la *Mitteleuropa* ont proclamé une prétention soit à l'expansion continentale, c'est-à-dire sur le continent européen, soit à l'acquisition des colonies d'Outre-Mer. Cette prétention est la conséquence de la pensée géopolitique allemande qui a mis en rapport étroit la prospérité de l'Etat et le territoire qui lui appartient.

Les efforts expansionnistes de l'Europe Médiane, dominée par l'idéologie allemande, ont échoué et les puissances dites « triomphantes »¹¹⁰ ont remodelé le système étatique européen ce qui a entraîné des changements radicaux surtout dans l'Europe Médiane, y compris la Hongrie.

II.1.2.1 Du Traité de Trianon à nos jours

Après la Première Guerre Mondiale, l'Europe Médiane s'est décomposée en plusieurs unités territoriales à taille réduite causant la modification de la carte politique de la région. Chaque grande puissance de la région s'est progressivement isolée et a perdu son rôle dans cette région.

Suite aux traités de paix de Paris (1918-1920), de nouvelles souverainetés nationales se sont formées, constituant une zone sismique au sein de l'Europe : ces nouvelles entités politiques ont rendu le centre du continent européen fortement partagé et fragmenté. La part majeure des 12 800 km de nouvelles frontières a été tracée en Europe Médiane. Les prétentions à partager l'Europe Médiane – dans l'optique wilsonienne – selon ses nationalités indépendantes n'ont pas tenu compte du fait qu'il est presque impossible de tracer les limites d'une ethnie, sans en couper en deux une autre, vu le caractère multicolore de la région du point de vue ethnique. Il s'agit en effet du brassage des populations suite à l'histoire médiévale et de l'époque moderne (marches).

De plus, les territoires de l'Europe Médiane n'ont jamais cessé d'être menacés par la Russie, et par l'Allemagne. L'éventuelle alliance de ces deux Etats a angoissé l'Europe. De ce fait, la création du « Cordon Sanitaire » – zone de tampon allant de la Mer Baltique jusqu'à la Mer Adriatique – avait pour objectif d'isoler d'une part ces deux grandes

¹¹⁰ En effet, aucun Etat ne peut être prétendu, en Europe, être sorti vainqueur de la Première Guerre Mondiale.

puissances et de constituer un obstacle, d'autre part à toute alliance de la Russie et de l'Allemagne.

Par la création de ce nouveau visage de l'Europe Médiane, la région est devenue la scène de graves et durables conflits d'ethnie dont la Hongrie est l'un des acteurs principaux.

La Hongrie sort de la Première Guerre Mondiale vaincue : elle perd deux tiers de son territoire millénaire (la Croatie, la Slovaquie, l'Ukraine subcarpatique, la Transylvanie, la Voïvodine et le Banat) et plusieurs millions de ses habitants (figure n°41). Le nouvel état est composé à 95% de Hongrois, contrairement à la « Grande Hongrie »¹¹¹ dont les Hongrois ne formaient que la moitié de la population. Contrairement aux intentions wilsoniennes¹¹², plus de trois millions de Hongrois devaient subir leur annexion aux Etats voisins. C'est en Roumanie qu'ils se trouvent les plus nombreux : plus de 1 500 000 de personnes. Ensuite, la Yougoslavie a incorporé 500 000 Hongrois de Voïvodine, la Tchécoslovaquie 750 000 et l'Autriche 380 000.¹¹³

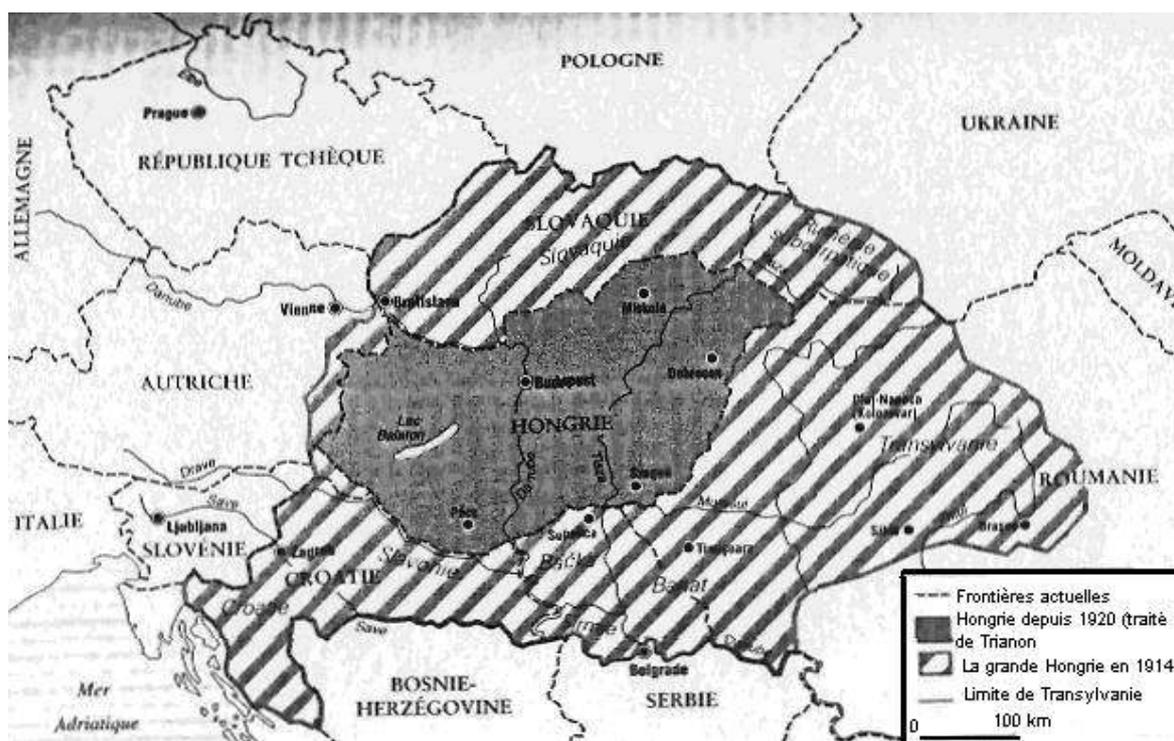


Figure n°41 : La Hongrie avant et après le traité de Trianon, in *L'article sur la Hongrie dans le Dictionnaire de Géopolitique (1993)*, dir. Yves Lacoste, Paris Flammarion, p. 743

¹¹¹ Le territoire d'avant-guerre de la Hongrie est appelé dans le langage courant hongrois la « Grande Hongrie » et le territoire actuel du pays s'appelle la « Hongrie amputée ».

¹¹² Le 28^e Président des Etats-Unis a été présent lors des conférences de paix à Paris où il a présenté en 14 points ses idées sur la paix. Il a proposé, entre autres, le partage de l'Europe Médiane suivant les bornes ethniques.

¹¹³ Cf. Foucher Michel (1988), *op. cit.*, p. 150

C'est Pál Teleki, géographe, membre de l'Académie Hongroise et premier ministre de la Hongrie entre 1920-1921 et 1939-1941, qui essaie de trouver des solutions spatiales à des problèmes ethniques d'après-guerre liés aux confiscations des territoires. Ce même sujet est représenté également sur une carte, préparée pour la Conférence de Paix de Paris sur les ethnies de la Hongrie (d'avant-guerre). La carte porte le nom de « carte rouge » (figure n°42) : les zones rouges signifient les territoires peuplés majoritairement par les Hongrois. Teleki propose une nouvelle répartition administrative de l'ancien territoire de la Hongrie, se basant sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité ethnique. C'est par cette répartition qu'il vise à demander la révision du territoire d'une manière pacifique, mais la nouvelle guerre l'empêche de terminer son travail.

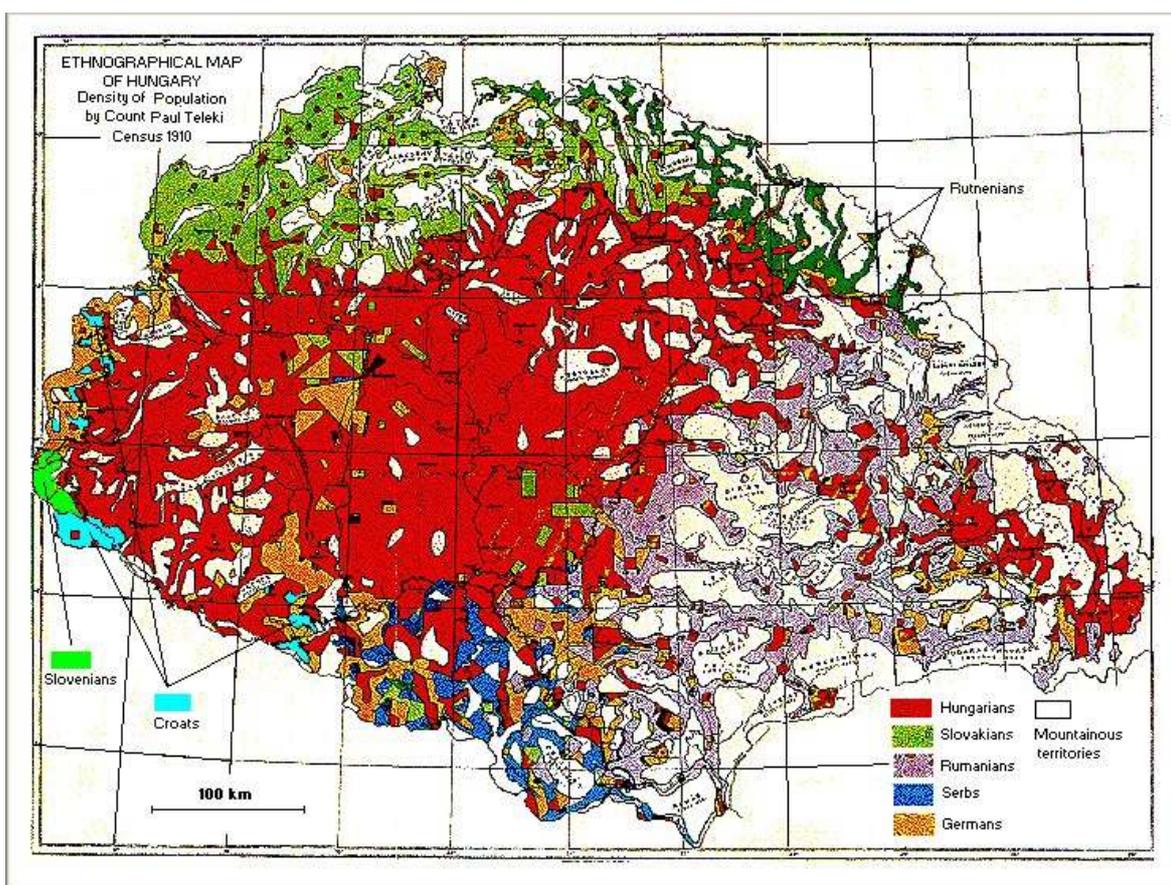


Figure n°42 : Carte ethnographique de P. Teleki, source : www.mek.oszk.hu

Il n'est pas surprenant que la situation inversée – à savoir que les Hongrois, qui vivent en dehors des frontières, deviennent dominés par les peuples qu'ils ont dominés pendant de longs siècles – entraîne de graves conflits ethniques dont une partie subsiste même de nos jours, par exemple en Voïvodine. Les propos de M. Foucher, en 1988 témoignent de cette situation : « Par un retournement tragique des rapports de force, on substituait à la question des nationalités le problème des minorités nationales, non résolu jusqu'à présent faute d'accords démocratiquement garantis¹¹⁴. » Même si des accords sont nés après la fin de la Première Guerre Mondiale, les problèmes ne cessent de subsister pour autant, mais cette-fois-ci faute du respect de ces accords.

Le pays entre donc, après la guerre, dans une période de dépression d'autant plus inquiétante que le « fantôme du communisme » le menace également de la part de la Russie. L'effet traumatisant des territoires perdus entraîne un mouvement irrédentiste de plus en plus fort dans la Hongrie d'après-guerre, tendance parfois présente encore dans la Hongrie de nos jours, sous l'égide des partis de l'Extrême droite. De plus, l'Etat, privé de ses marchés originels, c'est-à-dire de ceux de ses territoires perdus, connaît une grave crise économique. A la suite de ces facteurs, la société hongroise se radicalise et se laisse dominer par les idéologies révisionnistes. Dans ce contexte de radicalisation générale, il n'est pas étonnant que la Hongrie cherche l'alliance avec les deux autres Etats mécontents : l'Allemagne et l'Italie.

Suite à ce pas, la Hongrie se trouve de nouveau sous l'influence d'une force extérieure, celle de l'Allemagne : d'abord par le partage des idées nationalistes, ensuite par une neutralité bienveillante vis-à-vis d'Hitler. En échange, la Hongrie peut récupérer en partie ses territoires perdus : l'Ukraine subcarpatique, le Nord de la Transylvanie et la Voïvodine, pourtant, ses restitutions s'avèrent éphémères. A la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la Hongrie retrouve presque les mêmes frontières de celles de 1920.

La Deuxième Guerre Mondiale marque le début du « chant du cygne » du nationalisme hongrois : la Hongrie doit payer un prix lourd pour la revendication de ses territoires ; elle devient d'abord l'affidée de l'Allemagne, puis celle de l'Union Soviétique (après 1945). Pareillement aux autres pays faisant désormais partie du camp socialiste, la Hongrie se voit imposée par l'Union Soviétique un régime politique et social à l'Etat hongrois, entre autres¹¹⁵ afin d'effacer l'identité hongroise. La soviétisation de la Hongrie

¹¹⁴ Foucher Michel (1988), *ibid.*

¹¹⁵ La victoire de l'URSS et des communistes intègre la Hongrie dans le camp socialiste.

visé l'effacement du nationalisme et la destruction des sentiments nationaux. Le sentiment d'identité hongroise, par conséquent, n'est pas seulement en perdition mais devient aussi abattu, et cela d'une manière tragique.

Suite aux différents décrets (imposés d'une part par M. Benes de Tchécoslovaquie et d'autre part, par M. Tildy, premier ministre de la Hongrie pour convenir aux exigences soviétiques), entre 1945 et 1948, la question des minorités voulait être réglée par les transferts de population : une grande partie des Allemands a été expulsée et des Slovaques ont été « échangés » de force contre les Hongrois. Ces transferts n'ont cependant point résolu les problèmes ethniques de la Hongrie et de ses voisins.

La période de 1945 à 1956 marque en effet le point le plus bas et le plus grave dans cette histoire où il ne reste au peuple hongrois qu'un seul droit : parler sa propre langue. La révolution de 1956 est déclenchée en réaction au dépouillement économique et social, accompagné d'un dépouillement d'identité absolu. Paradoxalement, la tragédie de 1956 rétablit l'image de la Hongrie aux yeux de l'opinion universelle. Par ce geste, l'image de la Hongrie (l'Etat irrédentiste pendant les années 1930 et nazi pendant la guerre) se purifie à « l'Ouest » et les Russes comprennent quant à eux qu'ils ne peuvent pas tout imposer aux Hongrois. Etre Hongrois, ce n'est plus honteux ni à l'Ouest (que l'on pense à la gloire des martyrs) ni à l'Est (on a peur d'une nouvelle révolution). Il faut cependant ajouter que la révolution de 1956 se passe dans le contexte de la guerre froide, d'où l'œil bienveillant de l'Ouest.

Sous le régime de János Kádár, Premier ministre de la Hongrie entre 1956 et 1985, le sentiment d'identité commence lentement à renaître. Kádár mène une « dictature molle »¹¹⁶ : bien qu'il ait fait quelques efforts pour le développement économique, personne n'a attendu d'autres activités révolutionnaires à la fin des années 1980.

¹¹⁶ On peut appeler le régime de Kádár une « dictature molle », car suite aux événements de 1956, l'Union Soviétique – de peur d'une nouvelle révolution - impose moins fortement les idées communistes aux Hongrois. En effet, c'est en Hongrie que le communisme était le plus facile à vivre.

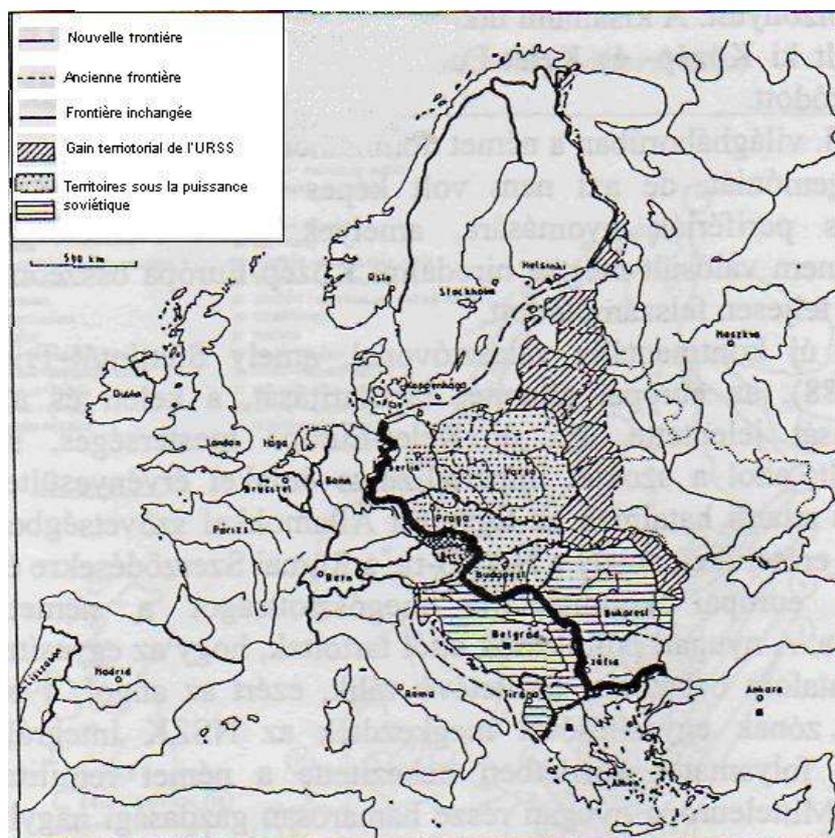


Figure n°43 : Europe après 1945, in. Pap N.-Tóth J. (1997), *Európa politikai földrajza* (« La géographie politique de l'Europe »), Pécs, University Press, p.128

C'est enfin dans les années 1980 que l'idée de l'Europe Médiane resurgit, mais la possibilité de rétablir cette région ne peut devenir une réalité qu'après l'effondrement du monde bipolaire et la chute de l'Union Soviétique. Suite à ces changements importants, l'Europe Médiane passe d'une « zone de limes » de l'Empire Soviétique à une zone de tampon entre les grandes puissances dont le destin reste très discuté, car elle comporte la possibilité des conflits territoriaux et ethniques (par exemple en Yougoslavie).

Le mois du décembre 1989 provoque le plus grand changement depuis la Seconde Guerre Mondiale sur la carte de l'Europe et également sur celle du monde. La porte de Brandenburg séparant Berlin-Est et -Ouest s'ouvre et précède l'unification des deux Allemagnes, celles de l'Est et de l'Ouest en octobre 1990. Le 25 décembre 1989, le dictateur de la Roumanie, Ceausescu et sa femme sont exécutés sommairement par des révolutionnaires. Dû aux changements introduits par M. Gorbatchev aux URSS dans les

années 1980, les Etats baltes retrouvent leur indépendance ce qui aboutit à la dissolution de l'URSS.

Dans ce processus, un rôle déterminant revient à la Hongrie. Deux révolutions se sont produites notamment avec l'aide du peuple hongrois : l'une a contribué à l'ouverture des frontières aux Allemands de l'Est, ce qui a entraîné par la suite la chute du mur de Berlin et l'effacement du rideau de fer¹¹⁷. Bien que l'autre révolution ait éclaté en Roumanie, c'est la minorité hongroise (plus d'un million d'habitants) qui l'a déclenchée contre le régime dictatorial de Ceausescu.

Depuis 1989, la Hongrie est devenue un Etat entièrement souverain, au moins sur le plan politique. La force de cet Etat, comme celle de la Pologne, réside dans le fait qu'il s'est plié à toutes les dominations, autrichienne, turque, allemande et soviétique, mais n'a jamais cédé : il a toujours réussi à maintenir son identité. Aujourd'hui, la Hongrie constitue un trait d'union entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Soumise aux vicissitudes de l'histoire, elle mène librement, depuis 1989, sa propre voie de développement. En 1991, en demandant son adhésion à la Communauté Européenne, elle concrétise sa volonté d'entrer dans le camp occidental : ce pas décisif s'est réalisée le 1^{er} mai 2004 avec son adhésion à l'Union Européenne. Il a fallu cinq siècles à ce pays pour décider de nouveau librement de son sort et sa volonté reste toujours la même depuis un millénaire : appartenir à la culture occidentale¹¹⁸.

La Hongrie se trouve donc au milieu de la zone de l'Europe Médiane que nous pouvons également appeler « zone séismique » puisqu'il s'agit de la zone où les deux guerres mondiales se sont déclenchées, et non seulement ces deux guerres : le territoire abonde en tensions et en changements de frontières même pendant les périodes de paix.

Les tensions présentes sur ces territoires résultent de sa grande variété ethnique : les habitants des territoires composés de plusieurs ethnies ne peuvent être séparés uniquement par les bornes géographiques ou par les frontières entre les Etats. Cette séparation ne peut être la seule cause des problèmes puisque les frontières changent de fonctions, les Etats intégrant des espaces communautaires. La raison majeure, nous semble-t-il réside dans la situation semi-périphérique de cette zone : d'après un drame hongrois racontant l'histoire

¹¹⁷ C'est la Hongrie qui a ouvert la première ses frontières vers l'Autriche pour que les Allemands de l'Est puissent se rendre en Allemagne de l'Ouest en 1989.

¹¹⁸ Pour un Hongrois, la culture occidentale dérive de la religion catholique et protestante face au monde orthodoxe, se situant à l'Est de la Hongrie. La Hongrie a opté pour le catholicisme il y a plus de mille ans en exprimant sa volonté d'appartenance à ce monde et elle y tient jusqu'à nos jours.

de l'humanité, certainement l'un des plus célèbres pour le peuple hongrois, « il y a trop d'Esquimaux et peu de phoques¹¹⁹. » C'est-à-dire, d'un point de vue objectif, nous pouvons constater que l'Europe Médiane se trouve dans une situation paradoxale : des contradictions apparaissent entre l'attachement à la civilisation, à la culture et au système politique occidentaux d'un côté et la situation économique, sociale et politique présente (pleine de faiblesse et de tensions) en Europe Médiane de l'autre.

Les années 1990 se caractérisent donc par deux processus « contradictoires » : d'une part, la progression – plus lente que prévue – de l'intégration dans l'Europe (souhaité pour appartenir à l'Ouest face à la Russie), d'autre part, la renaissance de l'Etat national (vœu d'autodétermination à la suite d'être libéré du camp communiste). De ce fait, en Europe Médiane, sont à la fois présentes l'eupéanisation comprenant la modernisation, la réintégration dans l'Europe et la renationalisation, c'est-à-dire la priorité donnée aux souverainetés nationales dont la Hongrie est également participante.

« Par deux fois placée dans le camp des vaincus, la Hongrie a fait figure de nation perdante. L'humiliation de la défaite, celle de l'intégration forcée dans le bloc soviétique ont nourri un sentiment de nostalgie et d'impuissance qui marque la conscience politique hongroise. Le sort des minorités hongroises d'Europe Médiane est l'une des dimensions du ressentiment national. La communauté magyarophone compte 15 millions de personnes, dont un tiers vit dans d'autres Etats¹²⁰. » Le nombre actuel des Hongrois dans des pays voisins est présenté par le tableau suivant :

<i>Roumanie</i>	<i>1 431 807 (2002)</i>
<i>Slovaquie</i>	<i>520 528 (2001)</i>
<i>République serbe et monténégrine</i>	<i>293 299 (2002)</i>
<i>Ukraine</i>	<i>156 600 (2001)</i>
<i>Autriche</i>	<i>40 583 (2001)</i>
<i>Croatie</i>	<i>16 595 (2001)</i>
<i>Slovénie</i>	<i>6 243 (2002)</i>

Tableau n°5 : le nombre de la minorité hongroise dans les pays voisins, source : www.htmh.hu

¹¹⁹ Acte dernier du drame de Imre Madách, *La Tragédie de l'Homme*

¹²⁰ Foucher Michel (1988), *op. cit.*, p. 151

II.1.2.2 L'image de la frontière de nos jours

Le nombre important de Hongrois vivant dans des pays voisins contribue dans une large mesure à la perception de la frontière de nos jours. La question des frontières reste un sujet sensible jusqu'à ce que les conflits ethniques ne s'arrangent, ce qui se fait pourtant encore attendre.

Pendant longtemps – surtout sous l'ère communiste – une politique du silence sur la question des minorités était imposée aux Etats de l'Europe Médiane. Bien que les Russes soient partis de la région, les gouvernements préfèrent suivre une « politique de l'autruche » au lieu de prendre nettement position sur cette question sensible.

Nous pensons que c'est pour cette raison que le référendum, organisé le 5 décembre 2004 sur la double nationalité de la minorité hongroise vivant hors des frontières de la Hongrie, n'a pas atteint son but. Ce référendum, initié par l'Alliance mondiale des Hongrois, visait à attribuer la nationalité hongroise – en plus de la nationalité d'origine – à toutes les personnes de nationalité étrangère qui la souhaitent et qui peuvent prouver leur origine hongroise. Cette double nationalité aurait légué les mêmes droits à ces personnes qu'aux Hongrois de naissance et aurait visé de maintenir la culture hongroise d'une part et de faciliter le passage des frontières hongroises, devenues des frontières externes de l'Union Européenne.

Le gouvernement hongrois a essayé de ne pas prendre position sur cette question, ainsi, il a exhorté les citoyens de Hongrie de s'abstenir le jour du référendum¹²¹. En fait, le gouvernement ne voulait pas déclencher de nouvelles tensions avec ses voisins qui craignent toujours les prétentions de séparation de la minorité hongroise.

En dépit du fait que les réponses favorables l'aient emporté sur les « non »¹²², le référendum n'a pas atteint son but, car seulement 18% de la population hongroise s'est rendue aux urnes, alors que le pourcentage des votes aurait dû atteindre au moins 25%. Le référendum a donc été rejeté, ce qui a mis une partie de la minorité hongroise dans un état

¹²¹ En Hongrie, un référendum peut être demandé auprès du Président de la République si 200 000 Hongrois signe la demande. C'est au Président de décider d'accepter le principe de référendum, ce qui a été fait dans la question de double nationalité. En effet, le Président de la République peut être de l'autre côté politique que le gouvernement, ce qui était justement le cas en 2004. Le Président et le gouvernement n'ont pas du forcément être de même avis sur la question.

¹²² La question posée par le référendum était la suivante : « Voulez-vous que le Parlement de Hongrie attribue la double nationalité aux Hongrois d'au-delà de la frontière ? »

désespéré. Ces personnes éprouvent une grande déception envers les « Hongrois de la mère-patrie », comme ils ont l'habitude d'appeler la Hongrie. Ils se sentent abandonnés par les citoyens de cette mère-patrie mythifiée.

Parmi les quatre pays où nous trouvons une importante minorité hongroise, la situation est la plus satisfaisante avec la Slovaquie, étant donné qu'elle est entrée en même temps que la Hongrie dans l'Union Européenne et les frontières entre les deux pays deviennent de plus en plus perméables. Quant à la Roumanie, elle va bientôt intégrer également l'Europe, nous pouvons donc fortement espérer l'ouverture prochaine des frontières. En tout cas, c'est en Serbie où les réponses « oui » au référendum auraient été les plus saluées, car ce pays, faisant partie de l'une des régions les moins développées de l'ex-Yougoslavie, est encore loin de l'intégration européenne. Cette double nationalité comprenant un passeport hongrois aurait assurément rapproché les Hongrois de Voïvodine de la Hongrie et de l'Europe que le gouvernement serbe n'aurait certainement pas vue d'un bon œil.

De plus, de nos jours, les conflits ethniques se manifestent le plus fréquemment en Voïvodine. L'Union Européenne a ainsi établi une commission rogatoire, composée de membres de divers pays, pour mener une enquête sur les incidents continus commis au préjudice de la minorité hongroise en Voïvodine. Malgré le fait que cette commission ait appelé le gouvernement serbe à faire cesser les actes agressifs contre les Hongrois, l'agression ne cesse de continuer même en ce moment. Il ne passe pas une semaine sans que des sévices ne soient pas exercés sur des Hongrois de Voïvodine. Ces actes agressifs sont foncièrement de trois natures : bagarres entre les jeunes, graffitis et tracts hungarophobes et violations des sépultures hongroises.

En dépit des difficultés présentées ci-dessus, plusieurs centaines de lycéens de Voïvodine et de Roumanie optent pour passer la frontière avec une régularité hebdomadaire. A la lumière de ce fait, plusieurs questions se posent dont la plus intéressante est de savoir comment les adolescents enquêtés perçoivent la frontière. En voient-ils uniquement les contraintes ou certains d'entre eux ont-ils déjà découvert ses ressources ? C'est à l'aide de nos questionnaires que nous avons cherché des réponses. Selon notre hypothèse préalable, la perception de la frontière par les lycéens demeure plutôt négative et la plupart des élèves la perçoivent comme un obstacle. Nous avons donc posé deux questions concernant la notion de frontière, l'une plus générale et l'autre se référant plus concrètement au passage de ce dernier. Les deux questions sont les suivantes :

1. Qu'est-ce que le mot frontière signifie pour toi ?
2. Comment perçois-tu le passage de la frontière serbo-hongroise ou romano-hongroise ?

Des douze établissements scolaires de niveau secondaire, 139 lycéens ont répondu à notre questionnaire dont 124 de Voïvodine et seulement 15 de Roumanie. Cette différence entre les élèves reflète bien la proportion des lycéens serbes par rapport à leurs camarades roumains dans des établissements scolaires de Szeged.

Tandis que le taux de réponse a été largement supérieur concernant la première question (111 réponses sur 139), plus de 50 lycéens (51) n'ont pas répondu à la deuxième. Le manque des réponses est dû d'une part à la confusion des notions. Une bonne partie des élèves a déjà concrétisé sa réponse à propos de la première question et ils ont tout de suite transféré cette question générale à leurs expériences vécues à chaque passage de frontière, donc ils n'avaient plus rien à répondre à la deuxième question. D'autre part, une partie des élèves n'a pas répondu à la deuxième question parce qu'ils ne voulaient pas communiquer leurs expériences ou par peur ou par une autre raison.

A la première question portant sur la frontière en général, 111 lycéens ont répondu. Les réponses fournies se regroupent autour de sept mots-clés : obstacle, ségrégation, barrière, attente, contrôle, passage et frontière sans valeur théorique. Voilà les réponses concrétisées par les chiffres :

- Frontière comme obstacle : 35 réponses,
- Frontière comme l'outil de ségrégation des nationalités : 24 réponses,
- Frontière comme barrière entre deux états (définition enseignée à l'école) : 21 réponses,
- Frontière comme le lieu de longues attentes inutiles : 10 réponses,
- Frontière comme lieu de contrôle : 8 réponses,
- Frontière comme lieu de passage : 5 réponses,
- Frontière sans aucune valeur : 7 réponses.

Il y a une réponse ne pouvant rentrer dans aucun groupe qui considère la frontière comme responsable des problèmes identitaires.

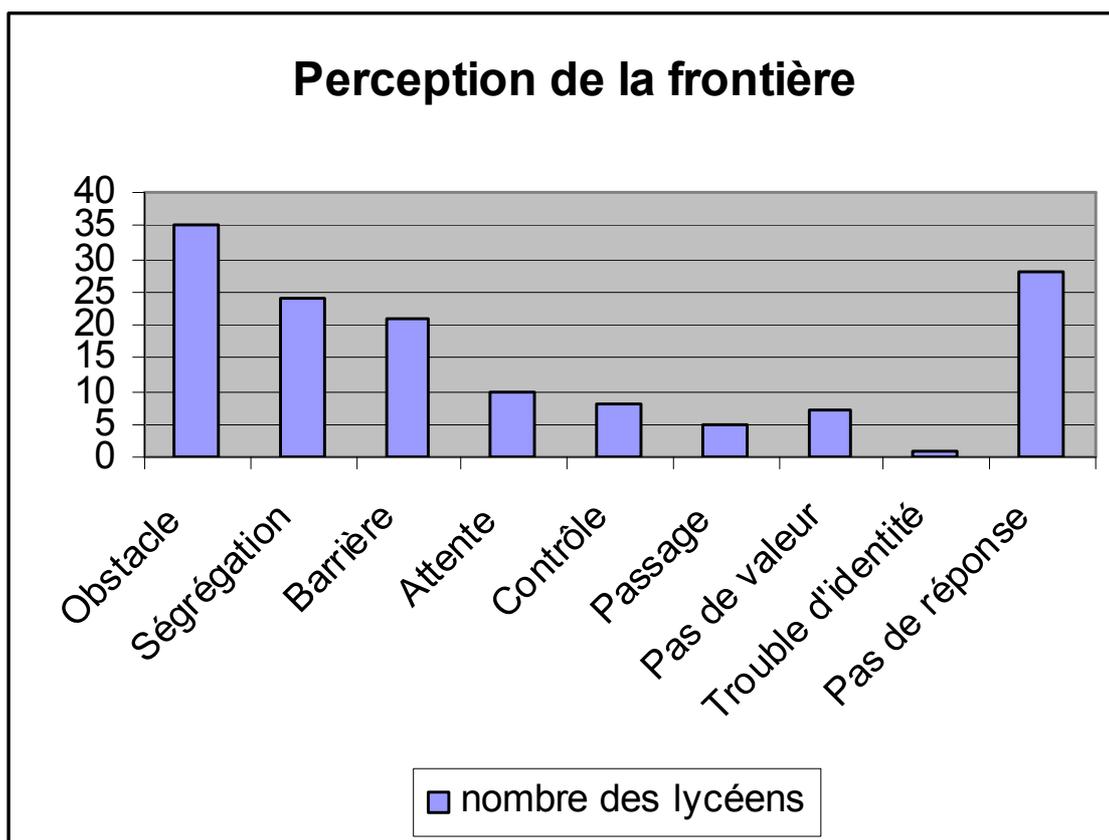


Figure n°44 : Perception des lycéens enquêtés sur la frontière, réalisation : J. JORI d'après les questionnaires réalisés en automne 2004

La figure n°44 démontre clairement que les lycéens voient en la frontière ses contraintes et non pas ses ressources vérifiant ainsi notre hypothèse préalable. Pour la plupart des élèves, la frontière constitue un obstacle : « on peut jusque-là et pas au-delà », « je ne peux pas circuler librement entre les états ».

Pour un lycéen sur cinq, la notion de frontière évoque la séparation des nations, nous rappelant dans quelle mesure l'empreinte du démantèlement du territoire est encore présente dans leur esprit. Alors que certains n'y font que délicatement allusion : la frontière est « une barrière fixée à un mauvais endroit », d'autres l'écrivent tout clairement : la frontière est « un lieu qui sépare les Hongrois d'au-delà des frontières des Hongrois de Hongrie », ou « ce n'est qu'une FRONTIERE qui me sépare de ma PATRIE ». Pour d'autres encore, la frontière sert à l'exclusion de la minorité hongroise par les Hongrois de Hongrie : la frontière est « la ligne de démarcation externe et interne face aux Hongrois de

Hongrie » qui « sépare une nation aliénant complètement l'une de l'autre », ainsi « je me sens étranger en Hongrie ».

15% des lycéens optent pour une réponse acquise à l'école pendant les cours de géographie : la frontière est « une barrière séparant deux états voisins ». Il est donc bien visible que même les manuels scolaires ne soulignent que le caractère séparateur de la frontière qui ont – comme nous prouve les réponses fournies aux questionnaires – un effet sur les adolescents. Il serait donc souhaitable, de la part des manuels, de mentionner la fonction de connecteur de la frontière pour la renforcer dans la pensée des jeunes, génération de l'avenir.

La frontière comme discontinuité spatio-temporelle est également présente chez une partie des lycéens questionnés. Elle rappelle « une attente importante et inutile » pour 10 lycéens. Ils trouvent que la frontière est « une perte de temps » avec une durée d'attente atteignant parfois une heure, ou même une heure et demie. Certains évoquent même qu'ils habitent juste de l'autre côté de la frontière et sans celle-ci, ils pourraient rentrer chaque jour chez leurs parents. La frontière contrôlée introduit donc des temporalités différentes et déformées.

La fonction de contrôle est également évoquée par plusieurs élèves : la frontière constitue pour eux un lieu où « les douaniers effectuent un contrôle » ce qui est « une procédure alourdissant ma vie ».

C'est seulement chez 5 lycéens que la frontière apparaît comme un lieu de passage qui « assure le passage chez nos parents » ou simplement « dans un autre Etat ».

Finalement, seulement 7 lycéens pensent que la frontière n'a pas de réelle valeur, elle « n'a pas de grande importance ». Il aurait été intéressant d'en savoir les raisons mais ils n'ont pas expliqué leur réponse.

La présentation ci-dessus démontre qu'une grande partie des adolescents contactés de la minorité hongroise de Voïvodine ajoute son sentiment subjectif à la définition de la frontière, ce qui ne nous surprend pas. Ces lycéens sont généralement incapables de faire abstraction des événements du passé ayant eu lieu il y a justement 85 ans. Cela prouve combien cette question vit encore fortement dans les pensées des minorités hongroises.

Nous accédons à une image encore plus nuancée de la notion de frontière selon ces jeunes si nous considérons de peu plus près les réponses fournies à la deuxième question concernant leur propre perception lors du passage de la frontière.

Des 139 lycéens, seulement 88 ont répondu à cette question. Leur réponse se regroupe cette fois-ci autour de six termes : l'attente, la routine, l'embarras, l'humiliation, le contrôle et la joie (figure n°45). En chiffres, passer la frontière, se perçoit comme :

- Une attente : 28 réponses,
- Une routine quotidienne : 21 réponses,
- Un embarras, une nervosité : 14 réponses,
- Une procédure humiliante : 11 réponses,
- Un contrôle : 10 réponses,
- Une joie de rentrer : 4 réponses.

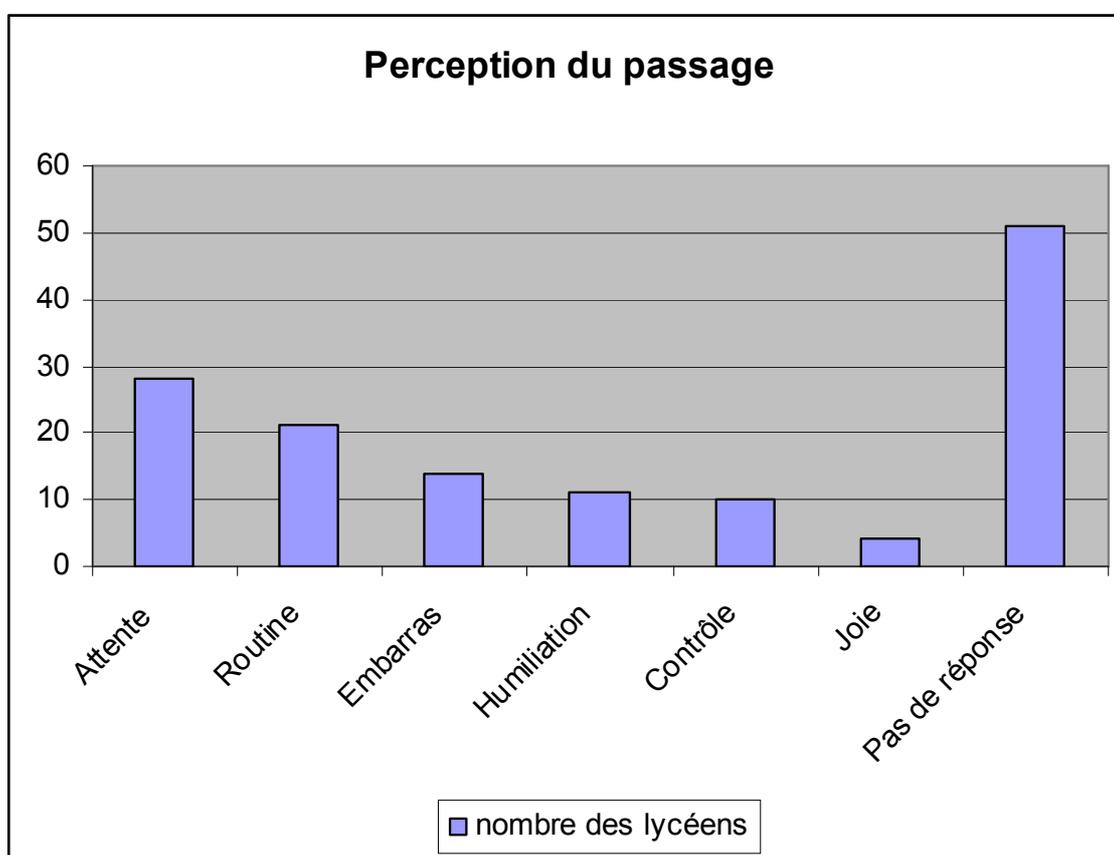


Figure n°45 : Perception du passage de la frontière serbo-hongroise ou roumain-hongroise par les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI d'après les questionnaires réalisés en automne 2004

Quant à la perception du passage d'un poste frontière, elle n'est pas mieux perçue que la frontière en sens général. La plupart des élèves éprouvent un sentiment négatif envers le passage de la frontière, et c'est seulement quelques-uns d'entre eux qui y associent plutôt un sentiment positif, celui de la joie de rentrer dans la famille. Notre hypothèse semble ainsi pertinente : pour les lycéens, les frontières serbe et roumaine ne signifient que des contraintes et il leur faut encore du temps pour que cette perception puisse changer dans leur esprit.

C'est la durée d'attente évoqué par le passage de la frontière par la plupart des élèves, qu'ils considèrent comme « une perte de temps inutile » avec « beaucoup d'administrations » et parfois « des longues files d'attente » qu'il « détestent » et qui les « ennuient » parce que le voyage est « trop fatigant ».

Pour 15% des lycéens, le passage de la frontière appartient déjà à la routine quotidienne qui « ne me pose plus de problème » surtout si « on parle les deux langues » et « nos papiers sont en règle ». De toute façon, « je suis déjà habitué à la vue de la frontière et les sentiments que je ressens », même si « au début, j'avais peur ». La frontière signifiait donc au début pour eux l'expérience répétée du franchissement et le symbole d'interdiction qui génère la crainte. Toutefois, cette crainte s'atténue avec le temps : lors de nos visites dans des internats, un garçon a raconté qu'il n'éprouve pas plus d'émotion en passant la frontière qu'en traversant la place centrale de Szeged autant il y est habitué pendant des années.

14 lycéens, en revanche, trouvent que le passage va de pair avec le sentiment d'embarras et de peur. Certains ont peur de « ne plus revoir les parents », d'autres craignent parce que « les parents s'énervent à cause d'eux », d'autres encore se sentent « frustrés » : ils ont « un sentiment de nervosité à cause de la conduite des douaniers ».

Quelques élèves ressentent lors du passage de l'humiliation parce que « les douaniers nous cherchent des crosses », « les douaniers serbes de même que les douaniers hongrois se moquent des lycéens ». D'autres, pourtant, se sentent humiliés ou séparés à cause de la ségrégation : « J'ai un mauvais sentiment, car je ne comprends pas la raison pour laquelle il faut séparer un peuple ; nous sommes tous égaux, nous sommes tous des Hommes » ou « je me sens innocent concernant Trianon, pourtant c'est moi qui souffre ».

La fonction de contrôle de la frontière est également évoquée lors de la perception du passage. Pendant le contrôle « je reçois deux tampons dans mon passeport », par

conséquent « mon passeport se remplit vite ce qui pose problème »¹²³. Sans « la procédure avec les papiers, je pourrais circuler tout à fait librement ».

D'après ces réponses, finalement, nous voyons que très peu de lycéens trouvent une joie dans le passage de la frontière. Il y a un élève qui est aussi content de rentrer chez ses parents que de revenir en Hongrie, pour les autres, la vraie joie, c'est de rentrer enfin chez les parents, au lieu de naissance.

A part les perceptions mentionnées, le passage de la frontière évoque chez 5 lycéens « un sentiment étrange » qu'ils ne peuvent pourtant pas expliquer. Un garçon fournit une phrase très intéressante concernant ses sentiments lors du passage de la frontière : « On va de notre pays dans notre patrie ». Assisterions-nous à une évolution de l'identité dans le cas de ces lycéens ? Notre troisième partie y fournira les réponses.

Remarquons au préalable que la frontière n'a pas de connotation positive dans l'esprit de la minorité hongroise de Voïvodine enquêtée dont les raisons s'expliquent par leur situation au sein de la Serbie. Est-ce le même cas concernant les autres nationalités ou ces dernières vivent dans de meilleures conditions dans leurs pays ? Nous tenterons d'y répondre par la suite.

II.2 La situation des minorités hongroises

Toute modification de frontières concerne une partie de la population qui – malgré ou à son gré – se retrouve isolée de son territoire d'origine. Cependant, il est bien difficile de tracer des frontières sans engendrer des problèmes de minorités. Cette situation s'explique par le fait que les différents groupes ethniques n'occupent pas nécessairement

¹²³ A chaque rentrée, les lycéens reçoivent quatre tampons dans leur passeport, de ce fait un passeport se remplit en une année. Même si le passeport est valable pendant dix ans, les élèves sont obligés de redemander un nouveau passeport qui se fait uniquement en Voïvodine. Si un élève a le passeport complet pendant l'année scolaire, il doit rentrer chez lui pour le refaire, mais les passeports se préparent dans un délai de plusieurs semaines. Il est donc assez compliqué pour un lycéen d'organiser la procédure de la préparation de son passeport.

des territoires continus¹²⁴. Telle est la situation en Europe médiane et tout particulièrement en Hongrie.

Suite au traité de Versailles signé le 4 juin 1920, les frontières hongroises sont fortement remaniées : la Hongrie perd 68% de son territoire et 60% de ses habitants, ce qui veut dire que la superficie de la Hongrie passe de presque 300 000 km² à 93 000 km² et sa population passe de 19 millions à 7,5 millions de personnes. Trois millions ont l'identité hongroise et se trouvent incorporés contre leur gré dans différents pays¹²⁵.

II.2.1 La minorité hongroise dans les pays voisins

Le développement des sociétés hongroises au-delà des frontières dépend des raisons d'Etat du pays donné d'une part et des prétentions politiques de la « mère-patrie » d'autre part.

A partir des années 1920, les sociétés hongroises, en s'adaptant à leur nouvelle situation, se sont développées séparément tant de la mère-patrie que d'autres territoires disjoints. Il est presque impossible d'expliquer ce qui est la force conservatrice pour les minorités hongroises. D'une manière paradoxale, c'est pourtant justement par le développement séparé que le maintien de l'identité hongroise est assuré. Autrement dit, plus on adapte aux circonstances locales, plus l'identité hongroise se conserve malgré le nombre diminuant de Hongrois au cours de ces 80 années.

A, La population hongroise et sa situation au sein des pays voisins

De nos jours, une importante minorité hongroise est présente en Roumanie (1.4 millions), en Slovaquie (0.520 millions), en Serbie (300.000) et en Ukraine (160.000) alors qu'il existe également des groupes d'ethnie plus petits de Hongrois dans les autres Etats

¹²⁴ Selon les statistiques de Conner, parmi les 180 Etats contemporains, 15 ont le statut d'Etat-Nation et 40% des Etats dispose au moins de cinq nations. Il considère un Etat comme un Etat-Nation si les frontières de celui-ci correspondent à la localisation d'une seule nation. En chiffres : La proportion de cette nation doit atteindre 90% de la population totale de l'Etat. Cf. Mező Ferenc (2003), *A politikai földrajz alapjai* (« Introduction à la géographie politique »), Debrecen, Kossuth Egyetemi Kiadó, p. 274

¹²⁵ Cf. L'article sur la Hongrie dans le *Dictionnaire de Géopolitique* (1993), dir. Yves Lacoste, Paris Flammarion, p. 742

voisins. En Roumanie, cette minorité reste dispersée sur le territoire de la Transylvanie, tandis qu'en Slovaquie et en Ukraine elle longe la frontière. En Serbie elle occupe le territoire de Voïvodine, région autonome de la République Serbe et Monténégrine, disposant donc d'une certaine souveraineté¹²⁶.

D'après les statistiques du recensement de la population de 2002 la population *magyarophone* s'élève, en Roumanie, à 1 447 544 ce qui signifie une diminution de 10% par rapport au 1 624 954 de Hongrois lors du recensement de 1992.

¹²⁶ Les données ci-dessus et celles qui figurent dans les pages suivantes proviennent des sites suivants : www.ksh.hu, www.htmh.hu et www.mobilias.hu et de l'ouvrage de BARDI N. (dir.) (2000), *Útkeresés és Integráció. Válogatás a határon túli magyar érdekvédelmi szervezetek dokumentumaiból* (« Recherche de chemin et l'intégration. Recueil de documents des associations des minorités hongroises »), Budapest, Teleki László Alapítvány.

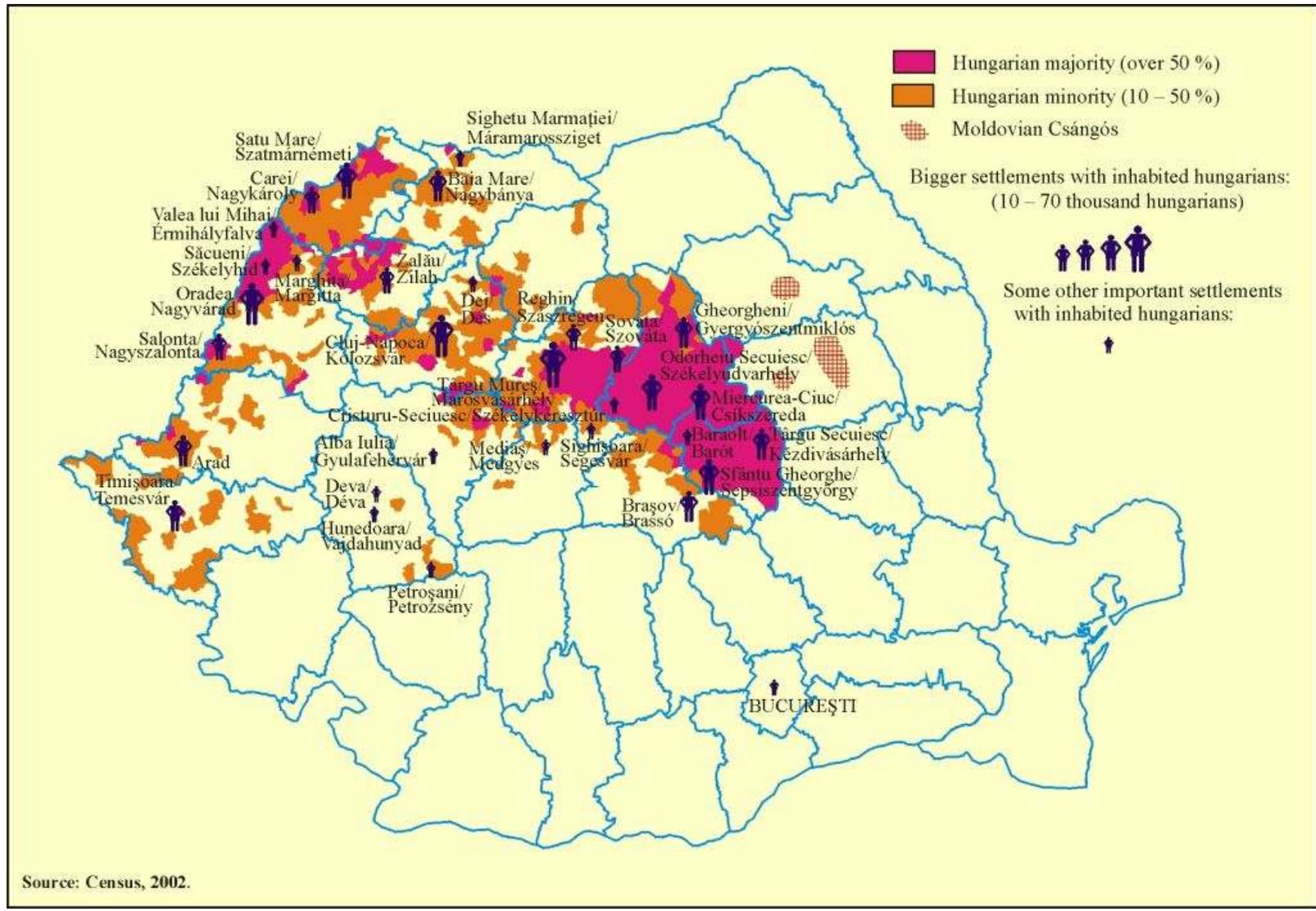


Figure n°46 : les Hongrois en Roumanie en 2002, source : www.htmh.hu

Les Hongrois de Roumanie vivent en plus grand nombre sur le territoire de Transylvanie (20% des habitants de Transylvanie) avec 12 autres ethnies différentes dont la proportion n'atteint pas 1% sauf les Tziganes et les Allemands. C'est surtout dans trois départements – Harghita, Covasna, Mures – que la concentration des Hongrois est la plus élevée, la proportion des Roumains n'y atteignant même pas 15%. A part ce territoire contigu, agglomérant 36% des Hongrois, presque un tiers vivent le long de la frontière hongroise tandis que 15% dans le centre de la Transylvanie (figure n°46), les 20% restants sont éparpillés dans des groupes sporadiques interethniques.

Suite à la politique d'assimilation de l'ère Ceausescu, le nombre des Hongrois a diminué dans une mesure importante d'abord le long de la frontière hongroise, puis dans le centre de la Transylvanie. Les conséquences se font remarquer surtout dans les grandes villes, considérées auparavant comme les centres culturels des Hongrois : Cluj Napoca, Oradea, Satu Mare, Targu Mures, qui sont de nos jours habités essentiellement par des Roumains.

La diminution de la population hongroise de presque 200 000 personnes entre les recensements de 1992 et de 2002 (figure n°47) est la conséquence de deux phénomènes. D'une part, le taux de mortalité dépasse largement celui des naissances dans le cas de la population *magyarophone* (figure n°48). Ce phénomène se manifeste essentiellement dans les grandes villes. A ceci s'ajoute, d'autre part, la migration de la population : depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, plus de 100 000 Hongrois ont quitté la Roumanie.

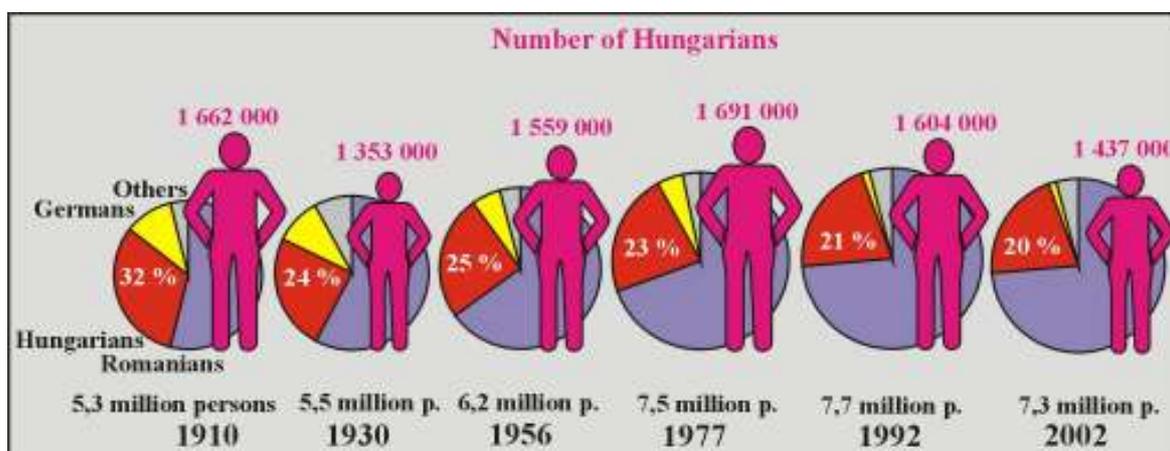


Figure n°47 : L'évolution des effectifs de population hongroise en Roumanie, source : www.htmh.hu

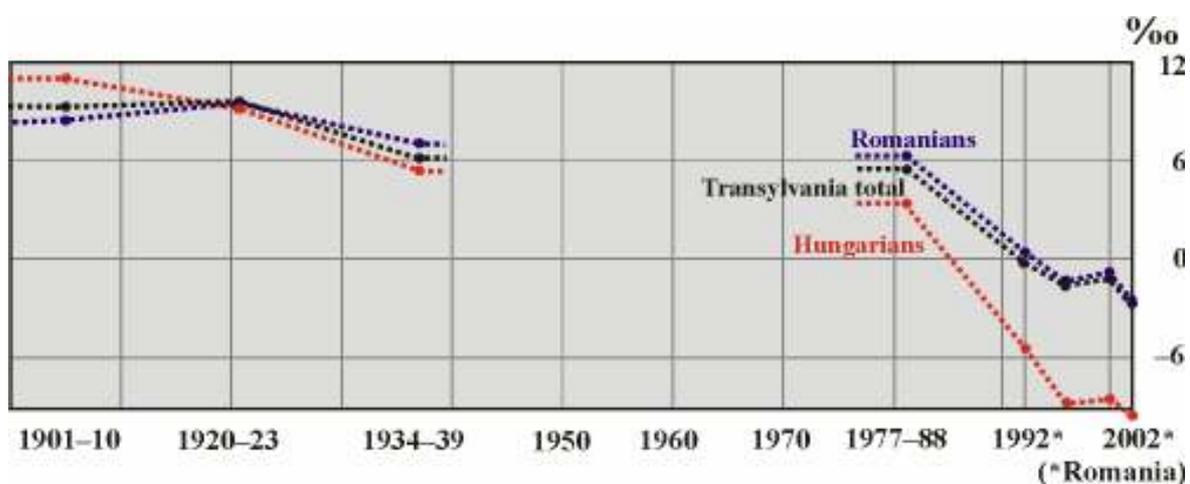


Figure n°48 : Taux de natalité en Roumanie de 1910 à 2002, source : www.htmh.hu

La deuxième plus grande population hongroise vit en *Slovaquie* dont le nombre s'élève à 520 528 en 2001. Plus de 90% vivent le long de la frontière hongroise sur une aire linguistique contiguë de 9 000 km². On y trouve 400 communes où la proportion de la population hongroise dépasse 50%. Dans les grandes villes comme Kosice ou Bratislava, le nombre de Hongrois est supérieur à 10 000, leur proportion n'atteint tout de même pas 10% (figure n°49 et tableau n°6).

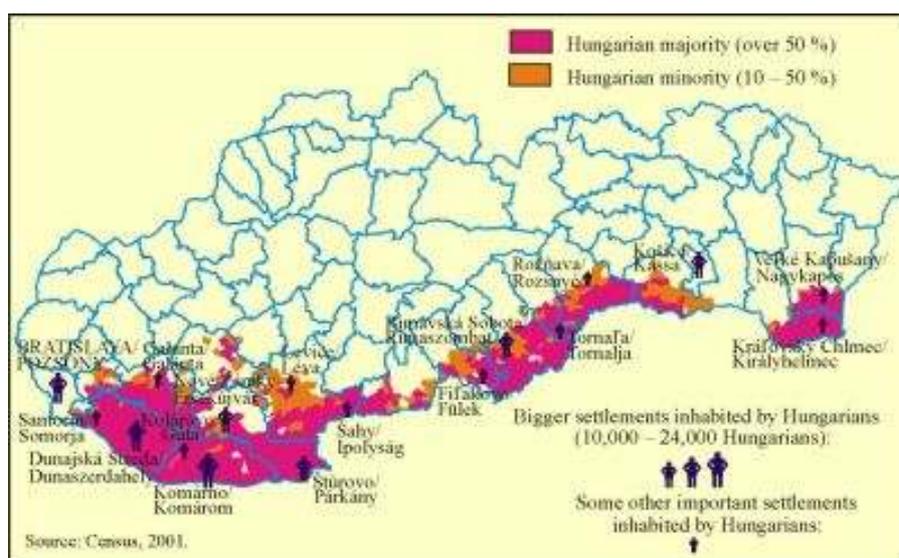


Figure n°49 : Les Hongrois en Slovaquie en 2001, source : www.htmh.hu

Par rapport au recensement de 1991, la population *magyarophone* de Slovaquie présente une diminution de 10%, situation pareille à la celle en Roumanie. Cependant, les raisons de cette diminution sont de nature divergente par rapport à la précédente. Tandis qu'en Roumanie, la population hongroise diminue, on s'en souvient, par la décroissance démographique d'une part et par l'émigration d'autre part, les mêmes phénomènes restent bien limités en Slovaquie. La diminution de la population revient plutôt à deux autres phénomènes. Tout d'abord, l'assimilation des Hongrois dans la population slovaque semble le plus important, car dans les années 1970-1980, les jeunes étaient obligés de suivre leurs études uniquement en langue slovaque. De ce fait, ils ont – au moins partiellement – perdu leurs racines culturelles et se sont assimilés. Ensuite, une partie importante de la population hongroise subit des troubles d'identité¹²⁷ et choisit sa nationalité selon la situation politique de son pays¹²⁸.

Département	Total	Slovaque	Hongrois	%
	personnes			
Pozsony (Bratislava)	599.015	546.685	27.434	4,6
Nagyszombat (Trnava)	551.003	407.246	130.740	23,7
Trencsén (Trenčín)	605.582	589.344	1.058	0,2
Nyitra (Nitra)	713.422	499.761	196.609	27,6
Zsolna (Žilina)	692.332	674.766	660	0,1
Besztercebánya (Banská Bystrica)	662.121	553.865	77.795	11,7
Eperjes (Prešov)	789.968	716.441	817	0,1
Kassa (Košice)	766.012	626.746	85.415	11,2
Slovaquie au total:	5.379.455	4.614.854	520.528	9,7

Tableau n°6 : La composition de la population par ethnies en Slovaquie, source : www.htmh.hu

Malgré la diminution de la population hongroise de 12,4% à 9,7% entre 1961 et 2001 en Slovaquie, les tendances d'assimilation semblent s'arrêter après 2000 dont les raisons reposent sur deux facteurs. La migration interne vers les grandes villes s'est

¹²⁷ Les Hongrois de Slovaquie ne savent plus à quelle nationalité ils appartiennent.

¹²⁸ Après le changement de régime en 1989, plus de personnes s'avouent Hongrois, mais suite aux désaccords entre les nationalités en Slovaquie et la politique hungarophobe du gouvernement Meciar, une partie de ces personnes préfèrent désormais s'avouer Slovaques.

affaiblie : de ce fait, les jeunes demeurent dans leurs communes où les effets assimilateurs n'agissent pas sur eux avec la même puissance. Bien au contraire, la communauté hongroise exerce une force de conservation même sur les personnes incertaines. De plus, les parents reconnaissent en plus grand nombre l'importance de l'éducation en langue maternelle, c'est-à-dire en hongrois pour le maintien de leurs racines et leur culture hongroises, et ils inscrivent de plus en plus leurs enfants dans des établissements scolaires où l'enseignement se fait – au moins en partie – en langue hongroise.

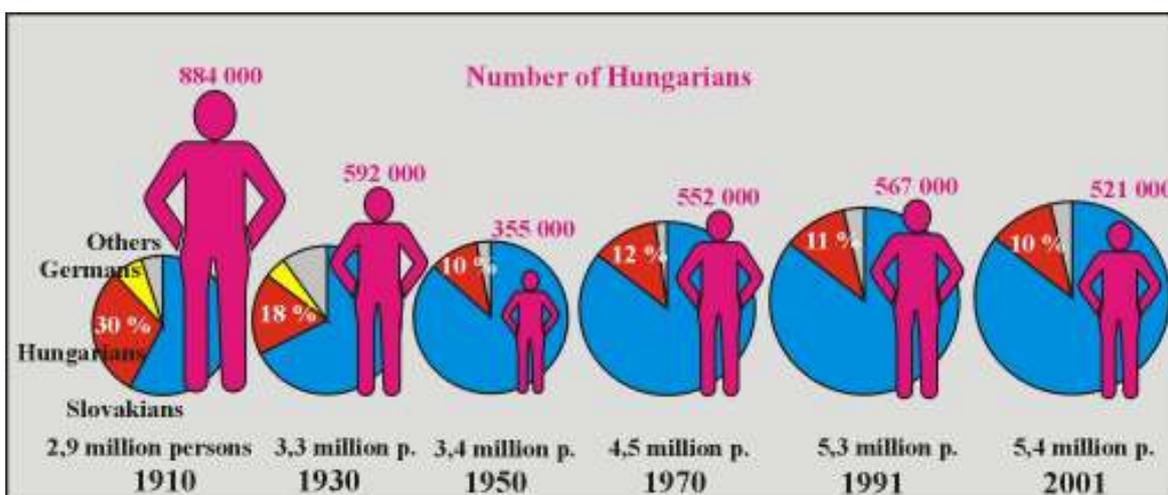


Figure n°50 : L'évolution des effectifs de population hongroise en Slovaquie, source : www.htmh.hu

D'après la figure présentée ci-dessus, il nous semble que le changement de régime et le processus d'intégration à l'Union Européenne (un espace de paix) permettent aux personnes de revendiquer plus librement leurs références identitaires, dès lors que les tensions nationales s'atténuent.

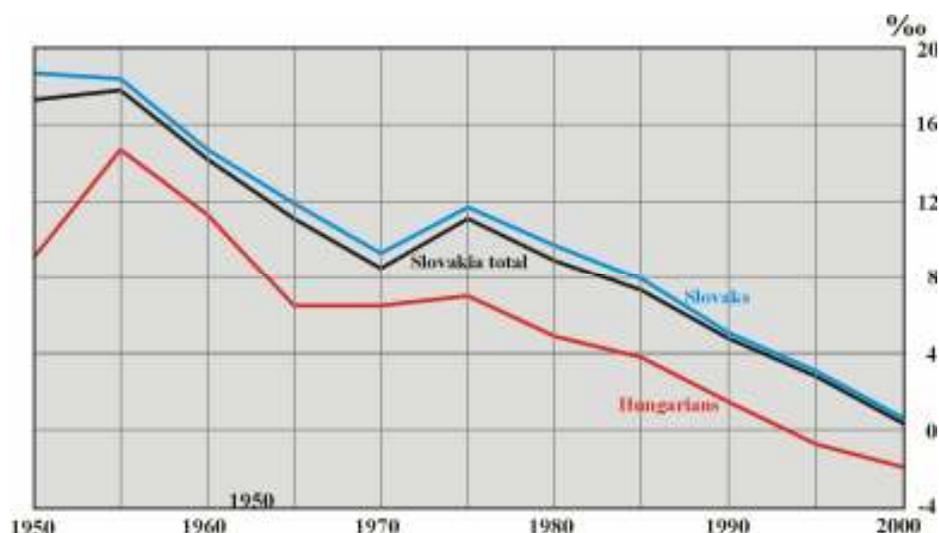


Figure n°51 : Taux de natalité en Slovaquie de 1950 à 2000, source : www.htmh.hu

Année	Total	Slovaques	Hongrois	Autres
	personnes			
1950	3.463.466	3.003.352	356.064	104.030
2001	5.379.455	4.614.854	520.528	169.543

Tableau n°7 : Différences dans la composition ethnique de la population en Slovaquie, source : www.htmh.hu

La population hongroise en *Ukraine* s'élève à 156 600 personnes selon les recensements de 2001. La majorité des Hongrois vit dans le département de Zakarpatska, à proximité de la frontière hongroise (figure n°52) : 84% habitent dans la région, sur une largeur de 20 km le long de la frontière. Le reste de la population hongroise se trouve dans des groupes dispersés le long de la rivière Tisza. La minorité hongroise habite essentiellement dans de petites communes ; c'est dans une seule ville – à Berehove – qu'elle constitue la majorité.

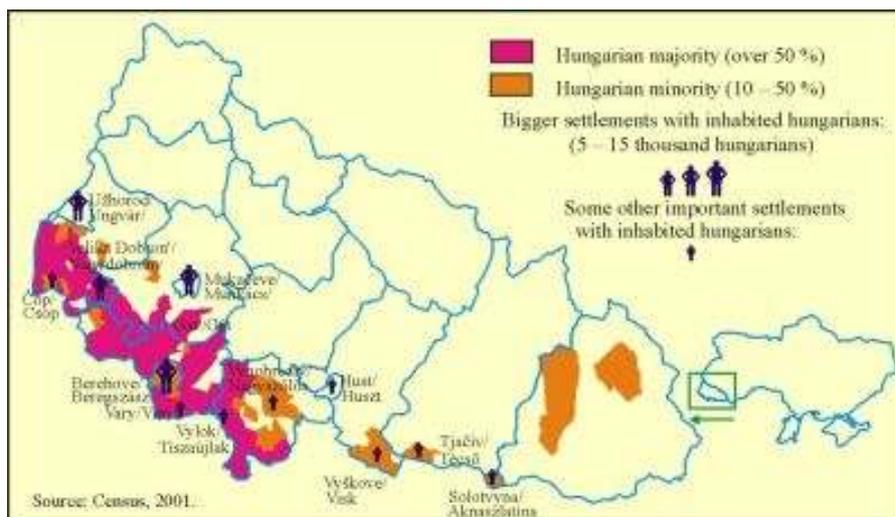


Figure n°52 : Les Hongrois en Ukraine en 2001, source : www.htmh.hu

Suite aux changements des frontières, les habitants du département de Zakarpatska ont appartenu – sans avoir bougé – à cinq Etats différents au cours du 20^e siècle. Après la dissolution de la Monarchie Austro-Hongroise, ce territoire a fait partie de la Tchécoslovaquie jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale, puis la Hongrie l'a récupéré. Après la Seconde Guerre Mondiale, ses habitants sont devenus les citoyens de l'Union Soviétique et, à partir de 1991, ceux de l'Ukraine. Les différents Etats ont toujours voulu forcer leur culture et leur langue aux habitants de cette région. C'est pendant l'ère soviétique que cette tendance de l'assimilation forcée a atteint son sommet : 25 000 Hongrois ont cherché refuge en Hongrie et d'autres 25 000 ont été transférés dans des goulags. A leur place, des milliers de Russes ont été implantés dans des villes habitées antérieurement par les Hongrois.

En Ukraine, la conservation de l'identité hongroise perd de plus en plus de sa force, surtout à partir des années 1990 où une vague d'émigration s'est déclenchée vers la Hongrie. Les immigrants font partie majoritairement du milieu intellectuel (médecins, enseignants, ingénieurs, journalistes, etc.), affaiblissant considérablement la culture hongroise en Ukraine.

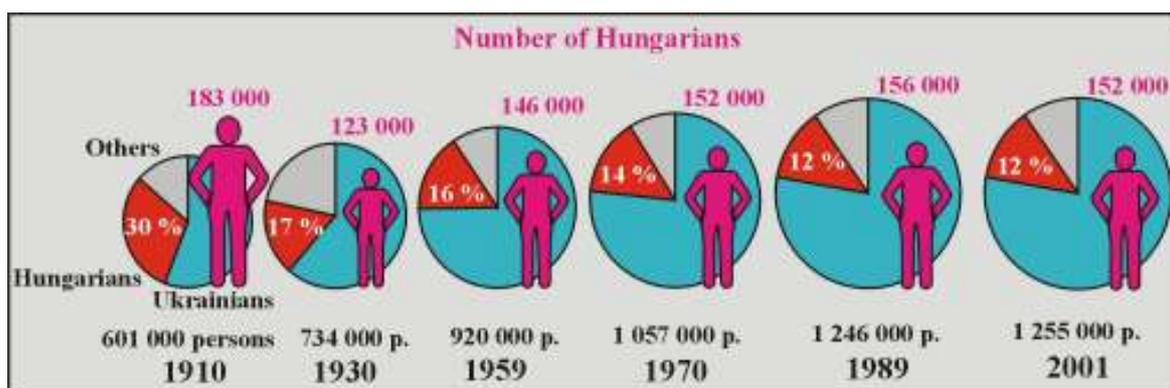


Figure n°53 : L'évolution des effectifs de population hongroise en Ukraine, source : www.htmh.hu



Figure n°54 : Le taux de natalité en Ukraine de 1946 à 2001, source : www.htmh.hu

La république autrichienne compte en 2001 40 583 personnes hongroises ce qui signifie une augmentation de 17% par rapport aux recensements de 1991. Cette croissance provient essentiellement du fait que les Hongrois d'Autriche assument plus librement leur nationalité qu'à l'époque incertaine du changement de régime et aussi des migrations récentes.

Les Hongrois habitent soit dans de grandes villes comme Vienne, Graz ou Linz, soit dans le département de Burgenland. Les Hongrois vivant dans les grandes villes

proviennent des immigrés à partir des années 1920 jusqu'à nos jours tandis que les Hongrois de Burgenland ont appartenu à l'Autriche dès le démantèlement de la Hongrie. Le nombre de ces derniers diminue en raison des processus d'assimilation spontanée (pas forcée comme dans les autres pays voisins de la Hongrie) suite à la migration interne des Hongrois vers les grandes villes et à l'isolement durable de la Hongrie.

Bien qu'après l'ouverture des frontières, le Burgenland ait exprimé un intérêt à s'ouvrir sur la Hongrie (il a visé un projet de coopération avec la Hongrie, cf. à ce sujet le chapitre sur les coopérations transfrontalières, partie II.2.3), de nos jours, c'est plutôt la main-d'œuvre hongroise (moins chère) qui s'installe durablement en Autriche.

C'est en *Slovénie* que le nombre de Hongrois reste le plus modeste, 6243 personnes en 2002. Ils occupent un territoire de 3 à 10 km de large et une cinquantaine de km le long de la frontière hongroise (figure n°55). A part ce territoire, nous trouvons des Hongrois dans les deux grandes villes, notamment dans la capitale, à Ljubljana et à proximité de la frontière, à Murska Sobota.

Pendant les 80 dernières années, la population hongroise a diminué de moitié. Les raisons de ce processus ressemblent fortement à celles d'Autriche. La population hongroise décroît de 13% en moyenne entre chaque recensement – ayant lieu tous les dix ans – en conséquence des mariages mixtes (assimilation) ou des migrations internes vers les grandes villes.

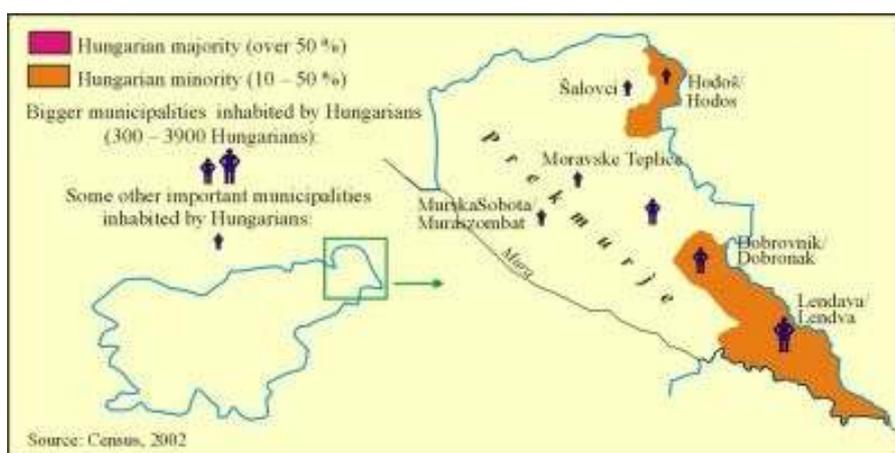


Figure n°55 : Les Hongrois en Slovénie en 2002, source : www.htmh.hu

En ce qui concerne les Hongrois de *Croatie*, ce sont eux dont le nombre a diminué le plus fortement parmi les minorités hongroises (figure n°56). Selon les données du recensement de 2001, 16 595 Hongrois vivent en Croatie, soit 25% de moins qu'en 1991, dont les 4/5 se concentrent dans le Nord-Est du pays, c'est-à-dire dans l'angle de la rivière Drava et du Danube. Cette population se trouve majoritairement dans de petites communes.

Suite aux conflits de Balkans dans les années 1990, la moitié des Hongrois s'est enfuie en Hongrie ou encore plus loin à l'Ouest, mais 75% d'entre eux sont retournés après la fin des guerres. D'après les statistiques croates, dans le Nord-Est de la Croatie, où il y avait une majorité de Hongrois avant les conflits de Balkans, 1 500 Hongrois sont décédés pendant les guerres et 30 000 Serbes se sont réfugiés au Nord-Est depuis des territoires serbes de la Croatie (c'est-à-dire du Sud) et de la Bosnie pendant la guerre. Les Serbes de Croatie voulaient en fait créer la République Serbe de Krajina sur le territoire Nord de la Croatie, ce qui impliquait également les territoires habités par les Hongrois. Bien que cet essai ait échoué, les déplacements de population étaient si importants que la population hongroise, qui était en majorité sur certaines zones avant la guerre, est devenue minoritaire de nos jours.

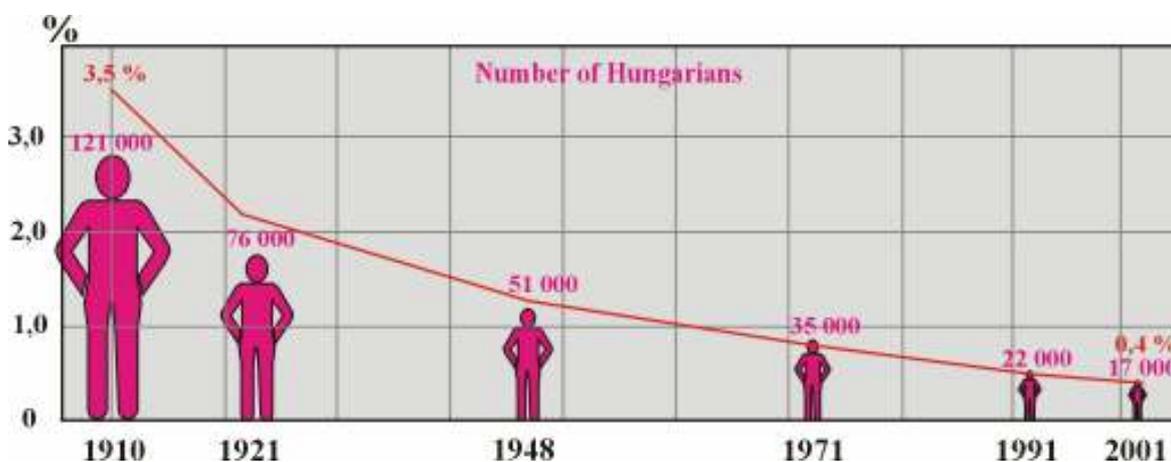


Figure n°56 : L'évolution des effectifs de Hongrois en Croatie de 1910 à 2001, source : www.htmh.hu

Finalement, il nous reste à présenter les Hongrois vivant sur le territoire de la *Serbie* (figure n°57). Les effectifs de la minorité hongroise s'élève à 293 299 en 2002 dont seulement 3 000 habitent hors du territoire de la Voïvodine. En Voïvodine, la population

hongroise se répartit dans les régions de Backa (78%) et de Banat (22%). Elle constitue la majorité absolue dans six arrondissements¹²⁹ (Senta, Ada, Kanjiza, Mali Idos, Backa Topola et Coka) et la majorité relative dans deux (Becej et Subotica). Dans certains villages, les Hongrois sont en majorité même sur les territoires où ils se trouvent globalement en minorité. Sur le territoire entier de la Voïvodine, la proportion des Hongrois est de 15%. A vrai dire, il n'existe pratiquement pas de commune sans population hongroise (cf. annexe n°7).

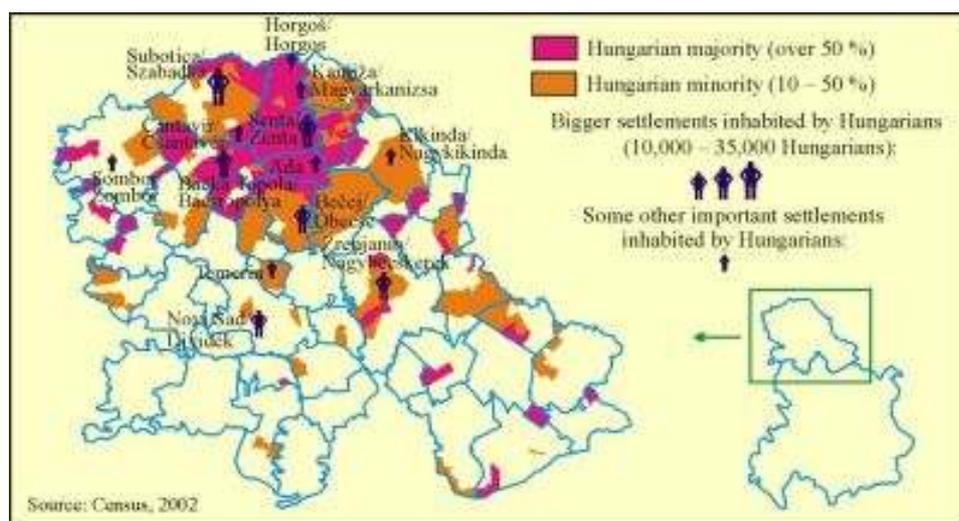


Figure n°57 : Les Hongrois en Voïvodine en 2002, source : www.htmh.hu

Le nombre des Hongrois montre une diminution de 14,5% par rapport au recensement précédent de 1991. Les raisons de cette diminution peuvent être ramenées à plusieurs phénomènes : les migrations, les continuelles assimilations forcées, les implantations serbes et l'atrophisation volontaire des institutions hongroises entrent autant en jeu que les taux de naissance particulièrement bas, le nombre des suicides très élevé et l'alcoolisme (plus élevé que dans le reste du pays).

La régression de la population hongroise de Voïvodine est tout de même moins considérable que les prévisions ne l'exposaient. Pendant les périodes précédentes, le nombre des Hongrois a diminué de 10% en moyenne par décennie. Lors de la dernière période, cette proportion est montée à 14,5%. Ce chiffre n'est pourtant pas tellement élevé que la survie de la minorité hongroise serait en danger. Vu la situation politique et

¹²⁹ Faute de terme approprié, nous préférons utiliser le terme arrondissement comme l'équivalent de l'entité territoriale en-dessous du département.

économique de l'Etat yougoslave des années 1990, cette diminution aurait pu être encore plus importante (figures n°58 et n°59).

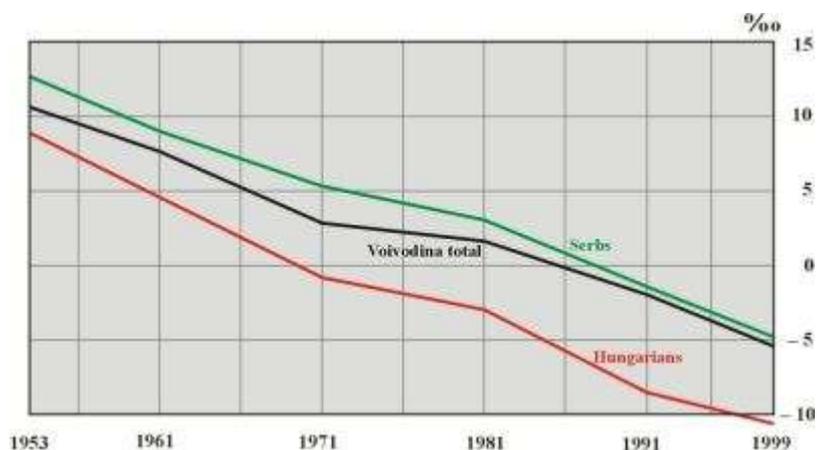


Figure n°58 : Les Hongrois en Voïvodine en 2002, source : www.htmh.hu

La situation ne fournit cependant pas de raisons pour être optimiste, car la proportion des Serbes a fortement augmenté sur les territoires habités par les Hongrois, ce qui peut y entraîner l'accélération des processus d'assimilation. La présence de la minorité hongroise demeure la plus importante dans les arrondissements le long de la rivière Tisza (Ada, Kanjiza, Senta) tandis qu'elle a diminué le plus significativement dans l'arrondissement de Becej.

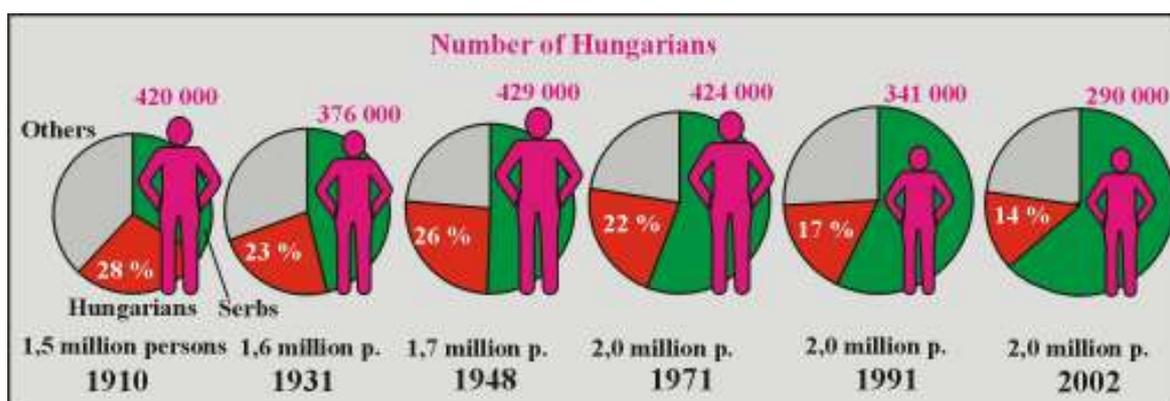


Figure n°59 : L'évolution des effectifs de Hongrois en Voïvodine, source : www.htmh.hu

Globalement, nous pouvons remarquer que les effectifs de population hongroise hors frontière ont tendance à diminuer. Malgré le fait que la diminution de la population hongroise s'avère un phénomène général chez les minorités hongroises dans tous les Etats, les raisons sont de nature différente. En Autriche et en Slovénie, c'est la migration interne qui assimile les Hongrois au sein des grandes villes. De ce fait, le sentiment d'attachement à la Hongrie s'affaiblit en plus grande mesure. Concernant la Slovaquie, les processus d'assimilation et l'hésitation de la population sont en cause pour la diminution des Hongrois. En revanche, en Roumanie et en Ukraine, le taux de natalité bas et l'émigration vers la Hongrie sont responsables de cette décroissance. C'est pour cette raison que nous trouvons en grand nombre des lycéens de nationalité roumaine et ukrainienne dispersés dans des établissements scolaires partout en Hongrie. Finalement, nous assistons également à la diminution des Hongrois de Voïvodine, ce qui est dû à des raisons bien complexes. Dans le cas de la Roumanie, de l'Ukraine et de la Voïvodine, l'attachement identitaire des minorités hongroises à la Hongrie ne s'affaiblit pas. Au contraire, elles nourrissent de forts sentiments à l'égard de la Hongrie. Les raisons de cet attachement peuvent être de deux natures. D'une part, la situation économique faible dans leur pays les pousse à regretter de ne pas appartenir à la Hongrie où le niveau de vie des citoyens est meilleur. D'autre part, en conséquence les minorités ne peuvent pas pleinement exercer leurs droits identitaires en Roumanie, en Ukraine ou en Voïvodine (voir le chapitre suivant), l'attachement à la Hongrie représente une sorte de résistance face à leur pays. La diminution de leur nombre ne signifie donc pas forcément l'affaiblissement des sentiments à l'égard de la Hongrie. Toutefois, contrairement à la proportion de la décroissance en Voïvodine, ce qui est beaucoup plus significatif concernant les jeunes, la scolarité transfrontalière ne présente pas de diminution importante dans la région de Szeged. Autrement dit, cette sorte de mobilité transfrontalière y demeure très caractéristique, ce qui s'explique plutôt par la survivance d'un lien identitaire avec la Hongrie que la reprise des relations culturelles.

B, Cadre de vie et situation linguistique

Quant au cadre de vie et à la situation linguistique de ces minorités hongroises présentes dans des pays voisins, ils se sont améliorés depuis le changement de régime. Dès les années 1990, dans chacun des pays mentionnés (y compris la Roumanie, la Slovaquie,

la Serbie et l'Ukraine) – contrairement à l'époque communiste – l'utilisation de la langue et des inscriptions hongroises sont permises.

En Roumanie, c'est depuis le milieu des années 1990 que la situation de la minorité hongroise s'améliore visiblement. A partir de 1996, elle participe au gouvernement de l'Etat roumain (à chaque cycle, elle lui fournit deux ou trois ministres) ce qui a entraîné, pour la population hongroise de Roumanie, une meilleure situation de plusieurs points de vue :

- Un bureau pour la défense des droits minoritaires s'est créé avec des droits réels dans plusieurs domaines (p.ex. éducation et culture). Concernant l'éducation, à partir de 1999, l'enseignement est possible dans la langue des minorités sur les territoires où ils se trouvent en majorité. Toutefois, il n'existe toujours pas de loi des minorités, malgré l'engagement de la Roumanie devant le Conseil Européen en 1993 ;
- Au niveau régional, les Hongrois sont mieux représentés, car la minorité hongroise peut fournir deux préfets et six sous-préfets et des délégués dans plusieurs établissements étatiques ;
- Plusieurs lois ont été votées ou modifiées à l'initiative des membres hongrois du gouvernement : le droit d'utilisation de la langue hongroise dans l'administration, dans l'éducation du niveau élémentaire jusqu'au niveau supérieur.

L'importance de ces changements est d'autant plus significative que même en 1991, plusieurs lois ont encore été votées alors qu'elle défavorisaient la population hongroise, notamment concernant l'utilisation de la langue hongroise dans l'éducation. C'est après 80 ans que les droits minoritaires sont respectés pour la première fois en Roumanie.

Après 1996, les relations se sont également améliorées entre la Roumanie et la Hongrie. Des consulats s'ouvrent de part et d'autre de la frontière – entre autres à Szeged – et plusieurs rapports bilatéraux sont nés (par exemple en 2003 : « Rapport entre la Hongrie et la Roumanie sur la compréhension, sur la coopération et sur les rapports de bon voisinage » - cf. annexe n°8, en 2002 : « Rapport sur la coopération pour l'Europe du 21^e siècle »).

En fait, les différences de religions entre les Roumains (orthodoxes) et les Hongrois (catholiques ou protestants) constituaient l'une des sources de conflits majeurs entre eux,

mais depuis le milieu des années 1990, les minorités disposent de la libre pratique de leur religion et de leur langue.

La chute de Ceausescu a également entraîné des changements positifs dans les médias. En dépit de la loi qui prescrit la diffusion d'émissions en langue hongroise dans des régions où la proportion de la minorité atteint 20%, les émissions en langue hongroise ne satisfont pas les besoins, car les médias éprouvent des difficultés financières.

La Constitution slovaque comprend un chapitre sur les droits minoritaires dans les domaines suivants :

- Culture et éducation ;
- Médias ;
- Conservation du patrimoine ;
- Administration ;
- Affaires concernant les minorités et les ethnies.

Il n'existe cependant pas de loi des minorités et depuis deux ans, aucune loi n'a été acceptée qui aurait renforcé les droits des minorités. Cette stagnation est, dans une grande mesure, la conséquence des relations dégradées entre l'Etat slovaque et la Hongrie suite au débat sur les décrets de Benes¹³⁰. Pourtant en 1995, les premiers ministres des deux pays ont signé à Paris un pacte dans lequel ils reconnaissent les droits minoritaires ci-dessus présentés. De ce fait, les relations se sont améliorées dont l'apogée est en 2001 avec l'inauguration du pont entre les deux Komarno, détruit pendant la Deuxième Guerre, ce qui est devenue de nos jours le symbole de rattachement. Les tensions se sont amplifiées en 2003 après l'ouverture du débat sur les décrets de Benes concernant la culpabilité collective – lors de la Deuxième Guerre Mondiale – et se sont calmées seulement en 2004.

¹³⁰ Après la Deuxième Guerre Mondiale, en 1945, Edouard Benes, Premier Ministre de la Tchécoslovaquie lance ses décrets concernant la culpabilité collective des Allemands et des Hongrois vivant en Tchécoslovaquie. D'après les décrets, tous les Allemands et Hongrois de Tchécoslovaquie sont coupables pour les crimes de la Deuxième Guerre Mondiale. Par conséquent, l'Etat les prive de leur nationalité tchécoslovaque ainsi que de leur bien et prend des initiatives pour des échanges de population entre la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et la Hongrie. De ce fait, 60 000 Slovaques de Hongrie ont été « échangés » contre 76 000 de Hongrois de Slovaquie (source : www.wikipedia.org) – dans la plupart des cas contre la volonté de ces personnes. Les derniers transferts ont été effectués en 1949. Toutefois, d'après certains politiciens hongrois, ces décrets sont en vigueur même de nos jours, même si les autorités slovaques les ont mis de côté depuis plus de 50 ans.

Les débats sur ces décrets sont nés suite à un discours de Viktor Orbán, Premier Ministre de la Hongrie entre 1998 et 2002, où il a demandé au gouvernement slovaque d'abroger ces décrets et de fournir des indemnisations pour les familles concernées. Le gouvernement slovaque a refusé cette demande, ce qui a entraîné de vifs débats et, par conséquent, la dégradation des relations entre les deux Etats.

Pour ce qui est de la représentation des Hongrois dans la vie politique de la Slovaquie, le Parti de la Coalition Hongroise fait partie du gouvernement slovaque depuis 1998 dont le plus grand mérite consiste dans l'ouverture de la première université hongroise en Slovaquie en 2004. La situation des Hongrois de Slovaquie reste cependant plutôt défavorable, car cette population vit le long de la frontière hongroise, territoire périphérique et rural depuis 80 ans d'où la migration des Hongrois vers les régions plus développées (l'Ouest de la Slovaquie et la région de Bratislava en particulier), suivie de leur assimilation.

La minorité hongroise, essentiellement catholique, subit l'assimilation la plus forte par l'absence d'épiscopat hongrois souverain, ayant comme phénomènes corollaires le manque de prêtres hongrois et d'établissements scolaires catholiques hongrois.

Quant aux établissements culturels et aux médias hongrois, faute de financement suffisant, ils ne sont pas représentés à la mesure des souhaits exprimés dans la vie de tous les jours de la population hongroise.

En *Ukraine*, il existe une loi sur les droits minoritaires depuis 1992¹³¹ qui permet aux minorités l'utilisation de leur langue, le droit à l'éducation en langue maternelle et aux établissements culturels. Elle rend également possible l'emploi des noms conformes à la langue maternelle, les inscriptions en langue maternelle et les relations avec la mère-patrie. Malgré cette loi, le respect des règles ne fonctionne pas de manière efficace à cause de l'incertitude politique et les compétences juridiques manquantes.

Depuis 1998, des députés hongrois sont présents dans le Parlement ukrainien. En revanche, même dans les communes à majorité hongroise, l'administration se fait uniquement en langue ukrainienne, faute de personnel hongrois.

De plus, le gouvernement ukrainien accorde peu d'appui financier aux organismes politiques, culturels et religieux minoritaires. Le manque d'appui ne provient pourtant pas des intentions politiques discriminatoires de l'Ukraine, mais des difficultés économiques du pays. De ce fait, il est inévitable que la Hongrie y soutienne la minorité hongroise. L'activité des organismes hongrois se concentre essentiellement sur le maintien de l'identité et de la culture hongroises qui sont en danger de disparition par le développement de l'éducation en langue hongroise (par exemple les éditeurs et certaines facultés universitaires hongrois d'Ukraine sont financés en partie par les organismes hongrois).

¹³¹ En Ukraine, en conséquence des changements multiples des Etats, il y a plusieurs nationalités à part les Hongrois, comme les Russes, les Slovaques, les Roumains, etc.

En *Autriche*, les minorités ethniques disposent d'un soutien financier fixe annuel. La vie des groupes ethnique se caractérise par la tolérance même s'ils ne disposent pas de représentant parlementaire assuré comme en *Slovénie*. En effet, l'Etat slovène garantit la présence hongroise dans son Parlement. De plus, il permet la représentation des ethnies au niveau des communes et rend officiel les deux langues sur les territoires mixtes. Il n'est donc pas abusif de constater que parmi les pays que nous venons de passer en revue, c'est sans doute la Slovénie qui a des idées les plus larges concernant sa politique minoritaire. A l'instar de la Slovénie, la *Croatie* reconnaît également la minorité hongroise et lui assure une présence dans son Parlement. Suite à la guerre, il y est toutefois plus difficile d'organiser la vie culturelle et sociale des Hongrois (chômage, nécessité de reconstruction).

Malgré les difficultés de certains Etats présentés, chacun a déjà fait des efforts concernant leur minorité hongroise, y compris la Serbie que nous examinerons de plus près par la suite. Avant de le faire, nous pensons indispensable d'esquisser une image sommaire sur la situation scolaire de la minorité hongroise dans les pays voisins.

C, Scolarité des élèves

En effet, la situation scolaire de la population hongroise ne peut être éclairée qu'après avoir fourni des éléments sur sa situation géographique et son cadre de vie. Présenter la scolarité dans tous les secteurs frontaliers où s'installe cette minorité hongroise, nous paraît indispensable pour la meilleure compréhension de la spécificité des phénomènes scolaires transfrontaliers, liée à la frontière serbo-hongroise.

En *Roumanie*, la population hongroise a un niveau scolaire plus élevé que la moyenne nationale¹³², elle comprend cependant essentiellement des scolarisés au niveau secondaire, les diplômés en constituant seulement 3,6%.

¹³² Selon les statistiques officielles de Roumanie, la proportion des scolarisés des citoyens roumains au niveau primaire ou moyen est de 95,3% tandis que celle de la minorité hongroise est de 98% (source : www.mobilitas.hu).

Il n'est pas surprenant qu'en raison de leur nombre et de leur tradition millénaire en Transylvanie, les Hongrois souhaitent avoir la possibilité de l'éducation en langue hongroise du niveau élémentaire jusqu'au niveau supérieur. Il a fallu pourtant attendre jusqu'en 1999. Entre 1920 et 1990, l'enseignement en langue hongroise a été contrarié de mille et une façons : suppression des écoles religieuses, implantation des enseignants roumains sur les territoires purement hongrois, licenciement des enseignants hongrois, suppression de l'enseignement hongrois aux universités. Bien évidemment, la proportion des scolarisés hongrois a diminué de manière importante (figure n°60).

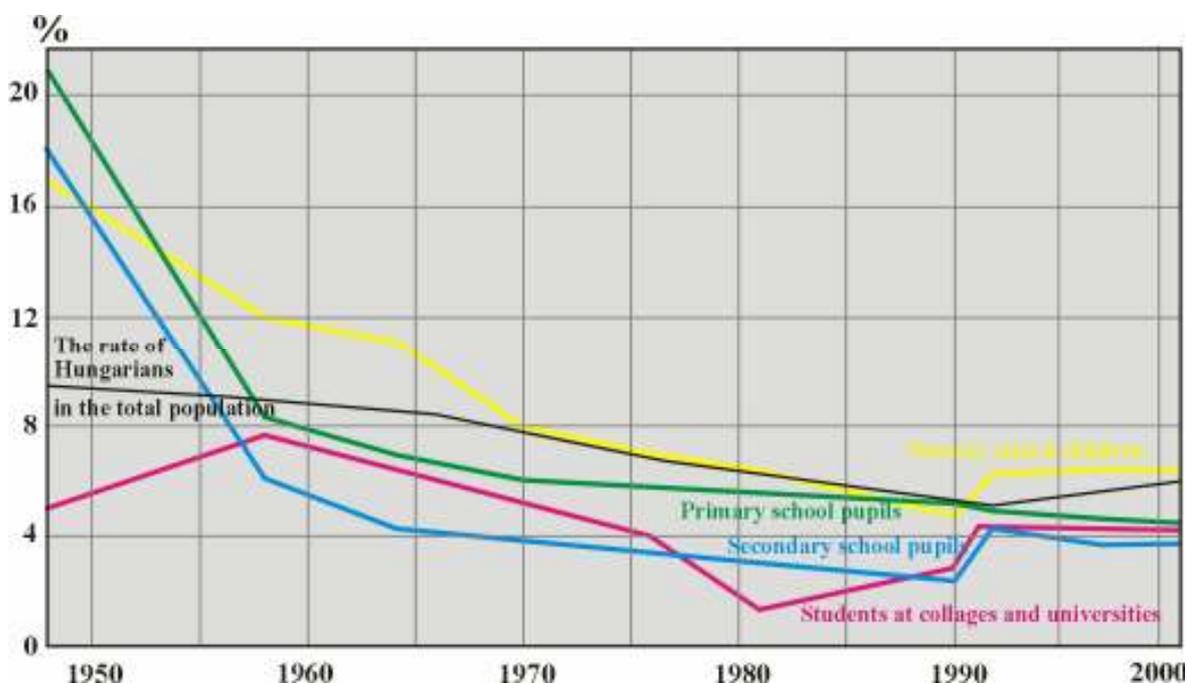


Figure n°60 : Les élèves suivant leurs études en langue hongroise en Roumanie entre 1950 et 2000, source : www.htmh.hu

Après le changement de régime, dans les années 1990, la proportion des Hongrois par rapport à la population totale de la Roumanie a diminué de 7,1% à 6,7% dont les raisons principales, présentées auparavant, étaient la baisse des naissances et les vagues d'émigration vers la Hongrie. Le tableau suivant précise que le nombre des scolarisés en langue hongroise n'a jamais atteint cette valeur : elle reste inférieure à la proportion des Hongrois à chaque niveau scolaire même si nous assistons à une légère augmentation

depuis le nouveau millénaire, ce qui est la conséquence de la nouvelle loi sur l'éducation (présentée dans le chapitre précédent).

Niveau scolaire	'89– 90	'91– 92	'94– 95	'95– 96	'96– 97	'97– 98	'98– 99	'99– 00	'00– 01	'01– 02	'02– 03
	%										
Ecoles maternelles	5,3	6,4	6,6	6,6	6,5	6,7	6,5	6,3	6,8	6,53	6,58
Ecoles élémentaires	5,3	5,1	4,9	4,8	4,8	4,9	4,8	4,8	4,75	4,74	4,83
Lycées	2,5	4,3	4,1	3,8	3,7	3,8	3,8	3,6	3,8	3,98	3,97
Enseignement professionnel	0,04	1,6	1,9	1,9	1,1	...	2,2	2,5	2,5	2,8	2,94
Enseignement supérieur	4,3	4,3	...	3,8	4,1	4,3	4,3	4,3	4,3

Tableau n°8 : Proportion des scolarisés en langue hongroise entre 1989 et 2003, source : www.htmh.hu

La loi adoptée en 1999 sur la situation scolaire des minorités assure à tous les niveaux l'enseignement en langue hongroise même là où le nombre des élèves hongrois n'atteint pas le minimum prescrit par classe. Elle permet aussi la restitution de l'enseignement religieux de même que l'établissement des UFR aux universités en langue hongroise.

En conséquence de la situation économique faible de la Roumanie, le soutien de la Hongrie s'impose concernant l'éducation hongroise en Roumanie. Ainsi, plusieurs universités hongroises ont ouvert des centres de consultation¹³³ en Transylvanie, par exemple dans le domaine de l'économie ou de la sylviculture. Des exigences sont cependant de plus en plus fortes envers l'enseignement professionnel où des carences se montrent avant tout en agriculture, dans les sciences techniques et à propos du droit dont les possibilités sont très restreintes, voire absolument inexistantes.

Suite à l'expatriation des Hongrois et à la fermeture des écoles hongroises d'après-guerre, les Hongrois de *Slovaquie* sont quasiment restés sans classe intellectuelle, et, par là, sans enseignant. A la réouverture des établissements scolaires hongrois en 1950, seulement

¹³³ Il s'agit, en fait, des antennes des universités hongroises où les étudiants ont la possibilité de suivre leurs études en langue hongroise.

100 enseignants hongrois se trouvaient en Tchécoslovaquie. Les prétentions pour la compression des écoles hongroises (la fusion des écoles slovaque et hongroise dans une même commune sous une direction slovaque, le manque d'enseignement pédagogique en langue hongroise) correspondent toutes aux mesures visant l'assimilation de la population hongroise dont les effets se font sentir même de nos jours, le nombre des classes hongroises diminuant d'une année sur l'autre.

Lors des dernières années, l'un des changements importants est le nouveau système de financement des établissements scolaires, selon lequel c'est le nombre d'enfants qui détermine le taux des subventions versées aux établissements. Vu que les effectifs des élèves diminuent depuis des années, de nombreux établissements ont été forcés de réduire leur personnel malgré l'aide financière de la Hongrie.

Bien que plus de 80% des élèves hongrois fréquentent des établissements scolaires hongrois, au niveau élémentaire et à celui des lycées généraux, cette proportion est réduite à 45% dans le cas de l'enseignement professionnel, ce qui est dû à la fermeture progressive des établissements scolaires hongrois. Seulement 7% des Hongrois suivent leurs études dans des établissements supérieurs. Les diplômes acquis en Hongrie ne sont reconnus qu'après trois semestres de formation continue en Slovaquie. L'ouverture d'une université hongroise autonome à Komarno – nommée Université Selye János – en 2004 est considérée comme un grand pas d'évolution dans l'éducation hongroise de Slovaquie, car l'enseignement hongrois est désormais assuré à chaque niveau scolaire.

En *Ukraine*, la loi de minorité permet de créer une autonomie culturelle et éducationnelle dont les cadres sont en cours de formation. Le but essentiel est de subordonner les établissements scolaires hongrois à une direction unique. Cependant, des difficultés financières s'y opposent : les établissements sont parfois incapables d'assurer les frais d'entretien, de fonctionnement et de salaire. Il en découle que lors des dernières années, en hiver, les écoles se trouvaient dans l'obligation de vacances techniques, faute de chauffage et d'électricité. De plus, un manque important s'impose dans l'édition des manuels scolaires en langue hongroise.

C'est concernant l'enseignement professionnel que les demandes se manifestent le plus fortement pour l'ouverture de classes hongroises, ce qui ne se réalise pourtant pas, également pour des raisons financières. Pour franchir les plus grandes difficultés, la Hongrie essaie de fournir des soutiens financiers, entre autres dans le domaine de l'éducation. Un exemple : un institut s'est formé en 1999 avec l'aide hongroise pour la

formation des enseignants de langue hongroise. Depuis 1990, il est également possible pour les jeunes Hongrois d'Ukraine de suivre des études supérieures en Hongrie, mais 75% choisissent d'y rester après avoir fini les études, surtout en raison des meilleures conditions de vie.

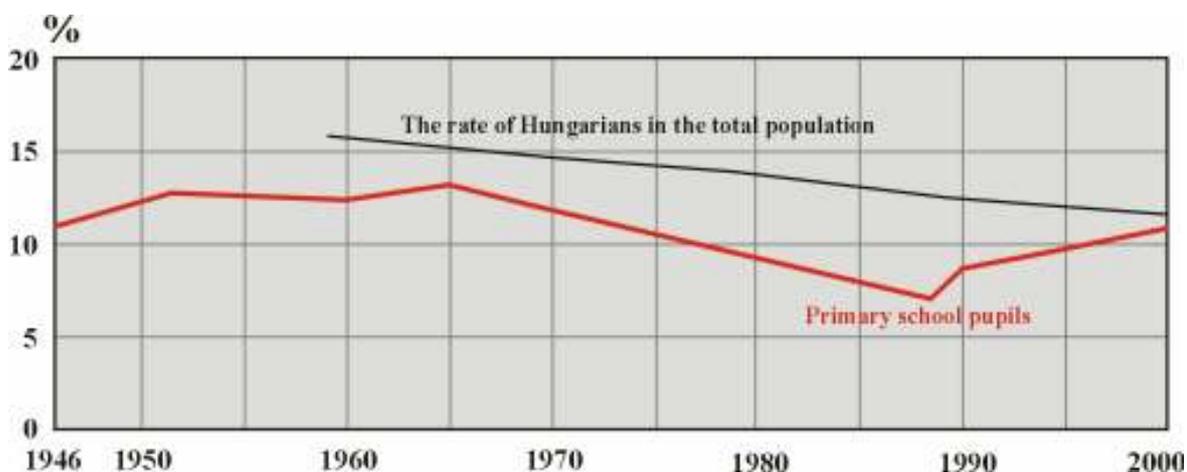


Figure n°61 : Les élèves suivant leurs études dans les écoles primaires en langue hongroise en Ukraine entre 1946 et 2000, source : www.htmh.hu

Vu le nombre peu important des élèves hongrois, l'éducation minoritaire se restreint en *Autriche* à l'enseignement bilingue du niveau élémentaire jusqu'au niveau supérieur. L'éducation de *Slovénie* assure l'enseignement des minorités sous la même forme – l'enseignement bilingue – qu'en *Autriche*. En revanche, en *Croatie*, il existait des établissements scolaires de langue hongroise. Malheureusement, ils ont été détruits pendant la guerre de 1991 et leur restauration se poursuit actuellement. Comme le nombre d'élèves hongrois a diminué de moitié, les établissements scolaires hongrois fonctionnent également en nombre réduit. Contrairement à la *Slovénie*, il n'existe pas de formation pour les enseignants en langue hongroise dans aucune des universités croates.

En effet, la possibilité d'enseigner à la minorité hongroise en sa propre langue est d'autant plus importante qu'elle serait susceptible d'assurer le maintien de la culture et de l'identité hongroises dans les pays voisins de la Hongrie. La situation semble s'améliorer au cours des dernières années : des lycées hongrois ou bilingues se sont formés ainsi que

des facultés hongroises dans certaines universités (l'Université Babes-Bolyai à Cluj-Napoca en Roumanie et l'Université Selye János à Komarno en Slovaquie). En dépit de ces possibilités, faute de personnel hongrois suffisant, une grande partie de l'enseignement se déroule dans la langue officielle du pays. Le sujet de l'enseignement des minorités hongroises reste cependant un sujet très délicat et les coopérations dans ce domaine entre la Hongrie et les pays voisins paraissent quelquefois assez difficiles¹³⁴. Dans ce contexte délicat des minorités hongroises, la scolarité transfrontalière ne se développe pas le long des frontières hongroises, à l'exception de la seule frontière serbo-hongroise. Ce n'est pas seulement dans ce domaine que la minorité hongroise de Serbie est dans une situation particulière.

Globalement, nous pouvons donc constater que les relations politiques s'améliorent entre les pays voisins reconnaissant plus ou moins les droits culturels des minorités. Cependant l'enseignement dans la langue des minorités reste limité parce que les budgets accordés à la formation des enseignants demeurent trop faibles.

II.2.2 La minorité hongroise et l'Etat serbe

Pour ce qui est de la situation de la minorité hongroise en Serbie, malgré certaines ressemblances, elle montre des particularités par rapport aux autres Etats voisins dans tous les domaines de la vie. En fait, des phénomènes inverses se présentent et dans leur cadre de vie et aussi en rapport avec leur situation linguistique dans les années 1990 si on la compare aux autres pays. D'une part, des reculs importants se sont produits dans les droits minoritaires alors que dans les autres pays voisins de la Hongrie, la situation de la minorité semble de plus en plus s'arranger. Pourtant, les Hongrois de Voïvodine restent dans leur pays malgré les difficultés, de plus, ils sont capables de nombreux efforts pour le maintien de leur culture hongroise.

La Constitution de 1974 de la République Fédérale Yougoslave reconnaît la minorité hongroise comme constituant de l'Etat en lui assurant des droits collectifs. Il en

¹³⁴ Ceci explique la difficulté que nous avons rencontrée continuellement lorsque nous essayions de nous renseigner sur ce sujet.

découle un système multiple pour la défense des minorités. L'égalité juridique a en effet concerné toutes les minorités du pays. Les Hongrois ont joui d'une représentation parlementaire et municipale conforme à leur proportion. C'est le principe de la proportion et celui de la rotation qui ont agi – sauf pour la Défense nationale – dans la direction de l'Etat.

Au plan international, la République Fédérale Yougoslave a également pris des initiatives dans le domaine du droit minoritaire et elle a ratifié toutes les conventions internationales dans ce domaine jusqu'en 1988. Toutefois, les formalités n'étaient pas toujours suivies de mesures pratiques.

Contrairement à cette situation, la nouvelle Constitution serbe de 1990 ne reconnaît plus les minorités nationales ni leur droits collectifs. Elle enlève notamment des provinces autonomes le droit constitutionnel et législatif, en leur laissant seulement le droit de prononcer librement leur opinion. Elle a également retiré les ressources financières et les budgets autonomes des provinces. Il s'agit, en fait, d'une centralisation politique et institutionnelle. De ce fait, même si la Voïvodine a pu garder son statut de province autonome, elle est devenue en réalité une simple notion géographique. La puissance fortement centralisée revendique le droit de décision dans chaque domaine important, et attribue la législation aux nouvelles circonscriptions. De plus, les centres des circonscriptions sont des villes à majorité serbe, et non pas des centres d'attraction originels. En fait, toute la puissance se concentre désormais dans la main du président de la République.

Concernant l'économie de la région, la structure économique de la Voïvodine se repose essentiellement sur l'agriculture, l'industrie du pétrole et du gaz et sur l'industrie chimique. Au nom d'une loi sur l'aménagement du territoire, des biens produits sur place en Voïvodine sont en grande partie transportés vers les autres régions de la Serbie.

Néanmoins, ce qui est le plus regrettable, c'est qu'en conséquence de la nouvelle Constitution, la pratique de plurilinguisme a été abrogée. C'est seulement la langue serbe en sa variante cyrillique qui demeure officielle. Bien que le plurilinguisme puisse être utilisé par des sources municipales, si les municipalités font une demande officielle auprès de l'Etat, ce qui est une longue procédure. De plus, même si l'Etat leur attribue le droit, les municipalités ne peuvent vraiment pas assurer des procédures administratives (p.ex. la documentation) en deux langues, car elles n'ont aucun financement de la part de l'Etat.

Des lois discriminatoires sont votées également dans le domaine de l'éducation qui ont conduit à la contraction des établissements scolaires hongrois : le nombre minimum

fixé à 15 pour lancer un groupe hongrois, les enseignants hongrois remplacés par des serbes, les proviseurs désignés par le pouvoir central au lieu de leur élection, l'administration tenue en langue serbe, etc.

Après la chute du régime Milosevic, la situation des minorités semble pourtant s'améliorer malgré certaines décisions discriminatoires dont voici les éléments les plus importants, respectant l'ordre chronologique :

- En décembre 2000, la possibilité de rédiger des actes de naissance bilingue est rétablie ;
- En janvier 2001, l'utilisation officielle et publique des noms hongrois des localités, des rues et des devantures des magasins est prohibée, mais cette loi est abrogée en 2003, plus de 150 communes ont déjà rétabli leur nom ;
- En février 2001, la communication de masse est redevenue libre et l'amnistie est accordée aux personnes fuyant la guerre ;
- En mars 2001, les concours d'entrée aux universités doivent s'organiser en langue des minorités en Voïvodine, si une demande est faite de la part des étudiants ;
- En février 2002, les municipalités disposent désormais de plus de soutien financier, provenant de l'Etat, concernant leur budget, mais pas plus d'autonomie en raison du système des circonscriptions. Une loi est votée, également en février, sur la défense des droits des minorités nationales qui reconnaît le droit des minorités à l'autodétermination ;
- Suite à la modification de la loi électorale, les Hongrois de Serbie sont restés sans représentant au parlement serbe lors des élections du décembre 2003. La loi fixe la limite basse du seuil parlementaire à 5%, interdisant ainsi la présence de tous partis minoritaires, car la proportion d'aucune minorité n'atteint le seuil de 5% ;
- Le budget de l'état serbe pour l'an 2005 accorde la première fois une somme aux conseils nationaux des minorités nationales ce qui signifie la reconnaissance des conseils nationaux sur le plan politique.

Le Conseil National Hongrois se forme en septembre 2002, suite à la loi sur les droits des minorités nationales. La Commission à 8 membres, de ce Conseil de 35 membres est son organe législatif : elle gère les questions dans les domaines définis par la

loi (l'éducation, la culture, l'information, l'utilisation de la langue et les municipalités). C'est à partir de cette année que l'Etat finance son maintien car jusque-là, le Conseil subsiste par des dons. Le Conseil trouve important le maintien de l'éducation en langue hongroise. A long terme, il vise à établir une université hongroise à Subotica, mais à court terme, il se concentre sur l'enseignement primaire et secondaire. Il a un rôle important dans le processus d'autorisation des manuels hongrois dans les établissements scolaires hongrois de Voïvodine¹³⁵. L'autorisation se fait encore attendre, mais le Conseil est optimiste – nous a affirmé Edit Soós, Responsable de l'Education dans le Conseil National Hongrois, lors de notre entretien avec elle en septembre 2004. Cela démontre l'importance des manuels scolaires dans la formation des élèves. C'est beaucoup plus qu'un simple outil de travail, elle contribue fortement à la préservation de la culture hongroise et donc celle de l'identité.

L'importance de la religion dans le maintien de l'identité hongroise en Voïvodine est moins significative que dans les minorités hongroises d'autres pays, comme par exemple en Roumanie. Les différences religieuses s'imposent pourtant dans les deux pays, les Serbes étant orthodoxes comme les Roumains alors que les Hongrois majoritairement catholiques et à un moindre degré, protestants. En Voïvodine, sous l'ère de Tito, la pratique de religion a été prohibée, de plus, des prêtres croates – également catholiques – ont été transférés dans des communes hongroises. De nos jours, faute de formation, l'église catholique souffre du manque de prêtres de langue hongroise ce qui restreint fortement la minorité hongroise dans la pratique de sa religion en sa propre langue.

La culture hongroise subit des restrictions dans bien d'autres domaines encore. Même si la création des associations culturelles hongroises est possible depuis les années 1990, faute de financement de la part de l'Etat, dans la plupart des cas, elles luttent pour leur survie. Le seul théâtre hongrois à Subotica, détérioré en 1985, n'a toujours pas le droit d'être réouvert malgré une pétition signée par plus de 20 000 personnes.

Le seul éditeur hongrois est mis sous direction étatique et subit une politique de restriction de l'Etat serbe. Il n'a plus de statut juridique autonome, c'est l'Etat qui détermine ses éditions. En outre, nulle bibliothèque hongroise autonome n'existe en Voïvodine, les cinq bibliothèques cohabitant avec les bibliothèques serbes sont devenues

¹³⁵ Jusqu'à présent, il est interdit d'importer des manuels de Hongrie. Le Ministère de l'Education serbe trouve que les programmes scolaires différents ne rendent pas possible l'utilisation de manuels hongrois dans l'enseignement serbe. Cette argumentation serait fiable s'il existait des éditions des manuels scolaires selon les programmes serbes, mais de tels manuels manquent en langue hongroise. Ce sont donc les enseignants qui traduisent les manuels serbes en langue hongroise et les distribuent, faute de mieux, sur feuilles photocopiées aux élèves.

également les sujets de la politique de centralisation. Ces tendances restrictives ont pour corollaire le nombre réduit de livres importés de Hongrie depuis 1990.

En ce qui concerne les médias, ils sont transférés en maison publique, ce qui a nécessairement entraîné l'interposition étatique dans la rédaction des émissions. C'est seulement à partir de 2001 que la liberté d'expression est rétablie, mais les médias souffrent de graves problèmes financiers. Presque tous les organes de média nécessitent un soutien, sous forme de desserte des papiers, de la part de la Hongrie. L'unique quotidien en langue hongroise, *Magyar Szó* (« Parole Hongroise ») et les deux hebdomadaires – l'un politique (*7 Nap* – « 7 Jours »), l'autre récréative (*Családi Kör* – « En famille ») – ont connu une période de cessation pendant les années 1990. De nos jours, ils paraissent à un tirage beaucoup plus limité qu'auparavant. Ces trois journaux figurent parmi les journaux préférés de nos 139 élèves enquêtés (figures n°62 et n°63) : une question leur a été posée concernant les journaux lus régulièrement par leur famille. A cette question, 49 ont nommé le quotidien mentionné et 32 l'hebdomadaire *Családi Kör*, et 10 *7 Nap*. (Il nous semble nécessaire une remarque : seulement 59 lycéens ont désigné un journal, quant aux autres, soit ils n'ont pas répondu à cette question – 24 élèves, – soit ils ont précisé uniquement la langue en laquelle ils lisent les journaux.)

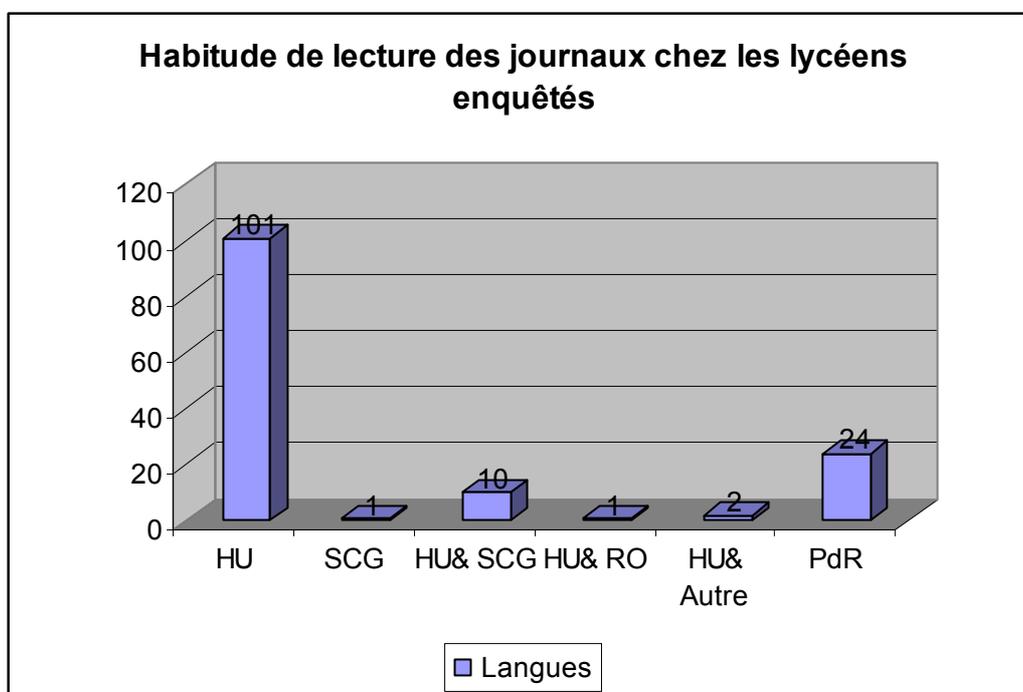


Figure n°62 : Habitude de lecture des journaux chez les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI

(symboles : HU=hongrois, SCG= serbe, HU&SCG=hongrois et serbe, HU&RO=hongrois et roumain, PdR=pas de réponse)

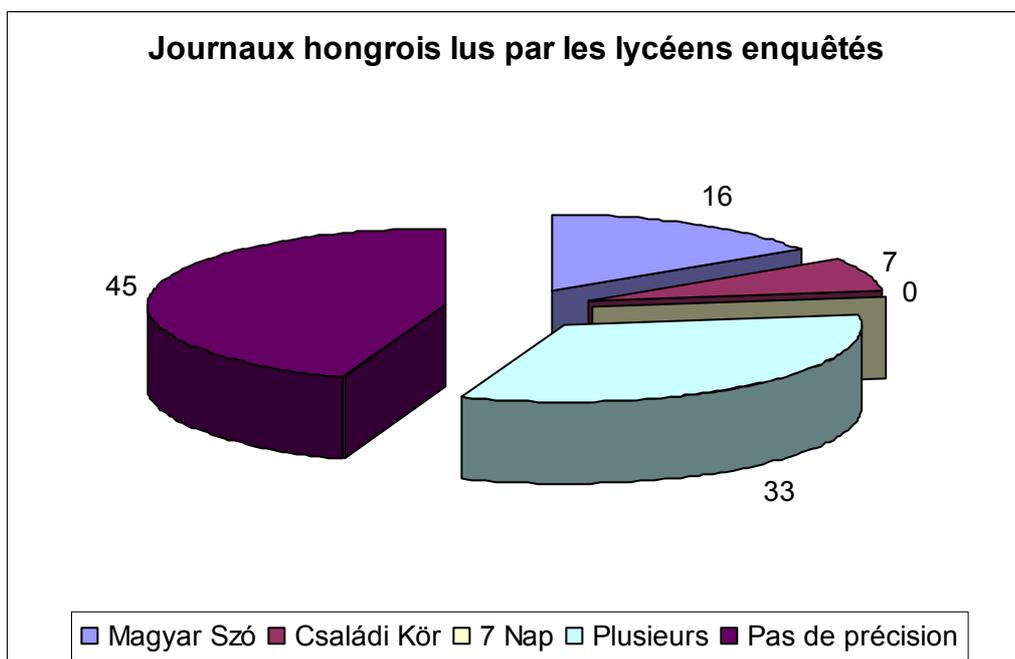


Figure n°63 : Journaux hongrois lus par les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI

C'est dans le cadre de la Télévision de Novi Sad que des émissions hongroises ont été diffusées tant à la télévision qu'à la radio. Suite aux bombardements aériens de 1999, dont le bâtiment de la télévision a été également victime, les émissions de télévision et de radio se dégradent du fait qu'il est devenu difficile de les capter, de plus, le personnel hongrois a diminué de moitié. Etant donné qu'aucune chaîne télévisée ou de radio hongroise autonome n'existe en Voïvodine, la majorité des lycéens enquêtés – 97 sur 139 – regardent ou écoutent des chaînes de Hongrie (figure n°64). Le reste des lycéens partage son temps consacré aux médias entre les chaînes hongroises, serbes ou roumaines. De ce fait, nous trouvons souhaitable d'émettre également des programmes hongrois au sein de la télévision et de la radio serbe, ce qui, malheureusement, ne semble pourtant pas se réaliser dans les années qui suivent.

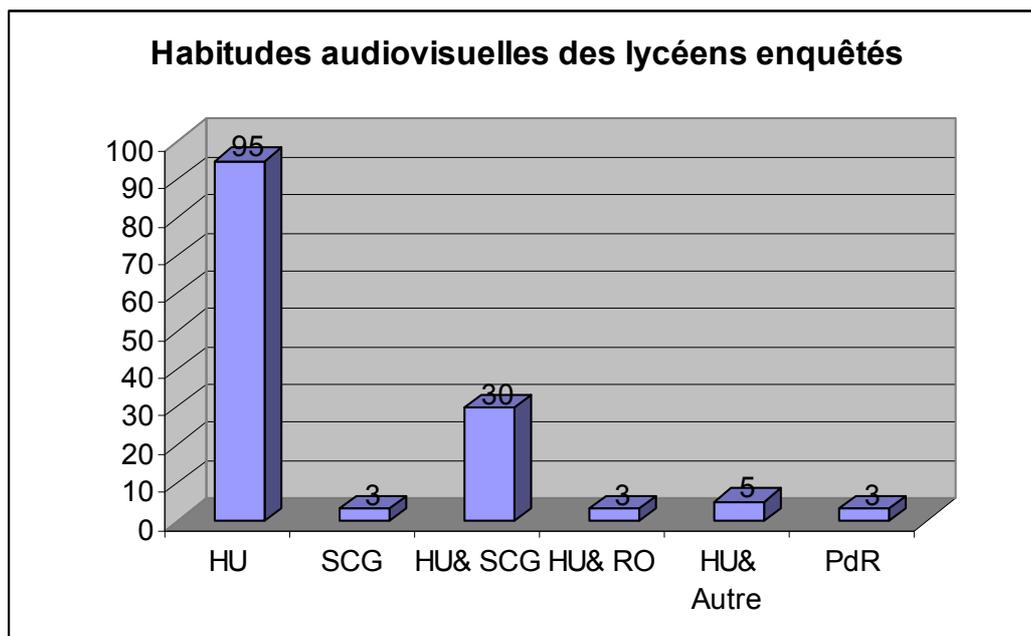


Figure n°64 : Habitudes audiovisuelles des lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI
 (symboles : HU=hongrois, SCG= serbe, HU&SCG=hongrois et serbe, HU&RO=hongrois et roumain, PdR=pas de réponse)

Même de nos jours, c'est l'Etat serbe qui se manifeste avec le plus de rigidité envers la minorité hongroise parmi les sept voisins de la Hongrie. Ce fait est bien surprenant de la part d'un pays qui accordait de multiples droits à ses minorités nationales dès les années 1970. De nombreux inconvénients du régime totalitaire de Milosevic se font sentir quasiment dans tous les domaines de la vie quotidienne de la population hongroise jusqu'à présent.

Il serait donc souhaitable que la direction du pays se rende compte de la nécessité d'accorder la chance de survie aux Hongrois sur le territoire de la Voïvodine. En visant à maintenir la population hongroise en Voïvodine, la Serbie pourrait faciliter les relations entre la Hongrie et la Serbie en vue d'une future coopération fructueuse. De plus, cela faciliterait aussi le processus de son rattachement à l'Union Européenne.

II.2.3 Les conséquences de l'intégration européenne sur les relations transfrontalières

L'intégration européenne de dix nouveaux pays a entraîné de nouveaux voisins pour l'Union Européenne. Les coopérations transfrontalières font partie des dialogues avec ces nouveaux voisins. Les traditions de coopérations transfrontalières sont anciennes parmi les pays-membres de l'Union Européenne. De ce fait, les années qui précèdent l'intégration européenne essaient également d'ouvrir de nouvelles voies dans les relations transfrontalières entre la Hongrie et ses pays voisins, dont la manifestation la moins récente est la création des euro-régions, l'une des formes officialisées de coopération transfrontalière.

Les euro-régions concernant la Hongrie peuvent ouvrir de nouvelles possibilités devant les coopérations des pays. Par la création des euro-régions, les régions voisines appartenant à plusieurs pays pourraient harmoniser leurs activités en faveur du développement plus efficace de leurs régions. Ces euro-régions pourraient également contribuer à apaiser les conflits entre les Etats voisins.

Toutefois il faudrait mieux faire connaissance de l'existence de ces euro-régions et des diverses formes de coopérations transfrontalières aux habitants de ces régions frontalières, ce qui n'est pas encore le cas (déficit de communication). En premier lieu, il faudrait éveiller et maintenir l'intérêt de la population sur les actions menées par les euro-régions favorisant ainsi la constitution d'un véritable espace transfrontalier même dans les pensées et les représentations des habitants. De nos jours, il semble cependant que les autorités soient encore occupées par l'organisation des cadres euro-régionaux uniquement pour que l'Union Européenne en tienne compte. Il serait plutôt nécessaire de préparer, de concrétiser et d'harmoniser d'abord des programmes communs de développement entre les espaces frontaliers afin que le concept de partenariat puisse prévaloir au moment de la constitution d'un cadre officiel, et ensuite, lui donner corps. Nous devons également reconnaître que l'élaboration – et surtout l'exécution – de ces programmes exige du temps, beaucoup plus qu'une dizaine d'années.

Il n'est pas du tout étonnant que la première Euro-région d'Europe médiane, comprenant une partie du territoire hongrois – et portant le nom **Euro-région des Carpates** – se soit formée dès 1993, aux frontières nord-est du pays, sur les territoires

frontaliers les plus périphériques. Les fondateurs avaient le but, par la création de cette euro-région, d'améliorer les relations, jusque-là très faibles, entre les Etats. Les cinq pays qui participent à cette euro-région sont la Hongrie, la Pologne, l'Ukraine, la Slovaquie et la Roumanie, ce qui veut dire que l'Euro-région des Carpates comprend uniquement des membres de l'ancien bloc socialiste et elle n'a aucune frontière commune avec l'Union Européenne à 15 (tableau n°9). Ainsi, elle peut servir de modèle à d'autres initiatives en Europe médiane et aussi capter l'intérêt de l'Union Européenne quelque temps après sa formation.

Pays-membres	Superficie (km²)	Population	Densité de population
Pologne	18 683	2 370 654	127.2
Hongrie	28 639	2 609 114	91.8
Roumanie	42 135	3 325 640	78.9
Slovaquie	10 459	1 111 177	106.2
Ukraine	56 605	6 429 903	113.2
<i>Total</i>	<i>156 521</i>	<i>15 846 488</i>	<i>101.2</i>

Tableau n°9 : Les pays participant à l'Euro-région des Carpates, source : www.carpathian.euroregion.org

Le but essentiel de l'Euro-région des Carpates est d'atténuer le caractère périphérique de ce territoire, et, ensuite, d'améliorer la situation géopolitique et les liens inter-ethniques entre les pays membres¹³⁶. L'Euro-région est organisée autour de six groupes de travail qui sont les suivants : aménagement du territoire, développement économique, tourisme, culture-éducation-sport, protection commune contre les catastrophes naturelles (en premier lieu contre les inondations, fréquentes dans cette région) et finances et contrôle.

En ce qui concerne les résultats, nous pouvons constater que les douze ans de l'Euro-région des Carpates se sont révélés insuffisants pour atteindre les objectifs premiers

¹³⁶ Ce dernier point nous paraît très important, surtout quand on prend en considération qu'une importante population d'origine hongroise réside dans les espaces frontaliers de pays voisins : le Sud de la Slovaquie, en Voïvodine de Serbie, ou encore dans l'Ouest transcarpathique de Roumanie.

des participants, ce qui est aisément compréhensible. Bien que le rattrapage économique du territoire ne se soit pas pleinement réalisé, d'après les témoignages des euro-régions comparables de l'Europe de l'Ouest, les résultats positifs et tangibles ne se produisent qu'après de longues années de coopération. La position marginale des territoires de l'Euro-région des Carpates n'a pas foncièrement changé : les structures anciennes se sont figées (pas d'ouverture de nouveaux points de passage entre les pays, cf. Partie I, chapitre I.1.1.2 sur la perméabilité des frontières), le capital étranger apparaît très discret, l'infrastructure n'est satisfaisante que dans le domaine ferroviaire, ce qui est d'ailleurs un lourd héritage historique. Il nous semble que même l'union des pays ne peut résoudre les problèmes, surtout en raison du manque de ressources financières et d'experts.

Cette coopération euro-régionale n'est tout de même pas inutile : il suffit de penser au secteur économique où elle assure des résultats importants. Les relations personnelles se sont beaucoup renforcées, ce qui a contribué à l'affaiblissement de la méfiance et des préjugés entre les membres et, en même temps, des coopérations culturelles et éducatives (foires, expositions communes) sont nées. Il suffit de mentionner entre autres des foires et des expositions internationales annuelles à Krosno (Pologne), nommée KONTAKT, à Eger (Hongrie), nommée VÁSÁR AGRIA ou en Slovaquie, appelée COPUS EXPO. Les chambres consulaires et les universités commencent également à coopérer. Des chambres consulaires des pays-membres ont tenu plusieurs conférences par exemple en 1994 et en 1995, les deux en Hongrie. En outre, des présidents d'universités ont fondé l'Alliance des Présidents. Toutefois, les relations politiques des Etats influencent à tout moment les coopérations au sein de l'Euro-région (centralisme étatique encore fort, cf. à ce sujet cette même partie, chapitre II.2.1 B Cadre de vie et situation linguistique). Si les problèmes pouvaient être rapidement résolus, l'Euro-région des Carpates pourrait vite dépasser cette phase initiale et perdurer.

L'Euro-région de Pannonie de l'Ouest a été fondée en octobre 1998 entre trois départements hongrois et le Burgenland autrichien (tableau n°10). Son but essentiel est d'aider à la réalisation de projets communs dans le domaine économique, touristique, culturel et de l'aménagement du territoire. Il s'agit aussi d'étoffer la coopération humanitaire, la protection de l'environnement, le développement de l'éducation et la sécurité publique. Cette Euro-région donne priorité au développement du réseau des voies de communication.

Participants	Superficie (km²)	Population
Hongrie	11 183	995 000
Autriche	3 965	278 000
<i>Total</i>	<i>15 148</i>	<i>1 273 000</i>

Tableau 10 : Les pays participants à l'Euro-région de Pannonie de l'Ouest, source : www.euregio.hu/eu

Cette euro-région représente le niveau le plus développé parmi les euro-régions concernant les périphéries hongroises ; mais ce n'est pas un hasard : il faut quand même rappeler que cette partie de la Hongrie est liée à l'Autriche et surtout à Vienne depuis longtemps, pour des raisons historiques anciennes qui n'ont pas été complètement effacées du temps de la domination communiste. Les coopérations (institutionnelles) ont commencé il y a une dizaine d'années et leurs domaines se sont progressivement élargis. Cependant, même de nos jours, l'Euro-région ne dispose toujours pas de ressources indépendantes, son niveau de compétence est encore très restreint et sa reconnaissance régionale reste plutôt modérée. C'est l'axe Vienne-Bratislava-Budapest qui pourrait constituer la future « colonne vertébrale » du développement en Europe médiane, et c'est la liaison de ces trois villes qui serait susceptible d'offrir de nouvelles possibilités au développement euro-régional de ce territoire (importance des capitales dans le développement spatial). Son plus grand résultat dans le domaine des relations transfrontalières est l'ouverture d'un point de passage entre le Parc Industriel de Heiligenkreuz (Autriche) et celui de Szentgotthárd (Hongrie). De plus, dans quelques mois, un projet débutera entre les enseignants des deux pays visant à développer des manuels scolaires bilingues.

L'Euro-région de Danube-Körös-Maros-Tisza existe depuis novembre 1997. Elle est formée aux frontières sud et sud-est de la Hongrie avec la participation de la Hongrie, la République Serbe et Monténégrine et la Roumanie (tableau n°11 et figure n°65).

Participants	Superficie (km²)	Population
Hongrie	23 863	1 810 000
République Serbe et Monténégrine	21 506	2 013 000
Roumanie	31 874	2 145 000
<i>Total</i>	<i>77 243</i>	<i>5 968 000</i>

Tableau n°11 : Les pays participants à l'Euro-région de DKMT, source : www.dkmt.hu

Son but est de développer les liens entre les communautés locales dans le domaine économique, scientifique, culturel, mais aussi l'éducation et le sport. Les membres ont créé une revue commune intitulée Euro-Région („*Euro-régió*”) dans laquelle chacun peut trouver des projets, des événements et des développements communs, exprimés dans sa langue (figure n°66). La particularité de cette euro-région est qu'elle comprend le triangle de Szeged (Hongrie)-Timisoara (Roumanie)-Novi Sad (République Serbe et Monténégrine), ce qui constitue une unité économique (à cause des racines historiques communes) bien que ces trois villes appartiennent à trois pays différents.



Figure n°65 : L'Euro-région de Danube-Körös-Maros-Tisza, source : www.dkmt.hu

La mobilité transfrontalière n'est vraiment pas réalisée pour le moment. Pendant les huit années d'existence de l'Euro-région, nous n'avons pas pu assister à de véritables coopérations. Il faut cependant y ajouter que la crise des Balkans vient de se terminer et celle-ci a longtemps figé la possibilité d'établir une quelconque relation avec la Serbie. Malgré les difficultés, l'Euro-région a pris de nouveaux élans à partir de 2004 et essaie de renforcer les liens entre les pays-membres. Plusieurs foires thématiques internationales ont été organisées à Szeged sur divers sujets suivant les priorités de développement de l'Euro-région (tourisme, sport, économie). Une formation interrégionale a été également organisée à Szeged pour le personnel d'administration serbe et roumaine dans le but de leur présenter les possibilités de financement européen. Concernant l'avenir, plusieurs projets sont devant

l'Union Européenne, par exemple dans le domaine de tourisme, l'Euro-région vise à créer des itinéraires touristiques thématiques transfrontaliers (autour des sujets d'art nouveau, de patrimoine industriel, de bains thermaux, etc.). En outre, l'ouverture d'un nouveau point de passage est envisagée au croisement des trois frontières (« triplex »).

A notre avis, l'Euro-région Danube-Körös-Maros-Tisza peut devenir une véritable zone de coopération grâce à l'interdépendance entre les régions frontalières et, de ce fait, les liens transfrontaliers peuvent être redynamisés. De plus, cette région n'est pas en crise, même si elle est à un niveau moins développé que la partie occidentale de la Hongrie. Il est important que la situation politique de crise en République Serbe et Monténégrine vienne d'être résolue, car cela a constitué l'obstacle majeur au développement des liens transfrontaliers entre ces trois pays.



Figure n°66 : La une de la revue de l'Euro-région de DKMT, source : exemplaire de l'auteur

L'Euro-région de Vág-Danube-Ipoly s'est formée en 2000 en établissant une coopération entre la Slovaquie et la Hongrie du Nord. Cet espace se constitue des deux côtés de la frontière autour des villes et des micro-régions comparables, leur coopération s'avère ainsi comme une nécessité. L'objectif essentiel de cette euro-région est de développer l'économie des espaces frontaliers en bénéficiant de l'aide de l'Union Européenne. Les membres ont défini trois axes importants, celui de la sphère civile, de l'économie et des services publics. Ils ont déjà réalisé une carte touristique et un site Internet pour développer la mobilité et l'interconnaissance. De plus, une exposition, nommée « Euro Expo » sera organisée prochainement dans le but d'aider l'établissement des relations interrégionales.

L'euro-région du sud-ouest du pays porte le nom d'**Euro-région de Danube-Drava-Sava**. Elle a été fondée en octobre 2000 par la Hongrie, la Croatie et la Bosnie. Un changement favorable, notamment la création du corridor européen V/c ¹³⁷ va connecter cet espace au système des autoroutes européennes ; ainsi, cet espace frontalier possèdera des potentialités importantes dans le domaine de la logistique. A part les programmes économiques, l'euro-région vise à développer les coopérations culturelles, éducationnelles et scientifiques et veut aussi s'impliquer dans le domaine de la protection de l'environnement ¹³⁸.

¹³⁷ La Hongrie en tant que pays-transit est traversée par quatre corridors européens dont le corridor V lie Budapest à la Slovénie avec deux branchements: V/b vers la Croatie et V/c vers la Bosnie-Herzégovine.

¹³⁸ A part les cinq euro-régions présentées, dix autres se sont récemment formées. Comme la date de leur fondation remonte seulement à 2004, elles n'ont pas pu contribuer jusqu'à présent au développement des mobilités transfrontalières. Ainsi, nous pouvons laisser de côté leur présentation.

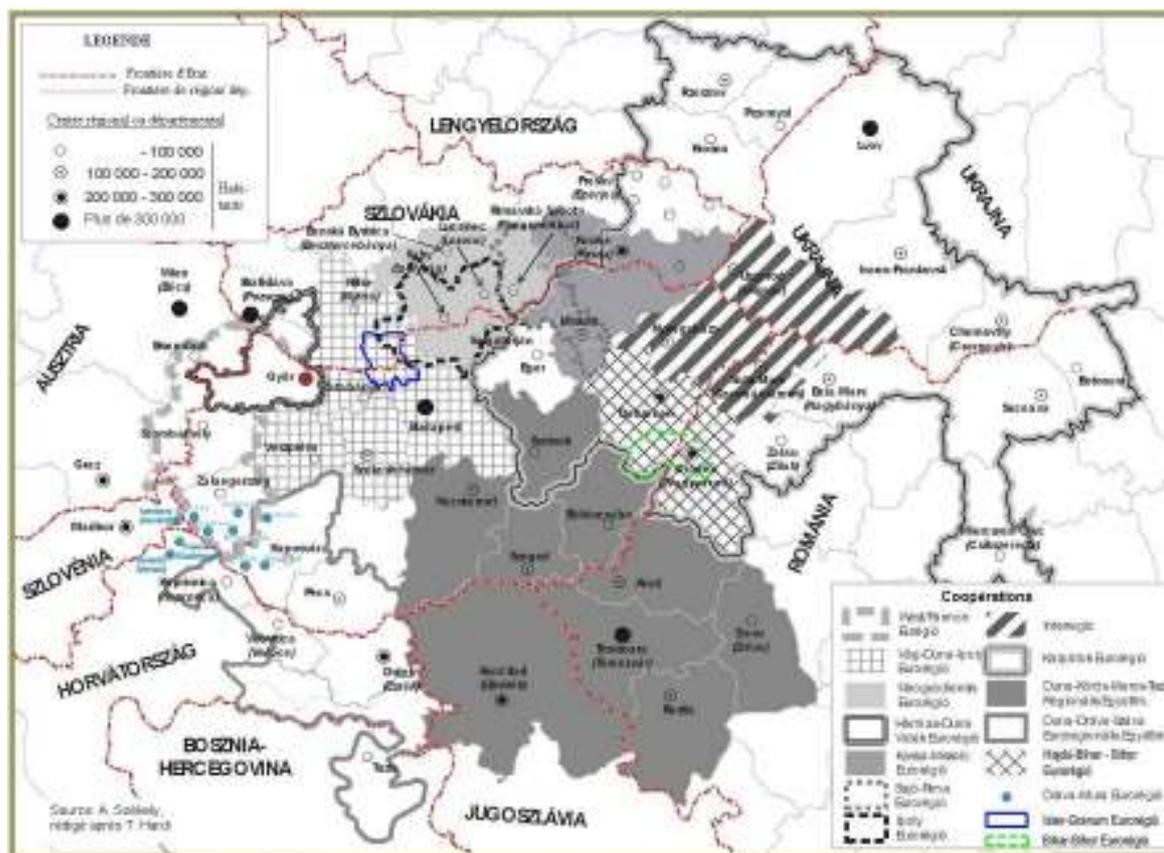


Figure n°67 : Relations eurorégionales avec la participation de la Hongrie, source : www.mrtt.hu/eloadasok/szekely.ppt

Faute d'appui financier de la part de l'Etat, les euro-régions ont recours à des ressources européennes. Toutefois, ces ressources européennes ne sont pas ouvertes uniquement pour les euro-régions, mais pour toutes les initiatives visant des coopérations transfrontalières.

La possibilité pour les coopérations transfrontalières est ouverte depuis le début des années 1990 dont les objectifs premiers étaient l'opportunité financière et un cheminement à adopter pour entrer dans l'Union Européenne. Pour faciliter la transformation de la structure économique de la Pologne et de la Hongrie, la Communauté Européenne a créé en 1989 le programme Phare (Pologne-Hongrie Aide à la Reconstruction Economique). En 1996, le programme a été élargi pour les autres pays de l'ancien bloc communiste. Ainsi, de nos jours, 13 Etats y sont impliqués. A partir de 2000, le programme Phare se focalise sur la préparation des pays à l'intégration européenne. De ce fait, les aides se concentrent désormais sur l'établissement des institutions et sur les investissements. Par l'établissement des institutions, l'administration et des organismes

responsables à l'introduction et à l'exécution de l'acquis communautaire peuvent être adaptés et se renforcer. De plus, le processus d'intégration comprend le développement des ressources humaines aussi.

Le programme Phare s'étend également aux coopérations transfrontalières. Le sous-programme, nommé Phare CBC (Phare Cross-border Co-operation) a été initié aux frontières externes de l'Union Européenne sur le modèle des programmes Interreg. Jusqu'en 1999, les projets ne pouvaient être réalisés qu'entre un pays-membre et un pays-candidat de l'Union, mais de nos jours ils sont élargis à d'autres pays, hors de l'Union Européenne.

Concernant les coopérations transfrontalières, ce sont les territoires bénéficiant du programme Phare CBC qui disposent de certains acquis. Au cours des dernières années, les programmes Phare CBC suivants ont été élaborés qui ont servi de point de base pour les coopérations Interreg récemment débutées en Hongrie :

- Programme Phare CBC Autriche – Hongrie (1995-2003) ;
- Programme Phare CBC Slovaquie – Autriche – Hongrie (1995-1996) ;
- Programme Phare CBC Slovénie – Autriche – Hongrie (1995-1996) ;
- Programme Phare CBC Roumanie – Hongrie (1996-2003) ;
- Programme Phare CBC Slovaquie – Hongrie (1999-2003) ;
- Programme Phare CBC Slovénie – Hongrie (2000-2003).

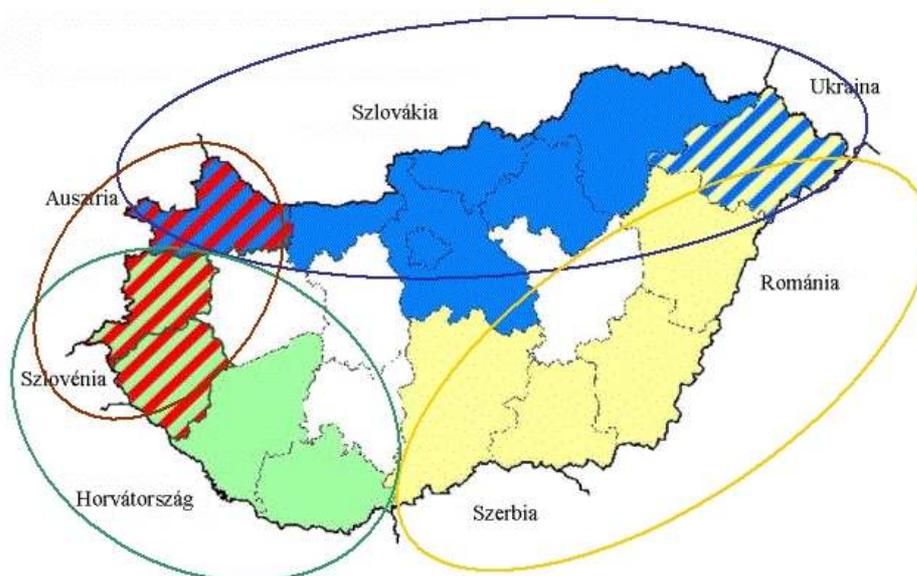
En ce qui concerne les régions avoisinant la Croatie, la Roumanie, la Serbie et l'Ukraine, elles ne peuvent pas initier de programme Interreg III/A, car ces pays ne font pas encore partie de l'Union Européenne et ces frontières sont devenues des frontières externes de l'Union Européenne. Comme les territoires hors de l'Union ne peuvent pas bénéficier des financements Interreg, ils ont recours à d'autres sources européennes (Phare CBC en Roumanie, Cards en Serbie).

Pour améliorer les coopérations le long des frontières externes de l'Union Européenne, un contrat a été admis en 2003 sur l'initiative d'un programme de proximité, visant la coordination des différentes sources pour le développement des coopérations transfrontalières. Ce sont les programmes en vigueur à présent dans le cadre des programmes Interreg entre la Hongrie et ses voisins hors de l'Union Européenne.

Pour financer les initiatives euro-régionales mentionnées ci-dessus, la Hongrie s'est jointe aux programmes de l'Interreg III en 2004, son objectif étant le développement commun des régions frontalières des pays membres. En fait, la Hongrie est surtout intéressée par les initiatives de l'Interreg III/A (coopération transfrontalière entre les régions frontalières de deux ou trois états). Elle participe entre 2004-2006 à quatre programmes Interreg III/A sur les territoires suivants (figure n°68)¹³⁹ :

- Programme de proximité Hongrie – Slovaquie – Ukraine ;
- Programme de proximité Hongrie – Roumanie – Serbie-Monténégro ;
- Programme de proximité Croatie – Hongrie – Slovénie ;
- Programme d'initiative communautaire Interreg III/A Autriche – Hongrie.

¹³⁹ Au fait, si un pays hors de l'Union Européenne est impliqué dans les coopérations transfrontalières, la Hongrie participe dans un programme Interreg tandis que l'autre pays prend ses sources d'un autre programme (p. ex. Phare, Cards, etc.) C'est pour cette raison que ces programmes ne portent pas le nom Interreg, mais on les appelle programmes de proximité.



Légende

-  Programme de proximité Hongrie - Slovaquie - Ukraine
-  Programme de proximité Hongrie-Roumanie-Serbie
-  Programme Interreg III A Autriche-Hongrie
-  Programme de proximité Croatie-Hongrie-Slovénie
-  Départements participant dans les programmes Croatie-Hongrie-Slovénie et Autriche-Hongrie
-  Départements participant dans les programmes Hongrie-Slovaquie-Ukraine et Autriche-Hongrie
-  Départements participant dans les programmes Hongrie-Roumanie-Serbie et Hongrie-Slovaquie-Ukraine
-  Départements non bénéficiaires des programmes Interreg III A

Figure n°68 : Programmes Interreg III A sur le territoire de la Hongrie, source : www.mobilitas.hu

La politique communautaire de coopération transfrontalière, représentée notamment par l'initiative Interreg, est innovante dans la mesure où elle donne la possibilité aux différentes institutions (municipalités, universités...), mais aussi aux entreprises et aux associations de s'ouvrir sur leurs voisins et de travailler en collaboration. Cette politique fournit un financement pour le développement des espaces frontaliers et essaie de renforcer la fonction de ressource au détriment de celle de coupure, symbolisant ainsi l'ambivalence de toute frontière. Cette coopération serait d'autant plus importante pour la Hongrie qu'elle pourrait améliorer par là ses relations avec les états voisins.

Bien qu'un protocole de « bonne entente » entre la Hongrie et ces Etats se développe au cours des dernières années, ces territoires sont cependant des sources de tensions. Au titre d'exemple, considérons l'Euro-région des Carpates. Son but essentiel est d'améliorer la situation géopolitique et les liens inter-ethniques entre les pays membres (l'Ukraine, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Hongrie) sur les bases de la coopération en matière de cadre de vie, de circulation et de la coopération linguistique et scolaire. C'est en profitant du nombre de Hongrois dans la plupart de ces pays que pourrait développer l'« influence » régionale de cette Euro-région, mais c'est justement elle qui a entraîné l'opposition des gouvernements, roumain et slovaque, à ce projet.

Un autre exemple : en Voïvodine, suite à la guerre récente, la population hongroise a diminué de 60.000 (de 355.000 en 1992 à 295.000 en 2002). Une partie de cette population est victime de la guerre, tandis que l'autre a trouvé refuge en Autriche ou en Hongrie. En même temps, une masse de 400.000 réfugiés serbes sont arrivés en Voïvodine venant de Croatie, de Bosnie et de Kosovo. Ces changements sont porteurs de graves problèmes ethniques tels que le manque d'enseignants hongrois dans les lycées hongrois en Voïvodine ou les conflits entre les différentes nationalités.

La situation des minorités hongroises va certainement subir de profonds changements, notamment dans leur rapport avec la Hongrie. Le premier mai 2004, date de l'adhésion de dix nouveaux pays à l'Union Européenne, semble apporter des changements de deux natures différentes. A ce sujet, des questions essentielles se posent. D'une part, l'adhésion facilitera-t-elle la coopération, notamment sur la question des minorités, entre la Hongrie et la Slovaquie, les deux étant des nouveaux membres de l'Union Européenne¹⁴⁰ ? D'autre part, comment résoudre la question des nouvelles frontières externes de l'Union ?

¹⁴⁰ C'est notamment la Hongrie qui lance le sujet des minorités lors des négociations sur la nouvelle Constitution Européenne en décembre 2003.

Les frontières de l'Union Européenne se sont déplacées de l'Ouest (frontière austro-hongroise) au Sud et à l'Est de la Hongrie (frontières croate, serbe, ukrainienne et roumaine). Une contrainte de visa a été introduite le long de ces dernières frontières ce qui pourrait diminuer les flux transfrontaliers. Ce problème est d'autant plus inquiétant que la proximité de la minorité hongroise a déjà entraîné un flux assez important vers la Hongrie dans le domaine du travail, du commerce et de la scolarité.

Le référendum sur la double nationalité aurait sans doute facilité ces problèmes de transgression des frontières qui se raniment pour certains pays (Ukraine, Roumanie, Serbie) suite à l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne. Au fait, le plus grand obstacle s'impose concernant le passage des frontières pour les citoyens de l'Ukraine et de la Serbie, car ces deux Etats sont encore loin de pouvoir adhérer à l'UE. Si la population hongroise de ces deux pays avait obtenu la nationalité hongroise, elle aurait pu également accéder à un passeport hongrois équivalent à celui des Hongrois de naissance. De ce fait, un Hongrois de Serbie ou de l'Ukraine serait devenu automatiquement le citoyen de l'Union Européenne, le passeport leur fournissant les mêmes droits européens que pour un Hongrois de Hongrie. Il est donc bien possible que, dans le cas où ce référendum ait été admis, des conflits de politique étrangère auraient surgi entre la Hongrie et ces deux pays.

Le temps passé depuis l'intégration de la Hongrie à l'Union Européenne est très court pour que l'on puisse parler d'autres effets de l'adhésion. Une année après l'intégration, les questions posées ci-dessus restent toujours ouvertes, l'effet de l'intégration ne se fait encore sentir ni dans le domaine des coopérations, ni concernant les frontières. C'est surtout au niveau des euro-régions et des programmes Interreg présentés ci-dessus que la possibilité des coopérations pourrait être développée, facilitant ainsi la communication entre la Hongrie et ses pays voisins sur la question des minorités. Des initiatives relatives ont débuté il y a peu de temps : par exemple, le poste frontière est en train de se reconstruire à Röske-Horgos dont le côté hongrois a été terminé en juillet 2005. Nous supposons que les initiatives Interreg puissent engendrer plus d'effets spatiaux et identitaires là où elles étaient précédées des traditions d'échanges non planifiés mais portés par les populations résidentes, ce qui est le cas entre le Sud de la Hongrie et la Voïvodine. Par le développement des relations euro-régionales, nous voyons justement la possibilité de faciliter et encourager la mobilité transfrontalière, même dans le domaine scolaire. Toutefois, c'est bien avec le temps que nous pourrions en mesurer les effets

durables surtout dans la résolution du problème des minorités en Europe Médiane, en premier lieu en Voïvodine.

II.3 La Voïvodine

La minorité hongroise de Serbie vit sur le territoire de Voïvodine. Cette région est cependant le lieu de cohabitation de plusieurs nationalités depuis plusieurs siècles dont les conséquences se font sentir jusqu'à présent. Pour mieux comprendre la situation de la minorité hongroise et, de ce fait, la scolarité transfrontalière, il nous paraît essentiel de voir de plus près le territoire d'où les élèves transfrontaliers sont originaires. Les éléments historiques aident à éclairer cette cohabitation des nationalités et aussi à expliquer la constitution de la population actuelle de Voïvodine, de même qu'une présentation économique paraît également indispensable pour mieux comprendre l'état général de cette population.

II.3.1 La Voïvodine et son histoire

La Voïvodine se compose de trois provinces, celle de Backa à l'ouest, De Banat à l'est et de Srem au sud constituant un territoire de 21 680 km² avec une population de 2 024 487 (figure n°69). Au fait, ce territoire est appelé Voïvodine par les Serbes, et cette nomination existe depuis 1918 quand elle est annexée au royaume de Serbie. Avant, ces trois provinces existaient séparément au sein de la « Grande Hongrie ».



Figure n°69 : Paysages en Voïvodine, source : www.htmh.hu, complétée par J. JORI

Suite à la conquête de la Hongrie actuelle par les Hongrois au 9^e siècle, les tribus hongroises ont vite assimilé la population slave y résidant. De ce fait, au 13^e siècle, la majorité de la population de Voïvodine possède le hongrois comme langue maternelle.

Le territoire actuel de la Voïvodine constituait une partie de l'ancienne marche historique en Europe Médiane. C'est pour cette raison, il n'est pas étonnant que d'autres peuples ne tardent pas à y arriver. L'implantation des Serbes débute à la fin du 14^e siècle, car ils fuient les troupes turques avançant à grands pas. C'est sous le règne turc de ce territoire que les premiers changements importants se produisent dans le domaine de la culture, des ethnies et de l'économie. En conséquence de ce règne, les Hongrois ont quasiment disparu de Voïvodine, à leur place des dizaines de milliers de réfugiés serbes sont arrivés du sud.

Après la « libération » du territoire par les Habsbourgs en 1718, la Voïvodine est devenue la marche de l'empire Habsbourg dont la défense est assurée par les Serbes. Par conséquent, ils ont obtenu l'autonomie religieuse, éducationnelle et divers droits collectifs ne dépendant que du pouvoir autrichien. Ce dernier a ainsi pu utiliser les Serbes lors des révolutions hongroises contre l'occupation autrichienne. En outre, une population allemande importante a été également implantée sur le territoire.

Les Hongrois n'ont pas le droit de retourner en Voïvodine avant la deuxième moitié du 18^e siècle. Par la suite, en revanche, ils y arrivent en grand nombre et de toutes les régions de la Hongrie, les Hongrois de Voïvodine représentant celle-là en miniature. Tandis qu'en 1720, 95 % de la population de Voïvodine était composée de Slaves, 100 ans

plus tard, cette proportion est passée à 36 %. En revanche, la proportion des Allemands et des Hongrois s'élevait à 25 % chacune¹⁴¹. Cette deuxième « conquête »¹⁴² des Hongrois ne réside pas uniquement dans le nombre élevé de colons, mais également dans le taux de natalité supérieur à celui d'autres nationalités.

Pendant la révolution de 1848-1849 des Hongrois contre la domination des Habsbourgs, les Serbes ont pris parti pour l'Autriche, ce qui a entraîné des luttes entre ethnies en Voïvodine. Cette prise de position a également donné naissance éphémère à l'Etat de la Voïvodine serbe, vite supprimé et restitué à la Hongrie en 1860. Les luttes de la révolution de 1848 se sont déroulées parfois au sein d'une même commune, tout comme lors de la guerre de 1991. Les voisins combattants pendant la révolution sont retournés ultérieurement dans les ruines de leur maison et la cohabitation a recommencé entre eux¹⁴³.

La deuxième moitié du 19^e siècle se caractérise par une prospérité continue jusqu'à la Première Guerre Mondiale tant en Hongrie qu'en Voïvodine. Cette dernière, en tant que territoire agricole à conditions naturelles excellentes devient le grenier de la Monarchie Austro-Hongroise et les revenus des agriculteurs dépassent trois fois ceux de la moyenne nationale. Il n'est pas étonnant donc que la population hongroise s'y multiplie davantage, sa proportion dépassant 30% en 1910 (tableau n°12).

Villes de Voïvodine	1880 Population hongroise Proportion	1910 Population hongroise Proportion
Sombor	5 309 21.5%	10 078 32.9%
Subotica	31 481 51.3%	55 587 58.7%
Novi Sad	5 736 26.9%	13 343 39.7%
Zrenjanin	3 776 19.3%	9 148 35.2%
Kikinda	3 092 15.6%	5 968 22.2%
Versec	1 005 4.5%	3 890 14.2%

Tableau n°12 : Le nombre des Hongrois dans les villes plus importantes de Voïvodine, source : Hegedűs A. (2000), „Vajdaság története 1944-ig” (« L'histoire de la Voïvodine jusqu'en 1944 »), in. Vajdasági Marasztaló, Subotica, p. 15.

¹⁴¹ Cf. Antal Hegedűs (2000), „Vajdaság története 1944-ig” (« L'histoire de la Voïvodine jusqu'en 1944 »), in. *Vajdasági Marasztaló*, Subotica, p. 14

¹⁴² L'arrivée du peuple hongrois sur le territoire actuel de la Hongrie au 9^e siècle est appelée dans l'histoire du pays la Conquête de patrie.

¹⁴³ Il est vrai que cette affirmation est un peu ironique. Toutefois, nous n'arrivons pas à comprendre comment il est possible de se battre et de réconcilier si vite.

L'Etat hongrois n'oublie cependant pas de prendre des mesures pour la *magyarisation* des autres nationalités sur le territoire de Voïvodine, ce qui était visible principalement dans le domaine de l'éducation. Ces mesures ont été prises dans le but de nationaliser les établissements scolaires et d'imposer l'enseignement en langue hongroise à chaque niveau scolaire à commencer par l'école maternelle. La Hongrie pratiquait donc la même politique d'assimilation comme le faisait la Serbie à d'autres moments. Toutefois, ces mesures n'ont pas atteint leur but, car la Première Guerre Mondiale a entravé leur mise en valeur.

Après la fin de la Première Guerre Mondiale, les Serbes ont déclaré la séparation de la Voïvodine de la Hongrie et son attachement au Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, fondé en décembre 1918. Les processus de séparation ont duré pendant un an et demi, jusqu'au traité de paix signé le 4 juin 1920 à Versailles. Un territoire de 21 000 km² a été annexé à la Serbie avec une population de 1.5 millions de personnes dont les Hongrois constituaient un tiers.

La Voïvodine qui avait toujours une faible population intellectuelle parce qu'elle était une région agricole a perdu, après la Première Guerre Mondiale, presque la totalité de sa classe moyenne. En effet, c'est surtout celle-ci qui réfugie sur le territoire de la Hongrie après le changement des frontières. Ainsi, les Hongrois sont restés quasiment sans leaders intellectuels. En quatre ans, 35 000 enseignants et fonctionnaires sont partis dont une partie volontairement tandis que l'autre par exclusion. Pour slaviser le territoire, le Royaume yougoslave a implanté plus de 90 000 colons serbes jusqu'en 1941¹⁴⁴. (L'implantation de la population reste, jusqu'à présent, le moyen le plus efficace de la Serbie pour la slavisation de la population.)

Du point de vue économique, la Voïvodine est devenue une marge, y compris Subotica, la troisième plus grande ville de la Hongrie en 1910. Le développement du territoire a été brusquement interrompu par le gouvernement serbe après la Première Guerre Mondiale et le centre de la région a été également déplacé : c'est à partir de cette époque que le développement de Novi Sad (devenue la capitale de la Voïvodine), favorisé par le gouvernement serbe, débute vis-à-vis de Subotica.

¹⁴⁴ Cf. Károly Mirnics (2000), „Demográfiai jellemzők, társadalmi mutatók” (« Caractéristiques démographiques, indicateurs sociaux »), in : *Vajdasági Marasztaló*, Subotica, p. 30

Année	Population totale	Hongrois	%	Allemand	%	Serbe ou croate	%
1910	1 362 020	443 006	32.5	312 350	22.9	454 673	33.4
1921	1 346 529	376 107	27.9	316 579	23.5	509 590	37.9
1931	1 423 291	368 646	25.9	307 526	21.6	585 166	41.2

Tableau n°13 : Les nationalités en Voïvodine jusqu'en 1931, source : Nyigri I. (1941), « A visszatért Délvidék nemzetiségi képe » (L'image ethnique de la Voïvodine retournée), In. Csuka Z., *A visszatért Délvidék*, Budapest, p. 399.

Pendant cette même période, l'éducation en langue hongroise se réalisait seulement pendant les quatre premières années de l'enseignement primaire. Un seul lycée hongrois demeurait à Subotica, en revanche, la langue de l'enseignement supérieur était uniquement le serbe. De ce fait, le nombre de diplômés hongrois diminuait : entre les deux guerres, on déplorait un manque considérable d'enseignants, de médecins, de spécialistes d'agriculture et de prêtres. L'église catholique et protestante tentaient en vain de maintenir la culture et la langue hongroise, à partir de la deuxième moitié des années 1920, des prêtres croates avaient été implantés même sur les territoires majoritairement hongrois.

En 1941, la Voïvodine est de nouveau annexée à la Hongrie et en fait partie jusqu'en 1944. C'est à cette période que l'événement le plus honteux de la Hongrie vis-à-vis de la Serbie peut être mentionné : en janvier 1942, les militaires hongrois exécutent plus de 4 000 Serbes en représailles des opérations partisans. La réponse serbe se fait attendre deux ans : en 1944, les militaires yougoslaves exécutent 20 000 Hongrois en 100 jours¹⁴⁵.

La perte de population minoritaire de la Voïvodine pendant la Deuxième Guerre Mondiale laisse une image désastreuse : la totalité des Allemands, 320 000 personnes réfugiées, exécutées, émigrées ou rapatriées et 20 000 juifs déportés. Quant aux Hongrois, une perte de 60 000 personnes semble probable.

A la place de ces minorités, 38 000 familles de colons slaves comprenant 225 000 personnes ont été implantées en Voïvodine entre 1945 et 1948 (tableau n°15) et ce nombre a augmenté à 500 000 jusqu'à 1971. Ce processus dure jusqu'à nos jours : pendant les dernières années, des serbes réfugiés de Kosovo ont été implantés sur le territoire de la Voïvodine¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Cf. Radio Free Europe (1991), *Report on Eastern Europe*, vol. 2, n° 38, p. 39

¹⁴⁶ Cf. Károly Mirnics (2000), *op.cit.*, p. 32

Nationalités	Nombre de familles	Nombre de personnes	%
<i>Serbes</i>	26 963	162 447	71.97
<i>Monténégrines</i>	6 696	40 176	17.80
<i>Macédoines</i>	2 000	12 000	5.31
<i>Croates</i>	1 189	7 134	3.17
<i>Slovènes</i>	460	2 091	0.93
<i>Musulmans d'origine serbe</i>	308	1 848	0.82
Total	37 616	225 696	100.00

Tableau n°14 : Les populations implantées en Voïvodine entre 1945 et 1948, source : Mirnics K. (2001), « Betelepítések, kitelepítések, vándormozgalmak » (Implantations, transfert de population, migrations), In. Gábrity-Molnár I., Fészekhagyó Vajdaságiak, Subotica, p. 72.

Bien que la Voïvodine ait gardé son visage multiethnique, elle a cependant perdu ses nationalités d'origine qui sont remplacées par les nationalités balkaniques et slaves du sud. La proportion des Hongrois a diminué progressivement d'un tiers en 1910 à 15 % à présent (tableau n°15).

Année	Ville		Ville		Ville	
	<u>Novi Sad</u> (personnes)	% de la pop. totale	<u>Subotica</u> (personnes)	% de la pop. totale	<u>Senta</u> (personnes)	% de la pop. totale
1880	5 964	26.7	31 479	51.3	18 706	88.2
1910	13 343	39.7	55 587	58.7	27 221	91.7
1931	20 362	31.8	29 738	29.7	26 461	82.8
1941	30 998	50.4	60 733	60.1	29 363	91.7
1953	21 810	28.4	33 442	50.6	19 238	82.5
1971	22 698	16.0	43 277	48.7	20 598	83.3
1981	19 163	11.3	44 016	43.8	18 378	79.1
1991	15 778	8.8	39 749	39.6	17 888	78.3

Tableau n°15 : Changement de la population hongroise dans les trois villes plus importantes de Voïvodine entre 1880 et 1991, source : Kocsis K.-Kocsisné H.E. (1991), Magyarok a határainkon túl – a Kárpát-medencében (« Les Hongrois au-delà de nos frontières – dans le Bassin des Carpates »), Budapest, Tankönyvkiadó, p. 68.

II.3.2 La Voïvodine de nos jours

La Voïvodine reçoit le statut de province autonome en 1974 et jouit de nombreux privilèges jusqu'en 1990. Nous pensons que c'est plus la personnalité de Tito que la pression de la Guerre froide qui a permis de maintenir l'unité de la fédération yougoslave en reconnaissant sa pluralité culturelle et interne, car la fédération des peuples a commencé à se « lézarder » même avant la mort de Tito en 1980, donc bien avant la chute du communisme¹⁴⁷.

Sous l'ère de Tito, la population minoritaire a eu la possibilité de former ses propres institutions culturelles et médiatiques, ce qui était bien singulier en Europe. Nous avons déjà mentionné le quotidien *Magyar Szó* (« Paroles Hongroises »), journal de très haute qualité à l'époque. C'est la raison pour laquelle la plupart des lycéens enquêtés citent ce quotidien comme le favori de la famille : même s'il a perdu de son contenu et de sa qualité depuis, les familles s'y attachent. La radio et la télévision de Novi Sad ont diffusé des programmes culturels et des magazines d'actualités distingués à telle enseigne que même les Hongrois du Sud de la Hongrie, pouvant capter ces émissions, les ont préférées et regardées à grand intérêt. Concernant les livres hongrois, l'éditeur *Forum* publiant de nombreuses œuvres hongroises, fonctionne de la façon la plus fructueuse parmi les éditeurs hongrois hors de la frontière hongroise.

En revanche, aucune indulgence ne se manifestait envers les églises. La pression sur les églises prend des dimensions aussi importantes qu'en Union Soviétique : le catéchisme est interdit, les prêtres sont opprimés, surtout dans leurs relations avec les jeunes. De plus, ceux qui ont pratiqué leur religion, ne pouvaient pas faire d'études supérieures et se sont trouvés à la marge de la société. Il est bien dommage que les lycées religieux ne nous aient pas fourni leurs statistiques sur le nombre des élèves de nationalités étrangères, car il aurait été révélateur de voir si les autorités ont atteint leur but et s'ils ont réussi à diminuer le nombre des croyants en Voïvodine. Au fait, la direction du lycée religieux pour les filles nous a accordé la faveur d'y mener nos enquêtes. Au total, 26 filles ont répondu à nos questionnaires. Il est bien possible que leur nombre soit plus élevé,

¹⁴⁷ En effet, par le fait que la Voïvodine et le Kosovo ont reçu le statut de province autonome en 1974, les autres membres de la Fédération yougoslave, notamment les Serbes se sont sentis affaiblis. Par contre, Tito a bien vu qu'il devait s'ouvrir à la décentralisation, car les Slaves du sud n'acceptent pas l'hégémonie d'aucun d'entre eux. C'est justement par cette raison que la guerre a éclaté quand Milosevic a voulu l'hégémonie des Serbes sur les autres peuples slaves du sud.

toutes ne voulant pas répondre aux questions. De cette seule information, il serait hasardeux d'affirmer quoi que ce soit. Nous présumons seulement – en nous appuyant sur l'affirmation de la religieuse que nous avons réussi à rencontrer – que les catholiques ont tout de même résisté en grand nombre à l'oppression.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, c'est l'évolution des idées nationalistes hongroises (par exemple la revendication du territoire) que les autorités serbes craignent le plus en Voïvodine. C'est le nationalisme qu'ils veulent toujours refouler. Ils ont même essayé de former une identité hongroise de Yougoslavie différente de l'identité hongroise de Hongrie. En fait, la catégorie de la nationalité yougoslave n'a pas existé avant la Deuxième Guerre et est apparue la première fois lors des recensements de 1961. L'augmentation du nombre de personnes se déclarant Yougoslaves se manifeste à partir des années 1960. Elle provient de la motivation du régime de Tito, notamment de la volonté de créer une identité yougoslave. En effet, ceux qui s'avouent yougoslaves – catégorie au-dessus des nationalités –, bénéficient de nombreux avantages, entre autre concernant l'offre d'embauche aux dépens des nationalités. Une tactique sans doute rentable, car les minorités semblent s'avouer plus facilement yougoslaves que serbes.

Malgré le fait que cette catégorie n'existe plus, 10 de nos 124 lycéens enquêtés de Voïvodine se sont encore déclarés yougoslaves et un peu de plus, 16 serbes. La nationalité serbo-monténégrine a figuré 7 fois. Par rapport à ces 33 lycéens, 84 se considèrent comme hongrois¹⁴⁸, et 4 nomment les deux (hongroise et serbe) comme leur nationalité. Seulement 3 lycéens n'ont pas donné de réponse à cette question (figure n°70). Les réponses fournies nous permettent de supposer que les jeunes Hongrois gardent, malgré les efforts faits pour le sens contraire par les autorités yougoslaves et serbes ensuite, l'identité hongroise. L'identité hongroise signifie pour les jeunes questionnés¹⁴⁹ une sorte de différenciation. L'outil de cette différenciation reste tout d'abord la langue hongroise comme langue maternelle. Plusieurs lycéens nous a remarqué combien ils trouvent plus facile et plus jolie les lettres latines que les lettres cyrilliques (l'écriture serbe se fait par des lettres cyrillique). A la langue s'ajoute également la culture et les traditions hongroises différentes également de la culture slave.

¹⁴⁸ La nationalité hongroise chez cinq-six lycéens est soulignée ou suivie d'un point d'exclamation pour exprimer plus fortement leur identité.

¹⁴⁹ Dans les questionnaires, nous n'avons pas posé de question ce que représente l'identité hongroise pour les jeunes qui habitent en Voïvodine, mais nous en avons discuté avec eux lors de nos rencontres personnelles.

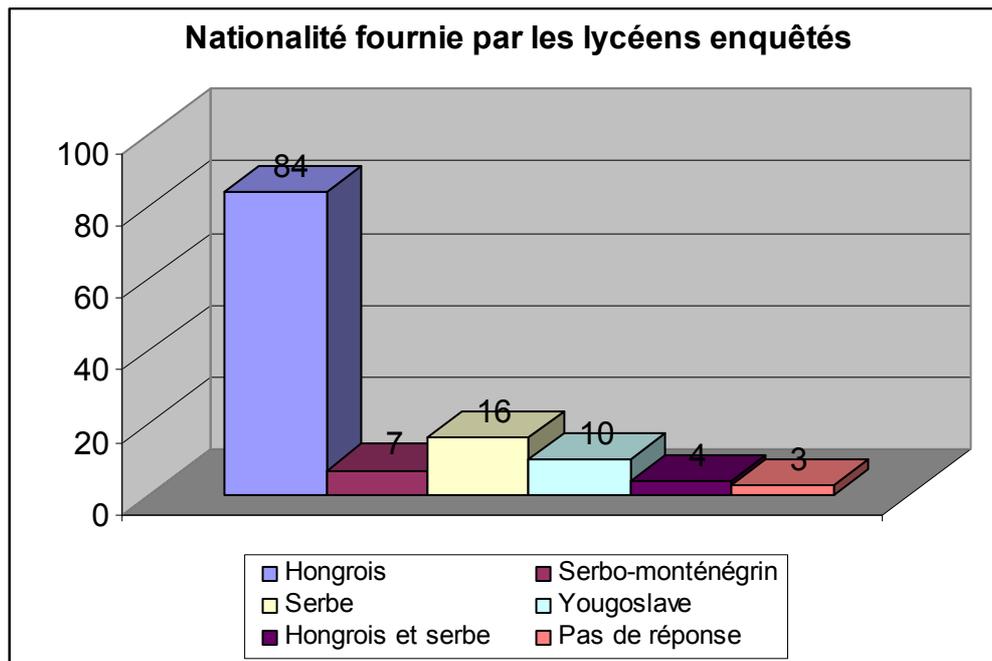


Figure n°70 : Nationalité fournie par les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI (enquête réalisée entre octobre 2004-janvier 2005)

Nous avons supposé que la population hongroise avait gardé son identité hongroise vis-à-vis des prétentions contraires des autorités serbes, mais son nombre diminue à partir des années 1970. Cette décroissance provient avant tout de l'émigration des familles hongroises vers l'étranger. Plusieurs milliers de jeunes ont quitté la Yougoslavie dans l'espoir d'une meilleure existence à l'étranger. L'émigration a été liée à de nombreuses contraintes, toutefois, les Hongrois ont pu quitter la Yougoslavie sans problème. Les Hongrois de Yougoslavie sont partis travailler surtout dans des Etats de l'Europe de l'Ouest, notamment en République Fédérale de l'Allemagne. Nous ne disposons que des estimations concernant leur nombre¹⁵⁰, ils étaient environ 40 sur 1000 Hongrois à travailler à l'étranger (tableau n°16). Officiellement, il s'agissait de séjours temporaires, mais la majorité des émigrés s'y est définitivement installée. Comme ce sont essentiellement les jeunes qui sont partis à l'étranger, les naissances commencent à diminuer fortement à partir des années 1970, ce qui entraîne un processus en spirale pour la décroissance de la population hongroise.

¹⁵⁰ Il existe des données statistiques de 1971, mais les chiffres sont approximatifs selon plusieurs auteurs (cf. Hegedűs A. et Mirnics K., op. cit. p. 38. et p. 355.)

Nationalités ¹⁵¹	Nombre absolu	%	Pour mille personnes de la nationalité
Total	671 908	100.0	32.7
<i>Monténégrins</i>	5 260	0.8	10.3
<i>Croates</i>	261 721	88.9	57.8
<i>Musulmans</i>	40 565	6.0	23.4
<i>Macédoines</i>	38 298	5.7	32.8
<i>Slovènes</i>	46 836	7.0	23.5
<i>Serbes</i>	191 342	28.3	23.5
<i>Albanais</i>	34 748	5.2	26.5
Hongrois	19 552	2.9	41.0
<i>Roumains</i>	5 285	0.8	90.2
<i>Slovaques</i>	3 007	0.4	35.9
<i>Turcs</i>	3 618	0.5	28.2
<i>Tziganes</i>	1 613	0.2	20.6
<i>Yougoslaves</i>	4 561	0.7	16.7
<i>Autres</i>	7 503	1.1	-
<i>Inconnus</i>	7 999	1.2	-

Tableau n°16 : Travailleurs yougoslaves à l'étranger en 1971, source : Statisticki bilten broj 679 (Edition de l'Office Statistique Yougoslave), Beograd, 1971.

La guerre pour la « Grande Serbie », menée par Slobodan Milosevic, a encore davantage réduit le nombre de nationalités en Voïvodine, entre autres celle des Hongrois. Les minorités ont reçu les premières les ordres d'incorporation militaire, de plus, ils étaient mobilisés en une proportion plus importante que celle qu'ils représentent dans la population de l'Etat. Une partie des Hongrois a rempli les obligations militaires, mais l'autre partie a choisi plutôt de refuser l'appel militaire et s'est réfugié en Hongrie. Les jeunes garçons ont trouvé refuge dans des établissements scolaires d'où l'augmentation des effectifs des étrangers en 1993 et 1994. Il est bien dommage que les statistiques ne distinguent pas le sexe des étrangers, autrement, il aurait été certainement visible de distinguer le nombre accru de garçons de Voïvodine pendant ces années. Les estimations mettent le nombre de réfugiés pendant la guerre des Balkans entre 20 000 et 40 000, mais aucune enquête précise n'a été faite sur ce point.

La guerre s'est achevée par la décomposition de la Yougoslavie, les bombardements de l'OTAN et la chute de Milosevic. La Voïvodine a vécu, pendant la dernière décennie du 20^e siècle, l'une des époques les plus difficiles de son histoire. Nous

¹⁵¹ Nous utilisons les termes de l'Office Statistique Yougoslave.

pouvons seulement espérer que la première décennie du 21^e siècle débutera plus favorablement.

Concernant l'économie, la Voïvodine peut être considérée comme la « nourrice » de la Serbie. Elle fournit la moitié de la production agricole et 60 % de l'industrie agroalimentaire de l'Etat serbe¹⁵². En outre, c'est en Voïvodine que se trouve la totalité des gisements pétroliers de la Serbie. De plus, avec ses voies terrestres et navigables aisément praticables, la Voïvodine sert de transit unique vers l'Europe Médiane. Il est cependant à remarquer que c'est la Serbie qui joue un rôle dominant dans l'économie du pays en raison de ses potentiels hérités et de sa population la plus importante.

Par suite de la guerre des Balkans, l'adhésion de la Yougoslavie à l'OTAN a été suspendue en 1992. De plus, elle a été mise sous embargo, ce qui s'est atténué en 1995, mais les sanctions sont redevenues très strictes à partir de 1998, en raison des événements passés au Kosovo. Après la chute du régime Milosevic, il est de nouveau possible pour la Serbie de réintégrer les courants internationaux. Toutefois, l'état extrêmement faible de l'économie (la diminution de la production industrielle à 40 % par rapport au niveau de 1991, l'inflation très élevée, le chômage à 40 %, le manque de capital) représente un obstacle important. Les processus de stabilisation sont retardés par les relations non satisfaisantes avec les pays voisins et en même temps au sein de l'Etat même (relations serbo-monténégrine) et, également, par le manque de collaboration avec le tribunal de la Haye.

Dans ce contexte, bien que la Voïvodine semble dominer l'agriculture, les 90 % de ses biens produits y sont enlevés. De plus, le régime Milosevic a supprimé le système de la participation proportionnelle des nationalités dans les établissements sociaux, culturels et économiques. De ce fait, les Hongrois ont moins de part aux postes de direction des entreprises nationales. Les plans de développement évitent également le territoire de Voïvodine d'où résultent des retards importants dans le domaine des infrastructures.

Le gouvernement hongrois a créé un fonds, nommé Fonds de Voïvodine, en 2000 avec un capital de 2 000 000 d'euros pour aider les Hongrois de Voïvodine sur leur sol natal. Entre autres, la rénovation des établissements hongrois et l'amélioration des niveaux de vie a été ciblées par les aides. Ainsi, des établissements culturels et religieux (lycées, internats, centres culturels hongrois) ont été rénovés et un internat pour les orphelins a été

¹⁵² *Észak-vajdasági fejlesztési program projektum* (Le rapport du groupe de travail du programme pour le développement de la Voïvodine du Nord) (1997), coordinateur : S. Somogyi, Subotica, 31 p.

créé. Cependant, le capital du fond a été diminué de moitié en 2004 en raison des circonstances économiques défavorables en Hongrie.

Avec tout son passé difficile, la Voïvodine constitue le « théâtre », mais aussi l'enjeu des relations hungaro-serbes. De nos jours, les Hongrois, de part et d'autre de la frontière, ne se battent plus pour le rétablissement des frontières. Leur problème est plutôt le rétablissement de leurs droits en tant que minorité et aussi la perméabilité de la frontière serbo-hongroise d'où l'intérêt, dans ce contexte historique, de l'étude de la mobilité transfrontalière. Le sort de la minorité hongroise pose un problème délicat aux autorités hongroises à plusieurs échelles (tant gouvernementale que départementale). Comment améliorer les relations et les coopérations transfrontalières et défendre à la fois les Hongrois de Voïvodine et cela sans s'ingérer dans la politique des Etats voisins ?

La question des frontières touche quasiment chaque Etat de l'Europe Médiane. Parmi eux, la Hongrie se trouve dans une position délicate, car elle est concernée à plusieurs titres par cette problématique. Tout d'abord, il suffit de penser aux changements des frontières de la Hongrie depuis le Moyen Age jusqu'au 20^e siècle. Ensuite, le territoire de l'Europe Médiane et, surtout celui de la Voïvodine a toujours constitué une marche pour les peuples arrivant de l'Est.

De ce fait, les peuples ont migré à plusieurs reprises dans la région de l'Europe Médiane qui se caractérise par une extraordinaire hétérogénéité ethnique, dont la composition a tout le temps changé au sein de l'histoire. Les effets de la fonction de marche du territoire se font sentir jusqu'à présent. Les rapports de force peuvent changer d'un moment à l'autre. En effet, les dominants ont toujours exercé une force assimilatrice sur les dominés, et ce ne sont que les rôles qui se sont inversés au fil du temps.

Tandis que pendant les dernières années, notamment à partir des années 1990, le traitement de la minorité hongroise s'est amélioré dans des pays limitrophes de la Hongrie, la population hongroise de Voïvodine a connu un processus inverse. Plus de droits sont accordés aux minorités hongroises tant en Slovaquie qu'en Roumanie ou en Ukraine. Elles ont désormais droits d'utiliser leur propre langue, c'est-à-dire le hongrois dans les établissements scolaires. De plus, la perméabilité de la frontière est devenue plus facile pour eux, à l'exception des Hongrois d'Ukraine (hors de l'Union Européenne, voire pas de candidature dans les années prochaines).

Par contre, les Hongrois de Voïvodine disposent de droits élargis jusqu'en 1990 (statut de province autonome), mais ces droits sont quasiment tous éliminés en raison du rêve nationaliste sur la « Grande Serbie » de Slobodan Milosevic. Les Hongrois ont de moins en moins de possibilité pour cultiver leur langue par le fait que même au niveau scolaire le nombre des établissements diminue, il existe un seul éditeur de livre hongrois et l'importation des livres hongrois est interdite jusqu'à présent.

Ces dernières années, pourtant, le calme est revenu en Serbie : nous ne pouvons espérer que la paix s'y installe durablement et que le sort des minorités nationales se dénoue enfin, ce qui serait souhaitable pour le développement des coopérations transfrontalières entre les pays voisins, entre autres avec la Hongrie. Nous assistons à des signes précurseurs, car les euro-régions se multiplient dans la région, qui pourront contribuer – si on réussit à augmenter leur degré d'efficacité– à l'encouragement de la mobilité transfrontalière. De plus, la Hongrie a participé et participe toujours à des

programmes Phare CBC, puis à des programmes Interreg III/A dans le but de faciliter les coopérations avec ses voisins. Les coopérations ouvrent également la possibilité devant une plus grande mobilité transfrontalière.

Cette politique pourrait également contribuer à la redynamisation de la frontière serbo-hongroise et, à la fois, donner naissance à l'ouverture de la frontière même au niveau des représentations mentales. Les coopérations eurorégionales et les autres relations transfrontalières pourraient créer, entre le territoire frontalier du Sud-Est de la Hongrie et la Voïvodine avec la participation de l'Est de la Roumanie, des dynamiques frontalières de plus en plus fructueuses dans le domaine tant économique que logistique, mais surtout dans le domaine de l'éducation (vu le rôle culturel important de la ville de Szeged).

Toutefois, il se pose la question des intérêts dans le domaine de la coopération transfrontalière en matière d'éducation. Tous les acteurs sont-ils vraiment intéressés par ces relations ? Ou bien existe-t-il des facteurs inhibiteurs ? Quels sont ces facteurs entravants ? A quelles échelles le soutien de certains acteurs se manifeste-t-elle ? C'est à toutes ces questions que nous chercherons à répondre dans la partie suivante.

Partie III

**La scolarité transfrontalière et le réseau
des acteurs**

Partie III : La scolarité transfrontalière et le réseau des acteurs

Les dernières années connaissent la croissance des relations qui s'installent entre les régions des Etats limitrophes. Cette tendance générale, à savoir l'importance des coopérations transfrontalières, se reflète par de nombreux exemples européens.¹⁵³

De ce point de vue, les capacités culturelles, scientifiques et éducatives de la Hongrie se placent sous un aspect nouveau. Il est encore indispensable de faire des allusions à l'histoire du pays. Suite au démantèlement du territoire après la Première Guerre Mondiale, une partie des villes constituant des centres éducatifs supérieurs a été détachée de la Hongrie (par exemple Subotica, Cluj Napoca, Bratislava). La plupart de ces villes disposaient des relations fortes avec des centres actuels de l'éducation de la Hongrie (par exemple Szeged et Subotica). En général, c'est la ville moins développée en matière d'éducation qui est restée sur le territoire hongrois. De ce fait, elle se développe de plus en plus tandis que sa rivale d'autrefois s'affaiblit en raison de sa situation frontalière. Leur différence d'autrefois semble ainsi s'atténuer.

Suite à l'amélioration des relations entre la Hongrie et la plupart de ses Etats voisins, la reprise des rapports entre ces villes rivales redevient possible, voire souhaitable du point de vue d'une éventuelle complémentarité entre elles dans le domaine de l'éducation. De plus, ce n'est pas seulement au niveau universitaire que des projets communs pourraient se développer, mais également au niveau scolaire en général. Faute de cela, certaines familles de l'autre côté de la frontière ont décidé de choisir un système scolaire plus adapté à leurs enfants, ce qui engendrent la mobilité scolaire transfrontalière en Hongrie.

C'est à travers l'analyse spatiale que nous essayerons de voir les dynamiques et les perspectives de cette mobilité scolaire transfrontalière, en partant de l'échelle des élèves jusqu'à l'échelle européenne pour éclairer les différents intérêts et enjeux liés à la scolarité transfrontalière.

¹⁵³ Nous pensons à des coopérations dans le cadre eurorégional : l'Association des Régions Frontalières de l'Europe (ARFE) compte de nos jours 183 eurorégions. De plus, nous assistons actuellement à la troisième génération des programmes Interreg.

Pour ce faire, il est d'abord nécessaire de présenter quelques spécificités de la scolarité de part et d'autre de la frontière serbo-hongroise, à savoir le système scolaire hongrois et celui de la minorité hongroise de Voïvodine. Ainsi, nous espérons pouvoir fournir une vue générale sur les dynamiques frontalières et le jeu des acteurs impliqués dans cette mobilité aux échelles différentes.

III.1 Scolarité hongroise de part et d'autre de la frontière serbo-hongroise

L'enseignement donné aux Hongrois montre une image différenciée de part et d'autre de la frontière serbo-hongroise. Il est donc très difficile de comparer les deux systèmes scolaires, d'autant plus que des œuvres présentant le système scolaire serbe sont à notre disposition uniquement en langue hongroise. Ces œuvres en langue hongroise ont des lacunes importantes concernant le système scolaire serbe et le présentent d'un point de vue subjectif. Toutefois, nous tenterons de fournir une comparaison des deux systèmes scolaires en mettant l'accent, dans le cas de l'enseignement serbe, sur celui de la population hongroise.

III.1.1 Le système éducatif hongrois

Le système scolaire hongrois proprement dit existe depuis 1868 où la première loi est votée sur l'enseignement hongrois qui en constitue un facteur déterminant jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. C'est de ce système que de nombreux établissements scolaires sont détachés après le démantèlement du territoire en 1920. Avant d'opérer une comparaison quelconque entre l'enseignement actuel en Hongrie et en Serbie, il nous semble donc nécessaire de présenter brièvement ce système scolaire dans son évolution de part et d'autre de la frontière.

III.1.1.1 Evolution du système scolaire hongrois

Suite à la formation de la Monarchie Austro-Hongroise en 1867, la Hongrie pouvait librement prendre des décisions en matière d'éducation. Dans cette perspective, la loi de 1868 sur l'enseignement a une importance particulière. C'est dans cette loi que l'on décide de l'établissement de quelques écoles laïques, tout en gardant cependant le monopole de l'enseignement de l'Eglise catholique et protestante. (L'enseignement en Hongrie, jusqu'à l'étatisation en 1948 – le début des années communistes – était déterminé par l'Eglise.) Cette loi a imposé à toutes les communes d'ouvrir une école primaire en précisant qu'il pouvait aussi s'agir d'une école religieuse. L'obligation scolaire (jusqu'à l'âge de 12 ans) est donc prescrite pour la première fois dans une loi.

L'enseignement public a été reparti selon trois niveaux d'étude : de quatre à six années d'école primaire, de deux à quatre années de collège et de quatre à six années de lycée. Un mélange de ces niveaux se présente dans ce système scolaire : les élèves avaient la possibilité de s'inscrire au collège après quatre années d'études et, après deux années de collège, ils pouvaient s'inscrire au lycée (figure n°71). Ce système a demeuré déterminant jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale tant dans l'enseignement religieux que laïque.

Age		Universités
18		Lycée
17		
16		
15		
14		Collège
13		
12	Ecole primaire	
11		
10		
9		
8	Ecole maternelle	
7		
6		
5		
4		
3		

Figure n°71 : Le système scolaire hongrois de 1868 à 1945, source : Pukánszky Béla, Németh András (1994), *Neveléstörténet (Histoire de l'éducation)*, Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó, p. 483.

Le fait que la Hongrie ait perdu la Première Guerre Mondiale a entraîné cependant non seulement des changements géopolitiques, mais aussi relatif aux programmes scolaires. Les territoires détachés ont, en effet, emporté les 2/3 des écoles primaires et la moitié des lycées. Des idées révisionnistes se sont vite éveillées dans la population hongroise de part et d'autre de la frontière. Il n'est pas étonnant qu'en Hongrie, ces prétentions aient trouvé leur forme institutionnalisée dans l'enseignement. Désormais, c'était aux écoles de « soigner » et de soutenir l'esprit nationaliste des élèves.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, on a créé l'école primaire de huit années et le lycée de quatre années en supprimant le collège. Parallèlement à ces changements, il est

devenu nécessaire de renouveler les Instructions Officielles pour assurer les mêmes matières aux élèves de 6 à 14 ans à l'école primaire. Le développement de l'éducation s'est déroulé, juste après la Deuxième Guerre Mondiale selon le principe du pluralisme idéologique. Des 7370 écoles primaires, 5446 appartenaient alors à l'Eglise¹⁵⁴, mais il est vite devenu clair que les communistes visaient à développer un système scolaire étatique. Il a fallu attendre deux ans pour que les établissements scolaires appartenant à l'Eglise soient nationalisés. La finalité primordiale de l'école primaire est devenue l'expression des prescriptions idéologiques, politiques et sociales de l'Etat communiste. « C'est par l'éducation que l'appareil étatique a la possibilité – s'il la veut – de faire travailler, de rendre automatique n'importe quelle idéologie... » – avoue clairement Gy. Ortutay, le ministre de l'Education en 1949¹⁵⁵.

Les premières Instructions Officielles sous l'ère communiste ont été rédigées en quelques mois seulement et étaient le reflet quasi-total des instructions soviétiques. Elles n'ont même pas essayé de masquer leurs finalités idéologiques et politiques directes. Les Instructions ont désigné comme fonction primaire la diffusion nette de la volonté d'Etat et du Parti Communiste. Le centralisme s'est infiltré dans chaque domaine : cela marque le début de la dictature des Instructions, tout en supprimant même l'autonomie restreinte des établissements et des enseignants.

En ce qui concerne les manuels, ils ont été rédigés sans de vraies Instructions : en effet, c'était les tables des matières des manuels à la base desquelles on a défini les Instructions. Ainsi, aucune complémentarité ne se manifestait entre les disciplines, ni entre les Instructions faites pour l'enseignement primaire et celles pour le secondaire. Dans ces conditions, il n'est pas donc surprenant que ces Instructions aient subi des modifications perpétuelles dans les années suivantes.

Cependant, malgré les modifications, ce sont les idéologies du communisme qui l'ont emporté sur les objectifs pédagogiques. En effet, même les nouvelles Instructions ne pouvaient pas réaliser la transformation vers des finalités pédagogiques au lieu de celles des idéologies et de la politique. Des déclarations idéologiques et politiques du communisme sont entrées – et restées – en jeu dans toutes les disciplines (surtout en histoire et en littérature, mais aussi en biologie ou même en éducation physique et sportive).

¹⁵⁴ Cf. Pukánszky Béla, Németh András (1994), *Neveléstörténet (Histoire de l'éducation)*, Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó, p. 578.

¹⁵⁵ Notre traduction: Ortutay Gyula (1949), *Művelődés és politika*, Budapest, p. 292.

A partir des années 1980, des exigences vers une nouvelle conception sont pourtant devenues de plus en plus fortes, qui devait dépasser les illusions démodées des Instructions centralisées traditionnelles. Ainsi, les changements fondamentaux concernant les Instructions Officielles ont commencé bien plus tôt que la date officielle du changement de régime étant donné que, pendant les années 1980, la crise du régime communiste s'est manifestée dans chaque domaine de l'enseignement.¹⁵⁶

Les établissements et les enseignants ont désormais accès à une liberté plus importante dans le domaine des contenus des disciplines. La nécessité d'un nouveau type d'école s'impose, susceptible de fournir une aide à l'élaboration des nouvelles Instructions. Cette situation a contribué à l'élaboration des Instructions Officielles Nationales (NAT en hongrois) qui a suscité d'importants débats pendant les années 1990 et qui semble être ressuscitée de nos jours. Pour cela, il nous semble important de détailler les « NAT », dans le chapitre qui suit, pour son actualité.

III.1.1.2 Le système scolaire hongrois de nos jours

C'est en 1989, l'année du changement du régime, que l'élaboration des Instructions Officielles Nationales (NAT) a commencé, mais c'est seulement en 1995 que le gouvernement les a acceptées et signées. Pourquoi a-t-il fallu attendre six ans pour l'acceptation des Instructions ?

En 1990, une première version des « NAT » a été élaborée. A la suite des débats pédagogiques, plusieurs changements y ont été effectués, donc plusieurs versions des « NAT » ont vu le jour dans les années suivantes. De plus, des intérêts politiques ont joué également un rôle important autour des débats pédagogiques. Ainsi, jusqu'en 1995, il n'existait pas de véritable programme officiel. En 1993, le gouvernement a annulé les programmes de 1978 et les écoles ont entrepris des réformes scolaires individuelles dans tout le pays. En outre, les écoles privées et celles de l'Eglise sont réapparues avec des programmes tout différents. Il s'agit donc d'une réaction au centralisme antérieur.

¹⁵⁶ Un exemple vécu : l'histoire et la géographie ne nous ont plus été enseignées à l'aide des manuels officiels à l'époque, mais c'était des enseignants qui photocopiaient leurs manuscrits parce qu'ils trouvaient les manuels dépassés. Cependant, il était interdit d'utiliser officiellement d'autres sources que les manuels prescrits.

A la suite des Elections de 1994, le nouveau gouvernement a mis rapidement fin aux débats autour des Instructions et les a mises en vigueur à partir de l'automne 1995. Les « NAT » étaient pourtant annulées à partir de 1999 par le nouveau gouvernement après les Elections de 1998, mais reprises en 2002 suite aux élections suivantes. Après avoir esquissé les débats continuels autour des « NAT », il est temps de présenter leurs objectifs et leurs finalités.

Les « NAT » représentent en fait une étape tout à fait novatrice dans l'histoire des Instructions Officielles. Elles ne définissent pas des disciplines autonomes, ni d'indications horaires, ni de prescription annuelle sur le contenu des disciplines. Elles correspondent cependant à des Instructions traditionnelles dans le sens qu'elles sélectionnent, organisent, donnent des indications sur les objectifs et les contenus par groupe de deux années.

Tout en reconnaissant les mérites des « NAT », on ne peut pourtant pas faire abstraction de l'un de leurs plus grands défauts, à savoir qu'elles ne fournissent des objectifs et des contenus que jusqu'à l'âge de seize ans, la fin de l'obligation scolaire et n'indiquent rien pour les deux dernières années de lycée. De plus, c'est suite à l'élaboration des « NAT » que le système des lycées professionnels est également réformé. Or, jusqu'aux années 1990, les lycées professionnels ont lancé des classes à trois ans ou à quatre ans, selon le vœu des élèves, s'ils veulent ou non passer le baccalauréat. De nos jours, tous les lycéens suivent les mêmes études générales aux lycées professionnels pendant les deux premières années et ils choisissent une orientation après, en décidant également s'ils souhaitent ou non passer le baccalauréat.

Au lieu des disciplines, les « NAT » sont organisées autour de dix domaines, nommés « domaines de formation » : le premier constitue la « Langue et Littérature de la langue maternelle », le deuxième les « Langues étrangères », le troisième les « Mathématiques ». La géographie est répartie entre les trois suivants : « l'Homme et la Société » qui comprend l'histoire, l'éducation civique ainsi que la partie sociale et culturelle de la géographie jusqu'à la septième classe de l'école primaire, « l'Homme et la Nature » correspond aux sciences de la terre et comprend les connaissances géographiques scientifiques également jusqu'à la septième classe, la chimie, la biologie et la physique, enfin, « Notre Planète et Notre Environnement » signifie la formation géographique (humaine et physique ensemble) dès la septième classe de l'école primaire. Les quatre domaines qui restent sont « les Arts », « l'Informatique », « les Connaissances pratiques » et « le Sport ».

A part les « NAT », les enseignants ont recours à des programmes locaux définis par les établissements eux-mêmes (système déconcentré et décentralisé). Les « NAT » constituent donc les fonds de ces programmes locaux que les établissements développent correspondant à leurs propres exigences. De ce fait, une grande diversité des programmes enseignés est apparue ces dernières années (tableau n°17).

NAT		Programmes locaux
Principes généraux	← 1 →	Programmes pédagogiques
Domaines de formation	← 2 →	Disciplines
Exigences détaillées	← 3 →	Contenu des disciplines
Proportion des domaines de formation	← 4 →	Horaires des disciplines
Exigences détaillées	← 5 →	Contrôle, évaluation

*Tableau n°17 : Corrélation structurelle entre les « NAT » et les programmes locaux, source : Endre Ballér (1996), *Tantervelméletek Magyarországon a 19. – 20. században (Les concepts des Instructions Officielles en Hongrie aux 19^e et 20^e siècles)*, Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 180*

La formation des écoles privées et religieuses est redevenue possible à partir des années 1990. L'Etat rend aux Eglises les immeubles scolaires confisqués en 1948. La voie s'ouvre à ces écoles d'établir des structures nouvelles : les élèves ont désormais la possibilité de quitter l'école primaire après six années et de continuer leurs études dans un lycée de six années ou bien après quatre années, suivre dans un lycée de huit années. D'une part, ces établissements doivent également suivre les « NAT », mais, grâce aux programmes locaux, ils ont un large choix concernant les programmes enseignés (figure n°72).

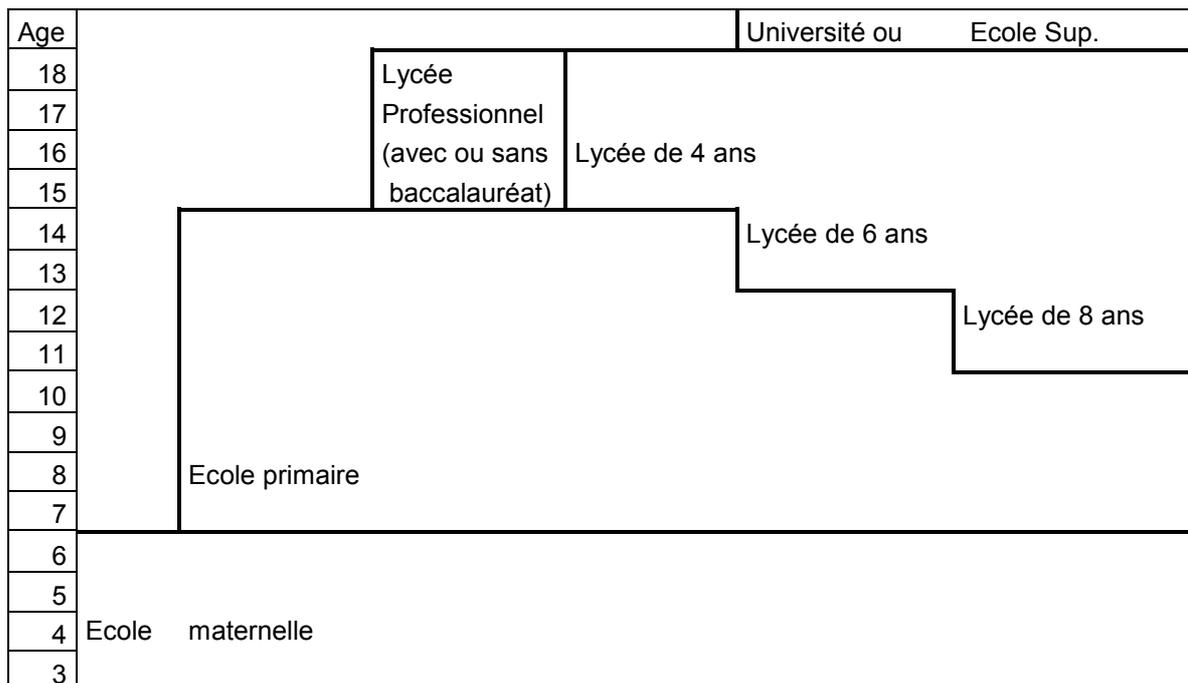


Figure n°72 : Le système scolaire hongrois de nos jours, réalisation : J. JORI

C'est par cette réforme d'éducation que les zones de recrutement des établissements sont annulées (l'équivalent des cartes scolaires françaises), laissant désormais le libre choix aux parents d'inscrire leurs enfants dans l'établissement souhaité. Un pluralisme des réseaux et des écoles règne donc en Hongrie dont nous présenterons l'offre concernant l'espace frontalier serbo-hongroise.

III.1.2 L'offre des formations scolaires

L'ouverture des offres ne se manifeste pas seulement par le libre choix de l'établissement scolaire, mais également au travers de leurs **pouvoirs organisateurs**.

En Hongrie, l'enseignement privé existe depuis le changement du régime. La Constitution modifiée en 1989 restitue la liberté de l'enseignement. De ce fait, tant des personnes morales tant des personnes physiques ont désormais droit à l'établissement et au fonctionnement des écoles à tous les niveaux. Elles sont gérées soit par les institutions

religieuses, soit par d'autres institutions privées non religieuses (des fondations dans la plupart des cas). De plus, la loi XXXII/1991 sur la régularisation des droits de propriété des biens immobiliers rend possible la restitution des immeubles confisqués aux églises dans le cas où ces immeubles serviraient aux objectifs éducatifs.

Les deux types d'établissements privés se trouvent partout en Hongrie, ils constituent néanmoins une fraction moins importante de l'enseignement hongrois que les établissements publics. Des 10 603 établissements lors de l'année scolaire 2003/2004 – du niveau élémentaire au niveau secondaire – 9380 appartiennent à l'Etat et seulement 1223 sont gérés par des institutions privées, dont 408 par les institutions religieuses et 815 par d'autres institutions non confessionnelles. Ils sont présents essentiellement au niveau secondaire, toutefois ils se différencient à ce niveau : tandis que les établissements religieux sont surtout des lycées généraux, les lycées privés non confessionnels se trouvent plutôt dans l'enseignement professionnel. Le tableau suivant représente la part occupée des établissements privés aux différents niveaux de l'éducation :

Année scolaire 2003/2004							
Etablissement	Total	Public	%	Privé			%
				Religieux	Laïque	Total	
Ecole maternelle	4611	4298	93%	105	208	313	7%
Ecole primaire	3748	3478	93%	165	105	270	7%
Lycée professionnel	1516	1148	76%	44	324	368	24%
Lycée général	728	456	63%	94	178	272	37%

Tableau n°18 : Le nombre des établissements dans l'enseignement public et privé, source : www.ksh.hu

Hormis cette dualité privé/public, le système des pouvoirs organisateurs se définit clairement dans l'éducation hongroise. C'est l'Etat qui possède des fonctions de réglementation et est responsable du développement institutionnel. Au niveau local, ce sont les municipalités qui gèrent les établissements publics. Le rôle du niveau régional reste encore très faible en conséquence de ce que les régions – unités administratives récemment créées – ne fonctionnent pas encore comme de réelles entités territoriales¹⁵⁷. De ce fait, la

¹⁵⁷ En Hongrie, il n'existe pas de Rectorat, c'est-à-dire aucun niveau entre l'Etat et la Municipalité, en terme de gestion des écoles publiques.

responsabilité du niveau local est large. Des 3177 municipalités en 2001/2002, 2349 ont géré au moins un établissement scolaire (tableau n°19).

Année 2001/2002	
Municipalités	
Total	3177
Pas d'établissement à leur charge	828
Etablissements à leur charge	2349
Uniquement des écoles maternelles à leur charge	229
Uniquement des écoles primaires à leur charge	49
Ecoles maternelles et primaires à leur charge	1849
Lycées à leur charge	200

Tableau n°19 : Le nombre des municipalités ayant des fonctions d'éducation, source : Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (Rapport sur l'enseignement public hongrois), Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 65

Le financement des établissements scolaires publics est assuré par l'Etat et par les municipalités. L'Etat fournit un soutien normatif défini par la loi sur le budget annuel. Ce soutien se répartit parmi les municipalités selon le nombre des élèves à leur charge. Le soutien central couvre de 50 à 70 % des dépenses éducatives des municipalités, car le budget de chaque établissement scolaire est fixé par la municipalité à laquelle il appartient. Pour le financement de l'enseignement professionnel plus coûteux, une indemnité est assurée par le Fond du Marché de Travail.

Pour ce qui est du réseau privé, bien que ses établissements scolaires jouissent d'une autonomie dans leur fonctionnement, leur financement est assuré par l'Etat. Au nom de la neutralité du secteur éducatif, les institutions privées ont le droit au même soutien normatif selon le nombre des élèves à leur charge que les institutions publiques. De plus, les institutions religieuses touchent un soutien complémentaire aux termes de la « convention de Vatican ». ¹⁵⁸

Aux institutions tant privées que publiques, les recettes dans le domaine d'éducation sont fixées essentiellement en fonction du nombre des élèves. Ainsi, ils

¹⁵⁸ Convention signée le 20 juin 1997 entre le Saint-Siège et la République de la Hongrie sur le financement des fonctions publiques hongroises de l'Eglise Catholique.

tendent à maintenir leur **effectif scolaire** qui est assuré au niveau secondaire dans les deux types d'établissement (tableau n°20).

Année scolaire de 2001/2002 à 2003/2004									
Nombre des élèves	Total	Publique		%	Privé			%	
			Changement		Religieux	Laique	total		Chang.
Ecole maternelle									
2001/2002	342 285	328 776		96%	5 988	7 521	13 509		4%
2002/2003	331 707	318 027		96%	6 174	7 506	13 680		4%
2003/2004	327 508	313 145		96%	7 137	7 226	14 363		4%
Ecole primaire									
2001/2002	944 244	898 849		95%	35 671	9 724	45 395		5%
2002/2003	930 386	883 829		95%	37 009	9 548	46 557		5%
2003/2004	909 769	860 822		95%	38 128	10 819	48 947		5%
Lycée professionnel									
2001/2002	369 167	325 803		88%	6 549	36 815	43 364		12%
2002/2003	370 334	325 615		88%	7 358	37 291	44 649		12%
2003/2004	379 226	329 626		87%	8 029	41 571	49 600		13%
Lycée général									
2001/2002	182 267	145 912		80%	29 059	7 296	36 355		20%
2002/2003	186 508	149 313		80%	29 787	7 408	37 195		20%
2003/2004	190 447	151 088		79%	31 218	8 141	39 359		21%

Tableau n°20 : Evolution des effectifs par établissement, source : www.ksh.hu

Tandis que l'augmentation des effectifs scolaires des lycées généraux est due au fait que les Hongrois glissent progressivement vers des formations plus générales et moins professionnelles, les lycées professionnels connaissent, eux aussi, la croissance de leurs effectifs en raison de la création des formations post-secondaires, de plus en plus populaires parmi les jeunes bacheliers (figure n°73).

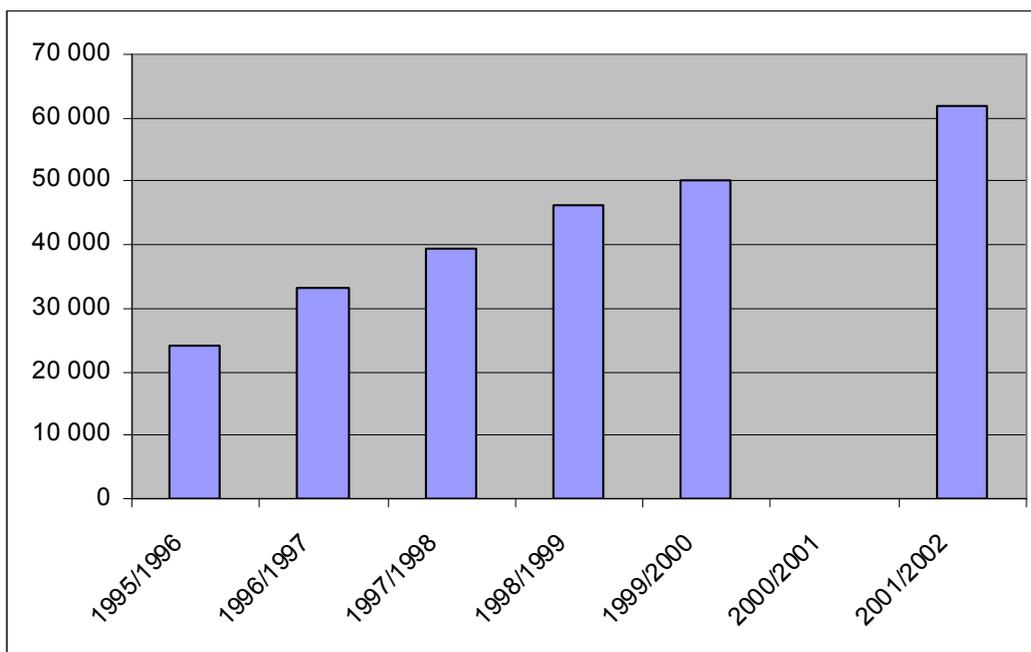


Figure n°73 : Evolution du nombre des élèves dans l'enseignement post-secondaire, source : *Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (Rapport sur l'enseignement public hongrois)*, Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 424.

C'est l'effectif des élèves qui détermine le **nombre des enseignants** en Hongrie qui présente une situation très favorable. Parmi les pays européens, la Hongrie est la troisième concernant le nombre des enseignants pour une population d'élève. L'enseignement de 1000 élèves est assuré par 93 pédagogues ce qui est au-dessus de 26% de la moyenne des Etats européens (74). Malgré cet indice beaucoup plus favorable que dans les pays voisins, le **nombre des élèves par classe** reste pourtant largement élevé : dans les lycées généraux, on compte 29 élèves par classe tandis qu'en lycées professionnels 27, chiffre correspondant à la moyenne européenne. Cette contradiction entre le nombre élevé des enseignants et le nombre des élèves par classe provient du déséquilibre territorial du système scolaire hongrois. A l'échelle nationale, l'attraction des lycées (concernant les effectifs par classe) ne semble pas être pertinente pour des élèves étrangers. L'analyse devient plus intéressante si on lui accorde une vision spatiale plus stricte, notamment si l'on la rapporte à l'échelle des départements.

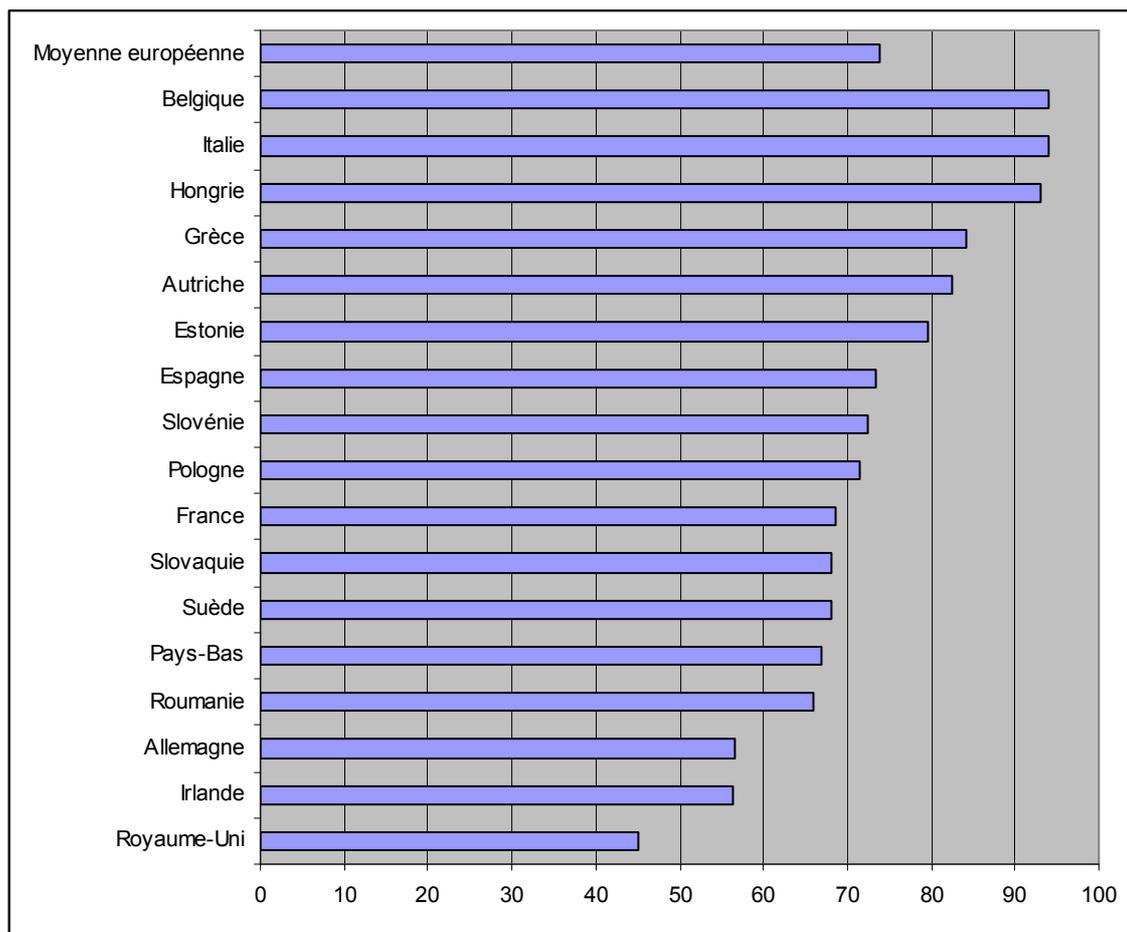


Figure n°74 : Le nombre des enseignants pour 1000 élèves aux niveaux primaire et secondaire dans les pays de l'Europe en 1999/2000, source : Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (Rapport sur l'enseignement public hongrois), Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 104.

Dans le département de Csongrád, dont le chef-lieu est Szeged, la proportion plus élevée (par rapport à la moyenne nationale) des établissements scolaires privés est bien visible à chaque niveau de l'enseignement (tableau n°21). Pourtant, conformément à la moyenne nationale, des institutions privées gèrent plus d'établissements – proportionnellement – au niveau secondaire qu'aux niveaux inférieurs.

Année scolaire 2002/2003							
Etablissement	Total	Publique	%	Privé			%
				Religieux	Laique	Total	
Ecole maternelle	192	175	91%	7	10	17	9%
Ecole primaire	130	123	95%	6	1	7	5%
Lycée professionnel	68	54	79%	1	13	14	21%
Lycée général	31	18	58%	4	9	13	42%

Tableau n°21 : Le nombre des établissements dans l'enseignement public et privé dans le département Csongrád, source : www.ksh.hu

Au niveau secondaire, ce sont les lycées généraux constituent la plus grande part parmi les établissements scolaires religieux dans le département Csongrád tout comme à l'échelle nationale. Des 4 lycées religieux 2 se trouvent à Szeged, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Par contre, seulement 3 lycées professionnels privés laïques se sont installés à Szeged. Au total, on y compte 5 lycées privés face aux 19 lycées publics. Globalement, on note le poids du réseau public dans l'enseignement secondaire à Szeged.

En ce qui concerne le nombre des enseignants dans le département, il correspond en gros à la moyenne nationale : pour 1000 élèves on compte 92,5 professeurs. Au niveau secondaire, nous trouvons des différences importantes : tandis qu'en lycées généraux l'enseignement des 1000 élèves est assuré par 90,8 professeurs, en lycées professionnels seulement par 80,2. Presque les mêmes proportions se présentent dans la ville de Szeged : 90,5 enseignants en lycées généraux et 84,2 en lycées professionnels. Il est donc bien visible que, contrairement aux états européens, lorsque l'on avance dans la scolarité, de moins en moins de professeurs desservent 1000 élèves. Cette tendance s'explique d'une part par la chute démographique au niveau élémentaire et par les phénomènes expansionnistes au niveau secondaire¹⁵⁹. Il est évident que plus un professeur encadre moins d'élèves, plus l'enseignement devient efficace. En même temps, cet encadrement élevé augmente les dépenses des municipalités. Les municipalités se trouvent donc face à une situation contradictoire où ils doivent choisir entre le niveau de l'enseignement et l'augmentation de leurs dépenses. Pour l'instant, la Hongrie et la ville de Szeged se

¹⁵⁹ Suite au changement de régime, les naissances augmentent depuis 1988 en vue d'une meilleure qualité de vie, mais elles chutent brusquement après 1995 en raison des restrictions économiques du gouvernement au pouvoir.

heurten à cette situation contradictoire seulement aux établissements élémentaires, car le nombre des lycéens est encore en croissance.

Conformément à la moyenne nationale, le nombre des élèves présente une forte diminution depuis 1996 au niveau maternel et depuis 2000 dans les établissements élémentaires tant au département de Csongrád que dans la ville de Szeged. Or, cette diminution ne touche pas encore les établissements secondaires où elle se fera sentir vraisemblablement dans trois ou quatre ans. Quant au niveau secondaire, les élèves glissent vers des formations plus générales et moins professionnelles (figures n°75-78) même si leur nombre augmente dans les deux filières ces dernières années (tableau n°22). La crise des effectifs ne touche pas donc les établissements secondaires, car les lycées généraux sont préférés par des élèves, et d'autre part, les lycées professionnels cherchent à renouveler leur offre en proposant des formations post-secondaires¹⁶⁰.

¹⁶⁰ Les bacheliers des lycées généraux qui n'ont pas réussi à entrer aux universités choisissent volontiers ces formations post-secondaires en vue d'acquiescer au moins une profession qui pourra leur servir peut-être plus tard, de plus, ils cherchent à profiter de l'année perdue avant d'essayer de nouveau l'examen d'entrée à l'université.

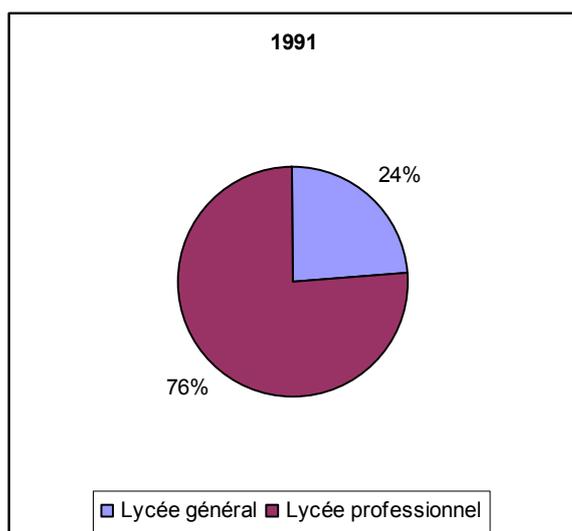


Figure n°75 : Lycéens dans le département Csongrád en 1991, source : www.ksh.hu

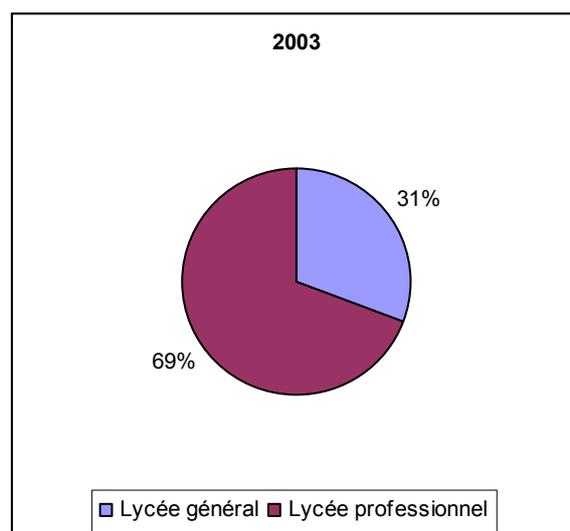


Figure n°77 : Lycéens dans le département Csongrád en 2003, source : www.ksh.hu

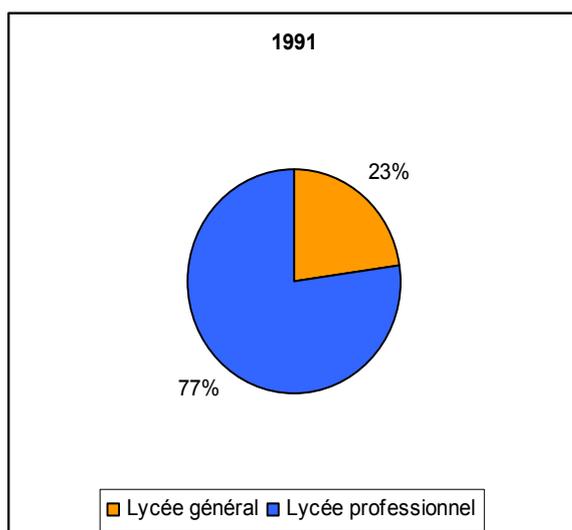


Figure n°76 : Lycéens à Szeged, source : www.ksh.hu

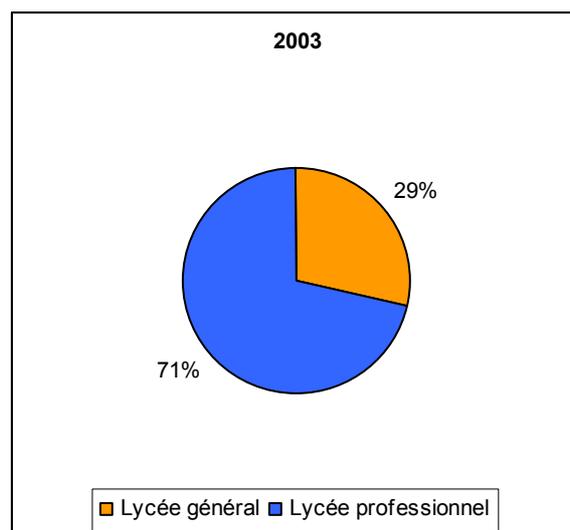


Figure n°78 : Lycéens à Szeged, source : www.ksh.hu

Année scolaire		
Nombre des élèves	Total	Elèves par classe
Ecole maternelle		
2001/2002	14 504	22
2002/2003	13 899	21
2003/2004	13 385	21
Ecole primaire		
2001/2002	38 981	21
2002/2003	38 289	21
2003/2004	37 493	22
Lycée professionnel		
2001/2002	17 229	26
2002/2003	17 116	26
2003/2004	18 137	27
Lycée général		
2001/2002	7 798	28
2002/2003	8 015	29
2003/2004	8 077	29

Tableau n°22 : Evolution du nombre des élèves dans le département Csongrád, source : www.ksh.hu

De ce que nous venons de présenter, il s'ensuit que l'offre des établissements est très ouverte, mais elle ne pourrait pas constituer à elle seule la motivation pour l'intérêt transfrontalier. Les explications, nous semble-t-il, se trouvent plutôt dans la situation scolaire des Hongrois de Voïvodine.

III.1.3 La situation scolaire de la minorité hongroise en Voïvodine

La situation scolaire de la minorité hongroise en Serbie montre une image aussi contradictoire que leur vie dans tous les domaines. Les décennies favorables, de 1974 à 1990, sont suivies par une période de restriction forte. La politique scolaire concernant les minorités a évolué en Serbie, jusqu'à ce nouveau millénaire, dans une direction opposée à celle des autres Etats comprenant une population hongroise importante. Il est bien vrai que

les dernières années apportent une amélioration notable, cependant, les droits minoritaires dans le domaine scolaire – en tant que force primordiale servant de maintien d’une minorité – devraient subir une amélioration significative.

Pendant l’époque du « royaume » des Serbes, des Croates et des Slovènes, le droit d’apprendre en langue minoritaire a été réduit au minimum telle sorte qu’à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, seulement deux enseignants du second degré et 150 instituteurs se trouvent en Voïvodine. Sous l’ère Tito, dans l’esprit de l’égalité, la Yougoslavie reconnaît les minorités et les établissements scolaires hongrois ont le droit d’ouvrir leurs portes dès la rentrée de 1945. Pareillement à la Hongrie, l’obligation scolaire a été élevée à 14 ans à la fin des années 1940. Il en découle le système de l’établissement des écoles primaires de huit ans, suivi des lycées généraux ou des lycées professionnels. Quant aux derniers, la durée de l’enseignement peut varier entre deux et quatre ans en fonction de ce que le lycéen souhaite procurer ou non un certificat de baccalauréat. Cependant, l’accès à l’université est ouvert aux lycéens qui ont suivi leurs études dans un des deux types d’établissements, sous réserve de l’acquisition du baccalauréat (figure n°79).

Par ailleurs, une politique de décentralisation caractérise l’éducation sous l’ère de Tito. De ce fait, l’un des ministres-adjoints responsables de l’éducation est recruté parmi les minorités. En d’autres termes, il est d’origine albanaise ou hongroise. Ce qui nous paraît encore plus important, c’est le fait de l’autonomie complète de la Voïvodine en matière d’éducation. Ainsi, dans le cas d’un établissement scolaire bilingue serbo-hongrois, l’adjoint du proviseur de nationalité serbe provient de la population hongroise. Il va de soi que le cas inverse est également possible : un proviseur de nationalité hongroise a un adjoint de nationalité serbe.

L’année scolaire 1975/1976 entraîne des mutations importantes dans le domaine de l’éducation : en effet, le régime titoïste effectue une réforme de l’éducation. Cette réforme cause de grands changements au niveau secondaire. Les lycées généraux en tant qu’écoles élitistes sont supprimés. Les lycées professionnels desservent désormais tout l’enseignement secondaire de la manière suivante : ceux qui ne souhaitent pas avoir un baccalauréat, reçoivent une éducation générale pendant une année ; la deuxième année sert à acquérir une profession. Par contre, pour ceux qui suivent leurs études secondaires pendant quatre ans, l’éducation générale dure deux années, suivies de deux autres années d’enseignement professionnel (figure n°80).

Age			Université
18		Lycée professionnel	Lycée general
17			
16		Lycée professionnel sans baccalauréat	
15			
14			
13			
12			
11			
10			
9			
8		Ecole primaire	
7			
6			
5			
4	Ecole maternelle		
3			

Figure n°79 : Le système scolaire en Voïvodine entre 1946-1975 et depuis 1990, réalisation : J. JORI

Age			Université
18		Lycée professionnel	
17			
16		Lycée professionnel sans baccalauréat	
15			
14			
13			
12			
11			
10			
9			
8		Ecole primaire	
7			
6			
5			
4	Ecole maternelle		
3			

Figure n°80 : Le système scolaire en Voïvodine entre 1975 et 1990, réalisation : J. JORI

L'admission à l'université est possible seulement avec un certificat de baccalauréat dans la poche. C'est à cette réforme que nous devons la dévaluation de l'enseignement général – au niveau secondaire – aux yeux de la population hongroise de Voïvodine. Par là s'explique aussi la préférence des lycées professionnels des élèves de Voïvodine, même de nos jours, parmi les lycées de Szeged.

C'est seulement en 1990 que l'ancien système est rétabli : dès lors, les lycées généraux peuvent fonctionner de nouveau. Malgré le fait que cette démarche soit positive, la réforme de 1990 en matière d'éducation comprend aussi de nombreuses modifications défavorables par rapport à la situation scolaire antérieure. En effet, à partir de cette année, l'éducation est gérée selon une politique centralisatrice. Autrement dit, c'est le ministre de l'Education Nationale qui a le pouvoir absolu concernant l'éducation. C'est lui qui nomme les proviseurs des établissements scolaires, voire les membres des conseils scolaires (auparavant cette responsabilité appartenait à la province autonome de Voïvodine). De plus, au sein du Ministère de l'Education Nationale, il n'existe pas de service qui s'occupe de l'éducation des minorités de Serbie (qui ne sont pas d'ailleurs en nombre négligeable). Il en découle que le nombre des proviseurs ou leurs adjoints de nationalité hongroise a diminué significativement : en 1997, des 63 écoles primaires où s'effectuait un enseignement en langue hongroise (soit complètement, soit partiellement) en Voïvodine, seulement 20 disposaient d'un proviseur ou d'un adjoint de nationalité hongroise. Dans les 43 autres écoles, les proviseurs ou leurs adjoints ne parlent pas du tout la langue hongroise¹⁶¹. Des 26 lycées bilingues¹⁶², 8 avaient un proviseur de nationalité hongrois. Les membres des conseils scolaires de Voïvodine ne se recrutaient qu'en nombre restreint parmi la population hongroise.

Des restrictions importantes s'imposent depuis 1992 concernant l'ouverture des classes hongroises. A partir de cette année, tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire, une formation peut être lancée en langue hongroise si au moins 15 élèves la

¹⁶¹ Tóth Lajos (1997), « L'enseignement en langue hongroise en Voïvodine », in *Anyanyelvű oktatásunk* (Enseignement en langue maternelle), réd. Gábrity-Molnár Irén, Mirnics Zsuzsa, MTT Könyvtár, Szabadka, p. 53.

¹⁶² En 1997, il n'existe pas de lycée hongrois en Voïvodine : nous ne pouvons rencontrer que des lycées bilingues. C'est à partir de 2004 que deux lycées hongrois ouvrent leurs portes dans cette région.

demandent. Pour les étudiants, ce chiffre est encore plus défavorable : il remonte à 30 sans que les jeunes puissent passer des concours d'entrée en langue hongroise.¹⁶³

Cette mesure limite l'enseignement en langue hongroise de deux manières. D'une part, dans les communes de moins de 1500 habitants hongrois, il est désormais impossible d'établir des classes hongroises dans les écoles primaires étant donné que le taux de natalité reste inférieur à 10/1000 dans le cas de la population hongroise. En d'autres termes, il est prescrit qu'une communauté *magyarophone* compte au moins 2000 personnes pour qu'une classe hongroise puisse être ouverte.

D'autre part, pendant le second cycle de l'enseignement, il s'avère difficile d'ouvrir une formation en langue hongroise à 15 personnes. Il est difficile de trouver 15 personnes souhaitant suivre la même formation même dans les villes moyennes puisque les formations sont fragmentées, trop spécifiques et non pas regroupées selon une certaine logique. A tout cela, il convient d'ajouter que l'ouverture des formations en langue serbe n'est liée à aucune restriction concernant le nombre des élèves. En d'autres termes, une formation, où l'enseignement se déroule uniquement en langue serbe, peut être lancée même avec moins de 15 élèves. Cette mesure (défavorisante pour les minorités) reste en vigueur même de nos jours.

En ce qui concerne les instructions scolaires, jusqu'en 1990, elles ont englobé des heures suffisantes – en chaque matière – pour préserver la culture hongroise tant au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire. Cependant, à partir des années 1990, des restrictions se sont effectuées surtout en histoire. (L'histoire hongroise était enseignée de 3 à 5 heures dans les lycées bilingues.)

Le manque de manuels et d'autres outils (atlas, cartes, encyclopédies, etc.) en langue hongroise se manifeste également à partir de l'année 1990 où l'on a interdit l'entrée des ouvrages hongrois sur le territoire de Serbie. L'utilisation des manuels provenant de Hongrie est prohibée jusqu'à nos jours¹⁶⁴ alors que le système d'enseignement hongrois permet d'enseigner – dans ses écoles serbes – avec des manuels qui viennent de Serbie. Des manuels utilisés dans les établissements hongrois ou bilingues de Voïvodine proviennent de la maison d'édition de Voïvodine spécialisée en manuels scolaires jusqu'en 1993. Année où cette maison d'édition a été supprimée. Dès lors, l'édition des manuels

¹⁶³ C'était la première fois en 2004 que les jeunes Hongrois ont pu passer le concours d'entrée en langue hongroise s'ils ont prévenu les autorités de leurs intentions, mais uniquement l'Université de Novi Sad a assuré cette possibilité.

¹⁶⁴ Suite aux négociations durant plusieurs années, des instituteurs pourront utiliser à l'avenir des manuels scolaires provenant de Hongrie, mais seulement pendant les quatre premières années de scolarisation.

s'effectue en Beograd et, en outre, ils se font par traduction et non pas par les auteurs de nationalité hongroise d'où de nombreuses fautes linguistiques.

De plus, un manque important des manuels en langue hongroise s'impose au niveau secondaire, surtout pour les matières professionnelles. C'est Madame Edit Soós, responsable de l'Education dans le Conseil National Hongrois de Voïvodine – d'ailleurs enseignante dans un lycée professionnel à Subotica –, qui nous a raconté que la plupart des enseignants n'avaient pas à leur disposition de manuels pour enseigner les matières professionnelles. De ce fait, ils utilisent leurs notes universitaires (essentiellement en langue serbe), ils le traduisent et soit ils le dictent aux élèves, soit ils distribuent des feuilles photocopiées. Une seule aide se présente pour eux : grâce au travail de deux professeurs, la revue *Családi Kör*, à partir de 1994 – présentée dans la partie précédente comme la revue préférée de nos lycéens enquêtés –, fait apparaître un dossier en langue hongroise comprenant le programme des matières générales et professionnelles des lycées.

La chute du régime Milosevic entraîne des changements dans le domaine de l'éducation. Depuis 2000, les proviseurs des établissements scolaires sont nommés par les municipalités et non plus le Ministère de l'Education qui garde cependant le droit de ratification. La centralisation est également modérée par le fait que, désormais, c'est le proviseur qui désigne les enseignants et décide de l'organisation de l'enseignement. De cette façon, certains proviseurs emploient des enseignants serbes dans des écoles hongroises. En effet, nous trouvons plusieurs écoles, même dans les communes où les Hongrois sont en majorité, dans lesquelles la plupart des matières sont enseignées en langue serbe. Cela a pour effet que le nombre des écoles hongroises recule progressivement, cédant la place aux écoles bilingues.

Les programmes scolaires sont élaborés par le Conseil National de l'Education dont les membres – désignés par le ministre de l'Education – se composent des spécialistes en pédagogie et des représentants des organismes civils, des Eglises et des minorités. De surcroît, les certificats scolaires doivent être fournis en deux langues pour les élèves des classes hongroises ou bilingues, voire l'administration des établissements scolaires s'effectue également en deux langues.

Comme nous l'avons déjà plusieurs fois noté, le nombre d'élèves hongrois de Voïvodine est en diminution continue depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale (tableau n°25). C'est seulement en l'an 2002 qu'on note une augmentation du nombre des élèves ce qui est certainement dû au retour des émigrés pendant la guerre des Balkans,

mais l'année suivante, les effectifs commencent à s'affaiblir de nouveau. Par ailleurs, la chute des naissances devient de plus en plus importante depuis les années 1980, probablement en conséquence de la situation incertaine de la population hongroise en Voïvodine. De ce fait, le nombre des scolarisés hongrois, et par là même, les classes hongroises s'affaiblissent d'une année à l'autre. Par rapport aux années 1950, nous comptons de nos jours seulement 40% des élèves au premier cycle (tableau n°23). L'effectif des élèves reste le plus élevé dans des communes suivantes en 2003 : Subotica (3 757), Kanjiza (2 228), Senta (1 904), Backa Topola (1 781) et Becej (1 652). Il n'est pas surprenant que ces communes figurent en premier lieu aussi parmi le domicile désigné par nos lycéens enquêtés. Effectivement, c'est dans les écoles primaires de ces villes où l'on forme le plus d'élèves mais pourquoi ces élèves n'y restent-ils pas pour continuer leurs études ? La réponse réside dans le fonctionnement de l'enseignement secondaire en Voïvodine.

Nombre des enfants nés des parents hongrois en Voïvodine				
Année	Hongrois	Pourcentage de la population totale (%)	Naissances	Taux de natalité (‰)
1948	428 932	26	9 000 *	7,90
1961	442 561	24	6 778	4,40
1971	423 866	22	5 032	- 1,60
1981	385 356	19	4 719	- 3,90
1991	339 491	17	3 621	- 8,20
2001	293 299	14	Pas de d.	Pas de données

*estimation

Tableau n°23 : Nombre des naissances hongroises en Voïvodine, source : Mirnics Károly (1998), *A magyar kisebbség iskolázottsági szintje a Vajdaságban (Le niveau de scolarisation de la minorité hongroise en Voïvodine)*, in *Vajdasági Útkereső, Szabadka*, pp. 33-93 et www.htmh.hu

Le réseau des établissements scolaires de second degré s'est formé jusqu'à la fin des années 1960 d'où le plus grand nombre de lycéens pendant cette année. En 1969, le nombre des lycées généraux hongrois s'élève à 4 et celui des lycées généraux bilingues à 8. L'enseignement s'est déroulé uniquement en langue hongroise dans 18 lycées professionnels et en deux langues – serbes et hongrois – dans 30. Par contre, à partir de 1975, année où l'Etat yougoslave supprime les lycées généraux et ouvre des lycées uniformes à deux langues, le nombre des lycéens suivant les études en hongrois commence

à diminuer fortement. De plus, la proportion des lycéens qui s'inscrivent dans des lycées hongrois ou bilingues baisse également significativement après 1975 suite à la fermeture des lycées généraux (tableau n°24).

Cette tendance dure jusqu'en 1990, année où les lycées généraux sont de nouveau rétablis. Il n'est donc guère étonnant que l'effectif des lycéens augmente, car il est beaucoup plus facile de monter des classes à 15 élèves hongrois dans un lycée général que dans un lycée professionnel. Cela contribue également, à notre avis, au passage des lycéens en Hongrie. Pendant les années 1990, le nombre des lycéens décroît de presque 700 et dans les deux types de lycées (de 29 à 27) où la possibilité de suivre les études est assurée (au moins en partie) en hongrois. Il n'existe cependant pas de lycée général où l'enseignement se déroulerait uniquement en langue hongroise.

Après de la chute du régime Milosevic, le retour des émigrés a entraîné la croissance des effectifs des lycéens, tendance qui diminue de nouveau de nos jours. Par contre, deux lycées rouvrent leurs portes en 2000 et en 2004 : par ce geste, on assiste à l'ouverture des deux premiers lycées hongrois où les élèves peuvent suivre les études entièrement en langue hongroise. Quant à la langue serbe, elle y est enseignée comme première langue étrangère. Actuellement, c'est dans 31 lycées que les élèves peuvent apprendre au moins une partie des matières en hongrois.

Nombre des élèves dans des établissements scolaires hongrois de Voïvodine						
Année	Nombre des élèves au premier cycle	Second cycle	Lycée professionnel	sans bac	avec bac	Lycée général
1953	49 690					
1966	40 363	4 418				
1974	32 279	7 324	4 993	3 198	1 795	2 331
1985	26 201	5 950	5 950	2 600	3 350	0
1990	26 794	6 860	6 860*	3 575	3 285	0
1994	23 073	6 618	5 312			1 306
1996	21 848	6 362		2 919		
2000	18 249	6 183	4 882	2 433	2 449	1 301
2002	18 732	6 892	5 377	2 834	2 543	1 515
2003	18 525	6 783	5 542	2 511	3 031	1 241

*Il existe déjà des lycées généraux, mais les statistiques ne les traitent pas encore à part.

Tableau n°24 : Nombre des élèves dans des établissements scolaires hongrois de Voïvodine, source : Tóth Lajos (1997), *L'enseignement en langue hongroise en Voïvodine, in. Anyanyelvű oktatásunk (Enseignement en langue maternelle), réd. Gábrity-Molnár Irén, Mirnics Zsuzsa, MTT Könyvtár, Szabadka, pp. 37-62 et www.htmh.hu*

Nombre des lycéens suivant les études en langue hongroise en Voïvodine			
Année	Lycéens de nationalité hongroise	Lycéens faisant les études en hongrois	%
1974	11 881	7 324	62%
1985	11 342	5 950	52%
1990	9 690	6 860	71%
1996	9 466	6 362	67%
2000	9 113	6 183	68%

Tableau n°25 : Lycéens suivant les études en langue hongroise en Voïvodine, source : Mirnics Károly (1998), *A magyar kisebbség iskolázottsági szintje a Vajdaságban (Le niveau de scolarisation de la minorité hongroise en Voïvodine)*, in. *Vajdasági Útkereső, Szabadka*, pp. 33-93 et Dossier pédagogique de la revue *Új Kép (Nouvelle Image)*, 2003/4

L'offre de la formation secondaire en langue hongroise s'achemine vers les lycées professionnels (tableau n°26). En 1997, des 27 lycées où les élèves ont la possibilité d'apprendre en hongrois, 7 offraient une formation générale alors que 20 étaient le nombre des lycées professionnels. Dans ces 7 lycées généraux, 23 élèves constituent une classe en moyenne tandis qu'aux lycées professionnels, ce chiffre s'élève à 26. Ces derniers assurent 49 formations professionnelles dont les plus populaires sont la mécanique, l'agriculture et l'électricité. Des 2138 élèves, 361 s'inscrivent en formation de mécanicien de trois ans (sans baccalauréat), 324 en celle d'agriculteur et 203 en celle d'électricien. Au total, 324 était seulement le nombre de ceux qui se sont inscrits dans un lycée général¹⁶⁵.

¹⁶⁵ Cf. Gábrity-Molnár Irén (1998), *A jugoszláv társadalmi környezet elemzése a nemzeti kisebbségek szempontjából (L'analyse de la société yougoslave du point de vue des minorités nationales)* in. *Vajdasági Útkereső, Szabadka*, p. 24

Offre de la formation des lycées hongrois en 1997				
	Lycée gén.	Spécialité	Lycée prof.	Formation
Subotica	1	maths, anglais	6	économie, médecine, industrie de chimie, agroalimentaire, architecture, électricien
Backa Topola	1	-	2	industrie agroalimentaire, industrie légère (coiffeur, menuisier)
Kanjiza	0	-	1	agriculture (mécanicien, jardinage)
Senta	1	-	2	infirmière, économie, commerce
Ada	0	-	1	plombier, électricien, industrie de textile
Becej	1	-	2	économie, commerce, mécanicien
Temerin	0	-	1	mécanicien, couturière
Novi Sad	1	-	1	électricien
Sombor	1	-	2	infirmière, serrurier
Zrenjanin	1	-	0	
Coka	0	-	1	industrie de chimie, agroalimentaire
Knezevac	0	-	1	chauffeur, mécanicien
Total	7		20	

Tableau n°26 : Offre de formation des lycées hongrois en 1997, source : Annexe de Vajdasági Útkereső (éd.cit.), pp. 318-323



Figure n°81 : La situation des lycées hongrois en Voïvodine, source : www.vajdasag.hu/doroszlo/vajdasag.php, complétée par J. JORI¹⁶⁶

¹⁶⁶ Nous trouvons les lycées hongrois dans les villes soulignées.

En 2004, nous trouvons déjà 31 lycées dont 21 avec une formation professionnelle et 10 avec une formation générale. (tableau n°27 et figure n°81) Des trois nouveaux lycées, deux assurent l'enseignement entièrement en langue hongroise et le troisième en partie. Les deux lycées professionnels, qui se sont ouverts, offrent des formations dans les métiers de santé et d'architecture. Pour ce qui est du profil des autres établissements scolaires, il ne change pas par rapport aux années 1990. Une grande offre se présente avant tout dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, mécanique et la santé. Cette offre est la conséquence des structures figées de l'ancien régime yougoslave où c'est l'industrie légère et l'agriculture qui déterminent l'économie de la Voïvodine. En conséquence de la guerre des Balkans, cette offre ne pouvait pas renouveler jusqu'à présent, faute de financement étatique investi dans l'enseignement.

En comparant cette offre avec celle de Szeged, nous ne trouvons ni de formation artistique, ni d'informatique ou de logistique. Pourtant, ces deux derniers métiers sont très recherchés sur le marché de travail de nos jours. En outre, les lycées généraux de Szeged sont également plus diversifiés : ils proposent des classes spécialisées en plusieurs langues (anglais, allemand, français) et en sciences naturelles (biologie, chimie).

En Voïvodine, le réseau des écoles privés n'existe pas, nous trouvons seulement un lycée catholique pour les garçons à Subotica où l'enseignement se déroule cependant en langue croate¹⁶⁷. Il aurait été donc très intéressant de connaître le nombre des élèves transfrontaliers dans les lycées catholiques de Szeged. Nous ne pouvons que supposer qu'ils y sont présents en grand nombre, étant donné que nous n'avons pas accès aux statistiques de ces lycées, nous pouvons risquer des hypothèses à partir des questionnaires répondus par les lycéennes du seul établissement catholique qui nous a permis de les faire remplir.

Globalement, nous pouvons constater que l'offre des lycées de Voïvodine n'a pas fondamentalement changé depuis presque 25 ans : elle garde la structure de la demande du marché de travail des années 1980. Les élèves souhaitant s'adapter aux nouvelles demandes essaient de chercher des lycées ou en langue serbe ou en Hongrie, au-delà de la frontière.

¹⁶⁷ La religion des Croates est en général le catholicisme tandis que les Serbes sont majoritairement orthodoxes.

Offre de formation des lycées hongrois en 2004				
	Lycée gén.	Spécialité	Lycée prof.	Formation
Subotica	2	maths, anglais	5	économie, médecine, industrie de chimie, agroalimentaire, architecture, électricien
Backa Topola	1		2	industrie agroalimentaire, industrie légère (coiffeur, menuisier)
Kanjiza	0		1	agriculture (mécanicien, jardinage)
Senta	2	maths	2	infirmière, économie, commerce
Ada	0		1	plombier, électricien, industrie de textile
Becej	1		2	économie, commerce, mécanicien
Temerin	0		1	mécanicien, couturière
Novi Sad	1		2	électricien, médecine
Sombor	1		2	infirmière, serrurier
Zrenjanin	1		1	industrie du bâtiment
Coka	0		1	industrie de chimie, agroalimentaire
Knezevac	1		1	chauffeur, mécanicien
Total	10		21	

Tableau n°27 : Offre de formation des lycées hongrois en 2004, source : www.htmh.hu

Prenant en considération les moyennes statistiques, c'est à peu près 60 à 65 % des élèves de nationalité hongroise sortant de l'école primaire qui continuent leurs études dans un établissement secondaire. Cette proportion reste largement inférieure à la moyenne des élèves serbes (95%). L'acquisition du baccalauréat présente également une situation plus favorable pour la population serbe de la Voïvodine que parmi les Hongrois. En 1991, 28 % des Hongrois disposait d'un baccalauréat face à 35 % des Serbes¹⁶⁸.

Il en découle que la majorité des élèves hongrois soit commence à travailler après avoir fini leurs études primaires, soit ne reste au lycée que pendant deux ou trois ans sans arriver au baccalauréat, se privant ainsi de la possibilité de continuer des études dans une université. Pourtant, il est évident que la scolarisation à plus haut niveau pourrait largement contribuer au maintien de la culture hongroise au sein de la Voïvodine. De ce fait, l'assimilation de la population serait affaiblie. A ce sujet, la question suivante se pose : En quoi consistent les raisons pour lesquelles cette minorité renonce à la possibilité d'être scolarisée à un degré plus élevé ? La situation de l'enseignement supérieure en Serbie y fournit les réponses.

¹⁶⁸ Cf. Mirnics Károly (1998), A magyar kisebbség iskolázottsági szintje a Vajdaságban (Le niveau de scolarisation de la minorité hongroise en Voïvodine), in *Vajdasági Útkereső*, Szabadka, p. 50

En Voïvodine, il n'existe pas et n'a jamais existé d'établissement supérieur hongrois (contrairement à la Roumanie et à la Slovaquie où l'on a récemment ouvert des universités hongroises). L'Université de Novi Sad qui attire le plus d'étudiants hongrois a ouvert ses portes en 1954. A partir de cette date, l'effectif des étudiants hongrois augmente, culminant en 1979 en 4364. Les concours d'entrée et l'enseignement se déroulent essentiellement en serbe même si le nombre des étudiants atteint la limite de 30, prescrite pour pouvoir débiter une formation pour les Hongrois. Il s'ensuit que les élèves arrivant des lycées hongrois partent d'une situation préalable désavantagée, car ils ne connaissent pas les termes techniques serbes. De plus, des manuels hongrois ne paraissent plus à partir de 1990. Dans cette situation, il n'est guère étonnant qu'une partie des élèves choisit des universités en Hongrie. Pour avoir une meilleure réussite lors des concours d'entrée¹⁶⁹, certains optent pour suivre déjà des études secondaires en Hongrie.

A vrai dire, c'est la formation des enseignants hongrois qui pose la plus grande difficulté. Les instituteurs sont formés à Subotica et à Sombor où la majorité des matières est initiée en hongrois. Le nombre des instituteurs est satisfaisant pour les élèves hongrois. Par contre, un grand manque s'impose pour les enseignants au second cycle. Concernant les lettres, à l'UFR de Hongrois de l'Université de Novi Sad, l'enseignement hongrois est entièrement assuré tandis que pour les professeurs des sciences, le nombre des matières en hongrois reste très limité. De ce fait, de moins en moins d'étudiants hongrois choisissent la formation d'enseignant d'où aussi le manque des professeurs dans des lycées. Par là, les directeurs des établissements scolaires hongrois emploient des enseignants serbes et de plus en de matières s'effectuent en langue serbe pour les lycéens hongrois (cf. annexe n°9) C'est pour cette raison que – faute de terme approprié – nous avons nommé parfois les écoles hongroises des écoles bilingues. Au fait, il s'agit des écoles hongroises avec des enseignants serbes. Une solution se présenterait logiquement pour résoudre le manque des professeurs hongrois : il suffirait de les recruter en Hongrie. Il est cependant interdit d'employer des étrangers en Serbie. De cette façon, le travail transfrontalier ne s'effectue pas dans le sens Hongrie-Serbie.

¹⁶⁹ Les programmes scolaires sont considérablement différents en Serbie et en Hongrie même dans le domaine des sciences.

Après avoir assuré l'analyse des deux systèmes scolaires, le différentiel frontalier se manifeste nettement en matière de scolarité. Tandis qu'en Hongrie le système scolaire présente une image assez décentralisée des plusieurs points de vue, le système scolaire serbe est sous contrôle étatique. En effet, l'effet de décentralisation se manifeste d'une part par le fait que les programmes nationaux hongrois sont assez lâches, cédant une large place à l'utilisation des programmes locaux élaborés par les établissements eux-mêmes. D'autre part, l'encadrement des élèves ne s'effectue pas suivant les zones de recrutement, celles-ci sont annulées par la réforme d'éducation du début des années 1990. De ce fait, les enfants ont devant eux un large choix d'établissements. Par contre, en Voïvodine, les programmes sont définis par l'Etat, même pour les minorités. De plus, l'ouverture d'une classe hongroise est liée non seulement à un nombre défini de population hongroise dans une aire de recrutement, mais également à un nombre minimum d'inscriptions. Il est vraiment difficile de remplir cette dernière condition surtout dans le cas des formations professionnelles spécialisées.

A part le caractère centralisé ou décentralisé des systèmes scolaires, nous considérons d'autres différences en matière scolaire. En Serbie, suite aux détériorations des conditions de vie en conséquence de la guerre des Balkans, le développement de l'enseignement reste à l'écart, car la priorité est donnée à la restauration du secteur économique du pays. Ainsi, l'offre de formation n'a pas été renouvelée depuis une dizaine d'année, surtout pas celle concernant les minorités. En revanche, la ville de Szeged est considérée comme la ville de la culture et de l'éducation en Hongrie. De ce fait, elle cherche à renouveler continuellement son offre de formation tant au niveau secondaire que supérieur. Avec son réseau secondaire à diverses offres, la ville souhaite s'adapter aux demandes du marché de travail.

Finalement, nous ne pouvons pas passer à côté des conditions de l'enseignement dans les deux régions. A Szeged, même s'il existe des manques dans les établissements surtout au niveau de l'équipement (bâtiment à rénover), un large choix de manuels et d'enseignants bien formés sont à la disposition des élèves. Par contre, en Voïvodine, c'est justement le niveau de l'enseignement qui pose le plus grand problème pour les minorités, car il manque des enseignants formés et des manuels en leur langue, sans oublier les conditions matérielles (manque de moyens pédagogiques : rétroprojecteurs, craies, cartes, etc.)

De nos jours, la situation des scolarisés hongrois de Serbie présente l'image la plus défavorable parmi les élèves des minorités hongroises en général. Or, la population hongroise de Serbie partait d'une situation plus avantageuse par rapport aux politiques scolaires des minorités des autres Etats voisins de la Hongrie. Il n'est donc pas surprenant d'observer la présence massive des lycéens de nationalité serbe dans les établissements scolaires de Szeged. Il est temps de considérer les intérêts qui soutiennent ou contrarient cette scolarité transfrontalière.

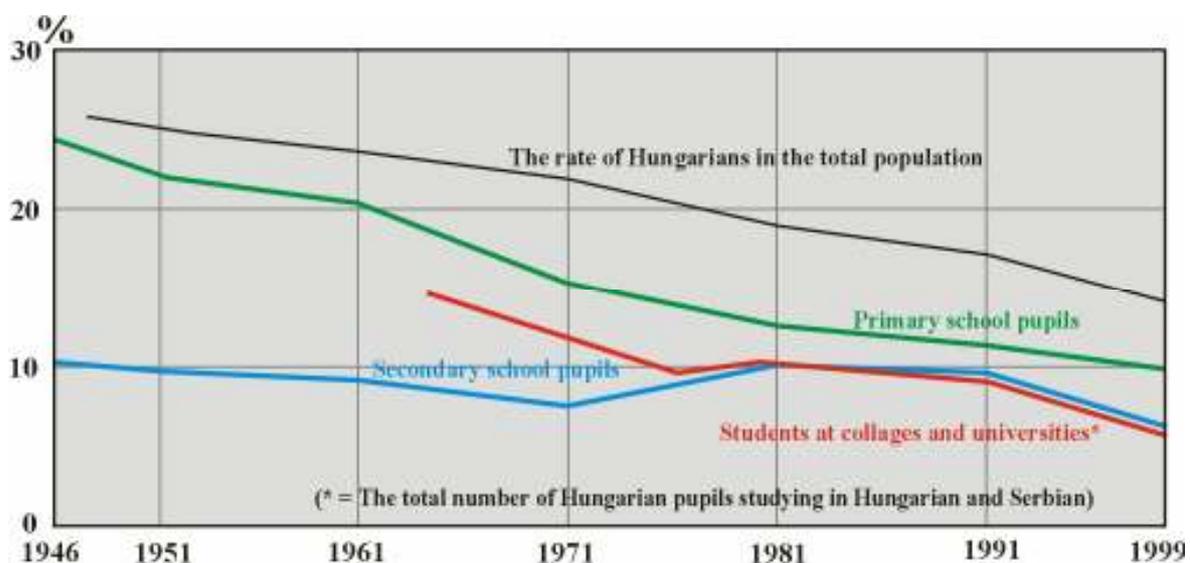


Figure n°82 : La proportion des élèves suivant leurs études en langue hongroise en Voïvodine entre 1946 et 1999, source : www.htmh.hu

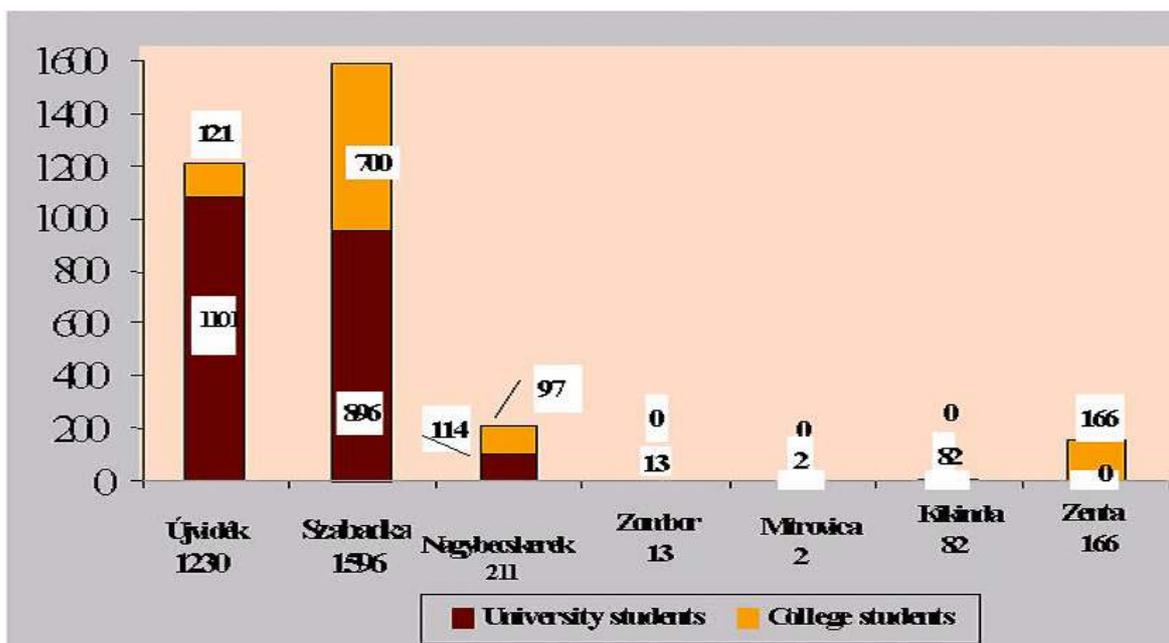


Figure n°83 : Le nombre d'étudiants dans des villes de Voïvodine durant l'année scolaire 2002/2003, source : www.htmh.hu

III.2 Jeu des acteurs dans la scolarité transfrontalière

La frontière serbo-hongroise et ses flux scolaires peuvent être différemment utilisés ou interprétés selon les acteurs, allant de l'élève concerné et sa famille, en passant par les établissements scolaires, la ville de Szeged, l'Etat hongrois jusqu'à l'Union Européenne. En partant de la grande à la petite échelle, nous chercherons à présenter par la suite ces différents intérêts et enjeux liés à la scolarité transfrontalière.

Il ne s'agit pas toutefois d'un simple emboîtement d'échelles. Il existe plutôt, entre celles-ci, des interférences. La diversité des acteurs (élèves, familles, enseignants, chefs d'établissements, responsables aux municipalités et à l'Etat) et des échelles (locale, régionale, étatique, européenne) entraîne les interférences, c'est-à-dire l'interdépendance des acteurs aux différentes échelles. A tout cela s'ajoute la diversité des temporalités du territoire se manifestant tant à court (p. ex. temps passé en attente au passage de la frontière) qu'à long terme (p. ex. diminution du nombre des élèves). En effet, l'analyse de la mobilité scolaire transfrontalière nous a amené à l'étude de la complexité territoriale que nous essayons de présenter par la suite.

III.2.1 L'élève en quête de...

Les questionnaires fournis par 139 lycéens étrangers (essentiellement de Serbie et de Roumanie), soit plus de 40% des lycéens étrangers, et leur exploitation informatique (par des graphiques, des tableaux et des histogrammes) nous permet de présenter les logiques comportementales des lycéens étrangers. Les entretiens complémentaires nous ont aidés à vérifier la fiabilité des réponses apportées aux questionnaires. Cependant, l'analyse qui suit ne peut pas être considérée comme le reflet exact de la scolarité transfrontalière. Notre but était, par ailleurs, de comprendre les motivations essentielles des élèves dont les résultats sont visualisés sous forme de diagrammes et de graphiques.

A, Le début de la scolarisation en Hongrie

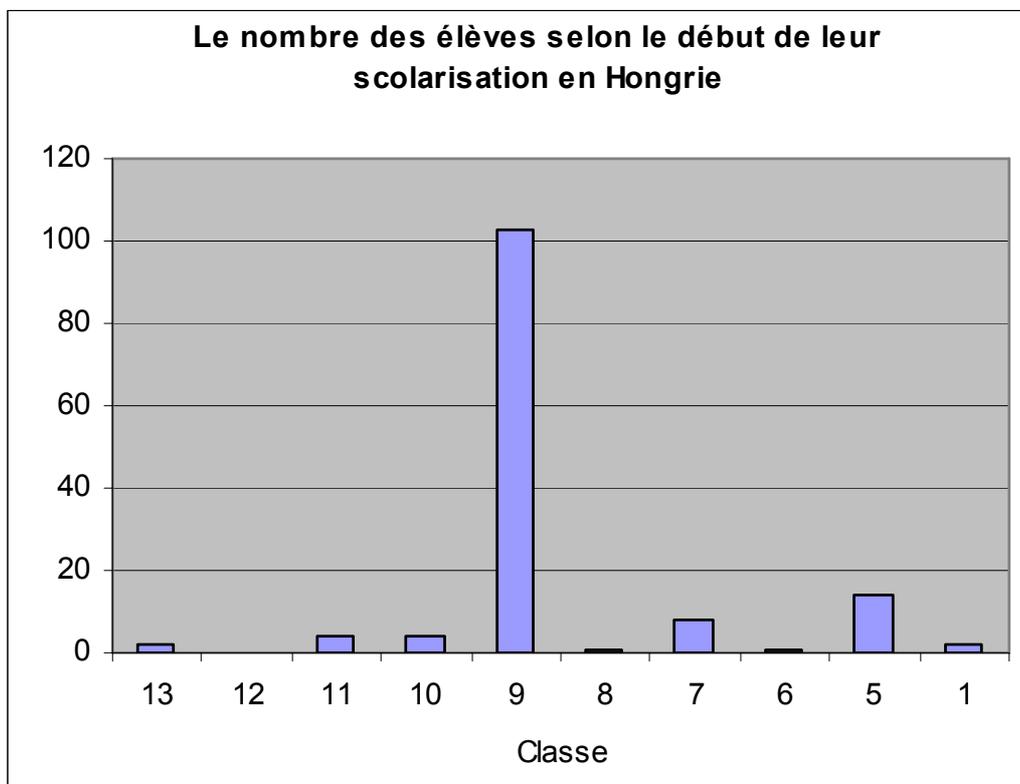


Figure n°84 : Le nombre d'élèves enquêtés selon le début de leur scolarisation en Hongrie, réalisation : J. JORI¹⁷⁰

Les lycéens enquêtés assument le choix d'une migration transfrontalière. Ils contribuent ainsi à une véritable ouverture de la frontière serbo-hongroise, l'espace de recrutement se trouvant plus élargi que l'on ne l'aurait pensé¹⁷¹.

Le début de cette scolarité transfrontalière est aussi significatif de l'émergence du phénomène. Il remonte à la neuvième classe pour les trois-quarts de nos lycéens enquêtés (figure n°84). Cela s'explique par le fait que c'est à partir de cette classe que débute le second cycle de l'enseignement en Hongrie. Les élèves hongrois de Voïvodine optent donc pour arriver essentiellement au début de ce cycle, tout en continuant leurs études au moins quatre années dans l'établissement choisi.

¹⁷⁰ En Hongrie, les classes sont numérotées inversement au système français : nous commençons l'école primaire par la première classe et nous finissons le lycée par le 12^e classe (équivalent de la classe de terminale en France).

¹⁷¹ Voir à ce sujet la partie I, pp. 84-91.

Si les familles hongroises de Voïvodine n'inscrivent pas leurs enfants en Hongrie pendant le premier cycle, c'est d'une part parce que la perméabilité entre les systèmes scolaires hongrois et serbe n'est pas assurée : si un élève serbe arrive dans une école primaire hongroise, il est soumis à un examen de passage en diverses matières qu'il n'a pas suivies auparavant en Voïvodine (par exemple : la littérature, l'histoire et la géographie hongroises). Le même processus s'impose à lui s'il souhaite rentrer en Serbie et y continuer ses études : des examens lui sont prescrits en littérature, en histoire et en géographie serbes. Par contre, si l'élève réussit l'examen d'entrée au lycée hongrois à l'âge de 14 ans (début de lycée de 4 ans en Hongrie), il est admis sans qu'il soit obligé de passer l'examen de passage (prescrit s'il arrive dans le cycle d'enseignement hongrois à un autre moment).

D'autre part, l'enseignement en langue hongroise est plus ou moins assurée au premier cycle en Voïvodine et les parents ne laissent pas volontiers leurs enfants dans un pays étranger pour des raisons évidentes (leur jeunesse). Même si des contraintes de langue ne s'imposent pas, l'enfant rencontre de nombreuses difficultés à résoudre, essentiellement de nature administrative. De plus, jusqu'à ce que l'enfant n'atteigne pas l'âge de 14 ans, il ne peut pas résider seul sur le territoire hongrois : quelqu'un de la famille doit lui assurer le droit d'accueil en Hongrie. En outre, l'élève étranger doit ouvrir un compte bancaire hongrois avec une somme déterminée (300 000 Forints par an, équivalents à 1 200 Euros)¹⁷² pour couvrir les frais de son séjour en Hongrie. Pourtant, le titulaire d'un compte bancaire ne peut pas être une personne de moins de 14 ans.

Les élèves arrivent donc essentiellement à l'âge de 14 ans pour rejoindre le cycle secondaire hongrois. Cependant, l'apport des élèves hongrois de Voïvodine ne se mesure pas seulement en termes quantitatifs, mais également en facteurs qualitatifs d'où l'importance d'éclairer la motivation des élèves.

¹⁷² Le salaire moyen mensuel en Serbie est seulement 200 Euros. De ce fait, une famille doit mettre sur le compte bancaire hongrois six mois de salaire du père ou de la mère ce qui constitue un grand obstacle pour la majorité des familles.

B, Typologie des choix

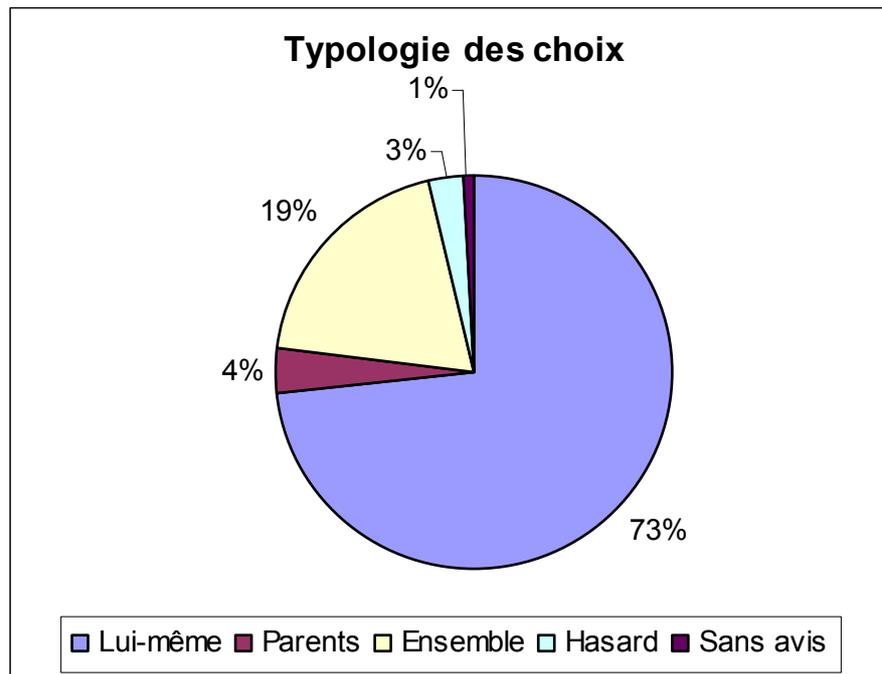


Figure n°85 : La proportion des facteurs décisifs dans les choix d'un établissement scolaire hongrois, réalisation : J. JORI

Dans le choix des écoles, les parents de Voïvodine laissent libre cours à leurs enfants, du moins c'est ce que nous voyons d'après les réponses fournies par les lycéens et les parents enquêtés (figure n°85). Seulement 4% des élèves ont répondu laisser le choix aux parents face aux 73% qui avouent avoir choisi eux-mêmes leur école. Même une partie des parents accepte le choix de leurs enfants. En effet, l'élève hongrois de Voïvodine se positionne comme celui qui décide de son propre avenir. Quasiment un élève sur cinq affirme le besoin de trouver ensemble avec les parents une formation qui est la plus adaptée pour lui. De ce fait, la place prise par le hasard ne constitue pas de proportion importante (3%). Les élèves semblent donc bien réfléchir avant de prendre leur décision sur leur futur lycée. Mais qui ou qu'est-ce qui les motive dans cette décision importante ?

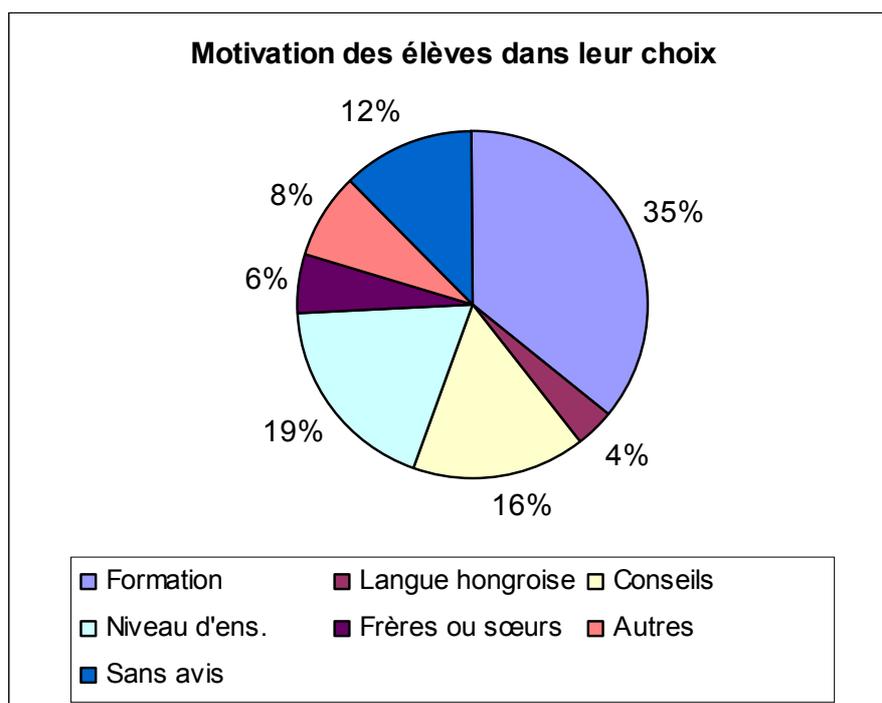


Figure n°86 : Motivation des élèves dans leur choix, réalisation : J. JORI

La motivation essentielle semble confirmer le fait que l'élève essaie d'avoir une formation convenable à ses désirs. Plus d'un tiers des élèves déclarent la spécialité de formation offerte par le lycée choisi comme facteur de motivation déterminant (figure n°86). C'est avant tout vers les filières professionnelles que s'orientent nos lycéens enquêtés, à savoir les formations qu'ils ne trouvent pas en Voïvodine : ce sont notamment dans les filières informatique ou logistique, les langues (classes bilingues où une grande partie des matières est enseignée en langue étrangère), les sciences (la biologie et la chimie pour avoir accès aux carrières médicales) et les arts où la représentation des Hongrois de Voïvodine est la plus élevée¹⁷³. Pour compléter cette exigence de la formation adéquate, il faut ajouter qu'un lycéen sur cinq trouve qu'il pourra accéder à un enseignement de plus haut niveau en suivant le système scolaire hongrois que son équivalent serbe. Ces élèves se souviennent certainement des années de guerres où les circonstances de l'éducation étaient désastreuses (manque d'électricité et de chauffage dans les établissements). De surcroît, le

¹⁷³ Si l'on considère la Hongrie entière, ces formations ne constituent pas des spécificités rarissimes (sauf peut-être les arts). Elles sont en effet présentes dans chaque ville où fonctionnent au moins un lycée professionnel et un lycée général. Ces formations n'ont pas donc d'aire d'attraction très importante. Cependant, pour les Hongrois de Serbie, ces filières restent quasiment inaccessibles en Voïvodine qui sont par ailleurs des métiers recherchés sur le marché de travail. Il n'est donc aucunement étonnant d'observer la présence de ces élèves de Voïvodine dans ces lycées.

manque d'enseignants hongrois devrait également motiver les élèves à venir étudier en Hongrie. Or, le peu de réponses (4%) concernant la possibilité d'apprendre en langue hongroise nous surprend. Apparemment, c'est la formation qui importe davantage et non pas la langue en laquelle on enseigne. Même s'ils sont fortement attaché à leur identité hongroise (voir à ce sujet la Partie II, chapitre II.3.2 : La Voïvodine de nos jours), ils trouvent encore plus important leur formation du point de vue de leur avenir. Les conseils des amis (16%) ou des frères et des sœurs (6%) comptent moyennement : 20% des lycéens se sont laissés guider dans leur choix par un proche.

Les lycéens font donc preuve d'une réelle motivation, celle de l'offre plus élargie du système scolaire de Szeged. Toutefois, il reste à savoir si ces motivations sont soutenues ou plutôt contrariées par des raisons familiales.

C, Cadre socio-économique des familles enquêtées

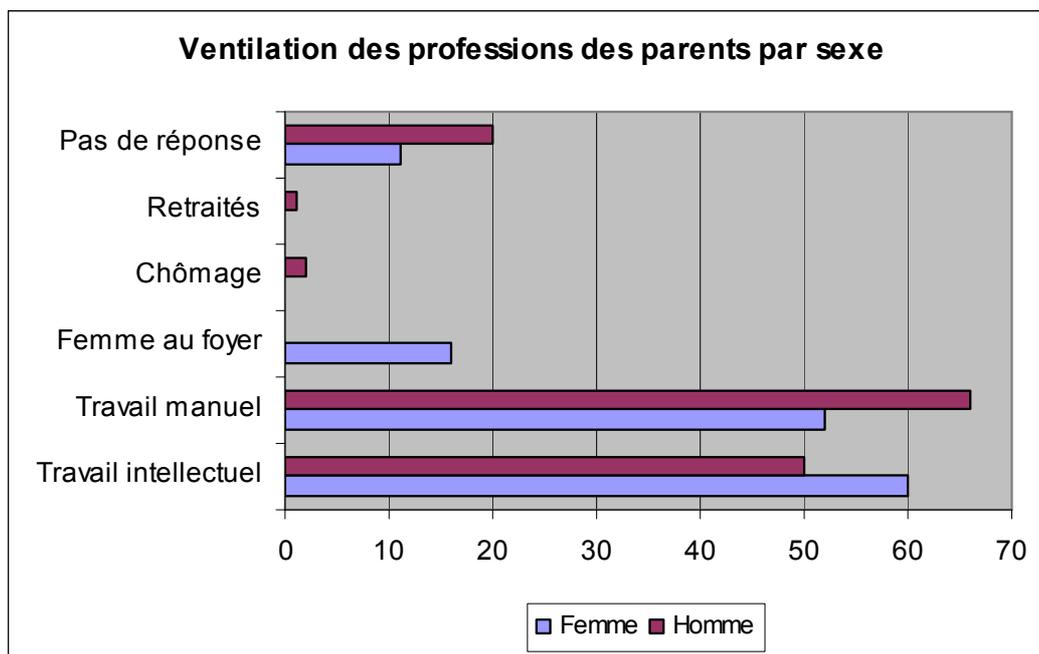


Figure n°87 : Répartition des professions des parents par sexe, réalisation : J. JORI

L'étude du cadre socio-économique des familles nous fournit l'information suivante : tandis que les femmes effectuent davantage de travaux intellectuels que manuels, cette proportion est inverse chez les hommes (figure n°87). Toutefois, les différences ne peuvent pas être considérées comme très importantes chez les femmes : 43% ont un travail intellectuel contre 37% ayant un travail manuel. 12% est la proportion des femmes qui sont sans profession. La retraite et le chômage ne se présentent quasiment pas chez les familles des lycéens enquêtés¹⁷⁴. Parmi ceux qui n'ont pas fourni de réponse à cette question, trois ont fait une remarque : deux pères et une mère sont décédés. Les autres n'ont pas souhaité préciser que les parents avaient divorcé ou ils ne voulaient simplement pas répondre à la question. Or, même si nous considérons ces sans-réponses à des divorces : 13% des pères et 7% de mères vivent séparément de leur famille. Ce taux bas nous surprend, car en Hongrie les 50% des mariages finissent par un divorce. En effet, l'unité de la famille reste une valeur importante chez les Hongrois de Voïvodine.

La structure des activités des parents présente une image plus différenciée : les pères ayant un travail intellectuel exercent des professions dans l'économie, dans le droit ou dans l'architecture alors que les mères travaillent plutôt dans l'enseignement (essentiellement institutrices dans les écoles maternelles ou primaires) ou dans la comptabilité. Les travaux manuels pour les hommes se répartissent surtout entre le domaine de la mécanique, le bâtiment et l'agriculture contrairement aux femmes qui assument des professions dans le commerce (vendeuse) ou dans la médecine (infirmière).

En distinguant les professions selon les différents types de lycée (cf. annexe n°10), la proportion « travail intellectuel – travail manuel » suit la logique que l'on trouve également en Hongrie. Parmi les élèves des lycées généraux, les deux tiers de leurs parents (pères et mères au même nombre) exercent des professions intellectuelles contre un tiers d'ouvriers tandis que les parents des élèves des lycées professionnels ont quasiment tous un travail manuel. Il s'agit donc, dans leur cas, d'une reproduction sociale.

Le graphique n°88 de la page suivante ne reflète donc pas fidèlement la structure du cadre socioprofessionnel des familles de Voïvodine. Comme il a été présenté dans la partie précédente, la majorité de la population active hongroise de Voïvodine exerce un métier manuel. Ces familles ouvrières ne possèdent cependant pas les moyens financiers pour inscrire leurs enfants en Hongrie. Même si nous n'affirmons pas que la mobilité scolaire

¹⁷⁴ Nous supposons que les retraités et les chômeurs ne peuvent pas se permettre de couvrir les frais de scolarisation hongroise.

transfrontalière est un critère de sélection sociale et culturelle (on en trouve des contre-exemples : enfants des familles vivant de l'agriculture), il est vrai que la situation sociale et financière contribue à la scolarisation des enfants au-delà de la frontière¹⁷⁵.

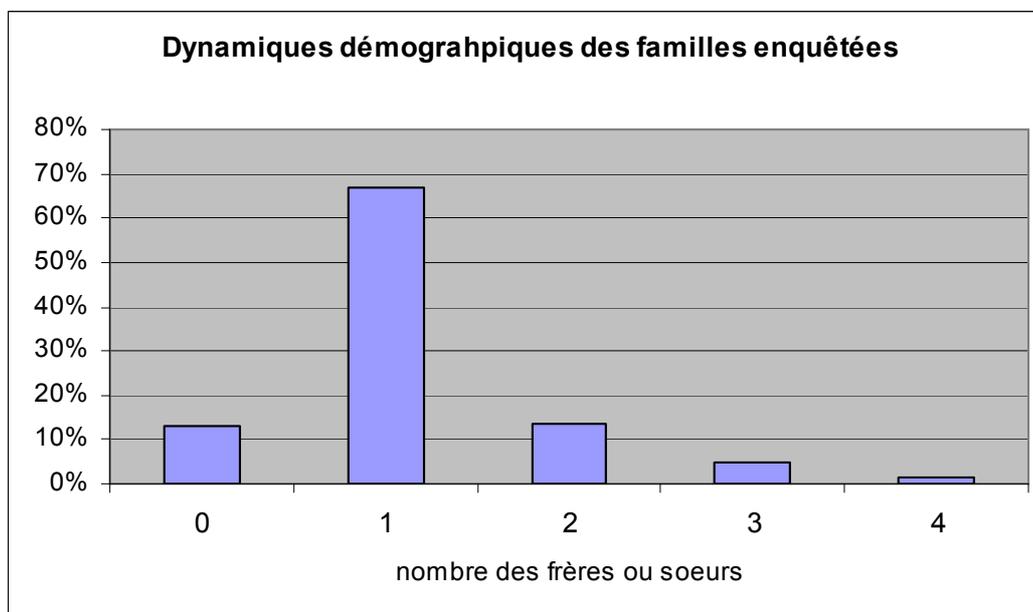


Figure n°88 : Dynamiques démographiques des familles enquêtées, réalisation : J. JORI

Le nombre élevé des frères et des sœurs pourrait constituer un apport potentiel pour les lycées de Szeged. Toutefois, la structure familiale des Hongrois de Voïvodine étudiée au travers de cette enquête se trouve très fortement regroupée autour du modèle familial à deux enfants (figure n°88). Cette structure représente les deux tiers du total des familles des lycéens enquêtés. Le modèle à un ou à trois enfants est repris presque dans les mêmes proportions : 14% et 13%. Le modèle à quatre enfants ou plus ne constitue qu'une proportion à 6%. Au total, nous comptons 2,15 enfants par foyer, ce qui est inférieur à la moyenne de l'Etat serbe (voir à ce sujet la partie II, le chapitre II.2.1 La minorité hongroise dans les pays voisins).

¹⁷⁵ Lors de ma carrière enseignante, j'ai rencontré moi-même plusieurs élèves qui ont dû interrompre leurs études en Hongrie et rentrer en Voïvodine parce que la famille ne pouvait plus financer les frais de leur scolarisation en Hongrie. Il était moins coûteux d'inscrire leurs enfants dans un établissement scolaire en Voïvodine.

Frères/sœurs	nombre	%	en Hongrie	même lycée
0	18	13%	0	0
1	93	67%	29	9
2	19	14%	13	4
3	7	5%	5	4
4	2	1%	4	2
Total	139	100%	51	19

Tableau n°28 : Frères et sœurs effectuant les études en Hongrie, voire au même lycée que les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI

A part le fait que la dynamique démographique des familles ne soit pas élevée, seulement un tiers des frères et des sœurs effectue des études dans un établissement scolaire hongrois (tableau n°28). Le nombre des frères et des sœurs présents dans le même lycée reste encore moins important. Il semble que les parents n'aient pas tendance à regrouper leurs enfants dans le même établissement. Ils laissent effectivement le choix à leurs enfants s'ils ont la volonté et la possibilité d'en inscrire plusieurs dans une école en Hongrie. Il en découle également que la fréquentation des frères et des sœurs ne constitue pas de motivation importante dans le choix de scolarisation transfrontalière des élèves.

	Parents en Hongrie	à Szeged
oui	91	45
non	48	94
Total	139	139

Tableau n°29 : Famille en Hongrie et à Szeged des lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI

La présence en Hongrie de la famille de nos lycéens enquêtés ne les motive pas pour autant. Bien qu'un tiers des lycéens ait un proche aux environs de Szeged, ils n'ont pas marqué la présence de la famille comme facteur de motivation dans leur choix. Il est pourtant vrai que les deux tiers des lycéens questionnés ont de la famille en Hongrie et les visites familiales peuvent intuitivement influencer les élèves dans leur choix : par ce fait,

ils acquièrent une image de la Hongrie qu'ils ont peut-être envie de fréquenter plus habituellement.

En effet, par le maintien des relations familiales, nous assistons à la formation d'un **réseau social** à long terme. Plus les relations demeurent stables, plus les obstacles territoriaux s'affaiblissent¹⁷⁶. Le réseau social permet donc de modifier la représentation de la frontière et de l'étranger, qui apparaissent moins inconnus. Dans notre cas : si un élève de Voïvodine a de la famille en Hongrie qu'il vient voir régulièrement, il optera plus facilement par venir continuer ses études en Hongrie même s'il ne se rend pas compte de l'influence de ses visites familiales dans son choix. De ce fait, le réseau social contribue à la transgression de la frontière bien que la frontière ne soit pas facilement perméable.

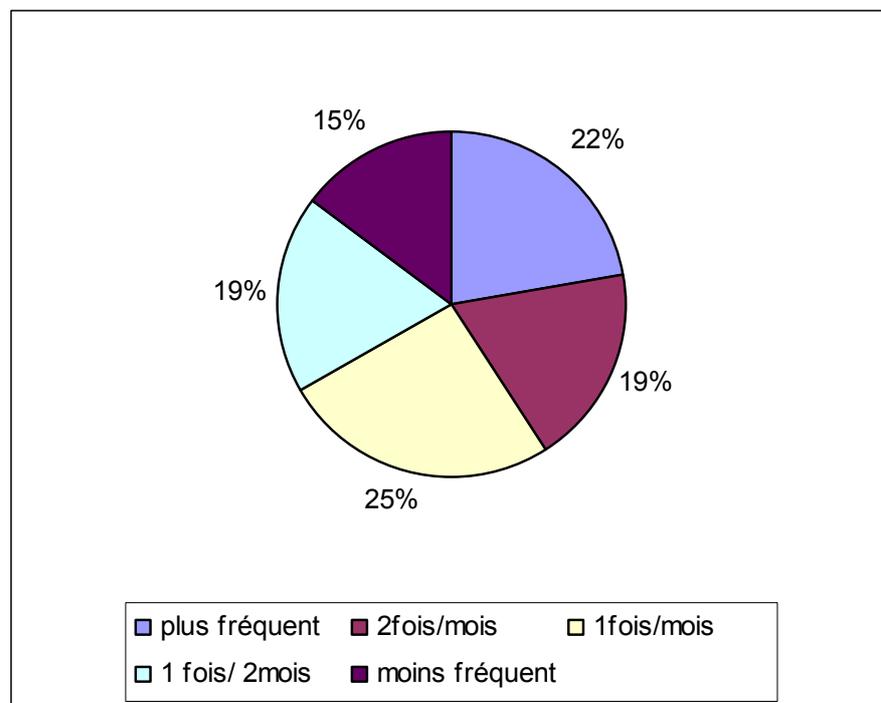


Figure n°89 : Fréquence de passage des familles enquêtées en Hongrie, réalisation : J. JORI

¹⁷⁶ Westlund, Hans (1999), « An interaction-cost perspective on networks and territory », in. *Annals of Regional Science*, Vol. 33. No. 1, pp. 93-121.

La fréquence des passages en Hongrie nous semble assez élevée même chez les familles qui n'y ont personne de proche. Or, les deux tiers des familles enquêtées passent la frontière au moins une fois par mois (figure n°89). Il va de soi donc que les élèves ont l'habitude de venir régulièrement en Hongrie et apparemment ils connaissent déjà la ville de Szeged d'autant plus qu'elle occupe la première place parmi les villes visitées par les familles : elle est mentionnée dans 96% des cas. Cette habitude transfrontalière peut faciliter en grande mesure le choix d'un lycée hongrois – et plus précisément, un établissement à Szeged – par les élèves de Voïvodine.

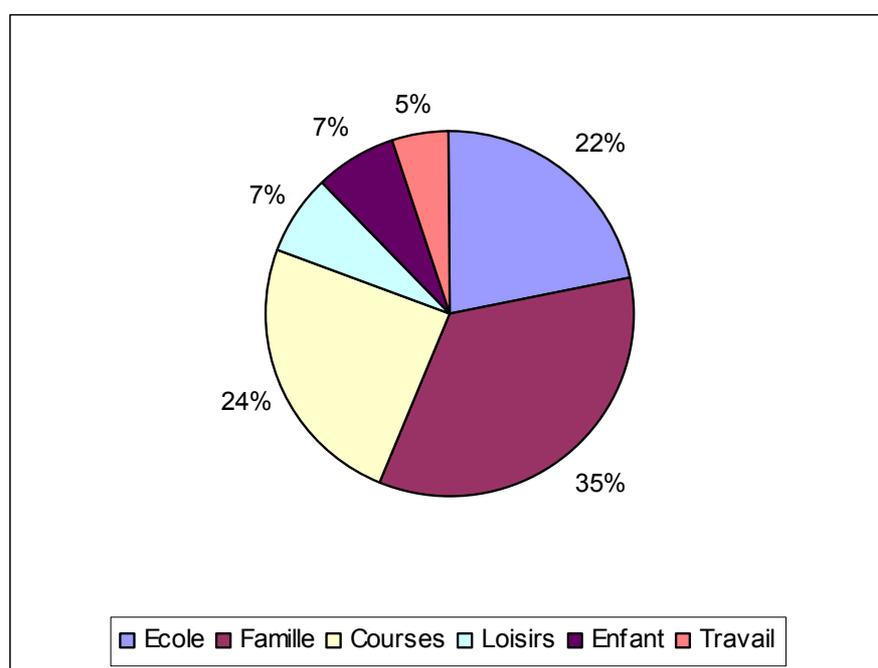


Figure n°90 : Motif de visite de la Hongrie des familles enquêtées, réalisation : J. JORI

Concernant le motif de la visite de Szeged par les familles (figure n°90), la première place est accordée à la visite des proches (35%). Ce sont les événements liés à l'école (réunion avec les parents d'élèves¹⁷⁷, fêtes scolaires) qui suit avec 24%. Selon les

¹⁷⁷ Dans chaque établissement scolaire hongrois, une réunion est organisée chaque trimestre avec les parents d'élèves pour leur rendre compte si leurs enfants travaillent bien ou non à l'école. Les parents de chaque classe d'élèves se réunissent dans une salle différente. D'habitude, une présentation générale de la classe par le professeur principal débute ces réunions. Ensuite, les enseignants attendent les parents dans d'autres salles où ils peuvent se rendre facultativement selon leur besoin. (Par exemple, si l'enfant n'a de mauvaises notes qu'en chimie, le père ou la mère souhaite seulement parler avec le professeur de chimie).

enseignants, les parents de Voïvodine s'intéressent régulièrement aux études de leurs enfants contre une partie importante des parents hongrois. Un tiers des familles mentionne les courses et les loisirs en tant que raison de la visite de Szeged ce qui est par ailleurs bien visible à la vue du nombre important des voitures d'immatriculation serbe dans les parkings des grandes surfaces (cf. partie I, pp. 76-77.) Finalement, très peu nombreux sont les parents qui viennent en Hongrie pour le travail et, par là même, pour conduire l'enfant à la maison le week-end (7%).

Après avoir présenté le cadre socio-économique des familles enquêtées, les questions suivantes se posent également en rapport avec le passage de la frontière : Comment ces lycéens se rendent-ils donc en Voïvodine ? Avec quelle fréquence rentrent-ils dans leur famille ?

D, Déplacements transfrontaliers des lycéens

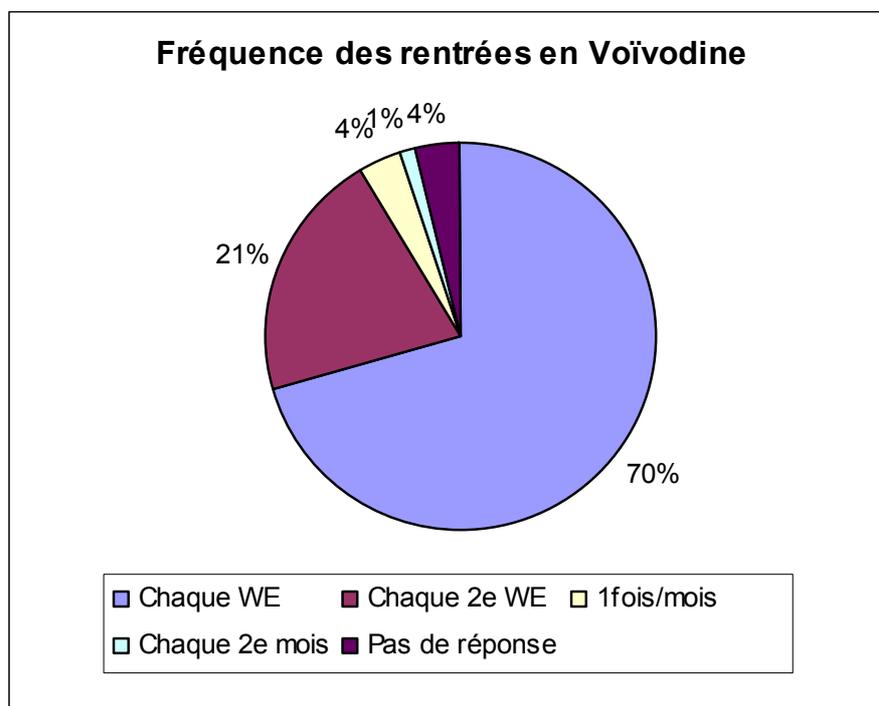


Figure n°91 : Fréquence des rentrées des lycéens enquêtés en Voïvodine, réalisation : J. JORI

La frontière contrôlée introduit des temporalités différentes et déformées. De ce fait, il ne convient pas de considérer les facteurs de distance-temps pour présenter les rentrées des lycéens de Voïvodine. Le fait que la présence de la frontière les contrarie dans leur déplacement quotidien ne demande pas trop de commentaires. La durée d'attente lors d'un passage de frontière est absolument imprévisible à la frontière serbo-hongroise : elle peut varier entre un quart d'heure - vingt minutes à plusieurs heures même¹⁷⁸. Il en découle que les élèves n'osent pas risquer d'éventuelles attentes quotidiennes de plusieurs heures à la frontière et ils optent plutôt pour les rentrées de week-end. En effet, 70% des lycéens ont répondu rentrer chaque week-end (figure n°91). Les 21%, qui ne passent la frontière qu'un week-end sur deux, sont essentiellement les élèves du lycée catholique pour les filles où la rentrée est autorisée seulement deux fois par mois¹⁷⁹. Les 4% des élèves, ceux qui retournent chez leurs parents seulement une fois par mois ou moins fréquemment, sont essentiellement originaires de Roumanie où du point de vue de leur situation géographique, les Hongrois vivant très éloignés de la frontière en conséquence des raisons mentionnées dans la deuxième partie (déplacement de la population hongroise sous l'ère de Ceausescu).

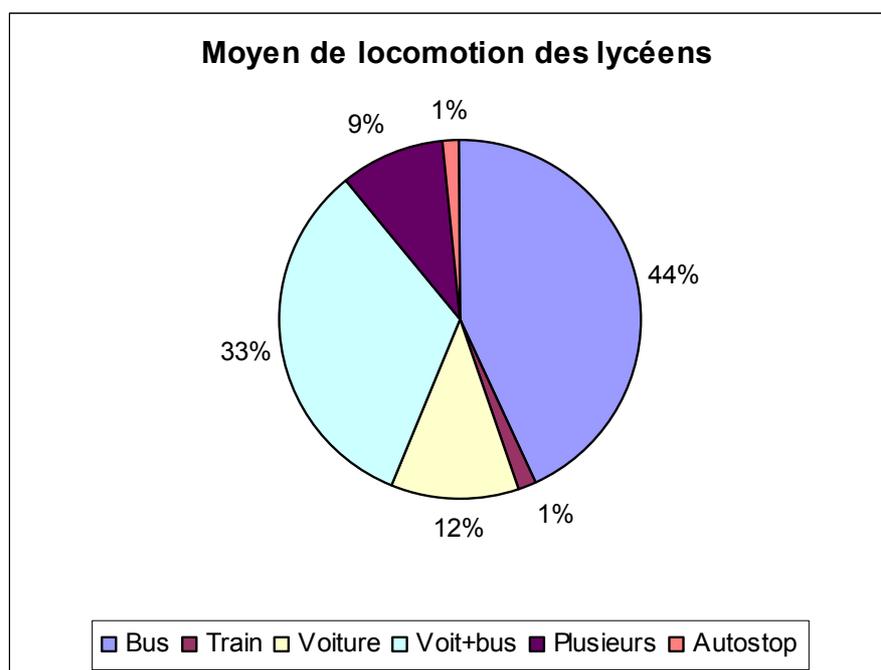


Figure n°92 : Moyen de locomotion des lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI

¹⁷⁸ Même les lignes de bus réguliers ne peuvent pas respecter les horaires, car elles sont obligées de faire la queue avec les autres véhicules.

¹⁷⁹ Cette restriction concerne la totalité des lycéennes résidant dans l'internat du lycée et non pas uniquement les personnes étrangères.

Comme la figure ci-dessus l'illustre, les lycéens étrangers ne rentrent donc pas quotidiennement dans leur pays à cause du caractère fermé de la frontière qui coïncide désormais aussi avec la frontière externe de l'Union Européenne. Or, les vendredis et les dimanches, ils cherchent à diminuer le temps du parcours hebdomadaire. De ce fait, ils essaient de combiner plusieurs moyens de locomotion s'ils n'ont pas à leur disposition une ligne de bus directe dans leur ville.

Dans ce contexte, 44% des élèves choisissent le bus comme moyen de rentrée. Trois lignes de bus régulières desservent la Voïvodine à partir de Szeged (figure n°93) :

- La première ligne part vers la direction Senta – Ada – Becej ;
- La deuxième ligne dessert Horgos – Kanjiza – Zrenjanin ;
- La troisième ligne passe par Subotica et arrive à son terminus à Backa Topola.



Photographie 9 : Train desservant la Voïvodine, prise par J.JORI le 12/04/2005



Figure n°93 : Itinéraires des bus desservant la Voïvodine, source : www.vajdasag.hu/doroszlo/vajdasag.php, complétée des flèches par J. JORI

La première ligne circule trois fois par jour jusqu'à Senta et une fois par jour jusqu'à Ada tandis que la deuxième vers Zrenjanin seulement une fois (tableau n°30). La troisième ligne, celle qui dessert Subotica, part six fois par jour. On peut trouver trois lignes de plus qui circulent uniquement le vendredi et, pour le retour, le dimanche après-midi lors de l'année scolaire. Ces bus fonctionnent donc essentiellement pour les lycéens qui rentrent pour le week-end chez les parents.

Horaires des bus desservant la Voïvodine
Départ
1. Szeged - Senta - Ada – Becej 5.30 (S), 12.30*, 13.00(S), 14.05, 15.00*
2. Szeged - Horgos - Kanjiza - Zrenjanin 8.05 (H), 13.00
3. Szeged - Subotica - Backa Topola 6.00, 8.05, 10.10, 11.30, 12.30, 16.00(T), 17.00*
Les lignes marquées par une étoile circulent uniquement le vendredi lors de l'année scolaire. S: ligne circulant seulement jusqu'à Senta H: ligne circulant seulement jusqu'à Horgos T: unique ligne à Backa Topola

Arrivée
1. Becej - Ada - Senta – Szeged 8.10, 8.40, 9.40 (S), 10.05 (S), 18.40*
2. Zrenjanin - Kanjiza - Horgos - Szeged 10.05, 13.50 (H)
3. Backa Topola - Subotica - Szeged 7.15, 9.20 (T), 11.35, 13.50, 15.55, 16.50*, 21.05*
Les lignes marquées par une étoile circulent uniquement le dimanche lors de l'année scolaire. S: ligne circulant seulement à partir de Senta H: ligne circulant seulement à partir de Horgos T: unique ligne de Backa Topola

Tableau n°30 : Horaires des lignes de bus desservant la Voïvodine, source : www.tiszavolan.hu

Même si les bus ont des horaires officiels, il arrive maintes fois – d'après la confirmation des lycéens enquêtés – qu'ils sont en retard (parfois même très important). Ainsi, une partie des lycéens a recours à d'autres moyens de transport. Le train et l'auto-stop sont très peu utilisés (1-1%) ce qui est bien compréhensible vu l'état désastreux des trains serbes (sans chauffage avec les portes qui ne se ferment pas bien, etc.) (photographie n°9). C'est plutôt la combinaison de plusieurs moyens de locomotion qui prend le dessus (41%) : 31% des élèves préfèrent en fait la combinaison du bus et de la voiture.

La combinaison du bus et de la voiture présente un aspect spécifique et unique dans la scolarité transfrontalière de la Hongrie. Plusieurs lignes de bus desservent la frontière serbo-hongroise : au total 17 fois par jour et une fois de plus le vendredi et le dimanche. Les élèves prennent donc ces bus dont le terminus se trouve juste à quelques mètres du poste frontière hongrois (photographie n°10). Les lycéens descendent et passent le poste

hongrois à pied ce qui est beaucoup plus rapide, car ils peuvent présenter leur passeport directement au douanier sans aucune attente. Ensuite ils traversent le *no man's land* à pied : 800 mètres environ¹⁸⁰. Ils présentent de nouveau leur passeport au douanier serbe et ils passent aussi la frontière serbe. Finalement, c'est quelqu'un de la famille ou des amis qui les attendent et les conduisent chez eux (effet de rupture de la frontière).



Photographie n°10 : Le terminus du bus-frontière au passage de Röske (frontière serbo-hongroise), photo prise par J. JORI le 03/07/2005

D'après les lycéens, cette combinaison du bus (appelé bus-frontière), de la marche à pied et de la voiture s'avère le plus rapide. Son autre avantage est le prix modéré : les lycéens bénéficient des réductions en prenant les bus – frontière, car ils ont une carte de lycéen hongroise qui leur assure une réduction de 67.5% pour l'utilisation de tout moyen de transport. Par contre, s'ils prennent un bus serbe qui peut les amener dans une ville de Voïvodine, ils ne pourront pas profiter de la réduction et ils seront obligés de payer le prix entier¹⁸¹ (autre effet de frontière sur les coûts).

Cette forme de voyage a cependant, comme on peut s'y attendre, des inconvénients aussi. Les lycéens passent la frontière à pied avec tous leurs bagages en toutes circonstances météorologiques : pluie, neige, froid. De plus, il n'existe pas de vrai passage

¹⁸⁰ Au fait, cette distance va significativement diminuer, car les postes frontières sont en reconstruction depuis des années. Le côté hongrois est déjà terminé mais il faut encore attendre des mois pour l'ouverture du côté serbe. Par la reconstruction des frontières, les postes seront déplacés de quelques centaines de mètres. Etant donné que la Hongrie utilise le nouveau poste et la Serbie l'ancien poste, les véhicules sont également obligés de faire un détour de 800 mètres entre les deux. Cette distance diminuera à 100 mètres environ après l'ouverture du nouveau poste serbe.

¹⁸¹ Il n'existe pas d'accord sur l'équivalence des cartes d'étudiant hongroises et serbes.

piéton : ils doivent marcher entre les véhicules (voitures, bus, camions) dans les files d'attente ce qui nous semble extrêmement dangereux. Il en découle que seulement un tiers des lycéens utilise ce mode de locomotion.

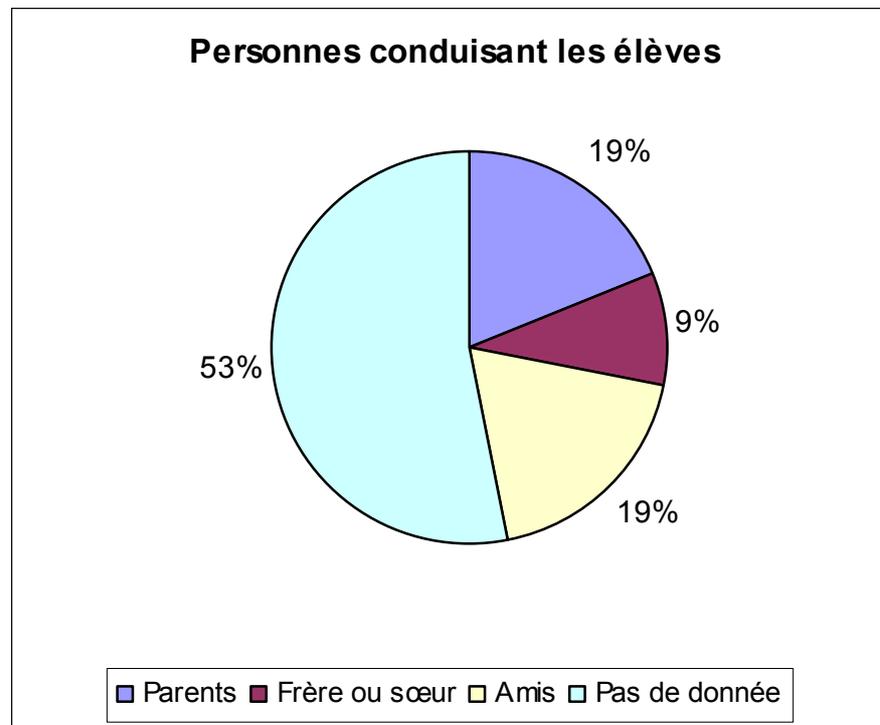


Figure n°94 : Personnes conduisant les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI

La moitié des lycéens, qui sont conduits en voiture chez eux directement de Szeged ou à partir de la frontière, n'a pas précisé la personne qui les ramène mais cela ne faisait pas non plus partie du questionnaire. Ceux qui ont trouvé important de nommer celui qui assure la navette hebdomadaire pour eux, ont désigné soit les parents (19%), soit des amis (19%), très peu les frères ou les sœurs (9%) (figure n°94).

Cinq ou six lycéens remarquent qu'un des deux parents travaillent en Hongrie et c'est avec ce parent qu'ils rentrent chaque week-end. (Les parents qui exercent une profession en Hongrie, ne rentrent également que le week-end). Nous avons trouvé 8 personnes parmi les pères et 4 parmi les mères des lycéens enquêtés qui travaillent en Hongrie dont 4 pères et 3 mères à Szeged. Vu ce nombre relativement bas, il va de soi que

le travail transfrontalier ne constitue pas, au moins ici, de véritable moteur des inscriptions des enfants en Hongrie.

À part les parents, ce sont donc des amis qui assurent la navette hebdomadaire pour les lycéens. En effet, les déplacements s'appuient sur un réseau d'amis qui conduisent à tour de rôle les enfants à l'école. Une sorte de solidarité se crée entre les familles de Voïvodine ayant un ou des enfant(s) dans un établissement scolaire de Szeged. Nous pouvons ainsi remarquer que l'école – à part la famille présentée antérieurement – est également au centre d'un réseau social en créant une solidarité entre les familles.

E, jugement porté sur l'école hongrois

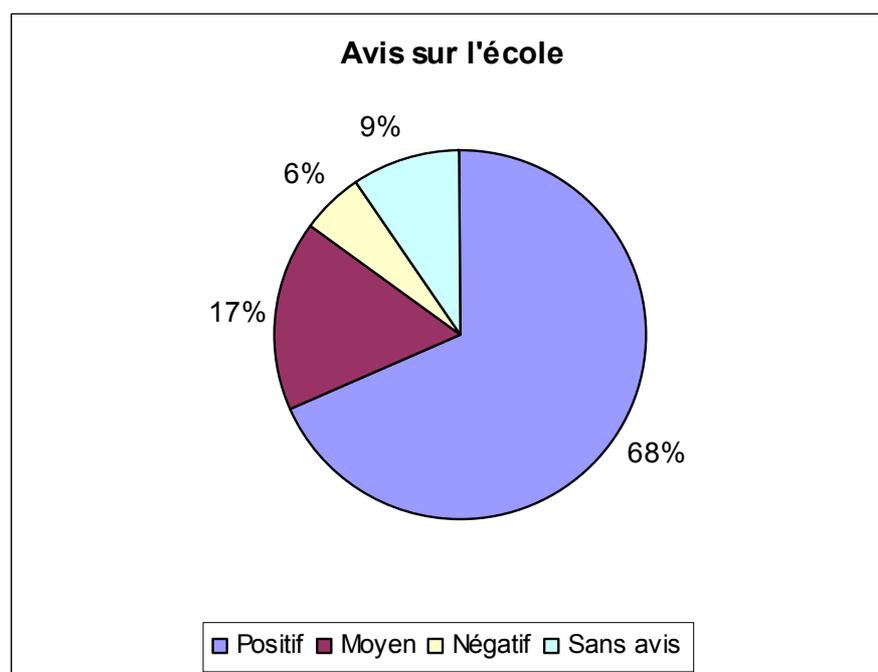


Figure n°95 : Jugement des lycéens sur leur lycée hongrois, réalisation : J. JORI

Malgré les contraintes (déplacement, temps, différences des systèmes scolaires serbes et hongrois), l'inscription transfrontalière est jugée plutôt positivement par les lycéens étrangers. Presque 70% sont contents d'avoir choisi un lycée hongrois. Seulement 17% ont des expériences positives et négatives en même temps contre 6% qui se sentent mal dans leur lycée. 9% des lycéens restent sans avis concernant cette question.

Leur intégration parmi les lycéens hongrois nous semble plutôt réussie, car seulement 3 lycéens sur 139 n'ont pas réussi à trouver des amis hongrois et une seule mère est inquiète en voyant son enfant solitaire et triste. Les autres considèrent qu'ils ont beaucoup d'amis au lycée avec qui ils ont l'habitude de sortir pendant leur temps libre. Les activités dominantes sont, à part le sport et le cinéma, la visite des cafés et des discothèques. Sur ce point, il est à noter un fait important qui est en rapport avec le phénomène de l'interculturel : cette scolarité transfrontalière fournit aux lycéens non seulement des informations dans le domaine scolaire, mais également la connaissance et la tolérance de l'autre¹⁸². Si le lycée devient essentiellement le lieu d'apprentissage de la Hongrie, les élèves connaissent aussi l'espace –et la société – où ils effectuent leur scolarité. De ce fait, la scolarité transfrontalière contribue largement à l'apprentissage interculturel.

Volonté de continuer les études					
	Total	en Serbie	en Hongrie	incertain	ailleurs
oui	126	2	77	42	5
non	7				
incertain	6				
	139				

Tableau n°31 : Volonté de continuer les études dans un établissement supérieur de Serbie ou de Hongrie, réalisation : J. JORI

¹⁸² Les lycéens enquêtés ne sentent pas toujours cette tolérance parmi les adultes : ils ont raconté plusieurs incidents subis par des adultes dans différentes situations à Szeged (courses, administration, etc.)

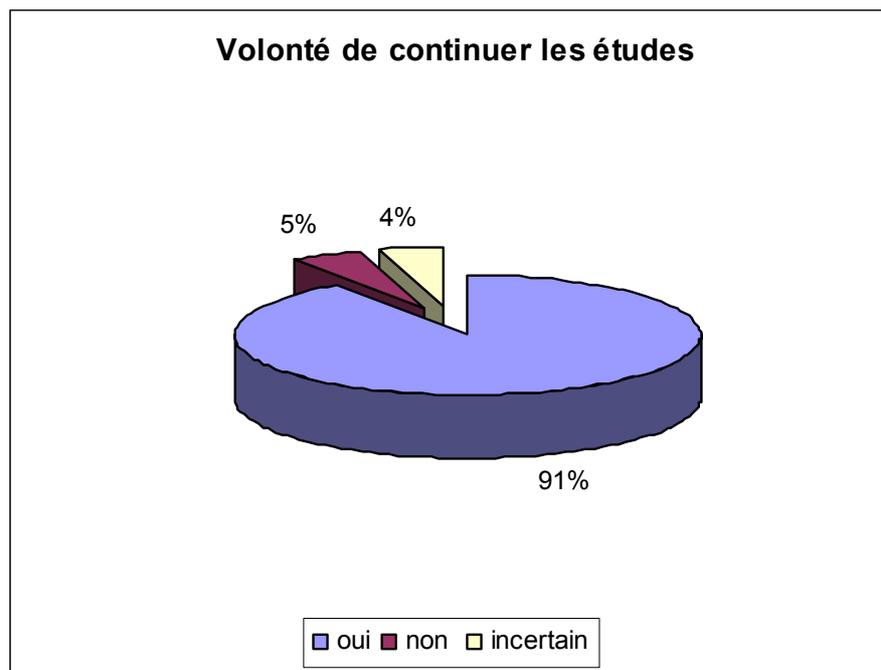


Figure n°96 : Volonté des lycéens enquêtés de continuer leurs études après le lycée, réalisation : J. JORI

Le lycée sert également à préparer les élèves aux études supérieures que la majorité (91%) des lycéens enquêtés aimerait engager, ce qui est surprenant si nous regardons le nombre total des étudiants hongrois en Voïvodine (figure n°96). Parmi les élèves poursuivant leurs études secondaires en Voïvodine, on s'en souvient, il y en a relativement peu qui optent pour des études supérieures. Il nous semble pourtant que le milieu hongrois change la motivation des élèves et leur donne envie de continuer les études. De ce fait, la moitié des lycéens souhaiterait entrer dans un établissement supérieur hongrois et un tiers reste incertain dans cette question. Quant à ces derniers, il est vrai que parmi les lycéens enquêtés, on peut trouver des adolescents de 14-15 ans qui n'ont pas encore trop réfléchi à cette question. De plus, l'incertitude provient également des aspects à la fois négatifs et positifs des études supérieures hongroises. L'avantage est de continuer les études selon le système hongrois déjà connu, et en langue hongroise. Retourner dans le système serbe entraînerait par contre des examens de passage sur plusieurs matières. En outre, une certaine partie des matières est enseignée en serbe aux universités (cf. partie III,1.3 La situation de la minorité hongroise en Voïvodine) dont la terminologie n'est pas connue des lycéens ayant suivi les études secondaires en Hongrie, cela leur poserait assurément des difficultés pendant leurs études. Toutefois, le plus grand inconvénient de poursuivre les

études en Hongrie est de nature financière. En effet, un étudiant de nationalité étrangère doit lui-même payer les frais de sa scolarisation à l'université dont les citoyens hongrois (au moins une partie¹⁸³) sont exempts. Cette somme peut varier selon la spécialité choisie : la somme la plus importante est demandée pour les études de médecine qui peut monter jusqu'à 800 000 forints (3 200 euros) par semestre. Comment payer ce montant avec un revenu de 200 euros par mois ? La situation n'est cependant pas aussi désespérée pour un lycéen qu'elle ne le semble à première vue : il existe effectivement des possibilités de bourse que nous présenterons dans le sous-chapitre suivant.

Avant de nous pencher sur la question des possibilités de bourse, il est sans doute intéressant d'aborder une problématique bien complexe que nous désignerons par la formule « sentiment de transfrontiéralité ».

F, Le sentiment de « transfrontiéralité »

Avant d'aborder la problématique de la « transfrontiéralité », il nous semble nécessaire de voir d'un peu plus près la question délicate de l'**identité**, car elle est en nette relation avec les sentiments que les élèves de Voïvodine ressentent par rapport à la Hongrie et à la Serbie.

L'identité a des composantes individuelle et collective. Au niveau de l'individu, l'élaboration de l'identité constitue une des tâches plus importantes pour un adolescent. Il doit trouver des réponses aux questions : « Qui suis-je ? » et « Qu'est ce que je deviendrai ? » En effet, l'adolescent se trouve devant une situation où il doit décider de ce qui est important pour lui et aussi des valeurs à suivre. Cependant la formation de l'identité personnelle débute dès le plus jeune âge. L'enfant suit les valeurs des parents et l'image qu'il bâtit de lui-même est conforme à celle des parents. Quand l'enfant commence l'école, l'évaluation des amis et des enseignants devient de plus en plus importante. En entrant dans l'adolescence, l'enfant essaie de concilier les valeurs de ces deux mondes différents lors de l'élaboration de sa propre identité personnelle¹⁸⁴. L'identité se nourrit donc du

¹⁸³ Dans le système scolaire hongrois, les lycéens peuvent demander leur entrée en université d'après leurs résultats de baccalauréat. Le Ministère de l'Education détermine le nombre des personnes admises pour chaque discipline. A peu près la moitié des admis, ceux qui disposent des meilleurs résultats, sont exempts des frais de scolarisation alors que l'autre moitié doit les payer.

¹⁸⁴ Cf. Atkinson, R. L. et al. (1999), *Pszichológia* (« Psychologie »), Budapest, Osiris, 660 p.

rapport à la société. De ce fait, elle ne reste pas figée, immuable ; au contraire, elle est tout le temps dans un rapport interactif avec les autres, avec la société.

C'est à ce niveau-là qu'interviennent les composantes collectives de l'identité. L'homme s'approprie ses valeurs par des groupes sociaux ce qu'on appelle la socialisation. L'appartenance à un ou plusieurs groupes sociaux a pour fonction d'aider l'individu à se poser lui-même dans le système de coordonnées du connu et de l'inconnu. Ainsi se constitue l'identité de groupe : le monde réparti en connu et inconnu se fonde sur les éléments de l'identification¹⁸⁵. L'identité du groupe se forme ainsi par rapport aux autres et à l'extérieur.

La production de l'identité collective est inséparable du territoire, car l'identité, en tant qu'outil de différenciation des entités sociales, s'appuie sur le territoire¹⁸⁶. En d'autres termes : chaque groupe social essaie de se limiter dans l'espace. De là, se pose la question : qu'est-ce qui se passe si l'individu traverse cette limite – dans notre cas la frontière ? Quel changement subit l'identité collective surtout s'il s'agit des adolescents qui sont en phase de construction de leur identité personnelle ? C'est à cette problématique que nous cherchons des réponses par la question suivante posée aux lycéens enquêtés : « De quel pays te sens-tu le plus proche ? »

¹⁸⁵ Cf. Csepeli, Gy. (2001), *Szociálpszichológia* (« Psychologie sociale »), Budapest, Osiris, 571 p. et Csepeli, Gy. (1987), *Csoporttudat-Nemzettudat* (« Conscience collective – Conscience nationale »), Budapest, Magvető, 388 p.

¹⁸⁶ Cf. Di Méo, G. (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », in. *Géocarrefour*. Revue de Géographie de Lyon, vol. 77, p. 175-184.

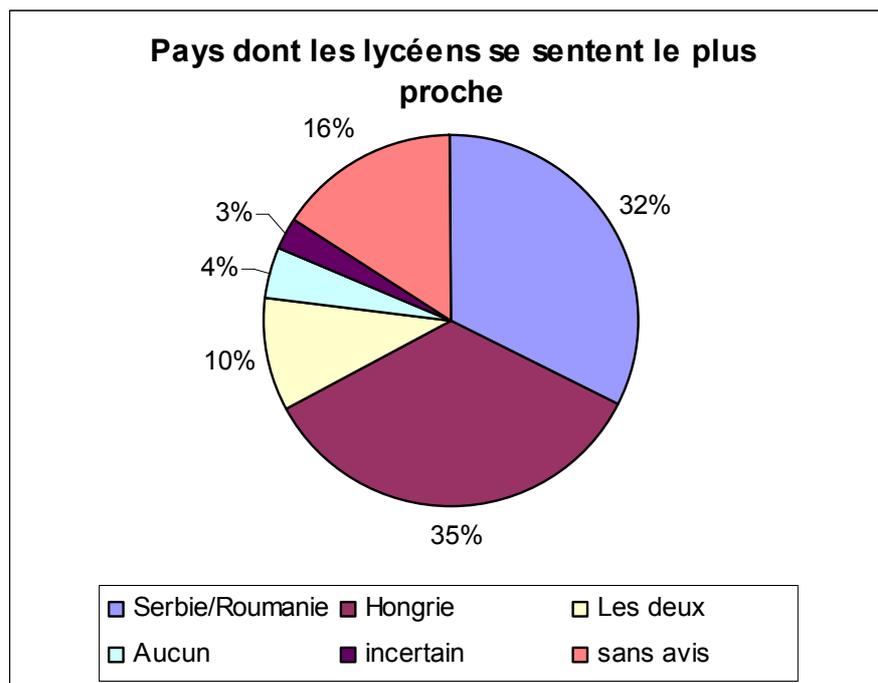


Figure n°97 : Pays dont les lycéens enquêtés se sentent le plus proche, réalisation : J. JORI

La figure précédente sert à présenter le sentiment de nos lycéens enquêtés sur leur identité. La tripartition nette du diagramme rend visible l'incertitude des lycéens par rapport à cette question. Un tiers des élèves se sent le plus proche de la Serbie et seulement juste un peu de plus (35%) de la Hongrie. Un autre tiers des lycéens avoue être le plus proche soit des deux pays à la fois (10%) soit d'aucun des deux (4%). En effet, les 16% qui n'ont pas fourni de réponse claire sont également incertains sur cette question de même que les 3% des lycéens qui déclarent l'être.

Les sentiments d'appartenance se partagent donc nettement en trois ensembles dont les raisons se ramènent d'une part au caractère multiculturel de la Voïvodine et de la Roumanie d'où ces élèves sont issus. A ceci s'ajoute que leur identité devient plus complexe en conséquence de leur situation transfrontalière. Le choix du pays reste très difficile pour eux : même si les deux tiers avouent leur nationalité hongroise, leur pays demeure la Serbie ou bien ils ne peuvent plus choisir. Il nous semble que par là, nous assistons à un sentiment d'identité très ambivalent chez ces élèves transfrontaliers de Voïvodine.

Il est en effet impossible de tirer une conclusion absolue de ce diagramme. Cependant, en le comparant à une enquête menée auprès des lycéens de Voïvodine qui y sont restés, on pourrait vérifier si le déplacement implique ce sentiment de « transnationalité ». Intuitivement, nous supposons que cela peut en être la raison majeure. Effectivement, il existe une enquête réalisée par l'Institut Hongrois des Recherches de la Jeunesse : les collaborateurs de cet Institut ont effectué des recherches sur les jeunes de la minorité hongroise en 2001 dont une partie est consacrée à la jeunesse de Voïvodine âgée de 15-29 ans. 1016 jeunes de la minorité hongroise résidant en Yougoslavie ont répondu à un questionnaire. Une question traite aussi le sujet d'appartenance : 39% des élèves se sentent le plus proche de la Yougoslavie (rappelons que le nom officiel du pays en 2001 est encore la Yougoslavie) contre 38% qui s'avouent le plus proche de la Voïvodine. Le nombre des jeunes qui se sentent appartenir à la Hongrie reste limité (10%)¹⁸⁷.

En effet, cette recherche démontre que les jeunes de la minorité hongroise qui suivent leurs études en Voïvodine avouent être plus proches de leur pays que de la Hongrie contrairement à nos lycéens enquêtés qui hésitent entre les deux pays. Ainsi notre hypothèse – concernant le sentiment de « transnationalité » – paraît renforcée tout en avouant que notre enquête concerne moins d'élèves que celle réalisée par l'Institut Hongrois des Recherches de la Jeunesse.

Les réponses fournies à la question « De quel pays te sens-tu le plus proche ? » semblent présenter l'appartenance territoriale multiple des lycéens enquêtés, ce qui les amène à la construction d'une « feuilleté identitaire », c'est-à-dire des identités qui se mélangent, se superposent, se combinent. Ce phénomène de « pluri-identité »¹⁸⁸ peut avoir – surtout au début de leur scolarisation transfrontalière – pour effet, l'incertitude chez les lycéens, mais en fin de compte, elle fournit incontestablement une richesse humaine et sociale et les libère – au moins en partie – des contraintes territoriales.

¹⁸⁷ Cf. Gábrity-Molnár Irén, T. Mirnics Zsuzsanna (2001), Rapport sur la Voïvodine, in *Gyorsjelentés : Magyar fiatalok a Kárpát-medencében (Rapport sur les Hongrois du bassin des Carpates)*, éditeurs : A. Szabó, B. Bauer, L. Laki, I. Nemeskéri, Nemzeti Ifjúságkutató Intézet, Mozaik, p. 283

¹⁸⁸ Terme utilisé par Di Méo, G. (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », in. *Géocarrefour*. Revue de Géographie de Lyon, vol. 77, p. 177.

III.2.2 Les enjeux liés aux nouvelles fonctions de la frontière

Parler du sentiment de transfrontiéralité ne manque pas d'impliquer que la notion de frontière semble désormais avoir – au moins partiellement – changé de fonctions. Par la suite, nous présenterons les enjeux qui sont liés à ces nouvelles fonctions de la frontière.

Comme les lycées de Szeged n'ont pas encore de problèmes avec les effectifs de lycéens, *les chefs d'établissement* ne se sentent pas obligés d'établir un réseau d'information transfrontalier pour lancer une campagne de recrutement pour leur lycée. Il faut cependant remarquer à ce sujet qu'en Voïvodine, une campagne publicitaire des lycées hongrois serait certainement mal vue par les autorités serbes.

Les lycées de Szeged accueillent volontiers les élèves de Voïvodine dans le cas où ils satisfont les conditions requises : ils doivent d'abord remplir un dossier de demande d'admission dans un établissement secondaire hongrois. Ensuite, ils se présentent au concours d'entrée avec les élèves hongrois. Ils sont admis dans le lycée souhaité s'ils ont acquis le niveau nécessaire à ce concours. En effet, ils sont jugés selon les mêmes critères aux concours que les élèves hongrois.

Pour qu'un élève étranger puisse s'inscrire dans un établissement scolaire hongrois, il doit déjà être en possession d'une carte de séjour étudiante hongroise. Cependant, la demande de la carte de séjour ne s'effectue pas sans la présentation de l'inscription dans un établissement scolaire. Nous assistons un peu au cercle vicieux du *Saisir 22 (Catch 22)* dans le fameux roman de Joseph Heller¹⁸⁹. C'est grâce à la bienveillance des chefs d'établissement que les lycéens peuvent sortir de ce cercle, car en général, ils contribuent à inscrire provisoirement les élèves même en l'absence de carte de séjour.

Une fois que les élèves de Voïvodine ont réussi à s'inscrire en Hongrie, ils bénéficient du statut de lycéen hongrois, c'est-à-dire qu'ils reçoivent une carte de lycéen hongrois qui les autorise à une réduction lors de l'utilisation des transports en commun (bus, tramways, trolleys, trains). En plus des déplacements, ils ont encore droit à des réductions sur les billets d'entrée dans de nombreux établissements culturels (musée,

¹⁸⁹ Dans ce roman de guerre, le médecin militaire est obligé de démobiliser tous ceux qui sont devenus fous. Selon le paragraphe 22, seulement le soldat, qui demande sa libération se référant à son état de fou, peut être démobilisé. En revanche, celui qui demande sa libération lui-même ne peut pas être fou, donc il doit rester dans l'armée.

De nos jours, le numéro 22 est devenu le symbole de chaque situation impossible. Cf. Heller, Joseph (2000) *A 22-es csapdaja* (« Catch 22 »), Budapest, Magyar Könyvklub, 512 p.

théâtre, cinéma), de loisirs (discothèque, clubs, bars) et dans des établissements sportifs. Cette carte – bien entendu – n'est cependant valable que sur le territoire de l'Etat hongrois.

En outre, les lycéens de nationalité hongroise peuvent accéder à une aide sociale (nommé aide à la scolarisation) si le niveau social de la famille reste en dessous d'un minimum déterminé par l'Etat. Ce soutien sert essentiellement à l'achat des manuels ou à la participation aux frais de repas à la cantine. Pour ce qui est de la situation sociale de la famille, elle doit être vérifiée par l'Office des Impôts de Hongrie. Les lycéens de Voïvodine dont les parents ne travaillent pas en Hongrie et ne pouvant évidemment pas fournir ces attestations n'ont pas droit à de telles réductions. Les lycées essaient pourtant de les aider : ils peuvent emprunter quasiment tous les manuels à la bibliothèque de l'établissement.

Les enseignants sont en général également solidaires envers eux : en raison du manque d'enseignants hongrois en Voïvodine, les élèves apprennent une partie des matières en langue serbe d'où leur difficulté dans certaines disciplines. De surcroît, ces matières varient en fonction de l'école primaire d'où le lycéen arrive. De plus, ils ne connaissent que dans les grandes lignes l'histoire, la littérature et la géographie hongroises que les professeurs tolèrent pendant les premiers mois.

En général, les enseignants hongrois formulent de bons avis sur les élèves de Voïvodine¹⁹⁰ : ils sont studieux, plus respectueux et plus autonomes que leurs camarades hongrois. Ils apprennent beaucoup parce qu'ils veulent obtenir de bons résultats pour ne pas décevoir leur famille qui prend un engagement financier lourd pour eux d'un côté et pour démontrer qu'ils méritent leur place au sein d'un lycée hongrois de l'autre. Ils sont plus respectueux parce qu'ils ne sont pas impertinents vis-à-vis des professeurs autant que leurs camarades hongrois ce qui peut être ramené à la structure familiale de Voïvodine. Comme nous l'avons vu auparavant, il n'y a là que peu de divorce par rapport à la Hongrie et les enfants participent activement aux tâches qui s'imposent autour de la maison. (En général, les familles en Voïvodine ont une terre à cultiver et des animaux à leur charge.) Quant à l'autonomie, elle se manifeste avant tout dans le fait que les jeunes de Voïvodine sont plus créatifs, plus ingénieux dans les questions pratiques que les jeunes Hongrois. Effectivement, ils se donnent une image positive envers leur entourage, ce qui peut être ramené également à la volonté d'être reconnu « ailleurs ».

¹⁹⁰ Au moins ceux avec qui nous avons réussi à discuter sur les élèves de Voïvodine.

A la lumière de ces faits, nous pouvons supposer que dans quelques années, par la manifestation visible de la chute démographique dans les établissements secondaires hongrois, les chefs d'établissement se rendront certainement compte de l'intérêt de la présence étrangère. Ils aimeraient assurément maintenir leur groupe d'enseignants pour lequel les élèves seront indispensables. La position frontalière de la ville de Szeged se présente comme une opportunité non négligeable sur cette question. La situation est pourtant à double tranchant : le maintien des effectifs scolaires coûte cher à l'Etat et non seulement du point de vue financier.

Pour l'instant, le financement de l'ensemble des réseaux transfrontaliers est assuré par l'Etat et géré par *la municipalité de Szeged*. Jusqu'en 2002, des élèves de nationalité étrangère ont payé les frais de leur scolarité au cas où ils sont issus d'un pays n'ayant pas de contrat de réciprocité avec la Hongrie¹⁹¹. Ce contrat, signé avec plus de 120 pays, prescrit l'exonération des frais de scolarité pour les élèves hongrois participant dans l'éducation publique d'un pays étranger ou inversement. Les élèves de nationalité étrangère n'ont donc pas payé leur scolarisation en Hongrie. Ce contrat a cependant perdu sa vigueur en 2004 lorsque la République yougoslave a cessé d'exister. La République serbe et monténégrine n'a pas renouvelé ce contrat avec la Hongrie. De ce fait, les élèves de Voïvodine devraient payer les frais de scolarité.

En outre, selon une loi de l'année 2001, les subventions accordées aux établissements en fonction du nombre d'élèves inscrits ne tiendront plus compte des élèves de nationalité étrangère. Ainsi, les lycéens étrangers doivent payer les frais de leur scolarisation sauf s'ils ont une adresse permanente en Hongrie. Quant à celle-ci, elle ne leur est cependant accordée qu'à condition que les parents disposent d'une carte de séjour hongroise. Comme nous l'avons noté auparavant, très peu de parents (8 pères et 4 mères) des familles enquêtées ont un travail en Hongrie qui est pourtant la condition requise pour l'obtention d'une carte de séjour. Tout cela ne veut pas dire que les relations se sont tendues entre la Hongrie et la Serbie : la suppression des subventions pour les élèves de nationalité étrangère est la conséquence des restrictions budgétaires de la Hongrie. De ce fait, nous sommes plutôt témoins de la « cristallisation » de la frontière, c'est-à-dire que la

¹⁹¹ Cf. la Loi LXXXIX, §110 sur l'éducation publique.

frontière n'évolue pas pour autant : elle est autant contrôlée et fermée qu'avant la crise des Balkans.

Les lycéens de Voïvodine et de Roumanie ne payent cependant pas leurs frais de scolarité, tout au moins dans les établissements visités. Lors de nos visites dans les lycées de Szeged, les chefs d'établissements interviewés ont fait abstraction du contrat de réciprocité qui n'est plus en vigueur avec la Serbie. Lorsque nous avons évoqué la loi sur la suppression des subventions pour les élèves de nationalité étrangère, ils ont fait semblant d'ignorer cette loi ou bien ils ont simplement dit avoir déjà trouvé un moyen de la contourner. « Nous avons trouvé la meilleure solution », a dit le proviseur-adjoint de l'un des lycées qui accueillent le plus d'élèves étrangers. Nous aurions bien sûr aimé connaître la façon de contourner la loi, mais aucun proviseur ne l'a partagé avec nous.

Le même silence a entouré cette question à la Mairie, au bureau responsable pour l'éducation. Le chef de ce bureau s'est montré ouvert pour nous fournir des statistiques, mais il ignorait toutes les questions concernant les étrangers. Nous supposons que le problème est pourtant réglé à la Mairie de Szeged qui contribue de cette manière à la scolarisation des élèves étrangers. En tout cas, il semble que les lycées de Szeged bénéficient des subventions de l'Etat même pour les étrangers. Nous ignorons en fait si cette subvention provient de la ville de Szeged ou de l'Etat hongrois.

C'est par cette manière que la municipalité soutient la formation secondaire des élèves de Voïvodine. Il s'agit tout de même d'une somme relativement importante pour une famille de Voïvodine : 12 000 forints (environ 50 euros) par mois, qui revient à 60 000 forints (250 euros) par semestre. Si nous comptons 300 lycéens étrangers par an, la municipalité fournit une somme de 36 millions de forints (144 000 euros) de son budget consacré à l'éducation.

De plus, les internats de Szeged sont accessibles aux étrangers comme aux lycéens hongrois au même prix. Les élèves étrangers touchent donc également des subventions pour ce type de résidence. Ce soutien restera possible dans l'avenir, car les internats n'ont pas d'obligation de fournir la nationalité des résidents dans leurs statistiques. Ainsi, lors de nos visites dans des internats, on pouvait nous donner le nombre des étrangers seulement après avoir vérifié un par un le lieu de résidence des élèves.

Depuis le début de la scolarité transfrontalière, la ville de Szeged – par sa situation frontalière – se sent moralement obligée de la soutenir bien que ce soutien réclame des dépenses budgétaires en supplément de la part de la ville et même s'il ne peut exister que sous manière informelle.

La ville de Szeged tire néanmoins profit de la présence de ces élèves. Nous avons vu auparavant que les familles des lycéens viennent en général au moins une fois par mois à Szeged. Soit que cette visite est liée à l'école, soit qu'elle a d'autres raisons, mais la fréquence du passage des familles est impressionnante. L'économie locale ne fait qu'en profiter bien évidemment. Il suffit de penser aux courses effectuées dans les centres commerciaux¹⁹² ou bien l'acheminement des bus supplémentaires sur Voïvodine¹⁹³.

Il est cependant indispensable de voir également d'un peu plus près les « contre-intérêts » de la scolarité transfrontalière (donc les charges et les contraintes), et tout cela à l'échelle nationale et locale.

L'économie et le développement local ne font pas toujours bon ménage avec les objectifs nationaux. Lorsque l'on sait combien coûte un élève par an à *l'Etat hongrois*, et que l'économie hongroise se trouve depuis plusieurs années dans une situation de mauvaise conjoncture, il semble plus aisé de comprendre la raison du vote de la loi sur la suppression des subventions des élèves étrangers. En 2001, l'Etat hongrois a dépensé 290 000 (1160 euros) pour un élève dans l'enseignement public qui constitue 19,9% du PNB par personne. Cette proportion diminue progressivement par rapport aux années précédentes (21% en 1998) et nous craignons fortement que cette tendance ne cesse de continuer ces prochaines années¹⁹⁴. Toutefois, si l'on calcule le coût moyen d'un élève dans l'enseignement publique à 290 000 forints par an, et l'on le multiplie par 5168 (nombre des élèves étrangers en Hongrie lors de l'année 2000/2001), on obtient 1,5 milliards de forints, soit 6 millions d'euros par an. Seuls les lycéens étrangers de Szeged (421 en 2000/2001) ont coûté à l'Etat à 122 millions de forints, soit 490 000 euros.

Toutefois, comme la Hongrie se considère comme un pays accueillant pour les étrangers depuis 1990 (plusieurs centaines de milliers de réfugiés suite à la révolution roumaine et lors des guerres de Balkans), l'Etat ferme les yeux s'il s'agit des subventions.

Par contre, la sécurité sociale n'est assurée aux lycéens étrangers que s'ils la payent eux-mêmes. En Hongrie, les élèves ne payent pas de sécurité sociale, elle leur est accordée

¹⁹² Il aurait été nécessaire d'étudier les effets induits des visites des familles de Voïvodine sur le commerce, mais les centres commerciaux ne nous ont pas fournis leurs statistiques concernant le nombre des acheteurs de nationalité étrangère.

¹⁹³ En Hongrie, les compagnies des bus appartiennent à l'Etat, mais sont gérés par les départements. Dans le cas de Szeged, le centre de la compagnie du département Csongrad se situe à Szeged.

¹⁹⁴ En comparant ce chiffre à la moyenne des pays OCDE, il en reste largement inférieur : 23% dans l'enseignement primaire et 28% dans l'enseignement secondaire. (Cf. *Jelentés a magyar közoktatásról*, op. cit., p.90)

par le droit subjectif¹⁹⁵. Les étrangers n'ont pas ce droit étant donné qu'ils ne sont pas citoyens de la Hongrie. Ils n'ont pourtant pas le moyen de payer la sécurité sociale, donc, selon la tendance générale, ils peuvent bénéficier seulement des services des urgences. Si les lycéens étrangers ont un problème médical, deux possibilités s'offrent à eux : ils peuvent recourir au médecin de leur lycée (il y en a dans chaque lycée, mais seulement deux ou trois jours par semaine) ou rentrer chez eux pour un examen spécial. Le problème se pose par exemple dans le lycée où une classe a la spécialité de la formation en EPS : les lycéens se blessent plus fréquemment, ils se cassent le bras ou la jambe et ils doivent être transportés à l'hôpital pour passer en radiologie qui ne fait pas partie des services des urgences, elle est donc payante pour les étrangers. Dans ce cas, les professeurs ont l'habitude de faire accompagner l'élève étranger blessé par un lycéen hongrois et la radiologie est faite sous le nom du lycéen hongrois.

Il n'existe actuellement aucune institution juridique qui subventionnerait les élèves étrangers sur droit subjectif. Une association, appelée Márton Áron, a fourni une aide aux lycéens dans le plus grand besoin. Toutefois, les lycéens ne bénéficient plus de cette aide, car faute de financement, l'association a diminué depuis deux ou trois ans le nombre d'élèves bénéficiant de ce soutien et ne le fournit qu'aux étudiants. En général, nous pouvons constater que même l'Etat hongrois préfère soutenir les étudiants des établissements supérieurs et surtout dans les filières qui n'existent pas en langue hongroise en Voïvodine.

En traversant la frontière, essayons de voir ce qu'on pense des élèves transfrontaliers au-delà de la frontière, *en Voïvodine*. Lors de notre visite à Subotica, nous avons eu l'occasion de rencontrer Madame Edit Soós, responsable de l'Education au Conseil National Hongrois de Voïvodine qui est d'ailleurs enseignante dans un lycée. Elle nous a fait connaître ses hésitations, qu'elle a proclamées comme avis général des experts d'éducation de Voïvodine, concernant le phénomène de scolarité transfrontalière.

D'une part, elle trouve que la mobilité scolaire transfrontalière contribue à la dynamique de la frontière serbo-hongroise. De plus, les élèves ont un plus grand choix dans l'offre scolaire à Szeged qu'en Voïvodine et les élèves suivent les cours dans de meilleures conditions. En rentrant, avec leur qualification, ils ont plus d'espoir de réussir

¹⁹⁵ Dans le droit, on distingue les droits objectifs et des droits subjectifs. Le droit objectif est un ensemble de règles régissant la vie en société. Ces règles confèrent aux individus des prérogatives qu'on appelle des droits subjectifs. Par exemple, le droit du travail, droit objectif, est un ensemble de règles protégeant les salariés. En application de ces règles, chaque salarié a des droits subjectifs : il a droit à des certaines conditions de travail, à un salaire, à des congés payés, etc.

que ceux qui sont restés faire les études en Voïvodine. Par l'augmentation du nombre des personnes bien formées en langue hongroise, Madame Soós trouve que la culture hongroise a plus de chance d'être préservée en Voïvodine, ce qui est le gage, pour elle, du maintien de la minorité hongroise. Il suffit de penser au manque de formation des enseignants hongrois en Serbie. Si un enseignant formé en Hongrie rentre en Voïvodine, après avoir fait reconnaître son diplôme par les autorités serbes, il peut apaiser le manque d'enseignant hongrois, contribuant de cette façon à la préservation de la langue et culture hongroise.

D'autre part, elle voit dans la scolarité transfrontalière un danger réel pour la diminution de la population hongroise en Voïvodine. En effet, une partie des élèves transfrontaliers ne retourne pas dans leur pays après avoir terminé les études, mais soit ils restent en Hongrie, soit ils partent dans un autre pays de l'Union Européenne dans l'espoir de meilleures conditions de vie. Selon les estimations de Madame Soós (il s'agit d'une estimation, car aucune donnée n'existe à ce sujet), la moitié des élèves ne rentrent pas en Voïvodine. En outre, chaque élève qui part pour les études en Hongrie diminue la possibilité d'ouvrir une classe hongroise dans un lycée de Voïvodine.

C'est pour les raisons mentionnées ci-dessus que nous avons utilisé le mot hésitation par rapport à l'avis de Madame Soós. Elle-même n'a pas pu nettement prendre part pour ou contre la scolarité transfrontalière.

En ce qui concerne l'Etat serbe, il semble être ni pour ni contre la mobilité scolaire transfrontalière. Au fait, il ne met aucun obstacle aux élèves qui partent, cependant il ne les encourage pas non plus. Il est vrai que la scolarité transfrontalière entraîne la diminution des effectifs dans les écoles. Toutefois, contrairement au niveau local, c'est-à-dire pour les minorités où chaque élève compte, au niveau national¹⁹⁶, le manque de quelques centaines d'élèves ne fait pas vraiment sentir, mais au contraire, il allège les charges.

Avec sa politique régionale, notamment par les programmes Interreg, *L'Union Européenne* favorise les coopérations transfrontalières. Les programmes Interreg revêtent une importance significative pour la Hongrie, car 16 des 19 départements participent d'une manière plus ou moins intense à une coopération transfrontalière. De plus, 82% de la population hongroise habitent dans une région frontalière. A cela s'ajoute que, de l'autre côté de chaque dyade de la Hongrie, nous retrouvons une population hongroise importante.

¹⁹⁶ Comme nous l'avons remarqué auparavant, le système scolaire serbe est fortement centralisé.

Ce sont des coopérations transfrontalières qui contribuent au maintien des relations entre la minorité hongroise et les Hongrois de Hongrie. De ce fait, la coopération transfrontalière reste pour la Hongrie une nécessité à la fois économique, politique et culturelle.

Les programmes Phare CBC d'abord et les programmes Interreg III ensuite visent en premier lieu le développement des coopérations dans le domaine économique et culturel¹⁹⁷. Ces coopérations peuvent également servir à atténuer les tensions de nature ethnique entre la Hongrie et ses Etats voisins.

Des établissements scolaires peuvent concourir aux programmes Interreg III/A. Il est pourtant bien regrettable que seulement un établissement scolaire ait posé sa candidature pour un projet Interreg III/A. Le lycée professionnel Csonka János s'est mis en contact avec le lycée Bartók Béla de Timisoara en Roumanie et le lycée professionnel Beszédes József de Kanjiza en Voïvodine. Les relations ont abouti à un projet commun d'Interreg dont le but est de former un enseignement professionnel post-secondaire commun dans les régions frontalières des trois pays. Pour l'instant, ce projet attend son examen par la municipalité de Szeged.

¹⁹⁷ Voir en ses détails les programmes Phare CBC et les programmes Interreg dans la partie II, chapitre II.2.3 Les conséquences de l'intégration européenne sur les relations transfrontalières.

Après avoir examiné dans le détail les différents aspects liés à la problématique bien vaste et complexe du phénomène de l'enseignement transfrontalier, il est temps maintenant de résumer nos principaux résultats. Comme nous l'avons vu, la scolarité transfrontalière est très déséquilibrée entre la Hongrie et la Voïvodine, à savoir les échanges s'effectuent surtout au profit de la Hongrie.

La différence des systèmes scolaires, mais surtout des offres entre la Serbie et la Hongrie représente le facteur le plus important parmi les éléments de motivation des élèves de Voïvodine. L'argument principal pour les familles reste la réussite de leurs enfants même si cette réussite supposée exige des sacrifices (essentiellement de nature financière) de la part des familles.

Les établissements scolaires, notamment les lycées hongrois qui accueillent les élèves étrangers, ne mettent aucun obstacle à ces élèves transfrontaliers. Les enseignants essaient même de les soutenir de différentes manières. Toutefois, les chefs d'établissement ne voient pas encore l'intérêt d'accueillir des élèves étrangers en plus grand nombre jusqu'à ce que le nombre des lycéens hongrois ne commence à diminuer. La chute des naissances de la fin des années 1990 se fera probablement sentir dans les années qui viennent. Ainsi, nous pouvons compter sur un plus grand effort, de la part des établissements, à faire de la publicité pour leur école, même au-delà de la frontière.

Nul doute que la scolarité transfrontalière n'arrange pas les instances de la ville de Szeged ni celles de l'Etat hongrois, car les élèves étrangers constituent un surcoût. C'est pour cette raison que l'Etat a supprimé la subvention accordée aux établissements en fonction du nombre des élèves étrangers. Pourtant, il existe des possibilités (bien qu'informelles) à contourner cette disposition sur lesquelles les autorités ferment les yeux.

En Voïvodine, une grande hésitation concerne la mobilité transfrontalière des élèves. Même si elle constitue un réel danger concernant la diminution de la population *magyare* en Serbie (les élèves ne rentrent plus en Voïvodine), la scolarité transfrontalière peut également contribuer au maintien de la culture hongroise (meilleure formation des jeunes).

En ce qui concerne l'Union Européenne, elle assure la possibilité de développer des coopérations transfrontalières même dans le domaine de l'éducation. Cependant un seul établissement scolaire de Szeged a saisi l'occasion et a établi des relations transfrontalières avec des établissements de Roumanie et de Voïvodine.

Une pluralité scalaire se manifeste donc autour de la scolarité transfrontalière. Ce phénomène implique une telle diversité des acteurs qu'on ne peut pas passer à côté. Les différents acteurs sont présents à des échelles différentes. A chaque échelle, divers enjeux et intérêts (présentés ci-dessus) peuvent être liés. Les intérêts liés aux échelles n'existent pas cependant séparément. Au contraire, nous assistons à des interférences entre elles : la présence des élèves transfrontaliers entraîne la réflexion sur la prise de position négative ou positive des acteurs concernés et tout cela à diverses échelles. Le phénomène prend également une dimension temporelle : il force et forcera les acteurs à une réflexion sur l'avenir de cette mobilité transfrontalière.

En guise de conclusion, on peut constater qu'en dépit des différences d'intérêts liés à la scolarité transfrontalière, nous voyons l'intention, à chaque échelle des acteurs, d'apporter leur soutien (en partie informel) à la présence étrangère, surtout sous pression d'une obligation morale (solidarité).

Il manque cependant des mesures formelles pour que cette mobilité scolaire transfrontalière engendre un véritable « métamorphisme de contact ». Il serait nécessaire de s'appuyer sur la complémentarité des offres scolaires et, pour en rester à l'exemple des élèves de la Voïvodine, de leur fournir ainsi une formation qu'ils n'ont pas la possibilité d'acquérir dans leur pays. L'objectif à long terme serait évidemment de contribuer à l'amélioration du niveau de scolarisation (très bas de nos jours) des Hongrois de Voïvodine.

Conclusion générale

Conclusion

Dans ce travail, nous avons tenté de dresser un premier portrait de la scolarité transfrontalière en Hongrie. Un premier portrait dans plusieurs sens du terme : d'une part, au niveau théorique, cette thèse aimerait être le précurseur d'une recherche à long terme sur le phénomène transfrontalier, d'autre part, au niveau pratique, elle a un caractère novateur, car elle repose sur des données tirées d'enquête de terrain. Au terme de l'analyse, nous envisageons de présenter nos résultats dans une perspective d'ensemble, tout en reprenant nos hypothèses de départ.

En France, il existe encore peu de recherches sur les mobilités liées à la frontière dans les nouveaux Etats de l'Union Européenne, de l'Europe Médiane. Il y en a encore moins qui seraient effectuées pendant les dernières années, juste avant ou suite à leur adhésion. En langue hongroise, les publications sont également très limitées dans le domaine des flux et des phénomènes transfrontaliers. De ce fait, seulement une bibliographie restreinte a été à notre disposition. Le but de ce travail est justement de combler partiellement ce vide.

L'approche de la frontière serbo-hongroise du point de vue de la scolarité se base essentiellement sur des travaux de recherches des universités de la région Nord-Pas-de-Calais de la France¹⁹⁸. Cependant, il est évident que les résultats de ces recherches ne peuvent pas être directement appliqués aux phénomènes liés à la frontière sud de la Hongrie : pour que notre travail soit fiable, nous avons dû rendre compte des spécificités territoriale, historique et géopolitique de cette région.

¹⁹⁸ De nombreux chercheurs des laboratoires de géographie des Universités d'Arras, de Dunkerque et de Lille travaillent ensemble depuis plusieurs années sur le thème des espaces frontaliers. De plus, les actes de colloques (par exemple « L'Ecole et les Discontinuités Territoriales », colloque tenu en 1996) et des séminaires sur les flux transfrontaliers ou sur les discontinuités se voient le jour à tour de rôle.

Lorsque l'on se propose d'investir la frontière serbo-hongroise comme thème de recherche concernant la scolarité, une approche interdisciplinaire s'impose nécessairement. La présentation de la dynamique de cette dyade ne peut pas s'effectuer sans l'encadrement des facteurs spatio-temporels. C'est justement pour cette raison que nous avons eu recours – comme cadre terminologique et conceptuel – à plusieurs disciplines telles que la géographie, la géopolitique, la sociologie¹⁹⁹, ce qui a rendu le travail plus difficile, mais plus pertinent.

Au-delà de cette interdisciplinarité, il nous semble encore indispensable – pour tout travail sur le sujet, bien délicat par ailleurs, de la frontière – de connaître plus près la région frontalière concernée. C'est grâce à nos expériences personnelles dans la région de Szeged que nous nous sommes mises à nous intéresser au sujet de la scolarité transfrontalière. Toutefois, cette présence personnelle indispensable a impliqué un point de vue subjectif dans le cadre de ce travail, bien que nous nous soyons efforcées d'analyser les faits avec objectivité.

La mobilité scolaire transfrontalière peut être considérée comme un phénomène récent le long des frontières hongroises. Elle y est présente depuis une quinzaine d'années, notamment depuis 1990, date de l'ouverture des frontières. Dès lors, on assiste à l'évolution des frontières, mais celles-ci fonctionnent généralement au gré des décisions et des situations politiques tant en Hongrie que dans les pays voisins.

En effet, la scolarité transfrontalière reste un phénomène caractéristique seulement d'une région frontalière, notamment celle de la région de Szeged, le long de la frontière serbo-hongroise. Vu l'ouverture récente des frontières, il serait encore exagéré de parler des cycles transfrontaliers, cependant, il est bien visible que les deux piliers les plus importants des flux transfrontaliers sur la dyade serbo-hongroise peuvent être liés d'une part au tourisme d'achat et d'autre part à la mobilité scolaire. Alors que le tourisme d'achat s'effectue dans les deux directions de la frontière, les flux scolaires sont unidirectionnels, de la Serbie vers la Hongrie. Comme nous avons tâché de le démontrer, les explications de ce déséquilibre frontalier sont de plusieurs natures et remontent à des origines historiques anciennes.

¹⁹⁹ L'utilisation des méthodes sociologiques nous a rendu une aide précieuse par exemple concernant l'enquête par questionnaires avec les élèves transfrontaliers.

Dans le cas de la France, la mobilité scolaire transfrontalière contribue à la dynamique de la frontière seulement dans les régions où des contraintes linguistiques n'entravent pas ces flux, notamment le long de la frontière franco-belge francophone. Quant à la Hongrie, il est vrai que dans chacun de ses pays voisins, une population hongroise importante s'y trouve, mais c'est entre la région de Szeged et la Voïvodine que les flux transfrontaliers liés à la scolarité sont les plus significatifs.

La Voïvodine se considère – de nos jours et tout au long de l'histoire – du point de vue ethnique comme une région très hétérogène. La population de la Voïvodine est en continuel changement depuis plusieurs siècles, cependant elle comprend à tout moment des Hongrois. De nos jours, nous y comptons à peu près une minorité hongroise de 300 000 personnes. La situation de cette minorité hongroise a évolué dans une direction opposée par rapport aux minorités hongroises situées dans les autres pays voisins de la Hongrie. A partir de 1990 où les droits minoritaires sont de plus en plus respectés dans les pays de l'Europe Médiane, le régime de Slobodan Milosevic, en Serbie, a abrogé la majorité des droits – jusqu'à cette époque assez élargis – accordés aux minorités. Le nouveau millénaire apporte la paix en Serbie, toutefois le respect des minorités s'avère un processus bien long, ce qui serait cependant l'une des conditions les plus importantes à l'évolution des coopérations transfrontalières serbo-hongroises.

Malgré la difficulté de la situation (politique, sociale, économique), la mobilité scolaire transfrontalière est continuellement présente dans le Sud-Est de la Hongrie depuis une quinzaine d'années. En effet, nous assistons à un déséquilibre des flux scolaires, car c'est seulement les enfants de la minorité hongroise de Serbie qui arrivent en grand nombre en Hongrie pour effectuer leurs études (secondaire ou supérieures) dans les établissements scolaires de la ville de Szeged. A part les contraintes linguistiques qui s'imposent et qui constituent l'obstacle le plus important face à l'équilibre des flux scolaires, la situation politique instable de la Serbie n'attire pas non plus des élèves de nationalité hongroise. De plus, l'offre de la formation est dépassée, elle n'est donc pas attractive.

Quant à l'évolution de cette scolarité transfrontalière, quinze années de présence ne suffisent évidemment pas pour fournir des prévisions à long terme. De nos jours, il est certain que chaque année, nous pouvons toujours compter un certain nombre d'élèves avec un peu d'oscillation positive ou négative. La stabilité du nombre des élèves semble assurée jusqu'à ce que l'offre scolaire de la ville de Szeged reste en quelque sorte complémentaire de celle de Voïvodine. En tant que ville scolaire, culturelle et scientifique de première importance en Hongrie, Szeged essaie de renouveler continuellement son offre scolaire. De plus, par ses formations spécifiques tant dans les sciences (essentiellement en biologie), que dans les langues ou les arts, il est plausible de penser que les familles de Voïvodine seront assez motivées pour envoyer leurs enfants de l'autre côté de la frontière.

En effet, les établissements scolaires de Szeged ne comptent pas encore trop sur les élèves transfrontaliers, car suite à la période de transition du changement de régime, le nombre des lycéens hongrois est en cours d'augmentation. Cette croissance reste cependant très précaire : dans deux ou trois ans, par l'arrivée des « classes » démographiques plus creuses, la diminution des effectifs se fera certainement sentir dans les lycées de Szeged.

Pour ce qui est de l'intégration des élèves transfrontaliers, certains les voient avec critique : d'une part à cause du coût resurgissant pour l'économie hongroise, d'autre part par le fait que ni l'Etat hongrois, ni les *leaders* hongrois de Voïvodine n'aimeraient que ces élèves s'installent définitivement en Hongrie. Au contraire, le but serait de créer des conditions satisfaisantes pour la minorité hongroise en Serbie. Des mesures restrictives ont été prises contre la scolarité transfrontalière : la suppression des subventions fournies aux écoles pour les élèves étrangers. Désormais, un établissement scolaire ne touche aucune subvention – de la part de l'Etat – pour un élève de nationalité étrangère. Ainsi, les élèves devraient payer eux-mêmes les frais de leur scolarisation en Hongrie.

Si ce n'est pas le cas, c'est grâce au soutien informel dont les élèves étrangers bénéficient qu'ils ont, malgré les obstacles, opté pour les lycées hongrois. A toute échelle, un sentiment d'obligation morale s'impose et, de ce fait, un effort commun – de la part tant des enseignants, des établissements scolaires que des municipalités – essaie d'aider les élèves transfrontaliers (par exemple on les exempte des frais de scolarisation). Même l'Etat ferme les yeux quand il s'agit de la scolarisation des élèves étrangers.

Cependant, l'officialisation de la scolarité transfrontalière devrait bientôt être prise en compte au lieu de chercher des solutions précaires, étant donné que le phénomène demeure depuis quinze ans. Il faudrait s'appuyer sur la complémentarité des offres de part et d'autre de la frontière et surtout concernant les formations professionnelles, ce qui semble le plus intéresser les élèves de Voïvodine. Il en découlera un double avantage : d'un côté, le niveau de qualification professionnelle augmentera en Voïvodine ; d'un autre côté, la reconnaissance des opportunités disponibles de la région de Szeged (dont la plus importante est sans doute l'enseignement) pourrait la faire sortir du statut périphérique et des régions de part et d'autre de la frontière trouveront, elles aussi, une nouvelle dynamique spatiale. De cette manière, on assisterait au « recentrage » de la région frontalière, à la formation d'une zone frontière accompagnée du « métamorphisme de contact » (comme dans le cas de la frontière franco-belge).

Cependant, tant à petite qu'à grande échelle, tant au niveau local que national, la question des frontières – et le concept de frontière – devrait être revisitée : il faudrait d'abord transformer les frontières dans nos têtes et n'en plus voir uniquement des contraintes, mais au contraire, des ressources multiples que l'on pourrait largement exploiter. La connotation négative des frontières cesserait de cette manière de subsister : les frontières ne constitueraient plus des barrières et coupures. En revanche, ses aspects positifs pourraient être mis en relief et elles deviendraient des coutures.

Les quinze ans passés depuis l'ouverture des barrières ne nous semblent pas suffisants. Pour la réelle ouverture des frontières, nous ne pouvons qu'espérer que, dans quelques années, nous puissions fournir un témoignage d'une vraie dynamique des frontières.

L'Union Européenne a toutefois fait le premier pas par l'ouverture de la barrière dans cette région frontalière : elle a rendu possible d'initier des programmes Interreg avec la participation des pays qui n'ont pas encore adhéré à l'Union Européenne. Si les régions frontalières de la Hongrie, de la Roumanie et de la Serbie saisissent l'occasion, cela révélera peut-être un changement de paradigme dans les relations transfrontalières, contribuant ainsi à un futur élargissement de l'Union Européenne, de l'intégration politique à l'échelle européenne. Cette intégration est d'autant plus souhaitée en Europe Médiane, qu'elle pourra également apporter une solution aux problèmes ethniques demeurant depuis

bien longtemps. L'intégration européenne pourra atténuer les tensions aux frontières nationales et faciliter les relations transnationales interethniques (par exemple depuis l'intégration européenne de la Hongrie et de la Slovaquie, les relations s'améliorent nettement entre les deux pays).

Sur ce point, pourquoi ne pas prendre appui sur les élèves transfrontaliers qui constituent la génération du futur ? Les jeunes de Voïvodine sont originaires d'un milieu multiethnique. La multiethnicité prête, bien évidemment, un caractère multiculturel à cette province, ce qui veut dire que l'identité des jeunes s'avèrent plus ouverts pour les changements. L'identité, qui se forme continuellement, est en rapport avec la société et inséparable du territoire (en tant qu'outil de différenciation des entités sociales).

Par le fait que les jeunes traversent la frontière, leurs identités, en rencontrant une nouvelle société sur un nouveau territoire, subissent de nouveaux changements, elles deviennent plus complexes. Nous assistons ainsi à la construction d'un feuilleté identitaire où les identités se mélangent et se superposent. C'est justement par la mobilité scolaire transfrontalière que les élèves de Voïvodine prennent part à l'acquisition d'une « pluri-identité » dont on ne peut que profiter à long terme.

En effet, les flux transfrontaliers entraîne des transformations morphologiques de la frontière et contribuent à son évolution, qui de ligne contrôlée encore de nos jours pourrait élaborer vers plus d'ouverture, et devenir à terme, une zone de transition. Dans le cas de la frontière serbo-hongroise, vu les données culturelles des régions situées de part et d'autre de celle-ci, ce sont les flux scolaires qui servent à construire cette zone de transition, la zone de l'échange culturel.

Les jeunes, en traversant la frontière deux fois par semaine, acquièrent une image de la frontière où celle-ci devient vitrine et miroir à la fois (les jeunes s'y présentent et s'y reconnaissent) ou bien une fenêtre où ils se présentent des deux côtés (dans les autres, ils voient désormais eux-mêmes). On assiste, de cette façon, à la transformation des représentations des jeunes gens de Voïvodine.

Cependant, la mobilité scolaire n'entraîne pas uniquement des changements dans les représentations des élèves transfrontaliers. La diversité des acteurs, des échelles et des temporalités amènent à la formation et à l'enrichissement de tout un réseau particulier. Ce réseau, dont les membres sont issus de part et d'autre de la frontière entrent, de temps à autre, en interférences entre eux. Les interférences sont alimentées par des intérêts et des contre-intérêts liés à la scolarité transfrontalière. L'évolution de la frontière se détermine justement par la domination de l'un ou de l'autre.

La complexité territoriale de cette région est donc la conséquence du fait que les différents acteurs aux différentes échelles agissent, suivant leurs intérêts, dans des temporalités différentes. L'enjeu de ces acteurs est d'harmoniser les divers intérêts et de reconnaître la possibilité, de part et d'autre de la frontière, qui se cache derrière la mobilité scolaire transfrontalière et de la faire valoriser pour le développement des périphéries nationales.

Références bibliographiques

Ouvrages

Frontières, géographie humaine, géographie politique, géopolitique, identités

ANCEL J. (1938), *La géographie des frontières*, Paris, Gallimard.

ANDRE Y., BAILLY A. et al. (1989), *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos.

ATKINSON R. L. et al. (1999), *Pszichológia* (« Psychologie »), Budapest, Osiris

AUDIGIER F. (1996), *Construction de l'espace géographique*, Paris, INRP.

BAILLY A. (1982), *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Masson.

BAILLY A. et al. (1995), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica.

BAILLY A. et al. (1998), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson.

BAILLY A., FERRAS R. (2001), *Éléments d'épistémologie de la géographie*, Paris, A. Colin.

BAUD P. et al. (1995), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Hatier, coll. Initial.

BERNEK A (2002), *A globális világ politikai földrajza* (« La géographie politique du monde global »), Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó.

BRUNET R. (1965), *Les phénomènes de la discontinuité en géographie*, Université de Toulouse.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H. (1992), *Les mots de la Géographie. Dictionnaire critique*. Montpellier – Paris, Reclus – La Documentation Française, coll. Dynamique du Territoire.

CARROUE L. et al. (2002), *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, Dossier des Images Economiques du Monde.

CLAVAL P. (1994), *Géopolitique et géostratégie*, Paris, Nathan.

CLAVAL P. (1996), *Histoire de la Géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?

- CLAVAL P. (1998), Histoire de la géographie, in. Bailly, A. et al., *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
- COSTEL E. (1997), *Géopolitique contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CSEPELI Gy. (1987), *Csoporttudat-Nemzettudat* (« Conscience collective – Conscience nationale »), Budapest, Magvető.
- CSEPELI Gy. (2001), *Szociálpszichológia* (« Psychologie sociale »), Budapest, Osiris.
- DAUPHINE A. (1998), Espace terrestre et espace géographique, in : Bailly, A. et al., *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
- FOUCHER M. (1988), *Fronts et Frontières (Un tour du monde géopolitique)*, Paris, Fayard.
- FOUCHER M. (1998), *Fragments d'Europe*. Paris, Fayard.
- FOUCHER M. (1998), *La république européenne (Entre histoire et géographie)*, Paris, Belin.
- GAY J-Ch. (1995), *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica.
- GUICHONNET P., RAFFESTIN C., (1974), *Géographie des frontières*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Sup – Le Géographe.
- HAUSHOFER K. (1931), *Geopolitik der Pan-Ideen*, Berlin, Zentral-Verlag G.m.b.H.
- HEURLEY J. (2001), *Les frontières internes et externes de l'Irlande du Nord*, Thèse de doctorat, Université de Paris – Sorbonne.
- JOHNSTON R. J. (1996), *The dictionary of Human Geography*, Oxford, Blackwell Reference.
- LEVY J. (1997), *Europe: une géographie*, Paris, Hachette.
- MÉSZÁROS R. (2000), *A társadalomföldrajz gondolatvilága* (« Pensée de la géographie humaine »), Szeged, SZTE.
- MENDŐL T. (1999), *A földrajztudomány az ókortól napjainkig*, (« La science de la géographie depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours »), Budapest, ELTE, Eötvös Kiadó.
- MEZŐ F. (2003), *A politikai földrajz alapjai* (« Précis de la géographie politique »), Debrecen, Debreceni Egyetem.
- PAP N., TOTH J. (1997), *Európa politikai földrajza* (« La géographie politique de l'Europe »), Pécs, University Press.
- PRADEAU C. (1994), *Jeux et enjeux des frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.

RATZEL F. (1988), *Géographie politique*, traduction : RUSCH P, sous la direction de HUSSY C., Paris, Economica, coll. Editions Régionales Européennes.

RENARD J-P. (1987), *Etude Géographique des Marges Mitoyennes des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie*. Thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Flandres-Artois.

RENARD J.-P.(1993), *Frontières ambivalentes*, Travaux et documents du L.G.H., Série Etudes n°11, USTL.

RENARD J.-P. (dir.), (1993) *Le Géographe et les Frontières*, Paris, L'Harmattan.

RENARD J-P (2002), « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », in. *Limites et discontinuités en géographie*, coll. « DIEM », Paris, Sedes.

SANGUIN A-L (1977), *La géographie politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

SANGUIN A-L (1993), *Les minorités ethniques en Europe*, Paris, L'Harmattan.

TAYLOR J.P. (1993), *Political Geography*, Longman, Essex.

TELEKI P. (1917), A földrajzi gondolat története (« L'histoire de la pensée géographique »), Budapest, Kilian Frigyes.

Scolarité transfrontalière

IMRE A. (1993), Iskolák a határon. Határmenti térségek és az oktatás. (« Des écoles à la frontière. Des régions frontalières et l'enseignement. »), Budapest, Oktatáskutató Intézet.

L'Ecole et les discontinuités territoriales (1996), Lille, LGH-USTL, Ifrésis-CNRS

MOREL S. (1994), *Scolarité transfrontalière et métropole lilloise*, Mémoire de DEA, USTL, UFR de Géographie et d'Aménagement

PEREZ S. (1996), L'influence d'une frontière politique sur la répartition de collèges: le cas de la frontière franco-espagnole, in. *L'école et les discontinuités territoriales*. Rencontre Scientifique. Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université des Sciences et Technologies de Lille1 et l'Ifrésis.

VANDERMERSCH A. (1996), Enseignement en France et en Belgique : une discontinuité territoriale à la lumière de l'histoire, in. *L'école et les discontinuités territoriales*. Rencontre Scientifique. Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université des Sciences et Technologies de Lille1 et l'Ifrésis.

La Hongrie (histoire, frontières, éducation, coopérations transfrontalières)

BALLER E. (1996), *Tantervelméletek Magyarországon a 19. – 20. században* (« Les concepts des Instructions Officielles en Hongrie aux 19^e et 20^e siècles »), Budapest, Országos Közoktatási Intézet.

BARDI N. (dir.) (2000), *Útkeresés és Integráció. Válogatás a határon túli magyar érdekvédelmi szervezetek dokumentumaiból* (« Recherche de chemin et l'intégration. Recueil de documents des associations des minorités hongroises »), Budapest, Teleki László Alapítvány.

CHAUPRADE A. et al. (1998), *Dictionnaire de Géopolitique (Etats, Concepts, Auteurs)*, Paris, Ellipses.

CZIRBUSZ G. (1919), *Geopolitika* (« Géopolitique »), Budapest, Franklin-Társulat

Dictionnaire de Géopolitique (1993), dir. Yves Lacoste, Paris Flammarion.

GERGELY A. (1996), *Identitás és etnoregionalitás : a kisebbségi identitás történeti és regionális összefüggései Nyugaton és Kelet-Közép-Európában* (« Identité et ethno-régionalité : l'identité minoritaire en Europe de l'Ouest et Médiane »), Budapest, MTA, Politikai Tudományok Intézete.

HERBER A. et al. (1998), *Történelem VI: 1914-1990* (« L'Histoire, tome VI »), Budapest, Reáltanoda Alapítvány.

Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (« Rapport sur l'enseignement public hongrois »), Budapest, Országos Közoktatási Intézet.

KISS J. P. (1999), *A határátkelők szerepe a határmenti kapcsolatokban az Alföldön* (« Le rôle des points de passage concernant les relations transfrontalières sur la Grande Plaine »), in. *Határok és régiók*, Szeged, SZTE TTK.

KOBOLKA I. (2002), *A biztonságföldrajz sajátos területei a határmenti és átnyúló bűnözésföldrajz szempontjából* (« Eléments de la géographie de sécurité concernant les activités criminelles liées à la frontière »), in. *Határok és az EU*, Nemzetközi Tudományos Konferencia, Szeged, Gazdaság- és Társadalomföldrajz Tanszék

MÉSZÁROS R. (2004), *Szeged társadalomföldrajzi nézőpontból*, (« Szeged du point de vue de la géographie humaine »), Szeged, SZTE.

ORTUTAY Gy. (1949), *Művelődés és politika* (« Education et politique »), Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó

PANDI L. (1995), *Köztes Európa 1763-1993* (« L'Europe Médiane »), Budapest, Osiris-Szazadvég.

PÁL Á et al. (1996) *Határon innen – határon túl*, (« De part et d'autre de la frontière »), Szeged, JGYTF

PUKANSZKY B., NEMETH A. (1994), *Neveléstörténet* (« Histoire de l'éducation »), Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó.

SEBOK L. (1998), *Nationality map of East Central and Southeast Europe*, München, Südost Institut, Budapest, Teleki László Foundation-Institute for Central European Studies.

TELEKI P. (1934), *Európáról és Magyarországról* (« Sur l'Europe et sur la Hongrie »), Budapest, Athenaeum.

TOTH J. (1992), *Magyarország illeszkedése a régiók Európájában* (« L'intégration de la Hongrie dans l'Europe des régions »), Pécs, MTA RKK.

TOTH J. (1996), *A regionális fejlődés kezdetei és mai problémái a Kárpát-medencében* (« Le début du développement régional et ses problèmes d'aujourd'hui dans le Bassin des Carpates »), in : *Határon innen – Határon túl*, Szeged, JGYTF.

Történelmi Atlasz (« Atlas Historique »), (1998) Budapest, Tankönyvkiadó.

La Voïvodine (histoire, minorités, éducation)

GABRITY-MOLNAR I. (1996), *Anyanyelvű oktatásunk* (« Enseignement en langue maternelle »), Szabadka, MTT Könyvtár.

GABRITY-MOLNAR I., T. MIRNICS Zs. (2001), *Rapport sur la Voïvodine*, in *Gyorsjelentés : Magyar fiatalok a Kárpát-medencében* (« Rapport sur les Hongrois du bassin des Carpates »), éditeurs : A. Szabó, B. Bauer, L. Laki, I. Nemeskéri, Nemzeti Ifjúságkutató Intézet, Mozaik.

HEGEDUS A. (2000), *Vajdasági Marasztaló*, (« Lasurvivance de la Voïvodine ») Subotica, Magyarorsággutató Tudományos Társaság.

Észak-vajdasági fejlesztési program projektum (« Le rapport du groupe de travail du programme pour le développement de la Voïvodine du Nord ») (1997), coordinateur : S. Somogyi, Subotica.

KOCSIS K.-KOCSISNE H.E. (1991), *Magyarok a határainkon túl – a Kárpát-medencében* (« Les Hongrois au-delà de nos frontières – dans le Bassin des Carpates »), Budapest, Tankönyvkiadó.

MIRNICS K. (2001), *Fészekhagyó Vajdaságiak*, (« Les émigrés de Voïvodine »), Subotica, Magyarorsághutató Tudományos Társaság.

MIRNICS ZS. (1998), *Vajdasági Útkereső* (« A la recherche des chemins de Voïvodine ») Szabadka, Magyarorsághutató Tudományos Társaság.

NYIGRI I. (1941), A visszatért Délvidék nemzetiségi képe (« L'image ethnique de la Voïvodine retournée »), In. Csuka Z., *A visszatért Délvidék*, Budapest.

Statisticki bilten broj 679 (Edition de l'Office Statistique Yougoslave), Beograd, 1971.

Autres

Loi LXXXIX, §110 sur l'éducation publique.

Magyar Közlöny, n°91, « A Nemzeti Alaptanterv » (« Les Instructions Officielles »), 10/1995.

Etudes

Frontières, géographie humaine, géographie politique, géopolitique, identités

BASSAND M., BRULHARDT M.C. (1983), « La mobilité spatiale : Un processus spatial fondamental », in. *Espace – Populations – Sociétés*, n°1, pp. 49-54.

« Belgique » (1980), numéro spécial de la revue *Hommes et Terres du Nord*, n°4, pp. 1-69.

BUSICS Gy (2002), « Államhatármérés GPS technikával, mérési és feldolgozási tapasztalatok » (« Positionnement des frontières étatiques à l'aide de la technique GPS, des expériences de positionnement et d'exploitation »), 22^e Congrès de FIG, Washington

CLAVAL P. (1974), « L'étude des frontières et la géographie politique », in. *Cahiers de Géographie de Québec*, vol. 18, pp 7-22.

CSIZMADIA S. (1997), « A francia geopolitika » (« La géopolitique de la France »), in. *Rubicon*, n°05-06, pp.91-94.

DECROLY J.M. (1989), « L'impact d'une frontière politique sur les comportements et les structures démographiques régionaux : les cas du Hainaut, du Sud de la Flandre Occidentale et du département du Nord », in. *Revue Belge de Géographie*, n°2, fasc. 43, pp. 81-118.

DI MEO G. (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », in. *Géocarrefour. Revue de Géographie de Lyon*, vol. 77, pp. 175-184.

FOUCHER M. (1984), « Les géographes et les frontières », in. *Hérodote*, n°33-34, pp.117-130.

GONIN P. (1994), « Régions frontalières et développement endogène : de nouveaux territoires en constructions au sein de l'Union Européenne », in. *Hommes et Terres du Nord*, n°2-3, pp.61-70.

GRIMMEAU J.P. (1992), « Les migrations et la frontière linguistique en Belgique », in. *Espace – Populations – Sociétés*, n°2, pp. 253-258.

HAJDU Z. (1998), « Friedrich Ratzel hatása a magyar földrajztudományban » (« L'impact de Friedrich Ratzel sur la géographie hongroise »), in. *Tér és Társadalom*, n°3, pp. 93-104.

« Les Eurorégions » (1999), numéro spécial du *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n°4, pp. 395-443.

MOULLE F. (2003) « De la ligne aux espaces frontaliers. Les exemples comparés des montagnes et des détroits ». Travail présenté lors du séminaire « Détroits » le 13 mars 2003 à Lille, organisé par le groupe de recherches « Détroits ».

RAFFESTIN C. (1974), « Espace, temps et frontière », in. *Cahiers de Géographie de Québec*, vol. 18, pp 23-34.

RENARD J.P. (1992), « Populations et frontières : problématiques et méthodes », in. *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 167-184.

RENARD J.P., PICOUET P. (1993), « Frontières et territoires », *La Documentation Photographique Française*, n°7016, 41 p.

RENARD J.P. (Dir.) (1994), « Frontières et recomposition territoriale », in. *Hommes et Terres du Nord*, n°2-3, Lille, USTL.

SEVRIN R. (1974), « Les régions frontalières franco-belges », in. *Cahiers de Géographie de Québec*, vol. 18, pp. 35-59.

SCOTT J. (1997), « A határ menti együttműködés nemzetközi rendszerei, Németország, Lengyelország és az EU » (« Les systèmes internationaux des coopérations transfrontalières : le cas de l'Allemagne, de la Pologne et de l'Union Européenne »), in. *Tér és Társadalom*, n° 3-4, pp. 117-142.

WACKERMANN G. (1986), « Nouvelles dimensions de l'observation culturelle en espace transfrontalier », in. *Bulletin de l'Association Géographique Française*, n°2, pp. 131-140.

WACKERMANN G. (1991), « Sociétés et aménagement face aux disparités transfrontalières », in. *Revue Géographique de l'Est*, pp. 89-98.

WESTLUND Hans (1999), « An interaction-cost perspective on networks and territory », in. *Annals of Regional Science*, Vol. 33. No. 1, pp. 93-121.

WIEL M. (1999), « Mobilité, système d'interactions sociales et dynamiques territoriales », in. *Espace – Populations – Sociétés*, n°2, pp.187-194.

Scolarité transfrontalière

KOZMA T (1992), Határmenti régiók együttműködése az oktatásban (« La coopération des régions transfrontalières dans l'éducation »), in. *A határmenti együttműködés és az oktatás*, Budapest, Oktatáskutató Intézet.

MOREL S. (1998), « Scolarité transfrontalière : des élèves français en quête de différence », in. *Les Dossiers de Profil*, n°49, pp. 23-28.

La Hongrie (histoire, frontières, éducation, coopérations transfrontalières)

BEREND T. I. (1982), Magyarország helye Európában (« La place de la Hongrie en Europe »), in. *Valóság*, n°12, pp. 36-51.

ASCHAUER W. (1995) « Határokon átnyúló magatartás és a határhelyzet tudatossága az osztrák-magyar határ térségében. » (Attitude et conscience de situation frontalière dans la région frontalière austro-hongroise »), in. *Tér és Társadalom*, n° 3-4, pp. 157-159.

KOCSIS K. (2003), « Fluctuations du peuplement hongrois depuis un millénaire », in. *Revue Géographique de l'Est*, tome 43, n°1-2, pp. 7-14.

MILETICS P. (1996), « Egy európai határrégió : Kelet-Közép-Európa a geopolitikai térben », (« Une région frontalière européenne :L'Europe Médiane dans l'espace géopolitique »), in. PÁL Á et al. *Határon innen – határon túl*, Szeged, pp. 240-250.

NEMES-NAGY J. (2003), « Les disparités régionale dans la Hongrie en transition », in. *Revue Géographique de l'Est*, tome 43, n°1-2, pp. 33-41.

RECHNITZER J. (1999), « Határmenti együttműködések Európában és Magyarországon » (« Coopérations transfrontalières en Europe et en Hongrie »), in. *Elválaszt és összeköt a határ*, pp. 10-53.

RONAI A. (1941), « Gondolatok a politikai földrajz témaköréből » (« Pensées sur la géographie politique »), in. Országos Magyar Sajtókamara Könyvtára, n°5, Budapest, Stadium, pp. 77-125.

ROSIERE S. (1991), « La Hongrie face au conflit yougoslave », in. *Hérodote*, n°63, pp.70-79.

ROSIERE S. (1998), « Contribution à l'étude géographique des frontières: le cas de la Hongrie », in. *Revue Géographique de l'Est*, tome 38/4, p. 163-170.

SANGUIN A.L., KALIBOVA K. (1998), « Les Hongrois de Slovaquie, problèmes ethno-frontaliers dans l'Europe médiane en mutation », in. *Annales de Géographie*, n°601, pp. 290-317.

SULI-ZAKAR I. (2000), Regionalism and Cross-border Co-operations in the Carpathian Basin, in. *Hungary towards the 21st Century*, Budapest, Geographical Research Institute, Hungarian Academy of Sciences, pp.71- 85.

THUAL F. (1997), « Geopolitika és magyar identitás » (« Géopolitique et identité hongroise »), in. *Magyar Szemle*, n°07-08, pp. 77-84.

La Voïvodine (histoire, minorités, éducation)

HEGEDUS A. (2000), Vajdaság története 1944-ig (« L'histoire de la Voïvodine jusqu'en 1944 »), in. *Vajdasági Marasztaló*, Subotica, Magyarságkutató Tudományos Társaság.

GABRITY-MOLNAR I. (1998), A jugoszláv társadalmi környezet elemzése a nemzeti kisebbségek szempontjából (« L'analyse de la société yougoslave du point de vue des minorités nationales ») in. *Vajdasági Útkereső*, Szabadka, Magyarságkutató Tudományos Társaság.

MIRNICS K. (1998), A magyar kisebbség iskolázottsági szintje a Vajdaságban (« Le niveau de scolarisation de la minorité hongroise en Voïvodine »), in *Vajdasági Útkereső*, Szabadka, Magyarságkutató Tudományos Társaság.

MIRNICS K. (2000), Demográfiai jellemzők, társadalmi mutatók (« Caractéristiques démographiques, indicateurs sociaux »), in : *Vajdasági Marasztaló*, Subotica, Magyarságkutató Tudományos Társaság.

MIRNICS K. (2001), Betelepítések, kitelepítések, vándormozgalmak (« Implantations, transfert de population, migrations »), In. *Fészekhagyó Vajdaságiak*, Subotica, Magyarságkutató Tudományos Társaság.

TOTH L. (1997), « L'enseignement en langue hongroise en Voïvodine », in *Anyanyelvű oktatásunk* (Enseignement en langue maternelle), Szabadka, MTT Könyvtár.

Autres

Euro-régio, revue de l'Euro-région de DKMT

« File d'attente à la station de Horgos » (Serbie), Quotidien Délmagyarország, le 13/04/2005, p. 1.

Heller, Joseph (2000) *A 22-es csapdája* (« Catch 22 »), Budapest, Magyar Könyvklub, 512 p.

« Les fleurs du mal », Quotidien Délmagyarország, le 24/09/2005, p. 5.

« On fait le plein au-delà de la frontière », source : Quotidien Magyar Hírlap, le 14/07/2003

Radio Free Europe (1991), *Report on Eastern Europe*, vol. 2, n° 38, p. 39

« Rencontre au triplex », Quotidien Délmagyarország, le 30/05/2005, p. 1.

Sites Internet consultés

emc.elte.hu

geography.hu/cdrom/mfk2004

lazarus.elte.hu

maginfo.hu/st-terkep/karpat_med.jpg

mek.oszk.hu

www.bm.hu

www.carpathian.euroregion.org

www.cia.gov

www.dkmt.hu

www.euoldal.hu/kezdemenyezese/interreg.php

www.euoldal.hu/phare/phare.php

www.euregio.hu/eu

www.htmh.hu

www.ksh.hu

www.lapterjeszto.hu/_i/magyarorszag.gif

www.mek.oszk.hu

www.mobilitas.hu

www.mrtt.hu/eloadasok/szekely.ppt

www.mtaki.hu

www.mti.hu

www.mti.hu/magyarsag

www.oki.hu

www.om.hu

www.tiszavolan.hu

www.vajdasag.hu/doroszlo/vajdasag.php

www.vajdasagma.info

www.wikipedia.org

Liste des figures

<i>Figure n°1 : Les coquilles de l'homme selon Moles et Rohmer, source : André Y., Représenter l'espace, p. 17.</i>	15
<i>Figure n°2 : Le comitat Csongrád, source : www.cia.gov et lazarus.elte.hu</i>	36
<i>Figure n°3 : Le bassin des Carpates, source : maginfo.hu/st-terkep/karpat_med.jpg</i>	37
<i>Figure n°4 : La région de Backa et de Banat, source : www.mti.hu/magyarsag</i>	39
<i>Figure n°5 : Carte de localisation de la région de Szeged au sein de la Hongrie présentant sa situation par rapport à la Serbie et à la Roumanie, source : lazarus.elte.hu</i>	40
<i>Figure n°6 : La Hongrie et ses frontières, source : www.europe-planet.com/hongrie</i>	51
<i>Figure n°7 : La Hongrie avant et après le démantèlement, source : mek.oszk.hu</i>	53
<i>Figure n°8 : La possibilité de garder le contact entre les Etats voisins du bloc communiste, source : Tóth J. (1996), « A regionális fejlődés kezdetei és mai problémái a Kárpát-medencében » (Le début du développement régional et ses problèmes d'aujourd'hui dans le Bassin des Carpates), in : Határon innen – Határon túl, Szeged, JGYTF, p. 32</i>	55
<i>Figure n°9 : Les dyades hongroises, réalisée par J. JORI</i>	58
<i>Figure n°10 : Les points de passage en Hongrie, réalisée par J. JORI et G. KALMAR</i>	63
<i>Figure n°11 : Le nombre d'élèves de nationalité étrangère en Hongrie en 2000/2001, source : www.om.hu</i>	67
<i>Figure n°12 : La répartition des élèves de nationalité étrangère en Hongrie en 2000/2001, source : www.om.hu</i>	68
<i>Figure n°13 : Les activités criminelles liées à la migration illégale en 2004, source : www.bm.hu</i>	79
<i>Figure n°14 : « On fait le plein au-delà de la frontière », source : Quotidien Magyar Hírlap, le 14/07/2003</i>	82
<i>Figure n°15 : Nombre des passages annuels des frontières, source : Kiss J. P. (1999), « A határátkelők szerepe a határmenti kapcsolatokban az Alföldön » (Le rôle des points de passage concernant les relations transfrontalières sur la Grande Plaine), in. Határok és régiók, Szeged, SZTE TTK, p. 136. complétée par J.JORI par les données de l'Office des Douanes de Hongrie (www.vam.hu)</i>	83
<i>Figure n°16 : Flux des véhicules par dyades, source : Kiss J.P. (1999), « A határátkelők szerepe a határmenti kapcsolatokban az Alföldön » (Le rôle des points de passage concernant les relations transfrontalières sur la Grande Plaine), in. Határok és régiók, Szeged, SZTE TTK, p. 136., complétée par J. JORI par les données de l'Office des Douanes de Hongrie (www.vam.hu)</i>	84
<i>Figure n°17 : Le passage des lycéens de nationalité étrangère sur les frontières hongroises en 2002, réalisée par J. JORI et G. KALMAR</i>	87
<i>Figure n°18 : Carte localisant les minorités hongroises en Europe Centrale, source : Sebők L.(1998), Nationality map of East Central and Southeast Europe, Südost Institut, München, Teleki László Foundation-Institute for Central European Studies, Budapest</i>	88

<i>Figure n°19 : Les Comitats de la Hongrie, source : www.lapterjeszto.hu/_i/magyarorszag.gif</i>	90
<i>Figure n°20 : L'évolution des effectifs des élèves non belges dans les arrondissements de Mouscrin et de Tournai, source : Morel S., Dossiers de Profil, 1998</i>	93
<i>Figure n°21 : Le nombre de lycéens à Szeged en 2003/2004, réalisée par J.JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie de Szeged</i>	95
<i>Figure n°22 : La situation des lycées à Szeged, source : www.tiszavolan.hu, complétée par J.JORI et G. KALMAR</i>	99
<i>Figure n°23 : Le nombre de lycéens à Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie de Szeged</i>	100
<i>Figure n°24 : Le nombre de lycéens étrangers par orientation dans les lycées de Szeged, réalisée par J.JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie de Szeged</i>	101
<i>Figure n°25 : Le nombre de lycéens de nationalité hongroise par orientation dans les lycées de Szeged, réalisée par J.JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	102
<i>Figure n°26 : Evolution du nombre total de lycéens et de lycéens de nationalité hongroise dans les lycées de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	103
<i>Figure n°27 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	104
<i>Figure n°28 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées généraux de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	105
<i>Figure n°29 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées mixtes de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	106
<i>Figure n°30 : Modification annuelle du nombre d'élèves étrangers dans les lycées professionnels de Szeged, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	106
<i>Figure n°31 : Proportion des lycéens étrangers dans les lycées de Szeged, réalisé par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	108
<i>Figure n°32 : Proportion des lycéens étrangers par orientation dans les lycées de Szeged, réalisé par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	109
<i>Figure n°33 : L'évolution de la présence étrangère dans les lycées généraux, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	111
<i>Figure n°34 : L'évolution de la présence étrangère dans les lycées mixtes, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	111
<i>Figure n°35 : L'évolution de la présence étrangère dans les lycées professionnels, réalisée par J. JORI d'après les données statistiques recueillies à la Mairie</i>	112
<i>Figure n°36 : Frontière et attraction Croquis théorique. Renard, J-P (1987), Etude Géographique des Marges Mitoyennes des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Flandres- Artois, p.234</i>	118

<i>Figure n°37 : L'attraction de Szeged, réalisée par J. JORI</i>	120
<i>Figure n°38 : Itinéraire du peuple hongrois du pays d'origine jusqu'au Bassin des Carpates, source : Bernek A (2002), A globális világ politikai földrajza (« La géographie politique du monde global »), Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó, p. 95.</i>	130
<i>Figure n°39 : L'Europe et la Hongrie au 15^e siècle, source : Történelmi Atlasz (« Atlas Historique »), Budapest, Tankönyvkiadó, 1998, p. 15.</i>	131
<i>Figure n°40 : La Hongrie et les Habsbourgs au 16^e siècle, source : Történelmi Atlasz (« Atlas Historique »), Budapest, Tankönyvkiadó, 1998, p. 26.</i>	133
<i>Figure n°41 : La Hongrie avant et après le traité de Trianon, in L'article sur la Hongrie dans le Dictionnaire de Géopolitique (1993), dir. Yves Lacoste, Paris Flammarion, p. 743</i>	136
<i>Figure n°42 : Carte ethnographique de P. Teleki, source : www.mek.oszk.hu</i>	137
<i>Figure n°43 : Europe après 1945, in. Pap N.–Tóth J. (1997), Európa politikai földrajza (« La géographie politique de l'Europe »), Pécs, University Press, p.128</i>	140
<i>Figure n°44 : Perception des lycéens enquêtés sur la frontière, réalisation : J. JORI d'après les questionnaires réalisés en automne 2004</i>	146
<i>Figure n°45 : Perception du passage de la frontière serbo-hongroise ou roumain-hongroise par les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI d'après les questionnaires réalisés en automne 2004</i>	148
<i>Figure n°46 : les Hongrois en Roumanie en 2002, source : www.htmh.hu</i>	153
<i>Figure n°47 : L'évolution des effectifs de population hongroise en Roumanie, source : www.htmh.hu</i>	154
<i>Figure n°48 : Taux de natalité en Roumanie de 1910 à 2002, source : www.htmh.hu</i>	155
<i>Figure n°49 : Les Hongrois en Slovaquie en 2001, source : www.htmh.hu</i>	155
<i>Figure n°50 : L'évolution des effectifs de population hongroise en Slovaquie, source : www.htmh.hu</i>	157
<i>Figure n°51 : Taux de natalité en Slovaquie de 1950 à 2000, source : www.htmh.hu</i>	158
<i>Figure n°52 : Les Hongrois en Ukraine en 2001, source : www.htmh.hu</i>	159
<i>Figure n°53 : L'évolution des effectifs de population hongroise en Ukraine, source : www.htmh.hu</i>	160
<i>Figure n°54 : Le taux de natalité en Ukraine de 1946 à 2001, source : www.htmh.hu</i>	160
<i>Figure n°55 : Les Hongrois en Slovénie en 2002, source : www.htmh.hu</i>	161
<i>Figure n°56 : L'évolution des effectifs de Hongrois en Croatie de 1910 à 2001, source : www.htmh.hu</i>	162
<i>Figure n°57 : Les Hongrois en Voïvodine en 2002, source : www.htmh.hu</i>	163
<i>Figure n°58 : Les Hongrois en Voïvodine en 2002, source : www.htmh.hu</i>	164
<i>Figure n°59 : L'évolution des effectifs de Hongrois en Voïvodine, source : www.htmh.hu</i>	164
<i>Figure n°60 : Les élèves suivant leurs études en langue hongroise en Roumanie entre 1950 et 2000, source : www.htmh.hu</i>	170

<i>Figure n°61 : Les élèves suivant leurs études dans les écoles primaires en langue hongroise en Ukraine entre 1946 et 2000, source : www.htmh.hu</i>	173
<i>Figure n°62 : Habitude de lecture des journaux chez les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI</i>	178
<i>Figure n°63 : Journaux hongrois lus par les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI</i>	179
<i>Figure n°64 : Habitudes audiovisuelles des lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI</i>	180
<i>Figure n°65 : L'Euro-région de Danube-Körös-Maros-Tisza, source : www.dkmt.hu</i>	186
<i>Figure n°66 : La une de la revue de l'Euro-région de DKMT, source : exemplaire de l'auteur</i>	187
<i>Figure n°67 : Relations eurorégionales avec la participation de la Hongrie, source : www.mrtt.hu/eloadasok/szekely.ppt</i>	189
<i>Figure n°68 : Programmes Interreg III A sur le territoire de la Hongrie, source : www.mobilitas.hu</i>	192
<i>Figure n°69 : Paysages en Voïvodine, source : www.htmh.hu, complétée par J. JORI</i>	196
<i>Figure n°70 : Nationalité fournie par les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI (enquête réalisée entre octobre 2004-janvier 2005)</i>	203
<i>Figure n°71 : Le système scolaire hongrois de 1868 à 1945, source : Pukánszky Béla, Németh András (1994), <i>Neveléstörténet (Histoire de l'éducation)</i>, Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó, p. 483.</i>	213
<i>Figure n°72 : Le système scolaire hongrois de nos jours, réalisation : J. JORI</i>	218
<i>Figure n°73 : Evolution du nombre des élèves dans l'enseignement post-secondaire, source : <i>Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (Rapport sur l'enseignement public hongrois)</i>, Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 424.</i>	222
<i>Figure n°74 : Le nombre des enseignants pour 1000 élèves aux niveaux primaire et secondaire dans les pays de l'Europe en 1999/2000, source : <i>Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (Rapport sur l'enseignement public hongrois)</i>, Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 104.</i>	223
<i>Figure n°75 : Lycéens dans le département Csongrád en 1991, source : www.ksh.hu</i>	226
<i>Figure n°76 : Lycéens à Szeged, source : www.ksh.hu</i>	226
<i>Figure n°77 : Lycéens dans le département Csongrád en 2003, source : www.ksh.hu</i>	226
<i>Figure n°78 : Lycéens à Szeged, source : www.ksh.hu</i>	226
<i>Figure n°79 : Le système scolaire en Voïvodine entre 1946-1975 et depuis 1990, réalisation : J. JORI</i>	229
<i>Figure n°80 : Le système scolaire en Voïvodine entre 1975 et 1990, réalisation : J. JORI</i>	229
<i>Figure n°81 : La situation des lycées hongrois en Voïvodine, source : www.vajdasag.hu/doroszlo/vajdasag.php, complétée par J. JORI</i>	237
<i>Figure n°82 : La proportion des élèves suivant leurs études en langue hongroise en Voïvodine entre 1946 et 1999, source : www.htmh.hu</i>	242
<i>Figure n°83 : Le nombre d'étudiants dans des villes de Voïvodine durant l'année scolaire 2002/2003, source : www.htmh.hu</i>	243

<i>Figure n°84 : Le nombre d'élèves enquêtés selon le début de leur scolarisation en Hongrie, réalisation : J. JORI</i>	245
<i>Figure n°85 : La proportion des facteurs décisifs dans les choix d'un établissement scolaire hongrois, réalisation : J. JORI</i>	247
<i>Figure n°86 : Motivation des élèves dans leur choix, réalisation : J. JORI</i>	248
<i>Figure n°87 : Répartition des professions des parents par sexe, réalisation : J. JORI</i>	249
<i>Figure n°88 : Dynamiques démographiques des familles enquêtées, réalisation : J. JORI</i>	251
<i>Figure n°89 : Fréquence de passage des familles enquêtées en Hongrie, réalisation : J. JORI</i>	253
<i>Figure n°90 : Motif de visite de la Hongrie des familles enquêtées, réalisation : J. JORI</i>	254
<i>Figure n°91 : Fréquence des rentrées des lycéens enquêtés en Voïvodine, réalisation : J. JORI</i>	255
<i>Figure n°92 : Moyen de locomotion des lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI</i>	256
<i>Figure n°93 : Itinéraires des bus desservant la Voïvodine, source : www.vajdasag.hu/doroszlo/vajdasag.php, complétée des flèches par J. JORI</i>	258
<i>Figure n°94 : Personnes conduisant les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI</i>	261
<i>Figure n°95 : Jugement des lycéens sur leur lycée hongrois, réalisation : J. JORI</i>	262
<i>Figure n°96 : Volonté des lycéens enquêtés de continuer leurs études après le lycée, réalisation : J. JORI</i>	264
<i>Figure n°97 : Pays dont les lycéens enquêtés se sentent le plus proche, réalisation : J. JORI</i>	267

Liste des tableaux

<i>Tableau n°1 : Structure de la géographie politique selon Taylor (1995) et Ossenbrugge (1998), Source : MEZŐ, Ferenc, 2003, Précis de la géographie politique – [A politikai földrajz alapjai] –, Debreceni Egyetem)</i>	21
<i>Tableau n°2 : Changement de perméabilité sur les dyades frontalières hongroises, réalisé par J. JORI</i>	62
<i>Tableau n°3 : Le passage des lycéens de nationalité étrangère sur les frontières hongroises en 2002, source : www.om.hu</i>	86
<i>Tableau n°4 : L'évolution des effectifs des élèves non belges dans les arrondissements de Mouscron et de Tournai, source : S.Morel, Dossiers de Profil, 1998</i>	93
<i>Tableau n°5 : le nombre de la minorité hongroise dans les pays voisins, source : www.htmh.hu</i>	142
<i>Tableau n°6 : La composition de la population par ethnies en Slovaquie, source : www.htmh.hu</i>	156
<i>Tableau n°7 : Différences dans la composition ethnique de la population en Slovaquie, source : www.htmh.hu</i>	158
<i>Tableau n°8 : Proportion des scolarisés en langue hongroise entre 1989 et 2003, source : www.htmh.hu</i>	171
<i>Tableau n°9 : Les pays participant à l'Euro-région des Carpates, source : www.carpathian.euroregion.org</i>	182
<i>Tableau 10 : Les pays participants à l'Euro-région de Pannonie de l'Ouest, source : www.euregio.hu/eu</i>	184
<i>Tableau n°11 : Les pays participants à l'Euro-région de DKMT, source : www.dkmt.hu</i>	185
<i>Tableau n°12 : Le nombre des Hongrois dans les villes plus importantes de Voïvodine, source : Hegedűs A. (2000), „Vajdaság története 1944-ig” (« L'histoire de la Voïvodine jusqu'en 1944 »), in. Vajdasági Marasztaló, Subotica, p. 15.</i>	197
<i>Tableau n°13 : Les nationalités en Voïvodine jusqu'en 1931, source : Nyigri I. (1941), « A visszatért Délvidék nemzetiségi képe » (L'image ethnique de la Voïvodine retournée), In. Csuka Z., A visszatért Délvidék, Budapest, p. 399.</i>	199
<i>Tableau n°14 : Les populations implantées en Voïvodine entre 1945 et 1948, source : Mirnics K. (2001), « Betelepítések, kitelepítések, vándormozgalmak » (Implantations, transfert de population, migrations), In. Gábrity-Molnár I., Fészekhagyó Vajdaságiak, Subotica, p. 72.</i>	200
<i>Tableau n°15 : Changement de la population hongroise dans les trois villes plus importantes de Voïvodine entre 1880 et 1991, source : Kocsis K.-Kocsisné H.E. (1991), Magyarok a határainkon túl – a Kárpát-medencében (« Les Hongrois au-delà de nos frontières – dans le Bassin des Carpates »), Budapest, Tankönyvkiadó, p. 68.</i>	200
<i>Tableau n°16 : Travailleurs yougoslaves à l'étranger en 1971, source : Statisticki bilten broj 679 (Edition de l'Office Statistique Yougoslave), Beograd, 1971.</i>	204

- Tableau n°17 : *Corrélation structurelle entre les « NAT » et les programmes locaux, source : Endre Ballér (1996), Tantervelméletek Magyarországon a 19. – 20. században (Les concepts des Instructions Officielles en Hongrie aux 19^e et 20^e siècles), Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 180* _____ 217
- Tableau n°18 : *Le nombre des établissements dans l'enseignement public et privé, source : www.ksh.hu* _____ 219
- Tableau n°19 : *Le nombre des municipalités ayant des fonctions d'éducation, source : Jelentés a magyar közoktatásról (2003) (Rapport sur l'enseignement public hongrois), Budapest, Országos Közoktatási Intézet, p. 65* _____ 220
- Tableau n°20 : *Evolution des effectifs par établissement, source : www.ksh.hu* _____ 221
- Tableau n°21 : *Le nombre des établissements dans l'enseignement public et privé dans le département Csongrád, source : www.ksh.hu* _____ 224
- Tableau n°22 : *Evolution du nombre des élèves dans le département Csongrád, source : www.ksh.hu* _____ 227
- Tableau n°23 : *Nombre des naissances hongroises en Voïvodine, source : Mirnics Károly (1998), A magyar kisebbség iskolázottsági szintje a Vajdaságban (Le niveau de scolarisation de la minorité hongroise en Voïvodine), in Vajdasági Útkereső, Szabadka, pp. 33-93 et www.htmh.hu* _____ 233
- Tableau n°24 : *Nombre des élèves dans des établissements scolaires hongrois de Voïvodine, source : Tóth Lajos (1997), L'enseignement en langue hongroise en Voïvodine, in. Anyanyelvű oktatásunk (Enseignement en langue maternelle), réd. Gábrity-Molnár Irén, Mirnics Zsuzsa, MTT Könyvtár, Szabadka, pp. 37-62 et www.htmh.hu* _____ 234
- Tableau n°25 : *Lycéens suivant les études en langue hongroise en Voïvodine, source : Mirnics Károly (1998), A magyar kisebbség iskolázottsági szintje a Vajdaságban (Le niveau de scolarisation de la minorité hongroise en Voïvodine), in. Vajdasági Útkereső, Szabadka, pp. 33-93 et Dossier pédagogique de la revue Új Kép (Nouvelle Image), 2003/4* _____ 235
- Tableau n°26 : *Offre de formation des lycées hongrois en 1997, source : Annexe de Vajdasági Útkereső (éd.cit.), pp. 318-323* _____ 236
- Tableau n°27 : *Offre de formation des lycées hongrois en 2004, source : www.htmh.hu* 239
- Tableau n°28 : *Frères et sœurs effectuant les études en Hongrie, voire au même lycée que les lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI* _____ 252
- Tableau n°29 : *Famille en Hongrie et à Szeged des lycéens enquêtés, réalisation : J. JORI* _____ 252
- Tableau n°30 : *Horaires des lignes de bus desservant la Voïvodine, source : www.tiszavolan.hu* _____ 259
- Tableau n°31 : *Volonté de continuer les études dans un établissement supérieur de Serbie ou de Hongrie, réalisation : J. JORI* _____ 263

Liste des photographies

- Photographie n°1 : La frontière ukraino-slovaque, source : Quotidien Délmagyarország, le 16/04/2005, p.3. _____* 17
- Photographie n°2 : La rencontre des trois ministres des Affaires Etrangères au triplex le 28 mai 2005, source : Quotidien Délmagyarország, le 30/05/2005, p. 1. _____* 65
- Photographie n°3 : La cathédrale de Szeged entourée des bâtiments de l'Episcopat de Szeged (à gauche) et ceux de l'Université de Szeged, Faculté de Médecine (à droite), prise par J.JORI le 12/04/2006 _____* 74
- Photographie n°4 : La Faculté de Droits de l'Université de Szeged (à gauche), le bâtiment central de l'Université de Szeged (au milieu), le Siège régional de l'Académie des Sciences Hongroise (à droite), prise par J.JORI le 12/04/2005 _____* 74
- Photographie n°5 : Le Plais de la Culture (à gauche), le Musée National de Szeged (au milieu), l'Institut de Recherches Biologiques de l'Académie Hongroise (à droite), prise par J.JORI le 12/04/2005 _____* 74
- Photographie n°6 : Voitures d'immatriculation serbe et roumaine aux centres commerciaux de Szeged, photos prises par J. JORI en décembre 2004 _____* 78
- Photographie n°7 : Station abandonnée à la frontière serbo-hongroise, source : « Les fleurs du mal », Quotidien Délmagyarország, le 24/09/2005, p. 5. _____* 81
- Photographie n°8 : File d'attente à la station de Horgos (Serbie), source : Quotidien Délmagyarország, le 13/04/2005, p. 1. _____* 83
- Photographie 9 : Train desservant la Voïvodine, prise par J.JORI le 12/04/2005 _____* 257
- Photographie n°10 : Le terminus du bus-frontière au passage de Röske (frontière serbo-hongroise), photo prise par J. JORI le 03/07/2005 _____* 260

Annexes

Annexe n°1 : Les points de passage en Hongrie

La dyade autrichienne

Comitat Győr-Moson-Sopron

Points de passage routiers

Zsira

Kópháza

Sopron

Fertőrákos

Fertőd

Jánossomorja

Hegyeshalom

Points de passage ferroviaires

Kópháza

Sopron (2)

Fertőújlak

Hegyeshalom

Comitat Vas

Points de passage routiers

Kőszeg

Bozsok

Szombathely

Szentpéterfa

Pinkamindszent

Rábafüzes

Points de passage ferroviaires

Rábafüzes

La dyade slovène

Comitat Vas

Points de passage routiers

Felsőszölnök

Permise

Bajánsenye

Magyarszombatfa

Points de passage ferroviaires

Őriszentpéter

Comitat Zala

Points de passage routiers

Nemesnép

Lenti

Tornyiszentmiklós

La dyade croate

Comitat Zala

Points de passage routiers

Letenye

Murakeresztúr

Comitat Somogy

Points de passage routiers

Berzence

Barcs

Points de passage ferroviaires

Zákány

Comitat BaranyaPoints de passage routiers*Drávaszabolcs**Beremend**Udvar*Points de passage ferroviaires*Illocska***La dyade serbe****Comitat Bács-Kiskun**Points de passage routiers*Hercegszántó**Bácsalmás**Tompa*Points de passage ferroviaires*Kelebia***Comitat Csongrád**Points de passage routiers*Röszke**Tiszasziget*Points de passage ferroviaires*Röszke***La dyade roumaine****Comitat Csongrád**Points de passage routiers*Kiszombor**Nagylak***Comitat Békés**Points de passage routiers*Battonya**Gyula**Méhkerék*Points de passage ferroviaires*Lökösháza**Kötegyán***Comitat Hajdú-Bihar**Points de passage routiers*Biharkeresztes**Létavértes**Nyírábrány*Points de passage ferroviaires*Biharkeresztes**Nyírábrány***Comitat Szabolcs-Szatmár-Bereg**Points de passage routiers*Vállaj**Csenger*Points de passage ferroviaires*Vállaj***La dyade ukrainienne****Comitat Szabolcs-Szatmár-Bereg**Points de passage routiers*Tiszabecs**Beregsurány**Barabás**Lónya**Záhony*Points de passage ferroviaires*Záhony**Eperjeske*

Annexe n°2 : Lycéens hongrois et étrangers par orientation

Evolution du recrutement des Hongrois par orientation

Hongrois	L.G.	L.M.	L.P.	Total
1990/91	2075	2545	4253	8873
1991/92	1896	2762	8170	12828
1992/93	1998	2659	8040	12697
1993/94	1930	2504	7591	12025
1994/95	2091	2471	7201	11763
1995/96	2131	2364	7279	11774
1996/97	2267	2447	6869	11583
1997/98	2288	2625	6550	11463
1998/99	2382	2602	6544	11528
1999/00	2483	2555	6504	11542
2000/01	2348	2562	6565	11475
2001/02	2262	2518	6703	11483
2002/03	2196	2629	6926	11751
2003/04	2198	2645	6963	11806

Evolution du recrutement des étrangers par orientation

Années	L.G.	L.M.	L.P.	Total
1990/91	15	0	0	15
1991/92	36	27	23	86
1992/93	96	98	107	301
1993/94	111	128	141	380
1994/95	129	135	150	414
1995/96	134	125	139	398
1996/97	126	108	116	350
1997/98	103	90	81	274
1998/99	96	89	92	277
1999/00	132	127	125	384
2000/01	156	126	139	421
2001/02	128	114	120	362
2002/03	133	103	114	350
2003/04	83	107	143	333

Légende : L.G.=lycée général, L.M.= Lycée mixte, L.P.= lycée professionnel

Annexe n°3 : Nombre des élèves étrangers par nationalité

Nombre des élèves étrangers par an				
Années	Serbes	Roum.	Autres	Total
1990/91				15
1991/92	57	27	2	86
1992/93	250	38	13	301
1993/94	336	41	3	380
1994/95	371	38	5	414
1995/96	354	28	16	398
1996/97	297	38	15	350
1997/98	225	22	12	259
1998/99	231	20	26	277
1999/00	341	19	24	384
2000/01				421
2001/02	321	22	19	362
2002/03	265	30	55	350
2003/04	264	50	19	333

Nombre des élèves étrangers par an aux lycées généraux				
Années	Serbes	Roum.	Autres	Total
1990/91				15
1991/92	24	10	2	36
1992/93	80	6	10	96
1993/94	102	7	2	111
1994/95	115	11	3	129
1995/96	121	6	7	134
1996/97	106	11	9	126
1997/98	79	6	3	103
1998/99	78	3	15	96
1999/00	119	1	12	132
2000/01				156
2001/02	112	4	12	128
2002/03	80	6	47	133
2003/04	67	6	10	83

Nombre des élèves étrangers par an aux lycées mixtes				
Années	Serbes	Roum.	Autres	Total
1990/91				0
1991/92	19	8	0	27
1992/93	87	10	1	98
1993/94	118	9	1	128
1994/95	129	5	1	135
1995/96	112	10	3	125
1996/97	97	8	3	108
1997/98	76	11	3	90
1998/99	81	5	3	89
1999/00	123	4	0	127
2000/01				126
2001/02	110	2	2	114
2002/03	100	2	1	103
2003/04	103	4	0	107

Nombre des élèves étrangers par an aux lycées professionnels				
Années	Serbes	Roum.	Autres	Total
1990/91				0
1991/92	14	9	0	23
1992/93	83	22	2	107
1993/94	116	25	0	141
1994/95	127	22	1	150
1995/96	121	12	6	139
1996/97	94	19	3	116
1997/98	70	5	6	81
1998/99	72	12	8	92
1999/00	99	14	12	125
2000/01				139
2001/02	99	16	5	120
2002/03	85	22	7	114
2003/04	94	40	9	143

Annexe n°4 : La proportion des lycéens étrangers à Szeged

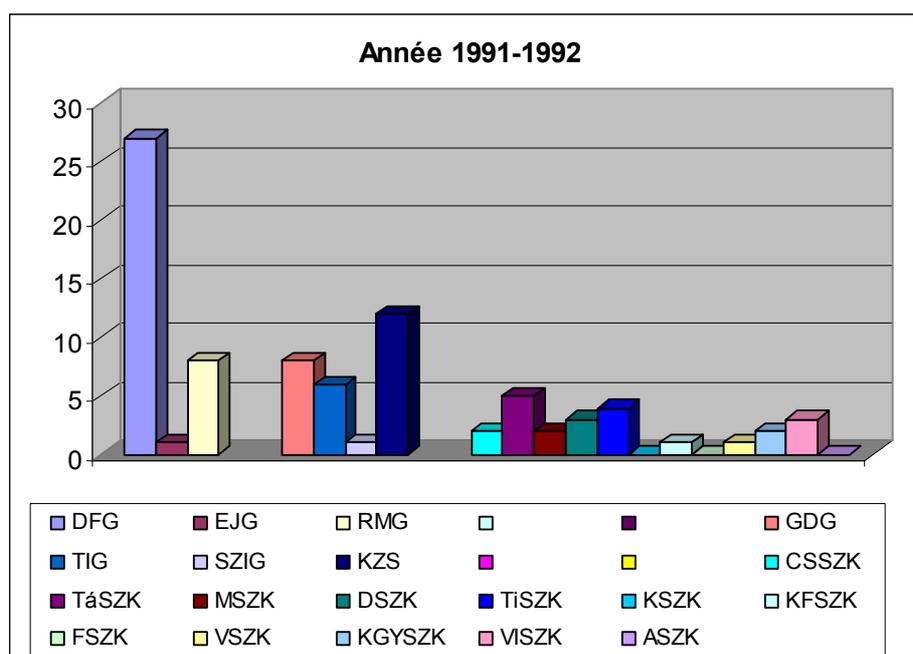
Années	Lycéens	Etrangers	Prop.	%
1990/91	8888	15	0,001688	0,17%
1991/92	12914	86	0,006659	0,67%
1992/93	12998	301	0,023157	2,32%
1993/94	12405	380	0,030633	3,06%
1994/95	12177	414	0,033999	3,40%
1995/96	12172	398	0,032698	3,27%
1996/97	11933	350	0,02933	2,93%
1997/98	11737	274	0,023345	2,33%
1998/99	11805	277	0,023465	2,35%
1999/00	11926	384	0,032199	3,22%
2000/01	11896	421	0,03539	3,54%
2001/02	11845	362	0,030561	3,06%
2002/03	12101	350	0,028923	2,89%
2003/04	12139	333	0,027432	2,74%

Années	L. g.	L.m.	L. p.	Total
1990/91	0,007177	0	0	0,001688
1991/92	0,018634	0,009681	0,002807	0,006659
1992/93	0,045845	0,035546	0,013134	0,023157
1993/94	0,054385	0,048632	0,018236	0,030633
1994/95	0,058108	0,051804	0,020405	0,033999
1995/96	0,059161	0,050221	0,018738	0,032698
1996/97	0,052654	0,04227	0,016607	0,02933
1997/98	0,036805	0,033149	0,012215	0,022067
1998/99	0,038741	0,033073	0,013864	0,023465
1999/00	0,050478	0,047353	0,018857	0,032199
2000/01	0,0623	0,046875	0,020734	0,03539
2001/02	0,053556	0,043313	0,017588	0,030561
2002/03	0,057106	0,037701	0,016193	0,028923
2003/04	0,036388	0,038881	0,020124	0,027432

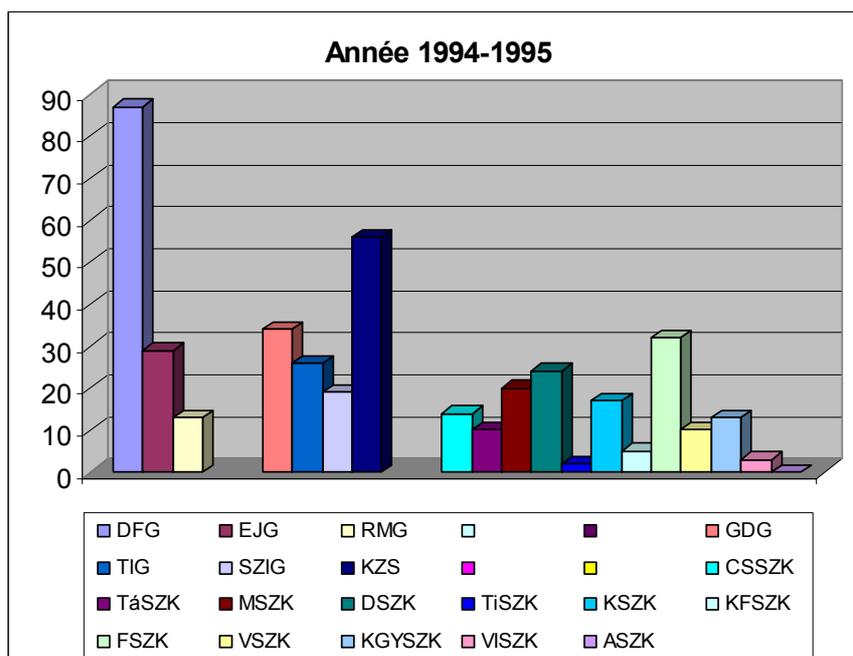
Légende : L.G.=lycée général, L.M.= Lycée mixte, L.P.= lycée professionnel

Annexe n°5 : L'évolution de la présence étrangère par établissement

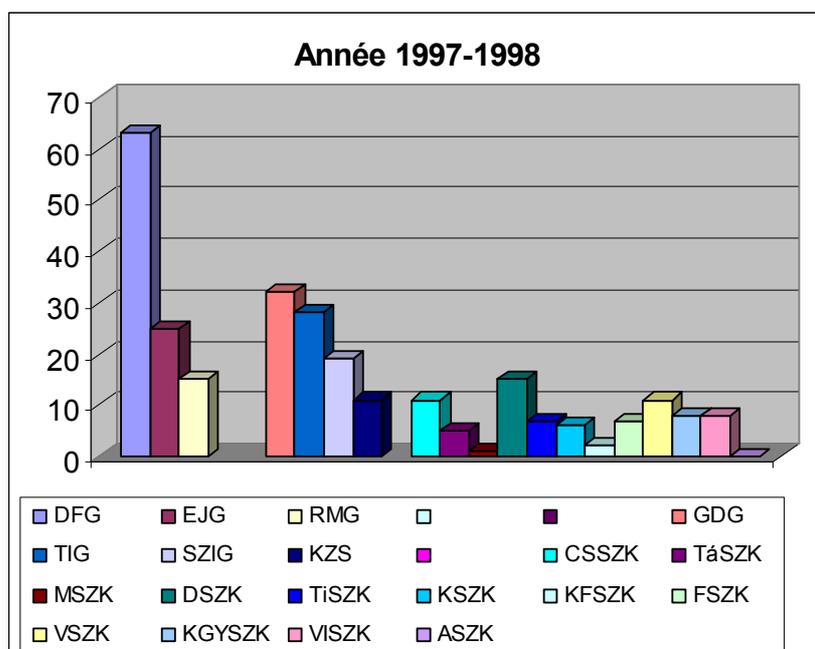
Année 1991-1992				
Lycée	Total des élèves	Lycéens étrangers	Proportion	
DFG	805	27	0,03354	3%
EJG	222	1	0,004505	0%
RMG	905	8	0,00884	1%
Total	1932	36	0,018634	2%
Lycée gén et prof				
GDG	896	8	0,008929	1%
TIG	807	6	0,007435	1%
SZIG	530	1	0,001887	0%
KZS	556	12	0,021583	2%
Total	2789	27	0,009681	1%
Lycée professionnel				
CSSZK	604	2	0,003311	0%
TáSZK	1599	5	0,003127	0%
MSZK	1117	2	0,001791	0%
DSZK	626	3	0,004792	0%
TiSZK	468	4	0,008547	1%
KSZK	659	0	0	0%
KFSZK	345	1	0,002899	0%
FSZK	810	0	0	0%
VSZK	339	1	0,00295	0%
KGYSZK	1156	2	0,00173	0%
VISZK	429	3	0,006993	1%
ASZK	41	0	0	0%
Total	8193	23	0,002807	0%
Total	12914	86	0,006659	1%



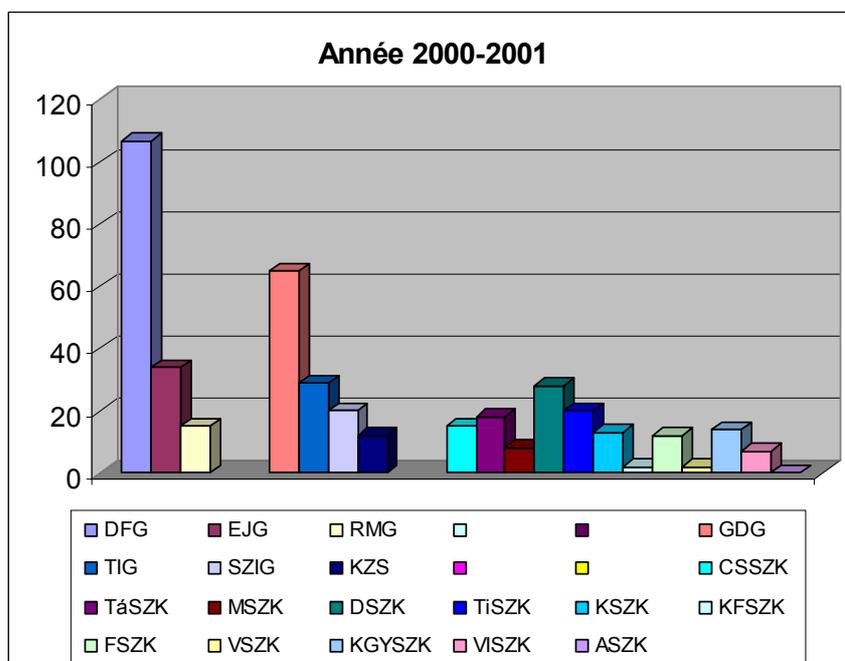
Année 1994-1995				
Lycée	Total des élèves	Lycéens étrangers	Proportion	
DFG	1060	87	0,082075	8%
EJG	369	29	0,078591	8%
RMG	791	13	0,016435	2%
Total	2220	129	0,058108	6%
Lycée gén et prof				
GDG	876	34	0,038813	4%
TIG	740	26	0,035135	4%
SZIG	511	19	0,037182	4%
KZS	479	56	0,11691	12%
Total	2606	135	0,051804	5%
Lycée professionnel				
CSSZK	588	14	0,02381	2%
TáSZK	1323	10	0,007559	1%
MSZK	858	20	0,02331	2%
DSZK	571	24	0,042032	4%
TiSZK	465	2	0,004301	0%
KSZK	607	17	0,028007	3%
KFSZK	312	5	0,016026	2%
FSZK	743	32	0,043069	4%
VSZK	385	10	0,025974	3%
KGYSZK	1018	13	0,01277	1%
VISZK	420	3	0,007143	1%
ASZK	61	0	0	0%
Total	7351	150	0,020405	2%
Total	12177	414	0,033999	3%



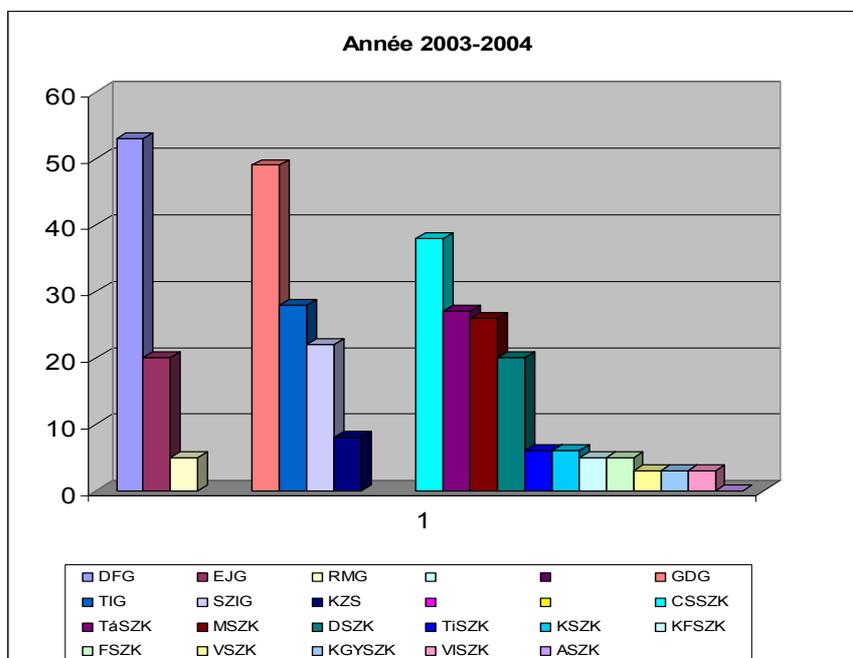
Année 1997-1998				
Lycée	Total des élèves	Lycéens étrangers	Proportion	
DFG	1008	63	0,0625	6%
EJG	541	25	0,046211	5%
RMG	842	15	0,017815	2%
Total	2391	103	0,043078	4%
Lycée gén et prof				
GDG	1000	32	0,032	3%
TIG	716	28	0,039106	4%
SZIG	551	19	0,034483	3%
KZS	448	11	0,024554	2%
Total	2715	90	0,033149	3%
Lycée professionnel				
CSSZK	941	11	0,01169	1%
TásZK	1016	5	0,004921	0%
MSZK	457	1	0,002188	0%
DSZK	538	15	0,027881	3%
TiSZK	497	7	0,014085	1%
KSZK	611	6	0,00982	1%
KFSZK	283	2	0,007067	1%
FSZK	507	7	0,013807	1%
VSZK	381	11	0,028871	3%
KGYSZK	945	8	0,008466	1%
VISZK	382	8	0,020942	2%
ASZK	73	0	0	0%
Total	6631	81	0,012215	1%
Total	11737	274	0,023345	2%



Année 2000-2001				
Lycée	Total des élèves	Lycéens étrangers	Proportion	
DFG	1060	107	0,100943	10%
EJG	623	34	0,054575	5%
RMG	890	15	0,016854	2%
Total	2573	156	0,06063	6%
Lycée gén et prof				
GDG	990	65	0,065657	7%
TIG	748	29	0,03877	4%
SZIG	581	20	0,034423	3%
KZS	369	12	0,03252	3%
Total	2688	126	0,046875	5%
Lycée professionnel				
CSSZK	938	15	0,015991	2%
TáSZK	895	18	0,020112	2%
MSZK	761	8	0,010512	1%
DSZK	547	28	0,051188	5%
TiSZK	435	20	0,045977	5%
KSZK	642	13	0,020249	2%
KFSZK	290	2	0,006897	1%
FSZK	570	12	0,021053	2%
VSZK	385	2	0,005195	1%
KGYSZK	765	14	0,018301	2%
VISZK	356	7	0,019663	2%
ASZK	120	0	0	0%
Total	6704	139	0,020734	2%
Total	11965	421	0,035186	4%



Année 2003-2004				
Lycée	Total des élèves	Lycéens étrangers	Proportion	
DFG	893	53	0,059351	6%
EJG	495	20	0,040404	4%
RMG	967	5	0,005171	1%
Total	2355	78	0,033121	3%
Lycée gén et prof				
GDG	1060	49	0,046226	5%
TIG	791	28	0,035398	4%
SZIG	582	22	0,037801	4%
KZS	638	8	0,012539	1%
Total	3071	107	0,034842	3%
Lycée professionnel				
CSSZK	944	38	0,040254	4%
TáSZK	871	27	0,030999	3%
MSZK	704	26	0,036932	4%
DSZK	582	20	0,034364	3%
TiSZK	494	6	0,012146	1%
KSZK	606	6	0,009901	1%
KFSZK	311	5	0,016077	2%
FSZK	661	5	0,007564	1%
VSZK	374	3	0,008021	1%
KGYSZK	965	3	0,003109	0%
VISZK	389	3	0,007712	1%
ASZK	205	0	0	0%
Total	7106	142	0,019983	2%
Total	12139	332	0,02735	3%



Annexe n°6 : Copie de concours pour les coopérations scolaires transfrontalières (Lycée Csonka)

A Szeged Megyei Jogú Város Polgármesteri Hivatalának betervezett INTERREG III/A projektvázlatunk az alábbiak szerint vagyunk kénytelenek módosítani. A változás nem érinti a kitűzött szakmai célokat, és nem változtat a korábbi pályázat teljes pénzügyi összegén, csak kettő pályázat helyett három pályázatra ossza el az összeget. A változás oka az volt, hogy a Román fél a mai napig nem jelentette meg a pályázati kiírását a román oldalról, ezért nekünk kellett másképpen megfogalmazni a román partner szerepét. Továbbá a szerb oldalról az ottani Önkormányzat csak kisebb Önrésszel tudja támogatni a magyarkanizsai partnerünket, ezért az ő szerepvállalásukat is át kellett írni.

Kérjük a fenntartó megértését és az igazolások kiállítását a szükséges 5% önrész biztosításáról.

A Csonka János Műszaki Szakközépiskola és Kollégium által az INTERREG III.A. program keretében benyújtandó projektek összefoglalója:

1. Interreg III.A. 2.4. - „Egységes kimenetű, emeltszintű középfokú műszaki szakoktatás megvalósítása határmenti régiókban"

Teljes költségvetés: 45.000.000 Ft

önrész: 2.250.000 Ft

~

A pályázat elemei: Csonka J. Mszki. kollégiumának teljes elektromos hálózatának felújítása, LAN hálózat kialakítása minden szobához csatlakozással, informatikai kabinet létrehozása, szerver beszerzése üzembehelyezése, szükséges szoftverek beszerzése, önálló honlap létrehozása-karbantartása-fejlesztése, tananyagfejlesztés (nemzetközi szállítási-logisztikai menedzser, számítástechnikai-műszaki üzemeltető technikus, gépipari számítástechnikus), E-learning elkészítése a fenti szakmákhoz, workshopok.

Partner; Beszédes Mezőgazdasági és Műszaki Iskolaközpont, Magyarkanizsa (Szerbia)

Pályázat célja: informatikai fejlesztés, tananyagfejlesztés

2. Interreg III.A. 2.3. - „Határmenti iskolák honismereti és EU ismeretek vetélkedősorozata "

Teljes költségvetés: 4.500.000

Ft Önrész: 225.000 Ft

A pályázat elemei: többfordulós vetélkedő az interneten a külföldi partnerek iskoláinak helyszínein és a döntő Temesváron. A résztvevő csapatok önállóan készítik el azokat kérdéseket a saját hazájukról, amelyekből válogatunk, majd a közös nemzetközi tanári kar kiegészíti és elkészíti a végleges kérdéseket. Chatroomokat hozunk létre és interaktív vetélkedőket bonyolítunk le online kapcsolat támogatásával. A csapatokat egy éven keresztül versenyeztetjük, dolgoztatjuk, majd kirándulással jutalmazzuk.

Partner. Beszédes József Mezőgazdasági és Műszaki Iskolaközpont, Magyarkanizsa (Szerbia) Bartók Béla Elméleti Líceum, Temesvár (Románia)

Pályázat célja: honismereti és Európai Unió vetélkedősorozat

Interreg III.A. 2.3. - „Három határmenti iskola közös vízitábora"

Teljes költségvetés: 8.000.000 Ft

Önrész: 400.000 Ft

A pályázat elemei: A Tisza felső folyásától indul a túra Sátoraljaúj helyig A testvériskolák tanulói és nevelői vesznek részt a túrán, elsősorban a honismereti és Európai Unió vetélkedő sorozatban szereplők. A túráról készült videót,

élménybeszámolót a közös honlapra a diákok részvételével kitesszük. A túra végén a nevelőknek workshopot szervezünk, értékelve az eddigieket és tervezni a következő programokat.

Pályázat célja: közös vízi tábor

Partner: Beszédes József Mezőgazdasági és Műszaki Iskolaközpont, Magyarkanizsa (Szerbia) Bartók Béla Elméleti Líceum, Temesvár (Románia)

Kossuth Zsuzsanna Műszaki Szakközépiskola, Szeged

Tisztelettel:

Kocsis István kollégiumvezető

Annexe n°7 : La présence des Hongrois dans les communes de Voïvodine

Nationality data for Szabadka/Subotica district

	2002	1991
Total	148,401	150,534
Serb	35,826 (24.14%)	22,335 (14.83%)
Croatian	16,688 (11.24%)	16,369 (10.87%)
Bunievac	16,254 (10.95%)	17,439 (11.58%)
Hungarian	57,092 (38.47%)	64,277 (42.69%)
Yugoslav	8,562 (5.76%)	22,746 (15.11%)

Nationality data for Kishegyes / Mali Iđoš district

	2002	1991
Total	13,494	14,394
Serb	2,357 (17.46%)	1,634 (11.35%)
Montenegrin	2,812 (20.83%)	3,310 (22.99%)
Hungarian	7,546 (55.92%)	8,452 (58.71%)

Nationality data for Kanizsa/Kanjiža district

	2002	1991
Total	27,510	30,668
Serb	2,037 (7.4%)	1,907 (6.21%)
Hungarian	23,802 (86.52%)	26,862 (87.58%)

Nationality data for Bácsstopolyaa/Bačka Topolja district

	2002	1991
Total	38,245	40,473
Serb	11,454 (29.94%)	8,923 (22.04%)
Hungarian	22,543 (58.94%)	26,185 (64.69%)

Nationality data for Ada/Ada district

	2002	1991
Total	18,894	21,506
Serb	3,324 (17.59%)	3,272 (15.21%)
Hungarian	14,558 (77.05%)	16,625 (77.30%)

Nationality data for Csóka/Čoka district

	2002	1991
Total	13,832	15,271
Serb	5,205 (37.63%)	5,004 (32.76%)
Hungarian	7,133 (51.56%)	8,623 (56.46%)

Nationality data for Zenta/Senta district

	2002	1991
Total	25,568	28,779
Serb	2,739 (10.71%)	3,272 (8.91%)
Hungarian	20,587 (80.51%)	23,281 (80.89%)

Nationality data for Óbecse/Bečej district

	2002	1991
Total	40,987	42,685
Serb	16,832 (41.06%)	14,295 (33.48%)
Hungarian	20,018 (48.83%)	23,224 (64.69%)

Nationality data for Nagybecskerek/Zrenjanin district

	2002	1991
Total	132,051	136,778
Serb	98,794 (74.81%)	93,944 (68.68%)
Hungarian	14,211 (10.76%)	17,264 (12.62%)

Nationality data for Nagykikinda/Kikinda district

	2002	1991
Total	67,002	69,743
Serb	51,212 (76.43%)	50,665 (72.64%)
Hungarian	8,607 (12.84%)	9,874 (14.15%)

Nationality data for Zombor/Sombor district

	2002	1991
Total	97,263	96,105
Serb	59,799 (61.48%)	93,944 (50.87%)
Hungarian	14,211 (12.73%)	15,397 (16.02%)
Croatian	8,106 (8.30%)	8,693 (9.04%)
Bunievac	2,730 (2.80%)	2,946 (3.06%)

Nationality data for Pancsova/Pančevo district

	2002	1991
Total	127,162	125,261
Serb	97,137 (76.38%)	86,333 (68.09%)
Hungarian	4,037 (3.17%)	5,043 (4.02%)

Nationality data for the town Újvidék / Novi Sad

	2002	1991
Total	299,294	179,626
Serb	225,995 (75.50%)	114,966 (64.00%)
Hungarian	15,687 (5.24%)	15,778 (8.78%)

Nationality data for Temerin/Temerin opština (district)

	2002	1991
Total	28,275	24,939
Serb	18,155 (64.20%)	13,122 (52.61%)
Hungarian	8,341 (29.49%)	9,646 (38.67%)

Source: www.htmh.hu

Annexe n°8 : Rapport bilatéral entre la Roumanie et la Hongrie

Agreement between the Government of Romania and the Government of the Republic of Hungary

The Government of Romania and the Government of the Republic of Hungary, hereinafter referred to as „*the Parties*”,

Guided by a joint effort to strengthen their bilateral relations in the spirit of mutual understanding and good-neighbourly co-operation,

Bearing in mind the Treaty on understanding, co-operation and good-neighbourliness between Romania and the Republic of Hungary, signed in Timișoara, on the 16th of September 1996, in particular the provisions concerning the protection of the rights of persons belonging to national minorities, acknowledging that providing effective equality in rights and chances for the national minorities living in their respective countries and creating conditions for them to prosper in their land of birth, constitute an indispensable contribution to the stability of the region and to the creation of a future Europe, based on values as cultural and linguistic diversity and tolerance,

Led by the Declaration on Strategic Partnership between the Government of Romania and the Government of the Republic of Hungary, signed in Budapest, on the 29th of November 2002,

Taking into account the prospective membership of the two countries in the European Union,

Willingful of promoting the European values and standards,

Guided by the willingness to promote the preservation and development of the cultural and linguistic identity of the persons belonging to Romanian and Hungarian national minorities living in the two countries, in order for the citizens to have better knowledge on the culture and language of the other State, in conformity with the international treaties on the matter, in force between the two States,

Bearing in mind the provisions of the European and international documents in the field of the protection of the rights of persons belonging to national minorities and the recommendations of the European institutions, in particular the OSCE High Commissioner on National Minorities and the European Commission,

Guided by the provisions of the Venice Commission's report on the preferential treatment of national minorities by their kin States, setting forth the conditions in which the involvement of the kin State is legitimate, as the respect of the territorial sovereignty, *pacta sunt servanda*, the principle of good neighbourliness, respect of human rights and fundamental freedoms, in particular the principle of non-discrimination,

Have agreed upon conditions with regard to implementing the Law on Hungarians Living in Neighbouring Countries concerning Romanian citizens, as follows:

Article 1

The Romanian citizens of non-Hungarian ethnic origin shall not be granted any Certificate and, on this basis, shall not be entitled to apply for any benefits set forth by the Law on Hungarians Living in Neighbouring Countries.

Article 2

The Parties note that the entire procedure of granting the certificate (receiving of applications, issue, distribution) takes place on the territory of the Republic of Hungary, including the Hungarian diplomatic and consular missions as to the receiving of applications.

Article 3

The Parties acknowledge that non-governmental organisations established by the ethnic Hungarians on the territory of Romania shall not issue any recommendations concerning the ethnic origin or other criteria, as far as the procedure of granting the Certificate is concerned.

Article 4

The Romanian Party notes that Romanian citizens which are pupils in elementary schools and high-schools and learn in Hungarian language, as well as the students studying in Hungarian language in higher educational institutions or attend classes in the field of Hungarian culture may enjoy, on the territory of the Republic of Hungary, benefits for the support of their studies, on the basis of their pupil/student quality in Romania.

Article 5

The Romanian Party notes that Romanian citizens teaching in Hungarian language or in the field of Hungarian culture in elementary schools and high-schools or in higher educational institutions may enjoy, on the territory of the Republic of Hungary, benefits for teachers and professors for the support of their teaching activities, on the basis of their teacher/professor quality in Romania.

Article 6

The Parties convened that the „School” Foundation, in conformity with the Romanian legislation, distributes, by contest, on the basis of projects, educational benefits, for educational institutions or for individuals for the purpose of scholarships, on a non-discriminatory basis.

Article 7

The Hungarian Certificates for Romanian citizens shall be used only on the territory of the Republic of Hungary;

Article 8

The Government of the Republic of Hungary strives to take the necessary steps in order to bring the Certificates into conformity with the Recommendations of the European institutions, including those of the European Commission of December 2002.

Article 9

The Government of the Republic of Hungary agrees that the Hungarian citizens of Romanian ethnic origin living in the Republic of Hungary shall be granted, in accordance with the Romanian relevant legislation regarding the support for the Romanian minorities living abroad and on the basis of reciprocity, the same level of facilities as those granted to Romanian citizens of Hungarian ethnic origin living in Romania, in accordance with the legal framework in force between Romania and the Republic of Hungary on this matter.

Article 10

On the entry into force of this Agreement, the Memorandum of Understanding between the Government of Romania and the Government of the Republic of Hungary concerning the Law on Hungarians Living in Neighbouring Countries and Issues of Bilateral Co-operation, signed in Budapest, on the 22nd of December 2001 shall terminate its validity.

Article 11

This Agreement shall enter into force on the date of the latter notification regarding the fulfilment of the domestic procedures necessary for the entry into force of this Agreement.

Signed in Bucharest, on the 23 September 2003, in two original copies, each of them in the English language.

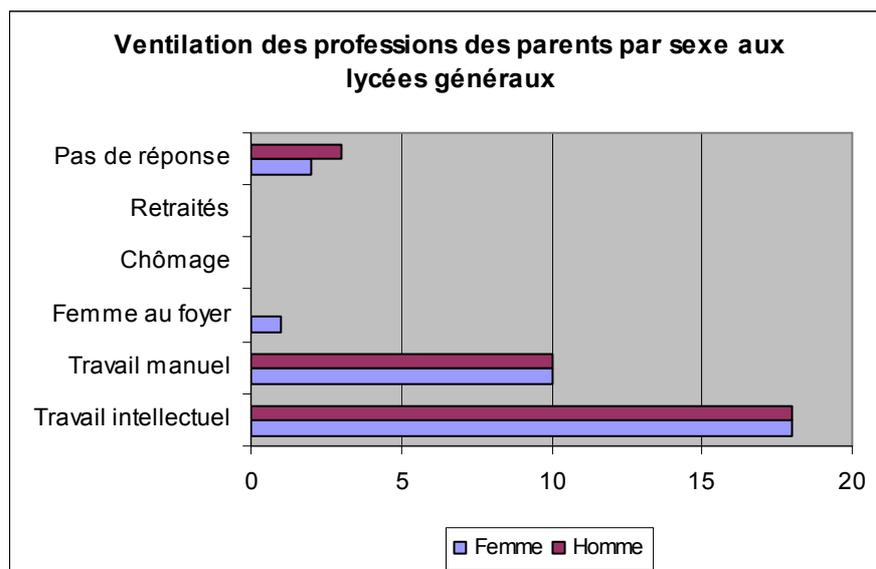
Annexe n°9: Langue de l'enseignement des matières dans des écoles et des lycées hongrois de Voïvodine en 1997

<i>Nombre des matières en serbe</i>	<i>Ecole primaire</i>	<i>Lycée</i>
<i>0</i>	24	7
<i>1</i>	21	3
<i>2</i>	13	3
<i>3</i>	10	2
<i>4</i>	7	1
<i>5</i>	1	4
<i>6</i>		2
<i>7</i>		1
<i>8</i>		2
<i>Stage</i>		5*
<i>Total</i>	76	27

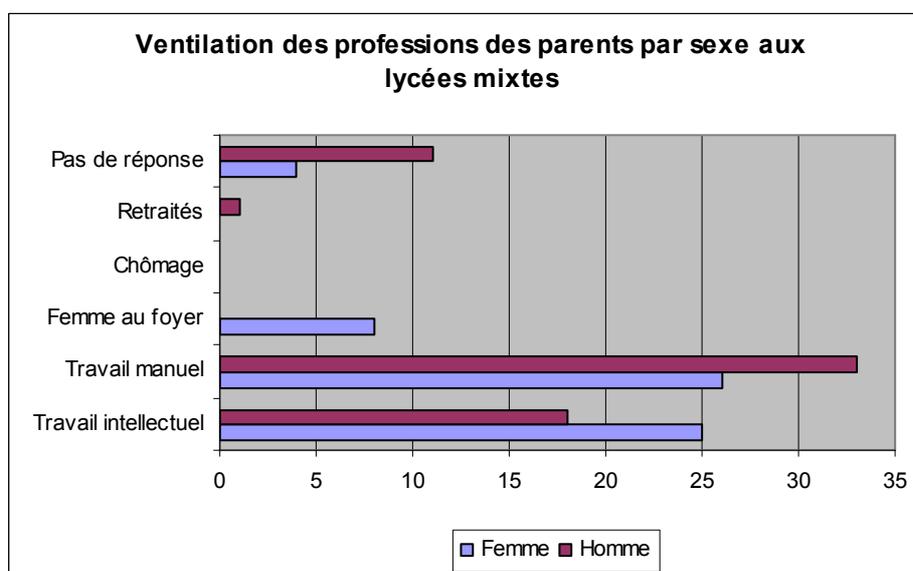
* Trois sont également mentionnés auparavant

Annexe n°10: Ventilation des professions des parents par sexe et par type de lycée

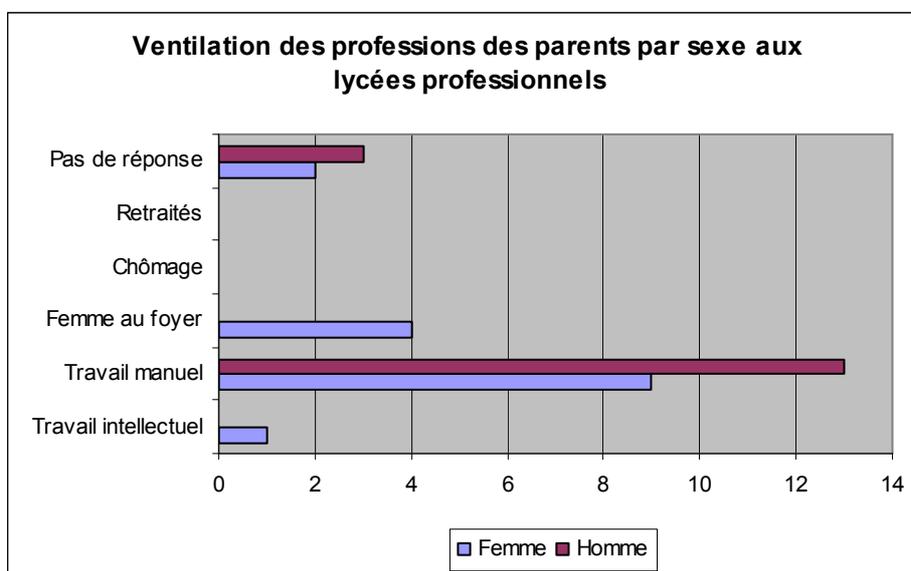
L.G.	Travail intellectuel	Travail manuel	Femme au foyer	Chômage	Retraités	Pas de réponse	Total
Femme	18	10	1	0	0	2	31
Homme	18	10	0	0	0	3	31



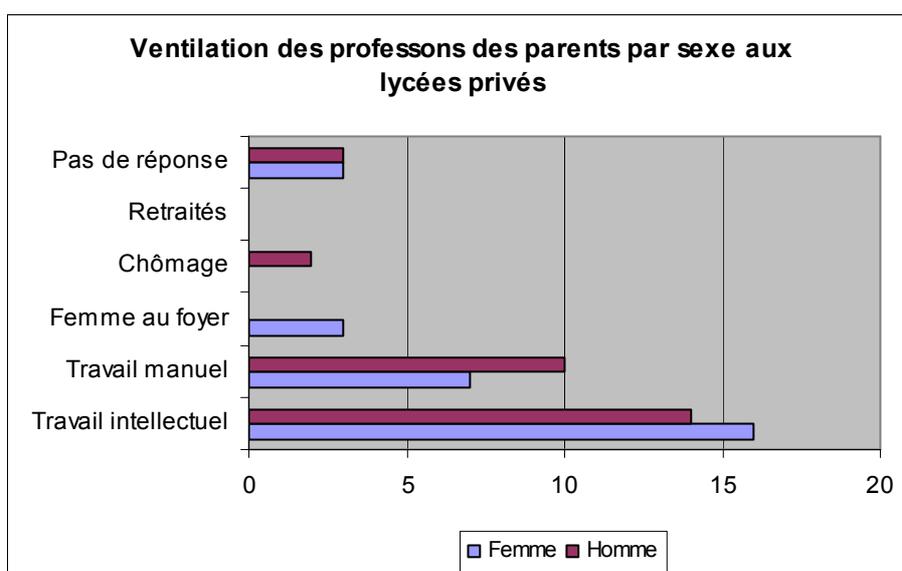
L.M.	Travail intellectuel	Travail manuel	Femme au foyer	Chômage	Retraités	Pas de réponse	Total
Femme	25	26	8	0	0	4	63
Homme	18	33	0	0	1	11	63



<i>L.P.</i>	<i>Travail intellectuel</i>	<i>Travail manuel</i>	<i>Femme au foyer</i>	<i>Chômage</i>	<i>Retraités</i>	<i>Pas de réponse</i>	<i>Total</i>
<i>Femme</i>	1	9	4	0	0	2	16
<i>Homme</i>	0	13	0	0	0	3	16



<i>L.Privés</i>	<i>Travail intellectuel</i>	<i>Travail manuel</i>	<i>Femme au foyer</i>	<i>Chômage</i>	<i>Retraités</i>	<i>Pas de réponse</i>	<i>Total</i>
<i>Femme</i>	16	7	3	0	0	3	29
<i>Homme</i>	14	10	0	2	0	3	29



Annexe n°11 : Questionnaire fourni aux lycéens enquêtés

Enquête sur les relations scolaires transfrontalières

❖ Qui es-tu ?

- Garçon ou fille ?
- Quelle est ta date de naissance ?
- Quelle est ta nationalité ?
- Quelle est ton adresse permanente ?
Et ton adresse en Hongrie ?
- Tu es arrivé(e) en Hongrie en classe de ...
- Et dans quelle école ?
- Depuis quelle année scolaire tu es en Hongrie ?

❖ Toi et ta famille

- Ton père travaille dans (métier) et à (ville)
- Ta mère travaille dans.....et à
- Quel est le lieu de naissance de tes parents ?
- As-tu des frères et des sœurs ?
Combien ?
Ils sont nés en quelle année ?
- Vont-ils à la même école que toi ?
Ou alors dans quelle école ? En Voïvodine ?
Dans quelle classe ?
- Quelle langue parlez-vous à la maison ?
Quelle chaîne de télévisions regardez-vous ?
Quels journaux lisez-vous ?
- As-tu la famille en Hongrie ?
Dans quelle ville ?

❖ Toi et l'école

- Tu es en classe de (ta classe et ton orientation)....
- Qui a choisi cette école ?
Le hasard ? Toi ou tes parents ?
- Pourquoi ?
- Que penses-tu de ton école ?
- Comment viens-tu à l'école et comment rentres-tu chez tes parents ?

Tu viens seul ?

Où qui te conduit ?

Viens –tu et rentres-tu : En voiture ?

En bus ?

En train ?

A vélo ?

En autostop ?

Avec plusieurs possibilités ?

- De quelle fréquence rentres-tu chez tes parents ?
- Après avoir fini cette école, penses-tu à continuer tes études ?
Où ?
Explique ton choix.
- Où aimerais-tu vivre ?
Pourquoi ?

❖ Toi, tes amis et tes loisirs

- As-tu des copains de nationalité hongrois ?

Si oui, combien ? Des garçons, des filles ?

Quels sont les loisirs que tu pratiques avec tes copains ?

A quel endroit ?

Sport ?

Ciné ?

Promenades, nature ?

Autres ? Précise....

- As-tu des copains en Voïvodine ?
Comment les as-tu connu ? (à l'école, dans ton quartier)
- Comment sors-tu avec tes copains ?
Seul ? Ou avec un moyen de locomotion personnel ?
Ou avec tes parents et des copains en même temps ?
- Si tu sors, quelle est la fréquence de tes sorties ?
Souvent (une fois par semaine)
Assez souvent (2 à 3 fois par mois)
Plus souvent
Moins souvent
- De tête, peux-tu me citer les endroits que tu fréquentes, que ce soit avec tes copains ou seul ?
Lorsque tu es seul ou avec la famille :
Lorsque tu es avec tes copains :
- De quel pays te sentes-tu le plus proche ?
- Vois-tu des différences entre la Voïvodine (la Serbie) et la Hongrie ? Lesquelles ?
- Quels sont les avantages de faire les études en Hongrie ?
- Quelles difficultés rencontres-tu pendant tes études en Hongrie ?

Kérdőív a határközi iskolai kapcsolatokról

❖ A határ...

- Mit jelent számodra a határ fogalma?
- Hogyan jelenik meg nálad a szerb-magyar/ román-magyar határátkelés?

❖ Rólad...

- Fiú vagy lány vagy?
- Melyik évben születted?
- Milyen nemzetiségű vagy?
- Mely településen található az állandó lakcímed?
És a magyarországi címed?
- Magyarországon hányadik osztálytól jársz iskolába?
- Melyik iskolába jársz?
- Melyik tanévtől vagy Magyarországon?

❖ A családról...

- Édesapád foglalkozása: , munkahelye településen található.
- Édesanyád foglalkozása: , munkahelye településen található.
- Mi a szüleid születési helye?
- Van-e testvéred?
Hány?
Mely évben születtek?
- Ugyanabba az iskolába jártok/járatok?
Ha nem, ők mely iskolába járnak ? Magyarországon?
Hányadik osztályba?
- Otthon milyen nyelven beszéltek?
Milyen televízió-csatornákat néztek otthon?
Milyen folyóiratokat olvastok?
- Van-e más családtagod Magyarországon? Rokonaid?
Melyik városban?

❖ Az iskoláról...

- Hányadik osztályos vagy? (osztályod és tagozata, ha van)
- Ki választotta neked ezt az iskolát?
Véletlen ? Te vagy a szüleid?
- Miért ezt az iskolát?

- Mit gondolsz az iskoládról?
- A szüleidtől hogyan jutsz el az iskolába, és hogyan mégy haza?
Egyedül jössz?
Vagy valaki elhoz téged? Kicsoda?
Az iskolába jössz és hazamégy : Autóval?
 Busszal?
 Vonattal?
 Kerékpáron?
 Autóstoppal?
 Ezek kombinációjával?
- Mennyi időt vesz igénybe az utazás?
- Milyen gyakorisággal jársz haza a szüleidhez?
- Miután befejezted ezt az iskolát, szeretnél továbbtanulni?
Hol?
Magyarázd meg a választásodat.
- Hol szeretnél élni?
Miért?

❖ A szabadidődről...

- Vannak magyar állampolgárságú barátaid?
Ha igen, mennyien? Fiúk, lányok?
A barátaiddal hogyan töltöd a szabadidődet?
Hol?
 Sport?
 Mozi?
 Séta, természet?
 Egyéb? Éspedig....
- Van barátod Vajdaságban/ Erdélyben?
Hogyan ismerted meg őket? (az iskolában, a lakhelyeden)
- Hogyan kapcsolódsz ki? A barátaiddal?
Egyedül? Vagy saját közlekedési eszközzel?
Vagy a szüleiddel és a barátaiddal egyszerre?
- Milyen gyakorisággal jársz kikapcsolódni?
 Gyakran (hetente egyszer)
 Elég gyakran (havi két-háromszor)
 Gyakrabban
 Kevésbé gyakran
- Tudnál olyan helyeket említeni, ahová jársz, legyen az egyedül, vagy a barátaiddal?
Ahová egyedül vagy a szüleiddel jársz:
Ahová a barátaiddal jársz:
- Melyik országhoz érzed magad a legközelebb?
- Látsz különbséget a Vajdaság (Szerbia)/ Erdély (Románia) és Magyarország között? Melyek azok?
- Milyen előnyökkel jár Magyarországon végezni a tanulmányokat?
- Mely nehézségekkel találkozol magyarországi tanulmányaid folyamán?

Kérdőív a határközi iskolai kapcsolatokról

❖ A határ...

- Mit jelent számodra a határ fogalma? *Elválaszt két országot.*
- Hogyan jelenik meg nálad a szerb-magyar/ román-magyar határátkelés?
Nagy tömeg, válság, nehéz csomagok kijelése.

❖ Rólad...

- Fiú vagy lány vagy? *lány.*
- Melyik évben születted? *1989.*
- Milyen nemzetiségű vagy? *magyar*
- Mely településen található az állandó lakcímed? *Hongor*
És a magyarországi címed? *Szeged*
- Magyarországon hányadik osztálytól jársz iskolába? *A kettenedik osztálytól*
- Melyik iskolába jársz? *Karolina Gimnázium*
- Melyik tanévtől vagy Magyarországon? *2003/2004-es tanévtől.*

❖ A családról...

- Édesapád foglalkozása: *géplakatos*, munkahelye *Palics*... településen található.
- Édesanyád foglalkozása: *háztartásbeli*, munkahelye *Hongor??* településen található.
- Mi a szüleid születési helye? *Szupjak, Szabadka*
- Van-e testvéred? *Van*
Hány? *1*
Mely évben születtek? *1986.*
- Ugyanabba az iskolába jártok/járatok? *Igen*
Ha nem, ők mely iskolába járnak? *Magyarországon?*
Hányadik osztályba?
- Otthon milyen nyelven beszéltek? *Magyar*
Milyen televízió-csatornákat néztek otthon? *Duna TV, HBO, Discovery Channel, MTV, TV2*
- Milyen folyóiratokat olvastok? *Magyar Szó, Szabadki Köt*
- Van-e más családtagod Magyarországon? *Rokonaid? A nővérem.*
Melyik városban? *Szegeden.*

❖ Az iskoláról...

- Hányadik osztályos vagy? (osztályod és tagozata, ha van) *10. b*
- Ki választotta neked ezt az iskolát?
Véletlen? Te vagy a szüleid? Közösen a nővéremmel.
- Miért ezt az iskolát? *Mert a nővérem is ide jár, és jó tapasztalataim volt*
- Mit gondolsz az iskoláról? *Biztos alapot kapok a felső oktatásba, én ment ide én is*
- A szüleidtől hogyan jutsz el az iskolába, és hogyan mégy haza? *ide jön*

Egyedül jössz? *Nem*
 Vagy valaki elhoz téged? *Kicsoda? Autóval a katonáig, aztán busszal jössz az iskoláig.*
 Az iskolába jössz és hazamégy: *Autóval? Busszal, néha autóval.*

Busszal?
 Vonattal?
 Kerékpáron?
 Autóstoppal?
 Ezek kombinációjával?

- Mennyi időt vesz igénybe az utazás? *Fél óra.*
- Milyen gyakorisággal jársz haza a szüleidhez? *Kétfelente*
- Miután befejezted ezt az iskolát, szeretnél továbbtanulni? *Igen*
 Hol? *Heg nem tudom pontosan.*
 Magyarázd meg a választásodat.
- Hol szeretnél élni? *Heg nem tudom, de ez sok mindentől függ.*
 Miért? *Talán Vajdaságban, vagy Magyarországon.*

❖ A szabadidőről...

- Vannak magyar állampolgárságú barátaid? *Igen*
 Ha igen, mennyien? *Fiúk, lányok. 10-20-an*
 A barátaiddal hogyan töltöd a szabadidődet?
 Hol?
 Sport?
 Mozi?
 Séta, természet?
 Egyéb? *Éspedig... Néptánc, művészet*
- Van barátod Vajdaságban/ Erdélyben? *Igen, vannak*
 Hogyan ismerted meg őket? *(az iskolában, a lakóhelyeden)*
- Hogyan kapcsolódsz ki? A barátaiddal? *Elmegyek a barátaimhoz, társalgok, esetleg ha egyedül? Vagy saját közlekedési eszközzel? Egyedül, ha olyan hangulatom gátlak, vagy vagy a szüleiddel és a barátaiddal egyszerre? *Eme is volt már példa. sétálok.**
- Milyen gyakorisággal jársz kikapcsolódni?
 Gyakran (hetente egyszer)
Elég gyakran (havi két-háromszor)
 Gyakrabban
 Kevésbé gyakran
- Tudnál olyan helyeket említeni, ahová jársz, legyen az egyedül, vagy a barátaiddal?
 Ahová egyedül vagy a szüleiddel jársz: *Kiállításokra, koncertekre, ...*
 Ahová a barátaiddal jársz: *Koncertekre, néprajzi helyekre, ...*
- Melyik országhoz érzed magad a legközelebb? *Magyarországhoz*
- Látsz különbséget a Vajdaság (Szerbia)/ Erdély (Románia) és Magyarország között? *Látok.*
 Melyek azok? *Kultúra, életmóddal, ételek, ételek*
- Milyen előnyökkel jár Magyarországon végezni a tanulmányokat? *Há sokkal erősebb a közép iskolai oktatás, mint nálunk.*
- Mely nehézségekkel találkozol magyarországi tanulmányaid folyamán?
Az iskolában nincs lehetőség a nyelv tanulására, ami nem túl előnyös, k
Köszönöm a válaszaidat!

Résumé

Dans le cadre de l'Europe et en présentant une situation frontalière – celle du Sud de la Hongrie – nous cherchons à étudier les effets de la frontière d'Etat sur l'organisation des espaces voisins et sur les flux transfrontaliers. Nous analysons tout particulièrement la mobilité scolaire transfrontalière, à travers l'espace, le temps de l'histoire afin d'en comprendre les raisons, les stratégies familiales, les réseaux d'acteurs et de lieux existant de part et d'autres des frontières, enfin les conséquences identitaires qu'une telle mobilité peut engendrer.

En Hongrie, la mobilité scolaire transfrontalière en Hongrie reste un sujet assez peu recherché : il s'agit en effet d'une mobilité unilatérale, de la direction de la Roumanie, mais surtout de la Serbie envers le Sud de la Hongrie. Ce phénomène, ayant débuté en 1990, l'année du changement de régime dans les Etats communistes, ne cesse pas depuis d'exister ; de plus, il prend de nouveaux élans de temps à autre.

Les flux transfrontaliers entraîne des transformations morphologiques de la frontière et contribuent à son évolution, qui de ligne contrôlée encore de nos jours pourrait élaborer vers plus d'ouverture, et devenir à terme, une zone de transition. Dans le cas de la frontière serbo-hongroise, ce sont les flux scolaires qui servent à contribuer à la dynamique territoriale des régions frontalières et à construire cette zone de transition.

Mots-clés : Frontières, mobilité, minorités, identité, coopérations transfrontalières, Voïvodine

Összegzés

A határ fogalma alapvetően ambivalens. Egyesek gyakran két terület közötti szakadésként, diszkontinuitásként értelmezik, míg másoknál az összekapcsolódás, a kölcsönösség eszméjét fejezi ki.

Ebből a problematikából kiindulva tanulmányozzuk az államhatárok hatásait a szomszédos térségek szerveződésére és a határmenti mobilitásokra. Különös hangsúlyt fektetünk Magyarország egy déli határszakaszának, Szeged és térségének határmenti iskolai mobilitására: az idő- és térdimenziók figyelembe vételével tanulmányozzuk többféle nézőpontból, a különböző érdekek és hierarchiák szempontjából megközelítve, kiindulva a gyermekektől és családjuktól, a települési és ország-érdekeken át egészen az uniós szintig azon célzattal, hogy rávilágítsunk annak kiváltó okaira és az identitástudatban létrejött változásokra a határok egyik és másik oldalán.

Magyarországon a határmenti iskolai mobilitás újkeletű jelenség, a rendszerváltozás óta lehetünk tanúi. Igen kevésbé kutatott témakörrel lévén szó, eddig jórészt csupán feltételezésekkel élhettünk. Pedig a határmenti együttműködéseknek igen fontos sarokköve lehet az oktatás, főként Szegeden és térségében, ahol az oktatás igen nagy jelentőséggel bír.

Az 1990-es évek elejétől kezdve fogad Szeged térsége rendszeresen ingázó diákokat a határ túloldaláról, Romániából, de elsősorban Vajdaságból. A térségben mindvégig jelen lévő folyamat számos geopolitikai, kulturális, társadalmi akadály ellenére létezik és vesz időről időre újabb lendületet. Azért sem szabadna megfélemednünk létezéséről, mert minél inkább fejlődik egy határmenti mobilitás, annál inkább hozzájárul az adott határmenti térségek dinamizmusához, nyitáshoz a szomszéd ország felé. Mindehhez azonban elsősorban a határhoz társított negatív konnotációnak szükséges eltűnnie: a határban nem gátat, hanem számos lehetőségét kellene látnunk.

Kulcsszavak: Határ, mobilitás, kisebbségek, identitás, határmenti együttműködések, Vajdaság